Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16025 – 7 F – DIMANCHE 4 - LUNDI 5 AOÛT 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les Jeux d'Atlanta

Les reportages de nos envoyés spéciaux pages 11 à 14

■ La Nigériane Chioma Ajunwa remporte le saut en longueur

■ M. Chirac assure à la délégation olympique que le régime des cadres techniques sera maintenu

■ L'équipe française de handball échoue en demi-finale

Israël encourage la colonisation des territoires palestiniens

L'opposition travailliste dénonce une menace pour la paix

LE GOUVERNEMENT israélien a décidé, vendredi 2 août, de favoriser le développement des colonies juives dans les territoires palestiniens en levant toutes les restrictions mises en place par les travaillistes pour limiter l'extension de ces implantations. Cette décision témoigne de la volonté du nouveau premier ministre, Benyamin Nétanyahou, de donner suite aux promesses faites aux colons avant son élection. Près de 150 colonies, abritant 145 000 personnes, sont disséminées dans les territoires palestiniens occupés et autonomes de Cisjordanie et de Gaza. Les colons ont élaboré un plan prévoyant le doublement de leurs effectifs d'ici l'an 2000. La mesure adoptée vendredi a été accueillie avec consternation par les Palestiniens et par les travaillistes qui y voient une manière de *« torpiller le processus de paix »*.

Lire page 2



La disparition de Michel Debré

Selon M. Séguin, « tout gaulliste se sent orphelin »

JACQUES CHIRAC présidera, lundi 5 août à Amboise, les obsèques de Michel Debré, décédé vendredi 2 août à l'âge de quatre-vingt quatre ans. Le chef de l'Etat a rendu hommage au premier chef de gouvernement de la Ve République, en soulignant que *« la France perd un de ses plus grands serviteurs »*. Alain Juppé a salué *« un grand homme d'Etat dont la seule ambition était de servir la France »*.

Dans sa quasi-totalité, la famille gaulliste s'est rassemblée dans l'hommage au père fondateur de la Constitution de la Ve République et à l'ancien premier ministre du général de Gaulle, Philippe Séguin estimant que *« tout gaulliste se sent aujourd'hui orphelin »*. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a estimé que *« c'est une des grandes figures du gaullisme »* qui disparaît mais le parti néo-gaulliste n'a pas annoncé, pour l'instant, de manifestation d'hommage.

Les balladuriens sont restés plutôt discrets dans l'hommage, tandis que de nombreuses personnalités de l'UDF ainsi que des responsables socialistes ont salué sa mémoire. François Hollande, porte-parole du PS, a reconnu *« son sens de l'Etat et sa passion véhémente de la République »*, tandis que Pierre Mauroy rendait hommage à *« un homme de passion »*.

« Certain, depuis juin 1940, que de Gaulle est nécessaire à la patrie, il m'a donné son adhésion sans réserve. Jamais, quoi que puisse parfois coûter ma manière de voir, ne manquera le concours résolu de sa valeur et de sa foi. » C'est en ces termes qu'en 1970, dans ses *Mémoires d'espoir*, le général de Gaulle résumait le comportement, durant les premières années de la Ve République, de ce compagnon fidèle.

Lire pages 5 et 8

L'école française de la perche



JEAN GALFIONE

LE LONG concours olympique du saut à la perche s'est achevé, vendredi 2 août à Atlanta, par la victoire du Français Jean Galfione, grâce à un saut de 5,92 mètres, réussi à sa première tentative. Son succès, acquis douze ans après celui de Pierre Quinon, médaillé d'or à Los Angeles, a été servi par des choix tactiques judicieux, illustrant la maîtrise technique de l'école française dans cette discipline.

Stockholm hésite entre le jaune et le brun

STOCKHOLM
correspondance

« Nicodemus Tessin se retournerait dans sa tombe s'il l'apprenait », s'indigne un historien. Près de deux siècles après que l'architecte ayant conçu le château de Stockholm l'eut fait peindre en jaune, son successeur en charge de cette résidence royale refuse obstinément de lui redonner cette couleur pâle, abandonnée il y a cent ans au profit du brun, plus à la mode à l'époque. L'affaire fait grand bruit dans la capitale suédoise, où il est difficile d'ignorer du regard ce monument de style Renaissance, tant il semble disproportionné par rapport au reste de l'île sur laquelle il a été construit au centre-ville. Un palais de 608 pièces et cuisines réparties sur trois étages, érigé peu après celui de Versailles comme pour conjurer la perte d'influence du royaume scandinave en cette première moitié du XVIIIe siècle.

C'est le préfet de la province de Stockholm, Ulf Adelsohn, qui a mis le feu aux poudres, en proposant que ce *« symbole national »* retrouve sa teinte jaune paille d'antan en vue des festivités prévues en 1998, année au cours de laquelle la ville sera proclamée capitale européenne de la culture. Peu importe si le château s'apprête tout juste à sortir de huit ans de travaux de ravalement de sa façade. L'occasion est trop belle de donner un nouvel *« éclat »* à une cité qui accueillera dans deux ans des dizaines de milliers de touristes supplémentaires, argumente M. Adelsohn.

L'idée a séduit nombre d'édiles municipaux et une partie des Stockholmois. A en croire un sondage réalisé auprès de ses lecteurs par le journal au plus fort du tirage du royaume, *Expressen*, 89 % d'entre eux opteraient pour le jaune, 11 % seulement prônant le statu quo, à l'instar de l'architecte actuel du palais royal. Ove Hidemark, principal opposant au changement (le seul, affirment ses détracteurs), a d'abord objecté que ce n'était *« pas moderne de revenir à l'état original »* du monument. Peu après, il soutenait, sans peur de la contradiction, que le château avait d'abord été brun pendant quelques années avant d'être repeint en jaune au début du XVIIIe siècle, et qu'il fallait par conséquent préserver la teinte actuelle au nom de la fidélité à l'œuvre de Tessin le Jeune... *« Hidemark tente de brouiller les cartes d'une manière éhontée »*, peste un *« jauniste »*, le professeur d'histoire de l'art Thomas Hall.

Les partisans du changement éprouvent plus de difficultés à répondre à l'architecte lorsqu'il souligne que de tels travaux de peinture se chiffreraient en millions de couronnes (une couronne égale environ 0,70 franc), alors que les Suédois doivent se serrer la ceinture pour cause d'économies budgétaires imposées par le gouvernement social-démocrate. M. Hidemark estime, en outre, que l'enduit recouvrant la façade actuelle peut encore tenir un demi-siècle. Si de l'argent devait être dépensé dans l'entretien du château, il devrait, selon lui, aller en priorité à l'amélioration du système anti-incendie et de la plomberie.

Pour mieux faire passer l'addition, le préfet Adelsohn suggère que les travaux reçoivent des financements publics dans le cadre de projets destinés à relancer l'embauche. Favorable au jaune, le ministre du travail, Margareta Winberg, n'a pas exclu cette possibilité.

Et que pense le roi dans cette affaire ? Carl XVI Gustaf a jusqu'à présent fait preuve d'une grande discrétion. Certes sa famille n'habite plus depuis quinze ans dans ce château bâti en lieu et place d'une vieille forteresse du XIIIe siècle ravagée par un incendie en 1697. Mais le roi continue à y travailler, les réceptions en l'honneur d'hôtes étrangers de marque y sont toujours données et des dizaines de milliers de touristes le visitent chaque année. Un indice pourrait toutefois permettre de décrypter l'opinion du souverain : les murs du château de Drottningholm, où réside la famille royale près de Stockholm, rayonnent d'un jaune éclatant.

Benoît Peltier

■ Un texte de Mgr Claverie

Les obsèques de l'évêque d'Oran, assassiné le 1er août, auront lieu lundi 5 août en Algérie. *Le Monde* publie un texte de Mgr Pierre Claverie, « Humanité plurielle », où il revient sur son parcours de chrétien algérien ayant soutenu la cause de l'indépendance. p. 10
et nos informations p. 3

■ Rencontres à l'Elysée

Jacques Chirac reçoit pour des entretiens privés Michel Rocard et Pierre Mauroy, ainsi que François Léotard et Charles Pasqua. p. 22

■ Gré à gré pour Thomson

La société sera vendue selon une procédure de cession sans appel d'offres. p. 15

■ L'aveu de Michel Mouillot

Le maire (PR) de Cannes a reconnu devant le juge d'instruction avoir *« accepté le principe »* d'un don financier du Carlton Casino Club. p. 6

■ L'Italie sous le choc

Le verdict d'*« acquittement »* de l'ancien officier SS Erich Priebke est dénoncé comme un déni de justice. p. 4
et notre éditorial p. 9

■ Gouvernement d'union au Burundi

Cherchant à vaincre l'hostilité des pays voisins, le major Buyoya a formé un gouvernement où Hutus et Tutsis sont presque à égalité. p. 3

La double vie du cerf-volant

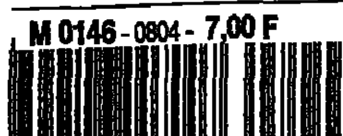
LES FILS de la Chine ancienne l'appelaient milan, l'oiseau de proie qui fait planer la menace sur les champs de bataille. Ils le représentaient sous forme de dragon. D'Asie, le cerf-volant parviendra jusqu'en Europe après un détour par l'Arabie. Le dragon, sous nos contrées, se changera en cerf, l'animal fabuleux des armoiries féodales. Il se fera guetteur d'orages, avion à moteur de vent, espion pendant la Grande Guerre... Aujourd'hui, le flip-flap des cerfs-volants n'annonce plus de catastrophe. Place aux figures de géométrie frissonnantes, aux mille-pattes et aux oiseaux de paradis.



HISTOIRES DE PRODUITS

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 0804 - 7,00 F

Les débuts prudents de la droite espagnole

IL Y A trois mois, le 4 mai, après plusieurs semaines de difficiles tractations avec les nationalistes basques et catalans à l'issue des élections législatives du 3 mars, José Maria Aznar était investi président du gouvernement. Le chef du Parti populaire (PP, droite) mettait ainsi un terme à treize ans et demi d'hégémonie socialiste. Au-delà de ce bouleversement, l'arrivée du PP au pouvoir consacrait pour la droite l'aboutissement d'une longue lutte de reconquête entreprise au lendemain de la mort de Franco, le 20 novembre 1975. De surcroît, ce retour aux affaires d'une opposition qui piaffait d'impatience depuis plusieurs années illustrait le bon fonctionnement des institutions par le jeu de l'alternance démocratique.

Le premier résultat tangible de l'accession de José Maria Aznar au palais de la Moncloa (siège du gouvernement) fut la complète décrispation de la vie politique espagnole. Cette sérénité retrouvée est essentiellement due à la fin de la tactique de harcèlement du PP, satisfait de sa victoire, même si celle-ci fut très courte, et aux difficultés du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) pour s'installer dans son rôle de premier parti de l'opposition. Felipe Gonzalez s'étant retiré sur son Aventin afin de respecter une période de grâce qu'il juge nécessaire, le duel politique recommencera au mois de septembre pour un automne que beaucoup prédisent animé.

Pour le moment, le PP n'a pas vraiment mis à profit l'état de grâce dont il bénéficie pour imprimer profondément sa marque. Son action s'est plutôt caractérisée par la prudence, voire l'attentisme. Il est vrai que sa marge de manœuvre a été réduite par les accords conclus avec ses alliés et qu'il n'a pu mettre en œuvre sans retenue un programme donnant la priorité au changement. José Maria Aznar a plutôt choisi de pratiquer la méthode douce, jouant la carte du dialogue et de la recherche du consensus avec tous les partenaires sociaux, ainsi qu'avec la classe politique, dont il a reçu, tour à tour, tous les dirigeants. Il a néanmoins mis en place rapidement des *hommes à lui* aux postes-clés de l'administration, afin d'établir son contrôle. Il a évité toutefois une précipitation excessive, estimant qu'il avait le temps pour lui et qu'il ne fallait donc pas brusquer les choses.

Michel Bôle-Richard

Lire la suite page 9

PROCHE-ORIENT Le gouvernement israélien a décidé, vendredi 2 août, de favoriser la reprise de la colonisation des territoires palestiniens en simplifiant les procédures pour la construction et l'agrandissement des colonies, au grand dam des Palestiniens et de l'opposition travailliste israélienne. ● LE ROI HUSSEIN de Jordanie devait rencontrer le président syrien Hafez El Assad à Damas, samedi 3 août, pour mettre fin au refroidissement des relations entre les deux pays qui avait suivi la signature, en 1994, d'un traité de paix entre Israël et *la Jordanie*. ● UNE ÉMEUTE a fait un mort devant une prison de Tulkarem, en Cisjordanie, lors d'un affrontement entre les forces de police palestiniennes et des manifestants venus protester contre les conditions de détention des prisonniers.

Le gouvernement israélien encourage la colonisation de la Cisjordanie

Le roi Hussein de Jordanie, qui avait secrètement rencontré, samedi 27 juillet à Londres, le premier ministre de l'Etat juif, devait s'entretenir, samedi 3 août à Damas, avec le président syrien Hafez El Assad

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Quelques jours après avoir rétabli les avantages fiscaux pour les colons installés dans les territoires palestiniens (*Le Monde* du 30 juillet), le gouvernement israélien a fait un nouveau pas en avant en faveur de la colonisation en décidant, vendredi 2 août, lors du conseil des ministres, « *de ne pas maintenir les restrictions au développement des implantations qui avaient été imposées par le gouvernement précédent* ». Concrètement, les projets de construction ne seront plus soumis à l'avis d'un comité interministériel mis en place par les travaillistes, mais relèveront de la seule autorité du ministre de la défense. « *Cela ne signifie pas que nous avons approuvé concrètement la moindre construction nouvelle, mais nous sommes décidés à mettre fin à la discrimination dont était victime la population juive pour ce qui concerne sa croissance naturelle* », a indiqué le secrétaire général du gouvernement, Danny Naveh.

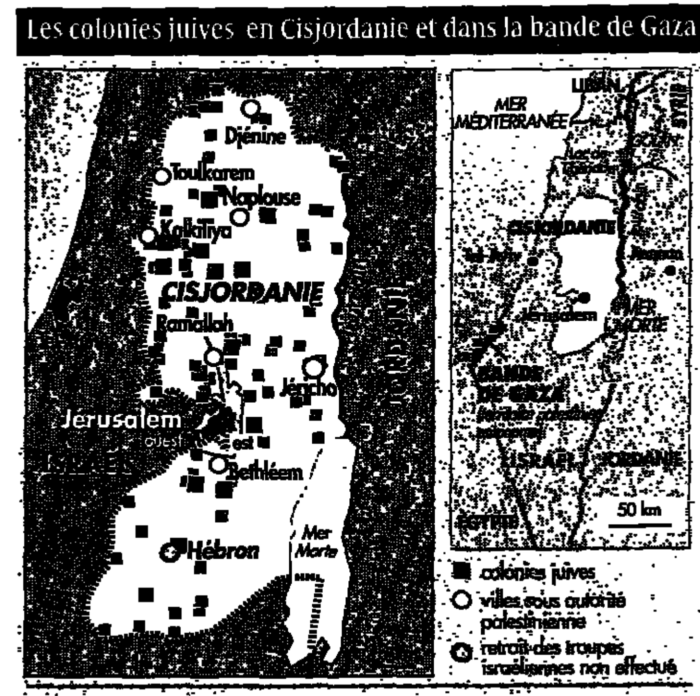
Ariel Sharon, ministre israélien des infrastructures nationales, avait déjà annoncé en fanfare, en début de semaine, la construction de deux nouvelles autoroutes reliant les colonies de Cisjordanie occupée à Israël. Le même jour, les membres du Conseil des implantations étaient sortis tout sourire de leur rencontre avec le premier ministre, Benyamin Nétanyahou. Alors que la plupart des membres du gouvernement parlent d'encourager l'occupation des logements vides dans les colonies, la presse a affirmé que le premier ministre a l'intention de faire construire des colonies le long des routes de contournement des enclaves palestiniennes.

« SANS BRUIT »

Les mesures et les annonces distillées depuis quelques jours confirment les craintes d'Arieh Arnon, membre du mouvement La Paix maintenant. « *Nétanyahou va s'y prendre peu à peu, discrètement, sans en parler à la presse. C'est bien ce qu'il a conseillé aux colons,* ajoute-t-il, *de faire les choses tranquillement, sans bruit, afin d'éviter les effets négatifs.* » La décision adoptée au cours du conseil des ministres constitue la première indication sur les intentions de M. Nétanyahou.

Jusqu'à maintenant, le premier ministre, qui avait fait de la colonisation en « Judée-Samarie » un des piliers de sa campagne électorale, s'était borné à dire au président américain Bill Clinton, lors de sa visite aux Etats-Unis, au début du mois de juillet, qu'il ne ferait « *pas moins* » dans ce domaine que les gouvernements travaillistes d'Itzhak Rabin et de Shimon Pérès. Selon un rapport

Les colonies juives en Cisjordanie et dans la bande de Gaza



de La Paix maintenant sur les activités des colons pendant ces quatre dernières années, la population des implantations israéliennes dans les territoires occupés a augmenté de 23 % et s'élève actuellement à 145 000 personnes. La construction de 10 000 logements prévus par le précédent gouvernement Likoud d'Itzhak Shamir a en effet continué, et 3 942 nouvelles habitations ont été édifiées par des entrepreneurs privés, tout particulièrement dans le « Grand Jérusalem. »

A en croire la presse israélienne, le premier ministre envisage maintenant d'utiliser les routes en projet pour contourner la promesse qu'il a faite au président Clinton de ne pas mettre en cause le processus de paix par la création de nouvelles colonies. On ne verra donc plus de caravanes surprises sur les collines de Judée, comme lors des campagnes d'occupation sauvage par les colons pendant l'été 1995. Mais il y aura des constructions le long des routes parallèles qui unissent les colonies à Israël, sur des terrains déjà expropriés. Cela permettra de compartimenter la Cisjordanie, d'isoler les enclaves palestiniennes et d'anticiper quelque peu les résultats des négociations sur le statut définitif de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza.

« DÉCLARATION DE GUERRE »

Les deux nouvelles routes dont *la construction a été annoncée* par M. Sharon coupent la Cisjordanie d'est en ouest : l'une ouvre une nouvelle voie d'accès au nord de Jérusalem, l'autre relie l'implantation d'Ariel au territoire israélien. Le coût total en est d'environ 170 millions de shekels (quelque 510 millions de francs), somme très importante en période de restriction budgétaire.

Le Conseil des implantations a favorablement accueilli l'annonce de ce projet, ainsi que la décision du gouvernement. La reprise du dialogue entre les colons et le gouvernement avait déjà constitué, aux yeux des colons, une nette amélioration par rapport au gouvernement Rabin, « *qui refusait de nous considérer comme partie intégrante de la population israélienne* », commente Yehoudi Tayar, l'une des porte-parole du Conseil.

Parallèlement, les colons sont devenus nettement plus discrets sur leurs intentions : « *Nous sommes comme une entreprise, nous n'allons pas dévoiler nos plans aux médias* », disent-ils. Il y a deux semaines, ils exprimaient dans la presse locale leurs espoirs de voir tripler leur nombre par la création de huit colonies dans les quatre prochaines années.

La tournure prise par les événements nourrit naturellement l'inquiétude des Palestiniens. La dernière séance du Conseil législatif, *cette semaine à Bethléem*, a été presque entièrement consacrée aux projets de colonisation attribués à M. Nétanyahou. « *De nouvelles implantations signifient une véritable déclaration de guerre* », s'est indigné le « ministre » de la justice, Freih Abou Meddeine. Saëb Erakat, « ministre » des collectivités locales, a mis en garde contre une résurgence de l'Intifada. Les travaillistes ne sont pas en reste. L'ancien ministre Uzi Baram a ainsi estimé que la décision adoptée vendredi risque, ni plus ni moins, de « *torpiller le processus de paix* ». – *(Intérim.)*

Une manifestation tourne à l'émeute devant une prison palestinienne

Un affrontement avec la police de l'Autorité a fait un mort

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Cela ne va plus du tout dans les prisons de Yasser Arafat. Un habitant de Tulkarem, une des villes de Cisjordanie sous contrôle palestinien, est mort, vendredi 2 août, lors de violents affrontements entre la police et les familles des prisonniers, qui protestaient contre les conditions de détention de leurs proches. Les témoins affirment que les policiers ont tiré sur la foule, blessant sept autres personnes. De son côté, l'Autorité palestinienne accuse le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) d'avoir tué un manifestant en voulant prendre d'assaut le centre pénitencier afin de libérer ses militants.

Il s'agit du deuxième incident en une semaine. Mardi 30 juillet, un des militants les plus connus du Fatah de Naplouse mourait dans un hôpital de Ramallah, victime des mauvais traitements infligés depuis son arrestation, en décembre 1995. Une fois encore, les services de police de Yasser Arafat sont accusés *d'avoir une conception un peu particulière des droits de l'homme.*

Selon les témoins, les familles d'une cinquantaine de prisonniers, en détention préventive depuis février, se sont groupés autour de la prison de Tulkarem, peu après la prière du vendredi. Elles voulaient protester contre les conditions de détention de leurs proches, pris dans les rafles massives décidées par l'Autorité palestinienne au sein des milieux islamistes après les attentats commis en février et en mars en Israël. Les policiers, rapidement débordés par les 2 000 manifestants qui leur jetaient des pierres, ont tiré, tuant l'un d'eux sur le coup, Ibrahim Hadaydeh, âgé de trente-huit ans. La prison a néanmoins été prise d'assaut et une quarantaine de détenus ont réussi à s'échapper.

La version officielle est bien différente. L'agence de presse palestinienne Wafa évoque une « *conspiration mise au point par les chefs du Hamas à l'étranger* ». Un groupe *armé de ces militants se serait infiltré dans* la manifestation pacifique des familles de détenus pour ensuite pénétrer dans le bureau du gouverneur et provoquer un affrontement armé au cours duquel Ibrahim Hadaydeh fut tué. Quoi qu'il en soit, cet incident est le plus grave depuis celui de novembre 1994, à Gaza, lorsque treize personnes avaient trouvé la mort lors d'affrontements entre militants du Hamas et agents de police. A Tulkarem, les autorités palestiniennes ont imposé le couvre-feu et l'armée israélienne a bouclé la ville.

Selon diverses organisations, près d'une dizaine de détenus seraient morts sous la torture depuis l'arrivée du chef de l'OLP à Gaza, en 1994

La veille, environ 30 000 habitants d'une autre localité cisjordanienne sous autorité palestinienne, Naplouse, étaient descendus dans la rue pour protester contre la mort d'un chef local des « faucons » du Fatah. Mahmoud Jumayal avait succombé, mardi, à ses blessures, victime des mauvais traitements infligés par la police au cours de sa détention, selon l'organisation palestiniennne des droits de l'homme Terre et eau. Mahmoud Jumayal était l'un des lieutenants d'Ahmed Tabouk, *autre responsable des « faucons », aussi arrê*té et qui était devenu très populaire à Naplouse parmis les plus défavorisés après s'être reconverti dans un racket inspiré *de Robin des bois*, peu avant la reprise en main de la ville par l'Autorité palestinienne.

Jeudi, quinze membres du Conseil palestinien élu en janvier étaient présents pour la première fois parmi les manifestants. C'est sous la pression de ce Conseil que Yasser Arafat s'est finalement décidé à ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort de Mahmoud Jumayal. Trois policiers auraient déjà été arrêtés. Ce n'est pas la première fois que les services d'ordre sont mis en cause ou qu'ils sont accusés d'être à la solde des petits pouvoirs locaux plus qu'au service de la justice. Selon diverses organisations palestiniennes, près d'une dizaine de détenus seraient morts sous la torture depuis l'arrivée *du chef de l'OLP, en 1994, à Gaza.*

Les deux incidents de cette semaine illustrent aussi le malaise d'une population qui ne veut pas vivre sous l'Autorité palestinienne ce qu'elle a déjà supporté sous l'occupation israélienne, surtout lorsque les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles. Le revenu des habitants des enclaves palestiniennes a baissé de moitié depuis le bouclage presque ininterrompu imposé dans les territoires autonomes et occupés après la vague d'attentats de février et de mars en Israël. – *(Intérim.)*

La Jordanie et la Syrie normalisent leurs relations

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Pour la première fois depuis la signature, en octobre 1994, du traité de paix jordano-israélien, le roi Hussein de Jordanie devait se rendre, samedi 3 août, en Syrie pour s'entretenir avec le président Hafez El Assad. *Mauvaises depuis* cette date – Damas reprochant à Amman d'avoir ainsi rompu la coordination arabe face à l'Etat juif –, les relations entre les deux pays se sont quelque peu détendues après la rencontre, le 22 juin, au Caire, entre les deux chefs d'Etat, en marge du sommet arabe.

Le roi Hussein avait auparavant accusé la Syrie de couvrir des tentatives d'attentat en *Jordanie, fo*mentées par des organisations palestiniennes radicales basées à Damas. Il avait alors remis au président syrien un dossier sur cinquante-six tentatives avortées, avec le nom de personnes impliquées et celui de leur organisation. M. Assad avait affirmé tout ignorer de ces pratiques. Depuis lors, dit-on à Amman, la Syrie a procédé à une dizaine d'arrestations parmi les personnes mentionnées par la Jordanie et les tentatives d'infiltration auraient cessé.

Ces tentatives, dont certaines remonteraient à plusieurs années, demeurent d'autant plus mystérieuses qu'Amman se refuse « *pour des raisons de sécurité* » à dévoiler le nombre de personnes arrêtées, leur lieu de détention, les charges qui pèsent contre elles et quand elles passeront *en jugement. Quoi* qu'il en soit et malgré le fait que le principal suspect aurait été relâché par Damas, on estime à Amman que « *les signes qui viennent de Syrie sont positifs et que Damas veut améliorer ses relations avec la Jordanie* ».

Après la récente visite à Lattaquié, au nord de la Syrie – la première depuis trois ans –, du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, le voyage du roi Hussein s'inscrit pour la Syrie dans sa volonté de resserrer ses liens avec les pays arabes et les pays européens – à travers la France notamment. Les Etats-Unis ne sont pas oubliés, mais l'attente de l'élection présidentielle américaine de novembre suspend toute relance sérieuse des négociations de paix.

Si le roi Hussein évoquera avec son homologue syrien les problèmes de sécurité, dit-on à Amman, l'essentiel des conversations *devraient être centrées sur* le processus de paix. Le roi, qui s'est entretenu secrètement à Londres, samedi *27 juillet*, avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, le recevra officiellement, lundi 5 août, à Amman, soit quarante-huit heures après sa visite à Damas.

« PIÈGE »

A Londres, M. Nétanyahou aurait détaillé devant le roi Hussein l'option « Liban d'abord », sa pro*position d'évacuation très progres*sive de la zone occupée par Israël au sud du pays du Cèdre, lui demandant de servir de médiateur avec Damas. Cette option, rejetée de longue date par Damas comme par Beyrouth qui y voient un « *piège* » pour séparer les dossiers libanais et syrien, sera évoquée par le roi. La Jordanie, qui a plusieurs fois mis en cause la présence syrienne au Liban, a peu de chances d'être entendu sur ce sujet, malgré l'intérêt que peut avoir le président Assad à connaître dans le détail les véritables intentions israéliennes.

La Jordanie, seul pays arabe à *avoir accueilli positivement l'élec*tion de M. Nétanyahou, ne se fait toutefois pas trop d'illusions sur sa capacité à jouer un rôle dans l'éventuelle reprise des négociations syro-israéliennes. « *Nous sommes prêts à faire ce que les Syriens nous demanderont de faire, mais nous ne nous imposerons pas* », affirme-t-on de source officielle. Au-delà de la signature de la paix avec Israël, Damas juge toujours de manière très négative la volonté de normalisation avec Israël du roi Hussein et compte sans doute beaucoup plus sur l'Egypte pour servir d'éventuel médiateur.

La visite du roi Hussein, dont on espère à Amman qu'elle marquera « *une amélioration significative des relations* », devrait donc au mieux ramener celles-ci à un niveau normal, excluant toute agressivité de part et d'autre.

Françoise Chipaux

Le français est en expansion au Liban

UN LIBANAIS sur deux parle peu ou prou le français. Contrairement à *une idée reçue*, le français n'est pas en régression, mais en expansion au Liban, puisqu'il n'y *en avait qu'un* sur trois il y a une vingtaine d'années. Une autre idée reçue – l'anglais a supplanté le *français – est infirmée par* les chiffres. S'il progresse en force, avec un Libanais sur trois qui le parle *aujourd'hui au lieu d'un sur* huit il y a deux décennies, l'anglais ne se développe pas au détriment du français. *Il demeure largement* derrière.

En réalité, le Liban se dirige vers le trilinguisme avec l'arabe comme langue parlée de base, langue officielle et de culture, le français comme langue de communication nationale, de formation et de culture, l'anglais comme langue de communication internationale et d'information.

DEUX OMBRES AU TABLEAU

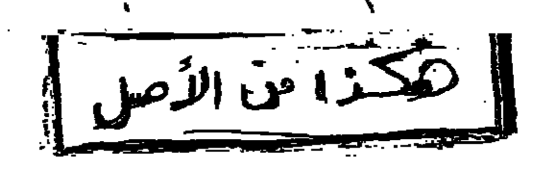
*Telles sont les conclusions prin*cipales d'une enquête menée, pour le compte de l'agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (Aupelf-Uref), par une équipe de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, dirigée par le Père Sélim Abou. Ces conclusions sont consignées dans un ouvrage intitulé *Anatomie de la francophonie libanaise.*

Selon cette enquête, la demande de français, d'abord cantonnée à la communauté chrétienne, s'est largement étendue à la communauté musulmane, notamment aux chiites – sous l'effet d'une émigration en Afrique francophone – et aux druzes, traditionnellement « *clients* » de l'anglais.

Sur un échantillon de 77 086 personnes, toutes régions et *communautés confondues*, 28,5 % parlent le français et pas l'anglais, 13,8 % l'inverse et 20,53 % le *français et l'anglais. Le* français est parlé par 63,9 % des jeunes de quinze à dix-neuf ans. Le taux de *francophones* au sein de la communauté musulmane avoisine les 40 %, avec un écart considérable entre la vieille génération et les jeunes. 47 % des jeunes sunnites et druzes et 53 % des jeunes chiites parlent la langue de Molière.

Deux ombres au tableau : d'abord, la qualité du français *baisse, comme si sa progression* horizontale entravait son développement vertical. D'autre part, les *francophones expriment* une sorte de résignation face à l'hégémonie de l'anglais : 61,5 % des sondés es*timent que* la langue de Shakespeare est la plus utile pour l'avenir du pays.

Lucien George



Les obsèques de Mgr Claverie auront lieu, lundi, à Oran

L'assassinat du prélat n'a pas été revendiqué

LE PRÉSIDENT Liamine Zéroual a exprimé, vendredi 2 août, son *« indignation »* et son *« affliction »* après l'assassinat, la veille, de l'évêque d'Oran, Mgr Pierre Claverie. *« Cet acte barbare témoigne d'une indifférence totale à l'égard des valeurs humaines, de la concorde et de la convivialité caractérisant l'Islam et distinguant le peuple algérien »*, a souligné le chef de l'Etat, dans un message de condoléances adressé à l'archevêque d'Alger, Mgr Henri Tessier. A Oran, tout au long de la journée, plusieurs personnes, des femmes essentiellement, se sont rassemblées devant le siège de l'évêché pour rendre hommage au prélat, dont les obsèques auront lieu lundi.

Selon diverses sources, en Algérie et en France, l'attentat de jeudi soir a été commis avec une bonbonne de gaz, placée près de la grille d'entrée de la cour du diocèse, et dont l'explosion a été déclenchée à distance – procédé fréquemment utilisé contre les convois militaires. Officieusement attribué aux maquisards islamistes, l'assassinat de Mgr Claverie, qui n'a toujours pas été revendiqué, a été condamné *« avec vigueur »*, vendredi, par le chef de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir.

A Paris, dans une lettre adressée à la sœur de l'évêque d'Oran, Jacques Chirac a exprimé sa *« profonde émotion »* et salué la mémoire de Mgr Claverie, qui aura *« payé de sa vie son inlassable dévouement au service de l'Eglise en Algérie »*. De son côté, Alain Juppé a assuré que cet *« odieux attentat »* ne pouvait que *« renforcer la détermination de tous ceux qui rejettent la violence et la haine, et qui ont la volonté que la concorde et la paix l'emportent »*. Le Quai d'Orsay a lancé un nouvel appel aux Français qui se trouvent dans ce pays, leur conseillant de partir, et à ceux qui souhaitent s'y rendre d'éviter de le faire.

« BARBARIE »

Le PS, convaincu que *« seule, une issue politique »* peut mettre fin à la crise, a estimé que les élections législatives *« doivent en être le prochain signe »*. Quant au Front national, il a jugé que l'assassinat de Mgr Claverie était *« une affaire algérienne »*, l'essentiel, aux yeux du parti de Jean-Marie Le Pen, étant d'éviter que ce conflit *« ne s'étende vers la France »*.

« La conscience universelle se rebelle contre une telle barbarie », a souligné, sur les ondes de RTL, l'archevêque de Paris, Mgr Lustiger. *« Pour l'avenir de l'islam et des chrétiens, il ne faut pas laisser s'instaurer l'idée qu'il suffit de tuer des chrétiens pour faire avancer l'islam. Assassiner des chrétiens, c'est la même chose que le délit de faciès dans nos pays »*, a-t-il ajouté, souhaitant que cette condamnation soit publiquement relayée par les *« autorités religieuses »* musulmanes et par les grands pays islamiques.

A Rome, l'ordre des dominicains, dont l'évêque d'Oran était membre, a rendu hommage à cet homme de foi, *« dont le témoignage pour la paix et la fraternité est motif de fierté pour ceux qui ont compris son choix »*. Au Vatican, Jean Paul II a exprimé, vendredi, sa *« profonde tristesse pour la mort tragique »* de Mgr Claverie. *« Que ce martyrologe*, a souligné le pape, *soit pour l'Eglise en Algérie et pour le peuple algérien, dont je partage les souffrances et les espérances, l'occasion d'un nouvel élan vers une société où l'homme ne serait plus trahi, où la violence n'aurait plus droit de cité et où les différences pourraient concourir au bien de tous. »*

Plusieurs pays musulmans, dont la Jordanie, ont exprimé leur consternation, tandis qu'aux Etats-Unis le département d'Etat a condamné *« une fois encore »* les violences terroristes qui ensanglantent l'Algérie. – *(AFP, Reuter.)*

Lire aussi page 10

« Apprendre à vivre ensemble »

« L'Algérie est une sorte de laboratoire à taille humaine, à partir duquel on essaye de réussir une unité différente » : c'est par ces propos teintés d'un étrange optimisme, que Mgr Pierre Claverie s'était exprimé, à la fin de juin, lors d'un entretien avec le quotidien communiste *L'Humanité*. Pour cet homme de foi, dont la vocation religieuse était née pendant la guerre d'Algérie, le *« nouveau départ »* pris au lendemain de l'indépendance par la *« petite Église d'Algérie »* était porteur d'espoirs : *« Que des gens de croyances aussi différentes puissent apprendre à vivre ensemble (...), cela me paraissait un projet qui valait la peine de donner sa vie. Encore plus aujourd'hui, où l'exclusion, la purification ethnique ou religieuse ne touchent pas seulement l'Algérie, mais sont en train de se répandre partout. »*

Un gouvernement d'union nationale a été formé au Burundi

Le major Buyoya cherche à vaincre l'hostilité des pays voisins

Le nouveau pouvoir burundais a annoncé, vendredi 2 août, la formation d'un gouvernement d'union nationale au sein duquel les deux principales ethnies du pays, hutue et tutsie, sont représentées presque à égalité. Les observateurs se demandent si le nouvel homme fort de Bujumbura, le major Pierre Buyoya, réussira ainsi à vaincre l'hostilité des pays africains voisins, qui ont décidé de prendre des sanctions économiques.

LA RADIO nationale a annoncé, vendredi 2 août, la composition du gouvernement issu du putsch du 25 juillet, qui a ramené au pouvoir le major – tutsi – Pierre Buyoya. Cette équipe compte un nombre quasiment égal de représentants des deux grandes ethnies du pays, hutue et tutsie. Ce gouvernement de transition, conduit par le premier ministre – hutu – Pascal-Firmin Ndimira, compte vingt-trois ministres et deux secrétaires d'Etat.

Plusieurs Hutus font partie de la nouvelle équipe. Ils sont membres du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), le parti du président hutu destitué, Sylvestre Ntibantunganya. Deux ministres du précédent gouvernement ont conservé leur portefeuille : celui des transports, des postes et télécommunications, Léonce Sinzinkayo, et celui de l'énergie, Idi Mohammed Buhanga.

Le ministre de la défense, le colonel – tutsi – Firmin Sinzoyiheba, conserve son portefeuille : il avait jou un rôle important dans le putsch du 25 juillet, qu'il avait annoncé dans un communiqué. Le nouveau ministre des relations extérieures et de la coopération, Luc Rukingama, est, comme le premier ministre, un Hutu du mouvement Unité pour le progrès national (Uprona), ancien parti unique dominé par les Tutsis et principale formation de l'opposition à M. Ntibantunganya.

Le ministre des finances, Gérard Niyibigira, ancien ministre – hutu – de la planification, est aussi membre de l'Uprona. L'ancien chef de la police de l'air et des frontières, le lieutenant-colonel – tutsi – Epitace Bayagawakandi, un des principaux conseillers de M. Buyoya, obtient le ministère de l'intérieur. Quant au portefeuille de la justice, il revient à un Tutsi « modéré », Gervais Rubashamiheto.

L'annonce de ce gouvernement constitue une importante étape dans le processus de normalisation engagé par le major Buyoya après son putsch, largement condamné par la communauté internationale. Elle intervient alors que les pays voisins du Burundi ont décidé, mercredi 31 juillet, lors d'un nouveau sommet régional réuni à Arusha, en Tanzanie, de prendre de lourdes sanctions économiques contre son régime.

Le major Buyoya avait annoncé la formation d'un gouvernement *« de large union nationale »*. Les observateurs sont aujourd'hui divisés sur la question de savoir si le nouvel homme fort de Bujumbura a tenu ses promesses avec cette nouvelle équipe, et si cette dernière lui permettra de se faire pardonner son putsch par la communauté internationale.

Le ministre belge des affaires étrangères, Erik Derycke, avait jugé, jeudi, *« prématurée »* l'imposition de sanctions contre le Burundi. *« Avec de telles sanctions*, avait-il averti, *on arrivera à mettre la population burundaise presque immédiatement sur les genoux. »*

Le même jour, dans un communiqué lu à la radio nationale, le nouveau pouvoir avait appelé la population *« à ne pas céder à la panique »*. Il avait, en outre, invité *« les amis étrangers à faire confiance aux nouvelles autorités »* et *« à attendre pour juger sur les résultats »*.

Une semaine après le putsch, la situation semble se normaliser, du moins dans la capitale, où le couvre-feu, imposé depuis près de deux ans, a été allégé et n'entre plus en vigueur qu'à partir de 22 heures. D'autre part, l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza a été empêché, vendredi, de réunir une conférence de presse à Bujumbura. Sa formation, le Parti pour le redressement national (Parena), qui rassemble des extrémistes tutsis, avait auparavant appelé à la *« résistance civile »*.

Un message des évêques d'Afrique centrale

Dans un message publié, jeudi 1er août, à Brazzaville, les évêques du Congo, de Centrafrique, du Gabon, du Tchad, du Cameroun et de Guinée équatoriale dénoncent les responsables politiques qui ont *« constitué des milices privées pour asseoir leur autorité »*. *« Nous devons comprendre*, affirment-ils, *que la démocratie n'est pas une arène où l'on s'affronte pour un combat à mort, mais une confrontation respectueuse des différences. »*

Les évêques critiquent les tendances au *« tribalisme, à la course au pouvoir »*, observées dans plusieurs pays comme *« le Rwanda, le Burundi, la Somalie, la Sierra Leone, le Soudan et le Liberia confrontés aux guerres civiles »*. *« Il est temps que nous mettions un terme à nos divisions et à nos guerres fratricides »*, insistent-ils, en s'interrogeant sur la volonté de certains dirigeants de *« chercher à tout prix un pouvoir qui ne peut tenir qu'en s'appuyant sur l'injustice et le mépris des droits de l'homme »*.

Quand les militaires tutsis montent la garde contre les « assaillants hutus »

BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Depuis trois ans ils sont une vingtaine de gendarmes à occuper une maison particulière transformée en position avancée au nord de Bujumbura, sur la route qui mène au Rwanda. La mission de ces militaires est double, explique le chef de poste : *« Défendre la capitale et empêcher les infiltrations de rebelles »* hutus, descendus des collines avoisinantes. C'est généralement au cours d'opérations nocturnes que les affrontements ont lieu.

Le dernier accrochage, en juillet, s'est soldé par la mort de trois « rebelles », la saisie de deux kalachnikovs et de plusieurs grenades à manche. Selon les militaires, *« les rebelles sont mal équipés et peu nombreux. Ils n'ont jamais pris une seule de nos positions, ni tué un seul de nos hommes »*, dit le commandant Nibigira, chargé de la sécurité dans la zone. Pourtant, ajoute-t-il, avant le coup d'Etat du 25 juillet, *« les rebelles étaient ravitaillés par un parti au pouvoir »*. Allusion au Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), la formation du président hutu renversé, Sylvestre Ntibandunganya.

Lors de coups de main et de ratissages, les populations sont victimes de « bavures ». *« Je préfère ne pas employer ce mot*, rectifie le commandant. *Comme les assaillants ne portent pas d'uniforme, sont habillés comme des civils, ils ne sont pas identifiables par nos hommes. Il faudrait que les habitants de cette région se désolidarisent véritablement des rebelles et viennent vers nous pour éviter les problèmes. »*

COLLABORATION

A l'en croire, depuis le changement de régime, la situation s'améliore de jour en jour dans son secteur. Dans la région des collines, peuplée exclusivement de Hutus dont une partie chassée de la capitale en 1995, *« la population collabore avec les militaires, dénonce les assaillants et commence à nous ramener des armes. Elle fait confiance aux forces de l'ordre qui étaient dénigrées par le précédent régime »*, dit-il. D'autant que *« les assaillants hutus »* se comportent comme des barbares, violant les femmes, tuant les enfants et dérobant le bétail. Complétant cette vision manichéenne, contredite par une visite, quelques jours auparavant, à des cultivateurs hutus (*Le Monde* du 31 juillet), le commandant jure qu'entre forces de sécurité et population locale la cohabitation est harmonieuse. Les militaires achètent de la nourriture et *« aident les populations isolées... »*

Visiter la maison qu'occupe le détachement de gendarmes ne sera pas possible, tout comme poser des questions sur son armement. *« Secret stratégique »*, rétorque le commandant. A peine sera-t-il permis de jeter un coup d'œil sur la salle à manger transformée en dortoir militaire. Le confort est sommaire. Les lits se résument à des matelas de mousse posés sur le sol.

Bénéficiant d'une formation en France, le commandant Nibigira a applaudi au récent coup d'Etat – il préfère parler de changement de régime. Favorable au dialogue entre communautés ethniques prôné par le nouveau chef de l'Etat, le major Pierre Buyoya, il ne conçoit toutefois pas de l'offrir aux rebelles hutus du Conseil national de la défense pour la démocratie (CNND) de Léonard Nyangoma, qui font le coup de feu contre l'armée. *« On ne peut pas dialoguer avec des génocidaires. Nyangoma, c'est Hitler. Est-ce que les Occidentaux ont dialogué avec Hitler ? »*

Jean-Pierre Tuquoi

Plusieurs dirigeants de l'opposition indonésienne sont poursuivis pour « subversion »

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le président Suharto a choisi la rigidité après les violences dont Djakarta a été le théâtre, les 27 et 28 juillet. Arrêté, mardi, Muchtar Pakpahan, président d'un syndicat indépendant et non reconnu par les autorités, est officiellement poursuivi pour *« subversion »*. Cette inculpation, qui autorise une détention préventive d'un an, est passible de la peine de mort. La police continue de rechercher les dirigeants, entrés dans la clandestinité, d'une petite formation radicale, le Parti démocratique du peuple (PRP), dont les 800 membres ont participé, depuis un an, à plusieurs grèves. Le chef de l'Etat a lui-même dressé un parallèle entre le PRP, dirigé par Budiman Sudjatmiko, un activiste âgé de vingt-sept ans seulement et inculpé de *« subversion »*, et l'ancien PC banni depuis trente ans.

Les frontières du pays ont été fermées à *« toutes personnes impliquées dans le forum de libre expression organisé devant le siège du Parti démocratique indonésien »*, a annoncé, samedi, l'agence officielle Antara. En outre, autorisée par Suharto à interroger Megawati Sukarnoputri, figure de ralliement des mécontents, la police l'a convoquée, lundi, pour interrogatoire.

L'ancienne présidente du Parti démocrate indonésien (PDI), l'un des trois mouvements politiques autorisés, devra s'expliquer sur son rôle dans le déroulement d'affrontements qui ont fait quatre morts et des dizaines de blessés, le 27 juillet. Ce jour-là, après la reprise du quartier général du PDI à Djakarta par des adversaires de Megawati, appuyés par les forces de l'ordre, des jeunes en colère s'étaient répandus dans un quartier de la capitale, mettant le feu à plusieurs immeubles qui symbolisaient le pouvoir ou la richesse.

La fille de feu Sukarno a rejeté la responsabilité de ces violences sur les partisans de Suryadi, l'homme qui l'a remplacée, à la fin de mai, à la tête du PDI avec l'appui du gouvernement. Mais l'étude du procès qu'elle intente à son successeur a été reportée de trois semaines par un tribunal, pour cause de *« rage de dents »* de son président. Entre-temps, Djakarta demeure quadrillée par un important dispositif policier et militaire.

Le régime a donc rétabli son autorité. Alors que la vie a repris un cours plus normal dans la capitale, aucun trouble n'a été signalé en province. La Bourse s'est remise, en fin de semaine, de la chute de 5 % observée lundi, et la roupie indonésienne, soutenue par la banque centrale, a bien encaissé le coup. Afin de rassurer, le gouvernement a annoncé, mercredi, que 21,8 milliards d'investissements étrangers avaient été approuvés pendant les sept premiers mois de l'année : si la baisse est sensible par rapport à la période correspondante de 1995 (28,7 milliards), le résultat n'en reste pas moins honorable.

MÉCONTENTEMENTS

En outre, après la démonstration de force du 26 juillet, le pouvoir a laissé des partisans de Megawati se réunir, jeudi, devant le siège du tribunal chargé d'étudier les poursuites engagées par la fille de Sukarno. Si les forces de sécurité ont reçu l'ordre de *« tirer à vue »*, il semble qu'elles soient dotées de balles en caoutchouc.

Suharto, âgé de soixante-quinze ans, et dont le sixième mandat présidentiel consécutif expire en 1998, se retrouve donc face à un choix. Il peut continuer sur la lancée d'une chasse aux sorcières en brandissant la vieille recette de la subversion et de la menace communiste. L'ordre ayant été restauré, il peut aussi faire preuve de davantage de souplesse en limitant les poursuites contre Megawati Sukarnoputri et en offrant ainsi une place à une opposition qui, depuis trois décennies, n'a pas eu droit à l'expression.

Dans le premier cas de figure, le large éventail de mécontentements représentés par Megawati, dont personne ne conteste la modération, seront occultés, renforçant ainsi des tensions politiques et sociales évidentes depuis de nombreux mois. Dans le deuxième cas, en s'offrant une bouffée d'oxygène, le régime prouverait sa capacité à s'adapter. Il prendrait, cependant, le risque d'ouvrir un débat dont le président indonésien n'a jamais voulu entendre parler jusqu'à maintenant : celui sur sa propre succession.

Pour les voisins de l'Indonésie et ses alliés – ces derniers lui fournissent une aide annuelle de 5 milliards de dollars –, le choix devant lequel se retrouve Suharto n'a rien d'académique. Champ privilégié des investisseurs régionaux et occidentaux, quatrième pays le plus peuplé de la planète avec près de deux cents millions d'habitants, archipel qui s'étend sur cinq mille kilomètres d'est en ouest, l'Indonésie contrôle les liaisons entre Proche et Extrême-Orient.

De sa stabilité dépendent la bonne santé de Singapour et à, un degré moindre, de la Malaisie. L'Indonésie est aussi le principal pilier de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean). Ce n'est donc pas un hasard si Washington et Canberra ont exprimé leurs inquiétudes face au recours à la force pour mettre un terme à un mouvement de protestation pacifique. Au moment où l'évolution de la Chine est devenue une grave source de préoccupation, la région souhaiterait éviter le fardeau supplémentaire d'une transition heurtée en Indonésie et, encore davantage, celui d'une véritable montée de fièvre. La manière dont Suharto va manœuvrer dans les mois à venir constitue donc un enjeu qui dépasse donc largement les frontières d'un Etat où l'unique changement de régime, en plus d'un demi-siècle d'indépendance, s'est fait dans un bain de sang.

Jean-Claude Pomonti

Le Japon prend des mesures contre les maladies contagieuses

TOKYO
de notre correspondant

Le ministère de la santé a décidé, mercredi 31 juillet, de recourir aux dispositions de la loi sur les maladies contagieuses pour lutter contre l'intoxication, alimentaire par le colibacille O-157. Cette intoxication qui s'est développée depuis la fin de mai, a fait 9 016 victimes, dont 431 sont hospitalisées, et certaines dans un état grave. On compte sept décès (*Le Monde* du 26 juillet).

C'est à l'initiative du ministre de la santé, Naoto Kan, qui, la semaine dernière, avait reconnu que les autorités ont tardé à prendre les mesures voulues pour déterminer l'origine de cette intoxication et à définir les traitements adaptés, qu'a été décidée l'application de la loi sur les maladies contagieuses. Contraignantes, les dispositions de celle-ci ne seront appliquées que partiellement : les malades ne seront pas isolés comme c'est le cas pour le choléra ou la dysenterie. Le ministère de la santé rendra publiques, la semaine prochaine, les modalités d'application de la loi dans le cas de la lutte contre le colibacille O-157.

La commission interministérielle chargée de la lutte contre cette intoxication a en outre décidé, dans le cadre de son programme d'action, de distribuer, depuis le 2 août, un livret sur les mesures préventives et les premiers soins à apporter aux malades, tiré à 40 millions d'exemplaires.

Deux mois après son apparition, l'origine de cette intoxication reste mystérieuse. Les experts ont été, jusqu'à maintenant, dans l'incapacité de déterminer quel aliment transmet le colibacille. Plusieurs pistes ont été identifiées – viande crue, anguilles, etc. –, mais aucune n'a été retenue de manière certaine.

Philippe Pons

Zagreb tente de mettre au pas les séparatistes croates de Bosnie-Herzégovine

· Bill Clinton a rencontré le président Tudjman à Washington

Les ultranationalistes croates de Bosnie-Herzégovine rejetaient toujours, vendredi 2 août, les appels à la conciliation de la communauté internationale, qui exige qu'ils abandonnent leurs ambitions séparatistes, notamment dans la ville de Mostar, où ils continuent de contester les résultats des élections municipales du 30 juin. Le président Franjo Tudjman a promis d'user de son influence pour éviter une nouvelle crise.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le gouvernement croate de Zagreb devait dépêcher, samedi 3 août, des émissaires à Neum, sur la côte dalmate, où les séparatistes croates de Bosnie, réunis en congrès, ont réitéré leur volonté de rejeter le résultat des élections à Mostar. Zagreb doit exposer aux dirigeants croates bosniaques la position définie par les Etats-Unis, et transmise par Bill Clinton au président Franjo Tudjman, vendredi 2 août, lors de sa brève visite à Washington.

Les Américains veulent d'abord que les Croates cessent de boycotter le résultat du scrutin municipal du 30 juin dernier, afin de ne pas créer un précédent avant les élections générales du 14 septembre en Bosnie-Herzégovine. En tolérant ce boycottage, les Occidentaux ouvrent la porte à d'autres refus des résultats à l'automne, ce qui ne ferait que freiner encore plus le processus de paix. L'Union européenne exerce également des pressions dans ce sens, menaçant de retirer l'administration qu'elle a installée à Mostar depuis deux ans. Les Européens ont donné aux Croates jusqu'au 3 août, à minuit, pour revoir leur position. Lors des entretiens de Washington, le gouvernement croate a assuré l'administration américaine qu'il veillerait à ce que les résultats des élections soient appliqués.

Le second objectif des Etats-Unis est le renforcement de la fédération croato-musulmane, que les séparatistes croates refusent obstinément, et la dissolution de leur « République d'Herceg-Bosna » (autoproclamée). Zagreb a d'ores et déjà promis la disparition de cet « Etat », mais souhaite en revanche la création d'une « Communauté politique des Croates de Bosnie ». L'opération pourrait être un simple changement de nom, et non l'abandon des institutions séparatistes.

A Neum, les Croates bosniaques ont clairement exprimé leur refus de céder aux exigences occidentales. *« Nous n'avons aucune concession à faire,* a déclaré Mijo Brajkovic, le maire de Mostar-Ouest. Ils sont résolus à refuser à la fois la réunification de Mostar et la disparition de leur « république » au sein d'une fédération avec les Musulmans. Ils réclament un statut identique à celui des séparatistes serbes, qui ont obtenu une « entité » en Bosnie-Herzégovine.

PRÉCIPICE

« Nous sommes au bord du précipice », a commenté Sir Martin Garrod, l'administrateur européen à Mostar, évoquant la *« triste éventualité »* d'un départ de l'UE. Les Croates ont même refusé une ultime négociation avec lui, préférant attendre les envoyés du président Tudjman. Gojko Susak et Mate Granic, les ministres de la défense et des affaires étrangères de Zagreb, vont donc tenter de mettre au pas les séparatistes croates.

La Croatie a une influence déterminante sur les Herzégoviniens, qui ont toujours obéi à M. Tudjman. Les Croates de Bosnie seront particulièrement attentifs aux conseils de Gojko Susak, lui-même originaire d'un village proche de Mostar et considéré comme l'homme de l'« Herceg-Bosna » à Zagreb.

S'ils peuvent aisément défier la communauté internationale à Mostar, les séparatistes croates peuvent en revanche difficilement résister aux pressions de la Croatie, qui a *de facto* annexé leur territoire. Un entêtement de leur part pourrait être directement imputable à Zagreb, qui perdrait sans doute le soutien des Etats-Unis et de l'Europe dans ses efforts d'intégration aux institutions internationales. S'ils cèdent, le problème ne sera pas encore résolu, car il faudra ensuite vérifier que le conseil municipal mixte de Mostar fonctionne bien. Il est peu imaginable aujourd'hui que ces extrémistes croates acceptent une quelconque décision du vainqueur des élections, le maire musulman Safet Orucevic.

Rémy Ourdan

L'offensive de charme sur CD-ROM des espions russes du KGB

MOSCOU
de notre correspondant

Les grandes portes d'acier s'ouvrent automatiquement. La Volga noire avance. Elle roule dans de grandes allées vers des immeubles interdits. En fond sonore, un concerto de Tchaïkovski. Le KGB va livrer ses secrets. Ce n'est pas le début d'un roman de John Le Carré mais l'ouverture de la première histoire officielle de l'espionnage russe, présentée fin juillet sur CD-ROM. Des documents, plusieurs heures d'entretiens d'anciens espions en vidéo et des textes sont accessibles à partir de menus classant les documents par ordre chronologique, géographique ou par personnalités.

Pour juger de l'intérêt historique de cette présentation multimédia de l'espionnage russe, *de 1917 à 1995, les spécialistes devront patienter.* Le CD-ROM ne sera disponible que dans un mois, en version russe ou anglaise, au prix de 120 dollars (600 F). On est prié de passer commande par avance. Mais quelques versions de démonstration circulent déjà; l'une à Moscou, l'autre aux Etats-unis pour une diffusion de clips publicitaires sur Internet.

A en croire un spécialiste des affaires d'espionnage qui a pu longuement consulter le CD-ROM, celui-ci contiendrait quelques révélations historiques, notamment sur la fabrication de la bombe nucléaire soviétique par Staline dans les années 40 ou sur les hésitations de Nikita Khrouchtchev pendant la crise des missiles à Cuba en 1962. Cependant cette édition ressemble plus à une opération de relations publiques qu'à un événement historique. Contrairement à ce qui s'est passé dans certains pays ex-communistes d'Europe centrale, les « services » ont gardé en Russie le contrôle des dossiers et des archives. Et diffusent ce qui leur plaît. Les documents les plus récents du CD-ROM datent de 1991 et semblent sans grand intérêt, comme cette note des services à Mikhaïl Gorbatchev sur la situation en Éthiopie.

PAGES « LÉGÈRES »

Sur les services d'espionnage extérieur, le « nouveau » SVR (ex-premier directorat du KGB, séparé depuis des autres services), ce n'est qu'éloges, voire propagande. Dans une *interview à la presse russe, le général Iouri Ko*baladze, porte-parole du SVR et ancien « correspondant de presse » soviétique à Londres, assure que *« même si nous avons toujours une sorte d'idéologie, la philosophie du service d'espionnage a considérablement changé ces dernières années ».* L'offensive de charme informatique des espions russes s'est doublée de la publication, fin juillet, d'un « guide du KGB des villes du monde » dévoilant les charmes cachés de Paris, Rome, Londres ou New York. On y détaille sur trois cents pages « légères » les aventures « humaines » de sept agents, leurs découvertes de la bonne chère occidentale.

Pourtant, à en croire d'ex-dissidents soviétiques devenus des opposants au régime de Boris Eltsine ou certains pays de l'ex-URSS, le nouveau KGB a conservé quelques bonnes vieilles méthodes et garde la main lourde. Selon le quotidien russe *Sevodnia*, Chota Kviraïa, ministre de la sécurité de la République de Géorgie, accuse les services russes d'avoir fait assassiner en 1993 le chef de la CIA en poste dans cette République. Il assure que son prédécesseur, Igor Giorgadze, ancien du KGB, était aussi un *« nouvel »* agent russe qui avait reçu l'ordre de Moscou de faire éliminer l'Américain Fred Woodruff, membre de l'ambassade des Etats-Unis à Tbilissi. Fâcheuse coïncidence : Aldrich Almes, haut responsable de la CIA « retourné » par les Russes, s'était semble-t-il rendu en Géorgie en juillet 1993, un mois avant l'assassinat de Fred Woodruff.

Igor Giorgadze coule des jours paisibles à Moscou, donnant parfois des entretiens à la presse. Il s'était enfui de Géorgie en août dernier. A bord d'un avion militaire russe, selon un quotidien de Moscou. Il est accusé d'avoir organisé en août 1995 l'attentat à la bombe qui a failli coûter la vie à Edouard Chevardnadze, le président géorgien, qui, au goût de certains en Russie, entretient de trop bonnes relations avec l'Occident. La justice géorgienne a délivré contre lui un mandat d'arrêt international *via* Interpol. Mais à Moscou, aucun des services spécialisés ne semble intéressé par l'arrestation de M. Giorgadze...

Jean-Baptiste Naudet

Dénoncé comme déni de justice, le verdict Priebke embarrasse l'Italie

ROME
correspondance

Après les heures de tension ayant suivi le verdict d'*« acquittement »* de l'ancien officier SS Erich Priebke, le calme est revenu à Rome. Les jeunes de la communauté juive ont même présenté leurs excuses aux forces de l'ordre pour la véritable guérilla engagée autour du tribunal militaire où avait été prononcé, jeudi après-midi, le verdict du scandale. Mais l'ex-capitaine SS Erich Priebke n'a pas disparu dans la nature comme ils le craignaient. Au contraire, au fond de sa cellule de la prison romaine de Regina Coeli, il serait, selon son avocat, très éprouvé (*« on est en train de l'amener vers la mort »*).

PRESCRIPTION

Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans, Erich Priebke a reconnu avoir participé au massacre par les SS de 335 civils italiens aux fosses Ardéatines le 24 mars 1944. Le président du tribunal militaire qui le jugeait cette semaine a estimé que l'accusé bénéficiait de circonstances atténuantes et ne pouvait être poursuivi pour des crimes tombant sous le coup d'une prescription prévue par la justice militaire italienne.

L'indignation pour le verdict demeure. Le président de la République, Oscar-Luigi Scalfaro, qui avait exprimé tout son ressentiment dès jeudi soir, est revenu sur la question en recevant, vendredi 2 août, une délégation des parents de victimes : *« Quand l'application du droit ne respecte pas l'homme et l'Histoire,* a-t-il dit, *alors on ne peut plus parler de droit. »*

Selon l'*Osservatore romano*, quotidien du Saint-Siège, *« les horreurs des fosses communes provoquées par des guerres anciennes et récentes ne peuvent être prescrites par la loi ».* Quant au verdict, il a *« rouvert des blessures et semble effacer la mémoire de terribles événements ».*

Le responsable des relations avec les juifs de la conférence épiscopale, l'évêque de Pérouse, Mgr Giuseppe Chiaretti, a déclaré à la presse : *« Moralement ce délit contre l'humanité comme le massacre des fosses Ardéatines reste tel même si la justice humaine trouve des solutions différentes. »* Les prises de position peuvent être interprétées comme une réponse à la communauté juive. Celle-ci, à plusieurs reprises, a demandé à l'Eglise catholique d'être plus ferme dans sa condamnation du nazisme, d'autant plus qu'elle doit faire oublier ce qu'avait révélé Erich Priebke lui-même : quelqu'un de l'intérieur du Vatican avait aidé l'ex-capitaine SS à s'enfuir en Argentine.

La question judiciaire reste ouverte. Giovanni-Marie Flick, le ministre de la justice, est devenu le *héros du jour. C'est lui qui a trouvé* la solution : arrestation provisoire de l'ancien SS, confirmation de celle-ci par la cour d'appel qui, ensuite, devra se prononcer dans les quarante jours sur la requête d'extradition déposée la veille par l'Allemagne. L'Allemagne réparera-t-elle les dégâts provoqués par la décision italienne, comme le demande Shimon Samuels, du centre Wiesenthal ? Avant que la parole soit à l'Allemagne, Priebke devra propablement répondre en *Italie de sa possible participation* à un autre massacre, le 4 juin 1944, dans une localité appelée « La Storta », au nord de la capitale, où furent tués quatorze résistants dont Bruno Buozzi, le fondateur du syndicalisme démocratique. On n'a jamais su qui donna l'ordre. La famille Buozzi et avec elle Gilles Martinet, ancien ambassadeur français en Italie, époux d'une des filles du syndicaliste, ont présenté un mémorandum qui retrace l'affaire. Tout a commencé il y a deux ans, lors de la découverte de l'ex-officier nazi en Argentine. Un té*moin du massacre l'a reconnu sur* une photo. Au début du mois de juin, Karl Hass, ex-compagnon d'armes de Priebke, dans un entretien au quotidien romain *Il Messaggero*, l'accusait également de ce crime. La famille Buozzi demande la vérité. L'Italie aussi.

Salvatore Aloïse

Lire aussi notre éditorial page 9

Affrontements entre armée et producteurs de coca en Colombie

BOGOTA. De sérieux accrochages entre l'armée colombienne et des paysans cultivateurs de coca se sont produits, vendredi 2 août, à Puerto Asís, dans le département du *Putumayo, au sud de la Colombie.* Selon un bilan provisoire, deux personnes auraient été tuées et deux autres blessées. L'armée est intervenue alors qu'environ 15 000 manifestants tentaient d'occuper l'aéroport de Puerto Asís. Les ma*nifestants réclament* l'arrêt de la fumigation des cultures de coca et dénoncent l'échec du programme gouvernemental de substitution des cultures.

La situation est préoccupante dans tout le sud du pays où environ 40 000 paysans, répartis sur quatre départements (Guaviare, Caqueta, Cauca et Putumay), ont entamé depuis trois semaines une *« grève civique »* – ce qui consiste à occuper les aéroports, les mairies ou les places principales des villages – pour protester contre les opérations massives de l'armée dans la région. – *(Corresp.)*

Bonn demande un renforcement de l'embargo contre le bœuf

BONN. Jochen Borchert, ministre allemand de l'agriculture, a récla*mé vendredi* 2 août, un réexamen des mesures d'embargo contre la viande ou les produits dérivés bovins originaires du Royaume-Uni. Cette demande intervient après les révélations du gouvernement britannique, selon lesquelles la maladie de la « vache folle » peut être transmise de la mère au veau. Pour le ministre allemand, *« les nouvelles données devront êtres prises en compte dans le plan d'abattage sélectif »*, qui prévoit l'élimination de tous les bovins de plus de trente mois, près de 4 millions de têtes sur une durée de quatre ans. *« La probable nouvelle situation montre,* a-t-il ajouté, *que le gouvernement allemand a eu raison de refuser toute levée de l'embargo envers la Grande-Bretagne, tant que les doutes ne seront pas dissipés ».* Franz Fischler, commissaire européen chargé des affaires agricoles, s'est d'ores et déjà prononcé en faveur de l'extension du programme d'abattage des bovins à risque au Royaume-Uni. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SOMALIE : le chef de guerre somalien**, Ali Mahdi Mohamed, a *confirmé, vendredi 2 août, qu'il décrétait un cessez-le-feu unilatéral.* Il a demandé à la communauté internationale d'organiser une conférence de paix insistant sur le vide créé après l'annonce de la mort de son principal rival, le général Mohamed Farah Aïdid. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE DU NORD : Pyongyang va ouvrir son ciel** aux compagnies aériennes étrangères à partir du mois de décembre 1996. Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA), cette décision permettra aux compagnies d'économiser 125 millions de dollars par an en carburant, par le simple fait qu'elles n'auront plus à contourner la Corée du Nord. Cette mesure pourrait témoigner de la volonté de la Corée du Nord de rompre avec sa politique d'autarcie. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ESPAGNE : l'Audience nationale**, la plus haute instance pénale espagnole, a ordonné la mise en liberté pour le général Galindo, inculpé dans l'affaire des Groupes antiterroristes de libération (GAL). Sa mise en détention avait été décidée, fin mai, afin d'éviter d'éventuelles destructions de preuves. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : l'ancien chef du gouvernement socialiste italien**, Bettino Craxi, souffrant de diabète, a été admis dans un hôpital en Tunisie, vendredi 2 août. M. Craxi avait déjà été hospitalisé pendant plusieurs semaines, au printemps, à la suite d'une gangrène. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : plusieurs centaines de tsiganes** ont célébré, vendredi 2 août, le 55e anniversaire du dernier massacre des Roms dans le camp de la mort nazi d'Auschwitz (Pologne). La cérémonie commémorative, organisée à l'initiative de l'Association des Roms de Pologne, s'est déroulée sur le site de Zigeunerlager, l'ancien camp nazi pour Roms à Birkenau. Sur quelque 23 000 tsiganes déportés par les Allemands dans le camp d'Auschwitz-Birkenau, 21 000 ont péri. Au total, quelque 500 000 Roms ont été exterminés par les nazis. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : huit soldats russes ont été tués et dix autres blessés**, jeudi 1er août en Tchétchénie, a annoncé le service de presse du ministère russe de la défense, qui ajoute que les combattants indépendantistes continuaient à poser des mines sur le chemin des convois militaires russes. Quatorze de ces engins ont été désamorcés, le même jour, dans la République. Trois postes russes ont été la cible de tirs, dans la capitale Grozny. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : la production industrielle allemande** a augmenté de 6 % au mois de juin par rapport au mois à mai 1996, progressant de 0,4 % en Allemagne de l'Ouest et de 1,8 % dans l'ex-RDA. Au total, elle a ainsi progressé de 1,5 % par rapport aux deux mois précédents. Ces bons résultats, qui sont largement imputables au dynamisme de l'activité manufacturière allemande, restent toutefois relatifs puisque la production de l'ensemble de l'Allemagne affiche une baisse de 2,7 % en mai-juin de cette année par rapport à 1995. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : un prêt de 30 millions de dollars** a été accordé à la Bulgarie par la Banque mondiale afin de l'aider à appliquer son programme de réformes économiques. Ce prêt est essentiellement destiné financer le volet social des réformes et à soutenir les petites entreprises du secteur privé. – *(AFP.)*

Un léger ralentissement de la croissance américaine rassure Wall Street

WASHINGTON
de notre correspondant

Tout va bien : la croissance de l'économie américaine ralentit un petit peu. Le paradoxe n'est qu'apparent : après l'annonce d'une progression du produit intérieur brut (PIB) spectaculaire – mais exceptionnelle – au cours du second trimestre (+ 4,2 %, contre + 2 % au premier trimestre), les marchés financiers attendaient avec impatience des indices montrant un ra*lentissement de l'activité,* craignant de voir la Banque centrale américaine, la Fed, intervenir par une hausse des taux d'intérêt à court terme, afin de juguler les menaces inflationnistes.

Les indices publiés, vendredi 2 août, sont à cet égard rassurants : les chiffres de l'emploi font apparaître une légère augmentation du taux de chômage (5,4 % en juillet, contre 5,3 % en juin), les créations d'emplois atteignant 193 000 (dont au moins 10 000 sont liés aux Jeux olympiques), alors que la moyenne mensuelle s'était établie à 273 000 d'avril à juin.

CONSOMMATION EN BAISSE

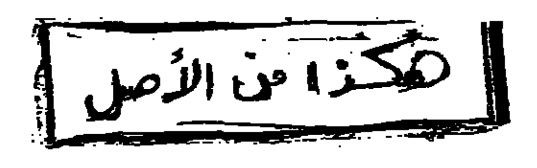
Les autres « bonnes » nouvelles, c'est la baisse des dépenses de consommation et celle de l'activité industrielle. La consommation re*présentant les deux tiers de l'acti*vité économique, la diminution de 0,2 % observée en juin signale un ralentissement de la croissance, lequel est confirmé par un recul de 0,9 % des commandes industrielles. Wall Street a immédiatement réagi favorablement à ces nouvelles, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York finissant la journée avec un gain de 75 points.

Ces chiffres confirment le tableau d'une croissance saine, c'est-à-dire soutenue mais sans excès, *et, apparemment, exempte de* risque d'inflation par les salaires : le salaire horaire moyen a baissé de 0,2 %, alors qu'il avait augmenté de 0,8 % le mois précédent.

Jeudi, Bill Clinton n'avait pas manqué de se féliciter du succès de sa stratégie économique, tout en soulignant les risques que feraient courir tout changement significatif de la politique économique. Le propos visait Robert Dole, candidat officieux du Parti républicain *dans la course présidentielle.* Car « Bob » Dole, comme tout autre candidat du Grand Old Party avant lui, reste persuadé que le meilleur moyen de gagner une élection présidentielle est encore de promettre une baisse des impôts. Il s'apprête à faire une telle annonce au cours des prochains jours.

M. Dole est persuadé que, contrairement à ce que répète Alan Greenspan, le président de la Fed, l'économie américaine peut croître à un *rythme annuel bien* supérieur à 2,5 %. L'ancien sénateur du Kansas devrait donc se prononcer en faveur d'une forte réduction de l'imposition sur le revenu. C'est un choix qui ne tiendrait pas compte de l'avis de nombreux experts, pour qui une baisse des recettes fiscales entraînera certainement une aggravation du déficit budgétaire (que M. Dole s'est engagé à réduire), puis, à terme, un ralentissement de la croissance.

Laurent Zecchini



DISPARITION La mort de Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle, vendredi 2 août à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à son domicile de Montlouis-sur-Loire, en Indre-et-Loire, a suscité l'hommage de la quasi-totalité de la famille gaulliste, les balladuriens se montrant, pour l'instant, plus discrets. ● JACQUES CHIRAC, qui a estimé que *« la France a perdu un de ses plus grands serviteurs »*, présidera lundi à Amboise, en présence d'Alain Juppé et des membres du gouvernement, les obsèques du premier chef de gouvernement de la Vᵉ République. ● LE DÉCÈS de Michel Debré a suscité une vive émotion à la Réunion, dont l'ancien premier ministre a été pendant plus de vingt-cinq ans le député, jusqu'en 1988. Dans ses Mémoires, Michel Debré évoquait sa candidature à l'élection présidentielle de 1981, qui l'avait opposé à M. Chirac *(lire aussi en page 8)*.

La famille gaulliste rend hommage à Michel Debré

Les obsèques de l'ancien premier ministre du général de Gaulle, décédé vendredi 2 août, seront célébrées lundi 5 août à Amboise. Jacques Chirac évoque « une référence et un exemple »

LA DISPARITION de Michel Debré, vendredi 2 août, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, est un peu, pour les gaullistes, ce qu'avait été pour les socialistes la mort de Pierre Mendès France en 1982. Malade comme l'était l'ancien président du conseil, qu'on avait vu en mai 1981 à l'Elysée pour la cérémonie d'installation de François Mitterrand, le premier chef de gouvernement de la Vᵉ République n'avait pu, lui, se rendre au palais présidentiel pour l'investiture de Jacques Chirac, mais ce dernier lui avait rendu visite, le 8 mai 1995, au lendemain de son élection, jour qui était aussi celui du cinquantième anniversaire de la capitulation allemande.

Comme Pierre Mendès France, *mais venant, lui, de la droite*, Michel Debré était un de ces serviteurs de l'Etat qui avaient pour ambition de réformer et de moderniser la République, et qui s'étaient retrouvés dans la Résistance et la France libre. Il fut pour le mouvement gaulliste une « conscience » comme l'ancien député de l'Eure le fut pour la gauche démocratique. Là s'arrête la comparaison, car Michel Debré a gouverné ou siégé au gouvernement bien plus longtemps que Pierre Mendès France, après avoir été, dans les années 50, un activiste de la prise du pouvoir, ce à quoi son vis-à-vis s'était toujours refusé.

Pour M. Chirac, son cadet de vingt ans, Michel Debré incarnait une filiation gaulliste qui n'était pas exactement la sienne. Dans les années 60, l'opposition entre Georges Pompidou et les gaullistes « historiques » était patente. Même si la famille s'est toujours finalement réunifiée par-delà ses querelles, la génération formée à l'exercice du pouvoir, durant les dix premières années du régime, est toujours apparue aux plus anciens comme éloignée du « vrai » gaullisme. Réaliste, Michel Debré n'avait pas hésité à s'allier avec M. Chirac contre M. Valéry Giscard d'Estaing, puis à le soutenir face à François Mitterrand, mais il n'en avait pas moins considéré, en 1981, que l'expression du gaullisme devait lui revenir à l'élection présidentielle. Son faible score – moins de 2 % des voix – avait été la sanction d'une impopularité massive, à côté des quelque 18 % de M. Chirac.

SYMBOLES

Quinze ans plus tard, revenus au pouvoir, les gaullistes d'aujourd'hui, ou néogaullistes, s'inclinent devant la mémoire de Michel Debré, l'un des derniers – et le plus éminent – représentant de la génération fondatrice. Le président de la République, le premier ministre et la plupart des membres du gouvernement se rendront, lundi 5 août, aux obsèques du « père » des institutions de la Vᵉ République, rédacteur de la Constitution. La querelle de légitimité qui avait accompagné les premières années du régime est aujourd'hui bien oubliée, sinon dans les propos de certains socialistes comme Jack Lang. Occasion est donnée aux gaullistes de communier dans le souvenir de l'épopée dont se réclame leur mouvement et à laquelle M. Chirac ne manque pas de se référer par des gestes symboliques comme ses visites de 1995 à Colombey-les-Deux-Eglises.

Vendredi en début d'après-midi, M. Chirac s'est entretenu au téléphone avec sa veuve et a envoyé à sa famille un message de condoléances dans lequel il souligne que *« Michel Debré était une référence et un exemple »*. *« La France vient de perdre l'un de ses plus grands serviteurs »*, écrit le chef de l'Etat. *« Dans son sillage et à ses côtés, j'ai beaucoup appris sur la grandeur de la France et le service de l'Etat »*, poursuit-il, en concluant que *« cet homme de cœur, de devoir et de foi manque déjà à la France »*. Alain Juppé a affirmé, dans un communiqué, que, *« par son courage, sa volonté et sa détermination devant l'épreuve, il laisse le souvenir d'un grand homme d'Etat dont la seule ambition était de servir la France »*.

La famille gaulliste a été quasi unanime dans l'hommage, les balladuriens étant restés, pour l'heure, plus discrets. *« Il était comme un frère pour moi »*, a indiqué Jacques Chaban-Delmas, pour qui Michel Debré était *« l'un des hommes, après le général de Gaulle, qui auront le plus fortement marqué la vie nationale (...) au cours des cinquante dernières années »*. Un autre ancien premier ministre de Georges Pompidou, Pierre Messmer, parle d'*« un homme passionné pour son pays, d'une intégrité parfaite, qui a vécu pour le service de la France dans l'Etat et par l'Etat »*. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays-de-Loire, *« a conservé le souvenir de l'héroïsme qui a été le sien pour assurer ses fonctions avec dévouement et noblesse »*. *« Tout gaulliste se sent aujourd'hui orphelin »*, a déclaré Philippe Séguin. Le président de l'Assemblée nationale évoque *« un grand patriote, un vrai républicain »* et *« un homme fidèle à ses convictions »*.

« Il aimait se ressentir comme un grand serviteur de l'Etat, un Colbert des temps modernes », a déclaré Valéry Giscard d'Estaing à qui Michel Debré s'était souvent opposé. Pour l'ancien président de la République, c'était *« un homme de passion avec ce que cela représente de courage dans ses idées mais aussi parfois d'injustice »*. D'autres personnalités de l'UDF se sont associées à l'hommage, ainsi que Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France.

Sans masquer son désaccord avec ses engagements, François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a reconnu *« son sens de l'Etat et sa passion véhémente de la République »*. Pierre Mauroy a rendu hommage à *« un homme de passion »*. Président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement a affirmé que l'ancien premier ministre, dont il avait parfois épousé les mêmes combats, *« restera dans la mémoire des Français comme un grand homme d'Etat républicain, conscient qu'il n'y a pas de garantie pour les libertés individuelles sans l'indépendance de la France »*.

Patrick Jarreau

Un dîner avec M. Chirac avant la présidentielle de 1981

Dans le tome 5 de ses Mémoires, *Combattre toujours* (Albin Michel, 1994), Michel Debré raconte un dîner organisé par Christian de La Malène, premier adjoint (RPR) au maire de Paris, avec Jacques Chirac. Il se situe après la déclaration de candidature à l'élection présidentielle, le 30 juin 1980, de l'ancien premier ministre.

« Je veux le* [M. Chirac] *persuader de ne pas se déclarer*, écrit-il, *en lui exposant brièvement les raisons qui m'ont décidé et en développant l'idée que son intérêt est de ne pas se présenter contre le président sortant, dont il a naguère soutenu la candidature et dont il a été le premier ministre. Peine perdue ! Chirac, au fond de lui-même, est décidé, quoiqu'il s'en défende de belle façon. De ce dîner, il n'attend qu'une réponse : s'il est candidat, me retirerai-je ? Ma réponse ayant été négative, il s'en attriste au nom de notre amitié. Ce dîner chez Christian de La Malène change de caractère : il s'agit de savoir qui des deux a le plus de chances ! Chirac pense que c'est lui et j'affirme que c'est moi. Il n'a pas pris sa décision, mais je le sens tenté et soumis à l'influence qu'exercent sur lui ses conseillers. »

Un combat de vingt-cinq ans avec Paul Vergès et les communistes réunionnais

SAINT-DENIS
de notre correspondant

« Créole un jour, créole toujours », aimait dire Michel Debré (qui fut député de mai 1963 à juin 1988) à chacun de ses voyages sur l'île, qu'il entamait traditionnellement par une rapide visite à des familles du Chaudron, un quartier de la banlieue est de Saint-Denis dont la principale cité porte son nom.

C'est dans une coquette maison à l'architecture créole et donnant sur la rue de Paris qu'il avait établi son état-major réunionnais. Dans cette villa, Michel Debré a conduit avec une poigne de fer les affaires de la droite, qui l'avait appelé à son secours en 1963, alors que deux de ses principaux barons se déchiraient face à Paul Vergès, fondateur, quatre ans plus tôt, du Parti communiste réunionnais (PCR). *« A l'époque*, se souvient Albert Ramassamy, ancien sénateur PS, *la droite sous-estimait sa représentativité et avait tendance à surestimer celle du PCR. »* Un Parti communiste résolument autonomiste et qui plaçait son combat dans le vaste mouvement de décolonisation de l'époque. En rassemblant alors plus de vingt mille personnes pour l'arrivée sur l'île de l'ancien premier ministre, la droite se rassurait. Michel Debré devait l'emporter très facilement sur le leader communiste. Au cours des vingt-cinq années suivantes, les deux hommes allaient se combattre sans relâche.

En 1986, accueillant le premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, Michel Debré tentera de dissuader le chef du gouvernement de répondre aux questions d'un journaliste de Radio Korail, créée par une association proche du PCR. Cinq ans auparavant, pourtant, les communistes locaux avaient remisé le mot d'ordre d'autonomie démocratique et populaire pour se rallier à la décentralisation, lancée en 1982.

Outre son combat souvent très rude contre le PCR, Michel Debré s'attacha, dès son élection, à donner un contenu tangible à la départementalisation outre-mer. Effrayé par l'état sanitaire de la population de l'île, Michel Debré incite le gouvernement à mettre en place un système de cantines scolaires gratuites en créant un fonds d'action sanitaire et social. Cette structure ne disparaîtra qu'en 1993. Confronté au problème de la démographie galopante, l'ancien premier ministre crée également le bureau des migrations pour les départements d'outre-mer. Jusqu'à huit mille Réunionnais partiront ainsi chaque année pour la métropole. Michel Debré initie également une politique de grands travaux d'équipements sur l'île.

Si la droite réunionnaise salue aujourd'hui unanimement l'œuvre de Michel Debré et se positionne comme son héritière naturelle, la gauche met en avant un bilan plutôt mitigé. En effet, le développement économique reste un casse-tête : le département importe aujourd'hui dix fois plus qu'il n'exporte, et surtout reste confronté à un fort taux de chômage. Défenseur de l'*« assimilation »* de la Réunion à l'ensemble français, l'ancien premier ministre a, en outre, toujours cherché à brider les tentatives de penser autrement les relations entre l'île et la métropole.

Alix Dijoux

Le prix de l'eau augmente, depuis 1991, de 9 % par an

Une enquête de BIPE Conseil sur près de 4 000 communes ou groupements de collectivités locales

EAUX POTABLES ou usées, de baignade et de rivière... l'eau a un coût. Pour les Français, cette découverte est assez récente. Elle n'a pas pu, pour autant, leur échapper, car depuis 1991, leur facture a augmenté de 9 % en moyenne chaque année. C'est ce qu'indique une enquête de BIPE Conseil, d'une ampleur rarement atteinte puisqu'elle repose sur les réponses de près de 4 000 communes ou groupements de collectivités *locales*, qui abritent 16 millions d'habitants au total.

Le prix de l'eau – 14,8 francs le mètre cube en moyenne – est devenu *« un sujet politiquement significatif »*, estime Pierre Roussel, directeur de l'eau au ministère de l'environnement. C'est un euphémisme. Non seulement les fluctuations du robinet ont déterminé les résultats de bien des élections municipales en 1995, mais quelques scandales retentissants – celui de Grenoble au premier chef – ont alerté les usagers sur les pratiques d'un marché dominé de façon écrasante par deux compagnies, la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux.

Ce n'est cependant pas pour mesurer ce nouveau baromètre électoral que BIPE Conseil a réalisé cette étude à la demande, entre autres, du ministère de l'environnement. Il s'agit plutôt d'aider les agences de l'eau à préparer leur prochain programme quinquennal d'actions. Ces structures sont elles-mêmes chargées d'inciter les *municipalités à maîtriser des coûts* qui s'envolent.

Mais les élus locaux font massivement preuve d'entêtement. La majorité d'entre eux prévoient d'accroître leurs investissements dans le domaine de l'environnement (épuration des eaux et collecte des déchets pour l'essentiel), même lorsqu'ils s'apprêtent à réduire les frais dans les autres secteurs de la vie de la commune. Les collectivités locales pronostiquent une augmentation moyenne de 5 % par an en francs courants jusqu'en 2001.

Cette donnée synthétique dissimule une bonne nouvelle aux yeux des pouvoirs publics : il devrait s'esquisser une relative uniformisation des quittances sur l'ensemble du territoire. Dans 39 % des communes, le mètre cube est inférieur à 10 francs, à l'autre extrémité il dépasse 17 francs dans 15 % des villes. Cette catégorie-là comprend surtout des grandes agglomérations, c'est chez elles que l'usager paie le plus cher. Logique : ce sont elles, aussi, qui investissent le plus *dans ce domaine*.

L'assainissement et l'épuration apparaissent comme la première cause de l'augmentation du prix de l'eau ces dernières années, selon plus de la moitié des collectivités locales. Les diverses taxes et redevances n'occupent qu'une modeste seconde place. La queue du classement surprendra certains : seulement 7 % des personnes interrogées considèrent le changement du mode de gestion comme un des facteurs expliquant la dérive des factures.

> Il devrait s'esquisser une relative uniformisation des quittances sur l'ensemble du territoire

Pourtant, les associations de consommateurs n'ont sans doute pas fini de méditer la différence de prix entre régie publique et opérateur privé : 28 %, selon l'enquête de BIPE Conseil. Un mètre cube atteint en moyenne 15,8 francs dans les collectivités locales qui ont concédé à la fois la gestion de l'eau potable et celle de l'assainissement (la majorité de la population connaît ce régime). Il avoisine 13,8 francs dans les communes qui n'ont délégué qu'un des deux secteurs, et 12,3 francs chez celles qui ont conservé l'ensemble en régie.

Les villes cèdent souvent leurs services *des eaux au moment* où d'importants investissements sont à réaliser. Rien de comparable avec un village où *« le maire branche lui-même les pompes et se charge de verser les produits nécessaires dans la cuve*, résume M. Roussel... *Ce n'est pas cher mais la qualité n'est pas garantie »*. Et tout reste à faire pour respecter l'exigence européenne – devenue *« directive eaux urbaines résiduaires »* dans sa version française – de voir les collectivités locales se doter d'un système d'assainissement complet d'ici à 2005. *« Cela va demander à la France 80 à 100 milliards d'investissement »*, commente sobrement M. Roussel.

« Avec l'augmentation régulière de leur facture et certains incidents spécifiques, les usagers ont le sentiment d'être captifs d'une logique économique dont ils ne perçoivent plus toujours le fondement et la justification », analysait Corinne Lepage, ministre de l'environnement, le 22 mars, alors qu'elle procédait à l'installation de l'Observatoire de l'eau, en compagnie d'Yves Galland, ministre délégué aux finances et au commerce extérieur.

Dont acte. M. Galland avait promis à cette occasion une facture-type harmonisée, comme premier pas vers une plus grande transparence, mais le décret n'est toujours pas signé.

Enfin, par la loi du 2 février 1995 due à l'initiative de Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, les maires se retrouvent une fois de plus en première ligne. Il leur revient désormais de présenter, chaque année, devant leurs conseils, une communication sur le rapport entre le prix de l'eau et la qualité du service rendu.

Martine Valo

Des producteurs de fruits et légumes protestent contre la chute des cours

DES AFFRONTEMENTS ont opposé, vendredi 2 août à Marmande, (Lot-et-Garonne) quelque cent cinquante agriculteurs aux forces de l'ordre sur la voie ferrée reliant Bordeaux à Toulouse. A l'appel du Modef (proche du Parti communiste) du Lot-et-Garonne et de l'association CR47, les agriculteurs ont déversé deux camions de tomates et de melons sur la voie ferrée avant que les CRS interviennent. Ils protestaient contre *« l'effondrement des cours dû aux importations abusives et contre la délocalisation de la production qui provoque un surencombrement du marché »*. Dans la Drôme, des producteurs de pêche ont renversé plusieurs tonnes de fruits devant des grandes surfaces près de Valence.

La FNSEA juge que la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) des fruits et légumes au niveau européen, récemment adoptée, *« n'apporte pas un soutien suffisant aux groupements de producteurs, ces derniers étant livrés aux aléas d'un marché de plus en plus ouvert »*.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : le Conseil d'Etat a annulé l'élection municipale du Chesnay (Yvelines)** par un arrêt du 31 juillet. En juin 1995, Philippe Capelle (div. d.) avait conduit l'une des deux listes de droite opposées à celle du maire sortant, Philippe Brillault (RPR). Il avait déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif, un tiers des enveloppes officielles ne contenant ni sa profession de foi ni son bulletin de vote. Au premier tour, la liste de M. Capelle était arrivée en troisième position avec cent vingt-cinq voix de retard sur celle de Bernard Gillis (div. d.), pour laquelle il s'était désisté. – *(Corresp.)*

■ **SAVOIE : le conseil général de Savoie** a débloqué, vendredi 2 août, 15 millions de francs pour accélérer les réparations des dégâts provoqués par les secousses sismiques et par les inondations qui se sont produites en juillet. L'Etat subventionnera à hauteur de 10 % la remise en état des routes départementales et à hauteur de 20 % celle des voies communales.

■ **ANNULATION : les élections aux chambres de métiers de Paris,** des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis ont été annulées par le tribunal administratif de Paris, le 14 juin. Cette décision fait suite au recours de la Fédération nationale du bâtiment, qui n'avait pas pu présenter de candidats aux élections du 15 novembre 1995.

■ **JUSTICE : Claude Bébéar, président du groupe AXA,** se déclare favorable à la création d'une justice spécialisée en matière économique et financière *« dotée des moyens d'investigation les plus modernes »*, dans une tribune libre publiée par le numéro de juin de la revue de l'Association professionnelle des magistrats. Selon M. Bébéar, les chefs d'entreprise ont intérêt à trouver en face d'eux *« de véritables professionnels capables d'aller à l'essentiel et de relativiser l'importance de tel ou tel aspect qui peut apparaître décisif à un magistrat novice »*.

JUSTICE Le maire de Cannes, Michel Mouillot, mis en examen pour *« corruption passive »* et écroué à la maison d'arrêt de Draguignan (Var) a été entendu, vendredi 2 août, par le juge d'instruction Jean-Pierre Murciano. Selon nos informations, M. Mouillot a reconnu qu'il *« avait accepté le principe »* d'une contribution financière versée par les dirigeants du Carlton Casino Club de Cannes et destinée à financer ses activités politiques. ● LE MAIRE DE CANNES a confirmé que la remise de l'argent devait avoir lieu le 28 juin à Londres, c'est-à-dire le jour même où le conseil municipal devait se prononcer sur la demande du casino cannois d'installer des machines à sous. Une précision qui ne fait que conforter la thèse du « donnant-donnant » ● M. MOUILLOT a démenti l'existence d'une quelconque filière de financement politique au profit de la direction nationale du Parti républicain.

Michel Mouillot admet avoir participé à une affaire de financement occulte

Refusant devant le juge d'instruction de mettre en cause les dirigeants du Parti républicain, le maire de Cannes a, en revanche, indiqué avoir « accepté l'offre » qui lui avait été faite par les dirigeants d'un casino de sa ville de financer une partie de ses activités politiques

GRASSE
de notre envoyé spécial

Perché sur la dernière marche du petit palais de justice, l'avocat de Michel Mouillot a gardé sa robe noire pour répondre aux questions des journalistes. Malgré un soleil de plomb, Mᵉ Jean-Michel Baloup affiche un sourire satisfait, au sortir du premier interrogatoire de son client par le juge d'instruction Jean-Pierre Murciano. Le maire de Cannes, dit-il, est *« tombé dans un piège »* tendu *« par certains de ses amis politiques »*. *« Aucun fait de corruption ne peut lui être reproché »*, poursuit l'avocat, certifiant que cela *« a été démontré »* au magistrat. Pendant ce temps, Michel Mouillot est discrètement reparti, vendredi 2 août en début d'après-midi, vers la maison d'arrêt de Draguignan (Var), au terme d'une audition de trois heures dont l'avocat estime, sa robe enfin retirée, qu'elle s'est *« correctement passée »*. La greffière du juge, rapporte-t-il, lui a donné du *« monsieur le maire »*. M. Mouillot s'en serait trouvé ragaillardi.

Les recoupements effectués par le juge Murciano à partir des déclarations des principaux protagonistes de l'affaire semblent néanmoins placer le maire de Cannes en position plus que délicate. Mis en examen pour « *corruption passive* », M. Mouillot s'est, certes, efforcé d'expliquer au juge que la somme que devaient lui verser les dirigeants du Carlton casino club de Cannes – 1 million de francs selon lui, 3 millions selon eux – ne pouvait constituer un pot-de-vin, puisque le vote d'une demande d'autorisation de machines à sous en leur faveur *« était déjà acquis »*. Mais cette affirmation est contredite par le calendrier.

SOUPÇON CONFORTÉ

Approuvée lors d'une réunion du groupe majoritaire au conseil municipal le 14 juin, puis par la commission des finances de la ville le 19 juin, la demande du Carlton club devait être votée par le conseil municipal lui-même, le 28 juin, avant d'être soumise, en dernier ressort, au ministre de l'intérieur. En octobre 1995, celui-ci avait rejeté une première requête identique, a d'ailleurs rappelé M. Mouillot au juge Murciano. Le consentement de la municipalité n'en restait pas moins un préalable obligatoire pour les dirigeants du casino. Or, le maire de Cannes a reconnu, vendredi, avoir convoqué le gérant du Carlton club, le 21 juin – soit une semaine avant le vote du conseil municipal –, afin de lui *« confirmer l'avis favorable »* des élus de sa majorité, et de lui demander, au passage, de contribuer au *« sponsoring »* du club de football de la ville. Il aurait essuyé un refus, et c'est alors que l'offre lui aurait été faite d'une contribution à ses activités politiques. *« J'en ai accepté le principe »*, a admis M. Mouillot sur procès-verbal, hors la protection de toute loi d'amnistie. Le maire de Cannes a en outre confirmé que la remise de l'argent devait initialement avoir lieu à Londres le 28 juin, *« c'est-à-dire très exactement au jour et à l'heure du conseil municipal »*, ce qui ne peut que conforter le soupçon d'une sorte de « donnant-donnant », donc d'une corruption. M. Mouillot a eu beau affirmer qu'il n'avait *« aucun moyen de pression pour imposer quoi que ce soit au casino Carlton »*, il a néanmoins précisé qu'après l'annulation – par lui – de ce premier rendez-vous, il fit voter la délibération prévue pour le Carlton club, *« malgré la possibilité qui* [lui] *était offerte de* [la] *retirer de l'ordre du jour »*.

La cause du report du premier rendez-vous est inconnue des enquêteurs. M. Mouillot a, en revanche, reconnu avoir demandé au directeur de son cabinet, Jean de Mendiguren – lui aussi mis en examen et écroué – de reprendre contact avec les dirigeants du casino *« pour voir s'ils étaient toujours d'accord »* pour verser la somme convenue. C'est peu dire que cet aveu affaiblit la thèse d'une *« provocation »*, mise en avant par les partisans de M. Mouillot après son interpellation. Autre contradiction : le maire de Cannes affirme que *« toutes les modalités »* de la remise de la mallette ont été réglées par les dirigeants du Carlton club, mais il apparaît clairement que c'est lui, notamment, qui a chargé son fils, Gil Mouillot, et M. de Mendiguren de recruter, chacun de son côté, les deux émissaires dépêchés à Londres le 18 juillet pour récupérer, puis convoyer les fonds, Daniel Teruel et Aldo Sonnino (*Le Monde* du 3 août).

Le maire de Cannes s'en prend à Jean-Louis Debré

Le défenseur de Michel Mouillot, Mᵉ Jean-Michel Baloup, a indiqué, vendredi 2 août à Grasse, qu'il avait demandé au juge de convoquer, à titre de témoin, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré. Dans une requête écrite, l'avocat évoque les informations parues dans *Le Figaro* du 18 juillet, lendemain de l'interpellation de son client, selon lesquelles M. Debré avait coordonné en personne les services de police concernés par cette affaire. Ces informations, estime Mᵉ Baloup, *« ne peuvent avoir pour origine qu'une autorité policière »*. L'avocat se réfère aussi aux *« rumeurs »* faisant état de *« liens étroits »* entre les dirigeants du Carlton Casino Club, qui ont dénoncé le maire de Cannes, et *« un directeur du ministère de l'intérieur »*. M. Mouillot a, par ailleurs, demandé à être confronté au gérant du Carlton Club, qui avait alerté la police à la fin du mois de juin.

Ami et associé de son fils, le premier de ces deux hommes avait été choisi parce que, exerçant la profession d'*« agent de voyage »*, il avait toute facilité à se rendre à l'étranger. Arrêté par Scotland Yard et extradé jeudi, Daniel Teruel a expliqué au juge avoir téléphoné à Michel Mouillot dès son arrivée dans la capitale anglaise, le 16 juillet, afin de recevoir ses *« instructions »*. De sa villa de Tourtour (Var), le maire de Cannes lui avait alors indiqué qu'il devait se faire remettre *« une mallette d'argent »*, qu'il devrait ensuite confier à M. Sonnino, militant zélé du PR cannois. *« Il était convenu que Sonnino remette cette valise à moi-même ou à M. de Mendiguren*, a déclaré vendredi M. Mouillot au juge Murciano. *Ensuite, j'aurais conservé cette somme à mon bureau à la mairie ou dans un coffre, de façon à faire face aux futures dépenses politiques. »*

Mais cette version ne permet pas de comprendre pourquoi l'élu avait besoin de deux intermédiaires distincts s'il ne s'agissait que de faire transiter la mallette de Londres à Cannes. La piste d'une éventuelle filière de financement politique occulte au profit du Parti républicain (PR), entrouverte par Michel Mouillot lors de sa garde à vue (*Le Monde* daté 21-22 juillet), semble en tout cas avoir été promptement refermée. Tout en citant les noms de certains de ses adjoints, informés selon lui des dépenses importantes à engager pour *« des actions futures à mettre en place pour le PR en fin d'année 1996 »*, le maire de Cannes, qui est aussi le président de ce parti dans les Alpes-Maritimes, a indiqué avoir gardé secret son accord avec les gérants du Carlton club, tant qu'il n'avait pas *« la certitude de disposer de la somme proposée par le casino »*.

« Dans le passé, je ne me suis jamais trouvé dans une telle situation, a déclaré M. Mouillot au juge Murciano ; *c'est la première fois que j'accepte une telle offre. Je n'ai jamais eu l'occasion de participer à un financement occulte du parti et je ne sais donc pas comment cela fonctionne... »* Discrètement interrogé par la police il y a quelques jours, l'un des adjoints du maire de Cannes a affirmé qu'il ignorait tout de cet apport de fonds inattendu, et qu'au demeurant le PR cannois était financé grâce *« aux cotisations des militants »*.

Hervé Gattegno

Les maires de Montpellier et de Béziers envisagent de prendre de nouveaux arrêtés anti-mendicité

NÎMES
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Montpellier a suspendu, vendredi 2 août, l'application des arrêtés anti-mendicité actuellement en vigueur dans les villes de Montpellier et de Béziers (Hérault), ainsi que de Prades (Pyrénées Orientales). Ces trois sursis à exécution marquent une nouvelle victoire des sans-logis opposés à ce type de mesures qui fleurissent chaque été un peu partout dans le sud de la France. En attendant que les arrêtés soient examinés sur le fond, cette décision constitue également une étape importante du débat juridique ouvert depuis trois ans par des maires désireux, durant la période estivale, d'éloigner les sans-abri de leur centre-ville.

En l'absence de réel cadre juridique, ces élus, souvent opposés politiquement, doivent faire preuve d'imagination pour interpréter la jurisprudence des tribunaux administratifs. A Montpellier, à Prades et à Béziers, les maires ont, par exemple, tenu compte des motifs d'annulation l'été dernier des arrêtés de Perpignan, Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) et Mende (Lozère). Le tribunal administratif ayant alors rappelé que la mendicité n'était pas un délit et qu'elle pouvait être interdite seulement si elle constituait une menace à l'ordre public, ils avaient évité les mesures d'ordre général et limité leur interdiction à des attitudes comme la consommation d'alcool ou la position allongée.

Lors de l'audience du 30 juillet, le commissaire du gouvernement a pourtant estimé, dans les trois cas, que *« le désordre imputé à la présence des SDF n'était pas suffisamment établi pour interdire la liberté de circuler, qui reste une valeur constitutionnelle »*. Ses conclusions ont été suivies par le tribunal qui a rejeté, comme il l'avait demandé, une quatrième requête des sans-logis concernant un arrêté similaire de la ville de Sète (Hérault). Le représentant du ministère public avait jugé que cet arrêté était de nature à fixer un nouveau cadre juridique puisqu'il ne visait aucune catégorie en particulier et interdisait la quête uniquement lorsqu'elle était accompagnée d'un usage abusif de la rue.

Le maire (PS) de Montpellier, Georges Frêche, a immédiatement saisi cette nouvelle jurisprudence en adoptant, dès vendredi, un arrêté calqué sur celui du maire (PC) de Sète. *« Il est de mon devoir de maintenir l'ordre public dans ma cité. Le nouvel arrêté que je viens de prendre est destiné à empêcher que des hordes de chiens sans muselière et leurs maîtres, parfois armés de couteaux, puissent nuire à la tranquillité de la population »*, a-t-il estimé. Le député-maire de Béziers, Raymond Couderc (UDF-PR), envisage lui aussi de prendre un nouvel arrêté dès le début de la semaine prochaine. *« Il ne s'agit pas de nier la vraie misère*, a-t-il déclaré, *mais de faire la part des choses entre la pauvreté subie et ceux qui s'en servent comme alibi et en font un mode de vie avec tous ses excès. »*

Richard Benguigui

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Claude Bez, l'ancien président des Girondins de Bordeaux, a été incarcéré**, vendredi 2 août, à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), près de Bordeaux, après le rejet du pourvoi en cassation qu'il avait formé en 1995. A l'époque, M. Bez avait été condamné en appel à trois ans de prison, dont deux avec sursis, 2 millions de francs d'amende et cinq ans de privation des droits civiques pour le détournement d'une subvention municipale destinée au siège des Girondins.

■ **IMMIGRATION : les six étrangers sans papiers** qui observaient une grève de la faim à Tours (Indre-et-Loire), depuis le 14 juillet, afin d'obtenir la régularisation de leur situation en France ont cessé leur mouvement jeudi 1ᵉʳ août. Dans une lettre adressée au premier ministre, Alain Juppé, le Parti socialiste demande que *« des négociations soient à nouveau ouvertes »*. *« L'abandon du principe du droit du sol, l'extrême durcissement des règles du regroupement familial ont fait basculer dans la clandestinité des familles qui auraient eu vocation à un titre de séjour »*, affirme le PS.

■ ***EXPLOSION* : la thèse du colis piégé était privilégiée** à la suite de l'explosion qui s'est produite, jeudi 1ᵉʳ août, dans un centre de tri postal de Créteil (Val-de-Marne) sans faire de victimes. Les enquêteurs auraient retrouvé des fragments d'une bouteille de gaz, du type de celles qui sont utilisées pour le camping, dans les débris des colis postaux. Un postier affirme avoir senti une *« odeur de poudre »* au moment de l'explosion. Une enquête a été ouverte par le parquet de Créteil.

Pour M. Le Pen, la profanation de Carpentras est une affaire « banale »

POUR LE PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen, l'interpellation des responsables présumés de la profanation du cimetière juif de Carpentras n'est qu'un *« nouveau rebondissement »* dans une *« affaire somme toute banale »* : *« Des tombes saccagées, il y en a malheureusement très souvent »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, vendredi 2 août.

Après avoir ainsi cherché à minimiser la portée des actes perpétrés en mai 1990 à Carpentras, M. Le Pen a expliqué les raisons pour lesquelles cet événement, *« rangé sous la rubrique du racisme »*, est devenu, selon lui, une *« affaire d'Etat »*. L'*« accusation* [contre le Front national] *a été portée par le gouvernement »*, a souligné M. Le Pen, en citant les noms de MM. Joxe, Fabius et Lang et en ironisant sur l'*« inévitable et rituelle piste d'extrême droite »* évoquée dès le début de l'enquête.

« Dès le début, et plus encore aujourd'hui, j'avance la thèse de la machination politique », a poursuivi le président du Front national. Ironisant à nouveau sur la date estivale à laquelle a été recueillie la déposition de Yannick Garnier – *« dates favorites des réformes impopulaires et de l'apparition du serpent de mer »* –, M. Le Pen a souligné que le jeune skinhead avait choisi de se dénoncer *« aux Renseignements généraux, c'est-à-dire à la police politique dans notre pays »*. *« Il est vrai que chacun sait que les groupuscules skinheads ou néonazis comptent autant de policiers et d'infiltrés que de militants »*, a-t-il poursuivi, en indiquant qu'il partage ce qu'il a appelé *« les doutes goguenards de la population de Carpentras »*.

« Le Front national n'a rien à voir avec ces milieux ni avec le PNFE [Parti nationaliste français et européen] *»*, a encore affirmé M. Le Pen, tout en soulignant qu'*« en toute hypothèse »*, les personnes interpellées ne sont *« que des exécutants »*. Après avoir évoqué, à propos de l'attentat commis à Atlanta, *« le battage organisé par les médias français autour de la prétendue piste d'extrême droite »* – *« assertion dérisoire »* selon lui –, M. Le Pen a affirmé : *« On met le Front national dans l'extrême droite et, ensuite, on le rend responsable de tout ce qui se produit à l'extrême droite ou ce qu'on baptise comme tel. »*

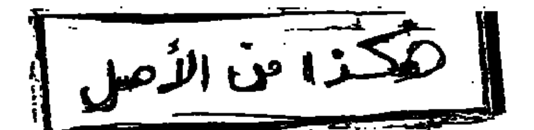
« Le Front national est une cible, mais n'est coupable de rien. (...) *C'est un parti légal et même légaliste, démocrate et républicain. Il est honnête, et c'est cela que ne lui pardonnent pas les corrompus »*, a-t-il ajouté. Tout en affirmant souhaiter *« aux coupables une condamnation très sévère »*, M. Le Pen a réaffirmé qu'il attend des *« réparations et des excuses publiques de la part des diffamateurs »*. Il s'en est pris aux *« insinuations fielleuses de quelques extrémistes juifs comme M. Hajdenberg* [président du Conseil représentatif des institutions juives de France] *ou M. Lang »* et aux *« délires du gros zébu fou de Fodé Sylla »*, président de SOS Racisme.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le parquet de Paris saisi des propos du président du FN

Le garde des sceaux, Jacques Toubon, a demandé, vendredi 2 août, au parquet de Paris d'examiner les propos tenus le même jour par le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, dans l'affaire de Carpentras, notamment les attaques contre l'ancien ministre de la culture, Jack Lang, le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, et le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hajdenberg. Le parquet devra déterminer si des suites judiciaires sont susceptibles d'être données à ces déclarations dans le cadre de la législation contre le racisme et l'antisémitisme, a précisé le ministère de la justice. Le CRIF a, de son côté, réagi en estimant que M. Le Pen avait *« dépassé les frontières du tolérable »*.

Par ailleurs, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a indiqué qu'il entendait se constituer partie civile dans l'affaire de la profanation du cimetière afin de *« stigmatiser les motivations des auteurs présumés »*.



DISPARITIONS

■ **MICHEL DEBRÉ**, ancien premier ministre, est mort vendredi 2 août, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à son domicile de Montlouis-sur-Loire dans l'Indre-et-Loire *(Lire pages 5 et 8)*.

■ **IVAN LALIC**, poète originaire de l'ex-Yougoslavie, est mort le 27 juillet. Né à Belgrade en 1931, élevé à la fois dans la tradition croate et serbe, il restera marqué par les années de guerre ; son œuvre en porte l'empreinte. Ses vers, brefs et resserrés, baignent pourtant dans une atmosphère joyeuse, ensoleillée par des couleurs méditerranéennes. Ils s'assombrissent néanmoins avant sa mort du fait de la crise que traverse son pays, et de la perte d'un fils. Ayant débuté sa carrière lors du renouveau poétique de l'après-guerre, il est traduit en anglais et se fait rapidement une place au sein de la grande tradition littéraire européenne. Un recueil d'Ivan Lalic, *Temps, feu, jardins* a été publié aux éditions Saint-Germain-des-Prés.

■ **PIERRE CHATIGNOUX**, ancien journaliste à la radio et à la télévision, est décédé, jeudi 1er août, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante et un ans. Après avoir débuté à Radio-Canada International, il rejoint Europe 1 puis le service politique d'Antenne 2. En 1979, il entre à France-Inter puis dirige la revue *Africa numéro 1* à Libreville. Jusqu'en 1992, il est conseiller en communication auprès de Michel Crepeau, alors ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme. Il était depuis 1993 chef de rubrique à la direction de la Fédération nationale de la Mutualité française.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Polytechnique

Option M'

Vincent Beffara (1er *ex ae.*), Stéphane Fischler (1er *ex ae.*), Jean-Baptiste Avrillier (1er *ex ae.*), Sophie Labour (4e *ex ae.*), Jean Marot (4e *ex ae.*), Nicolas Imbert (4e *ex ae.*), Valéry Macé (7e *ex ae.*), Elisabeth Lamassoure (7e *ex ae.*), Patricia Reynaud (7e *ex ae.*), Jean Huby (10e *ex ae.*), Olivier Grumelard (10e *ex ae.*), Gilles Mentré (10e *ex ae.*), Manuel Gruson (13e *ex ae.*), Omri Benayoun (13e *ex ae.*), Emmanuel Laurens (13e *ex ae.*), Paul Simondon (16e *ex ae.*), Thomas Guyot (16e *ex ae.*), Olivier Verzelen (16e *ex ae.*), Laura Carrere (19e *ex ae.*), Yves Dutrieux (19e *ex ae.*), Matthieu Gendrin (19e *ex ae.*), Alexis Mariani (22e *ex ae.*), Daniel Aobdia (22e *ex ae.*), Fabien Perdu (22e *ex ae.*), Axel Marmottant (25e *ex ae.*), Sébastien Soriano (25e *ex ae.*), Laurence Constans (25e *ex ae.*), Yannick Kalantzis (28e *ex ae.*), François Levrier (28e *ex ae.*), Olivier Brinon (28e *ex ae.*), Roland Vergnioux (31e *ex ae.*), Fadi Saibi (31e *ex ae.*), Loïc Amans (31e *ex ae.*), Emeric Henry (34e *ex ae.*), Marc Rozensztajn (34e *ex ae.*), Julien Musset (34e *ex ae.*), Benoît de Boursetty (37e *ex ae.*), Matthieu Chabanel (37e *ex ae.*), Luc Maurer (37e *ex ae.*), Eric Castan (40e *ex ae.*), Benoît Mselati (40e *ex ae.*), Mathieu Daëron (40e *ex ae.*), Frédéric Boyer (43e *ex ae.*), Thierry Guillet (43e *ex ae.*), Josselin Kalifa (43e *ex ae.*), Julien Puyou (46e *ex ae.*), David Faucon (46e *ex ae.*), Nicolas Godlewski (46e *ex ae.*), Charles-Henri Levaillant (49e *ex ae.*), Pierre-François Giraud (49e *ex ae.*), Frédéric Bayart (49e *ex ae.*), Jean-Philippe Pons (52e *ex ae.*), Aymeric Vergnol (52e *ex ae.*), Julien Barré (52e *ex ae.*), Raphaël Del Rey (55e *ex ae.*), Xavier Albouy (55e *ex ae.*), Marc Boutin (55e *ex ae.*), Sébastien Ailleret (58e *ex ae.*), François Marion (58e *ex ae.*), Olivier Criou (58e *ex ae.*), Frédéric Genin (61e *ex ae.*), Sébastien Bouchet (61e *ex ae.*), Benoît Sellam (61e *ex ae.*), Franck Barbarella-Coll (64e *ex ae.*), Saïd Ladjal (64e *ex ae.*), Stéphane Lafon (64e *ex ae.*), Daniel Goujot (67e *ex ae.*), Jean-François Bony (67e *ex ae.*), Virgile Prevosto (67e *ex ae.*), Gilles Depailler (70e *ex ae.*), Laurent Meunier (70e *ex ae.*), Alexis Tchoudjem (70e *ex ae.*), Marie Doumic (73e *ex ae.*), Xavier Moulin (73e *ex ae.*), Sébastin Boucksom (73e *ex ae.*), Benoît Pochart (76e *ex ae.*), François Marx (76e *ex ae.*), Laurent Le Saint (76e *ex ae.*), Nicolas Mourlon (79e *ex ae.*), Mikaël Imberty (79e *ex ae.*), David Landier (79e *ex ae.*), Patrick Lacharme (82e *ex ae.*), Franck Debreilly (82e *ex ae.*), Pierre-Emmanuel Chaput (82e *ex ae.*), Marie David (85e *ex ae.*), Stéphane Fidanza (85e *ex ae.*), Sébastien Maltaverne (85e *ex ae.*), Bastien Puech (88e *ex ae.*), Nicolas de Mauroy de Curière de Castelnau (88e *ex ae.*), Renaud Durand (88e *ex ae.*), David Hurzeler (91e *ex ae.*), David Mizrahi (91e *ex ae.*), Etienne François (91e *ex ae.*), Olivier Floris (94e *ex ae.*), Laurent Maudrux (94e *ex ae.*), Frank Demaille (94e *ex ae.*), Benjamin Carton (97e *ex ae.*), Philippe Sauvage (97e *ex ae.*), Alban Lourette (97e *ex ae.*), Olivier Mellina-Gottardo (100e *ex ae.*), Xavier Brucker (100e *ex ae.*), Hervé Sibert (100e *ex ae.*), Christophe Gegout (103e *ex ae.*), Raphaël Cuisinier (103e *ex ae.*), Pierre Feissel (103e *ex ae.*), Raphaël Desi (106e *ex ae.*), Jean-François Coulombel (106e *ex ae.*), Nicolas Viallet (106e *ex ae.*), Benoît Collins (109e *ex ae.*), Olivier Andrieu (109e *ex ae.*), Fabienne Chataignière (109e *ex ae.*), Noël Perrier (112e *ex ae.*), Eric Nougues (112e *ex ae.*), Sylvain Ribault (112e *ex ae.*), Nicolas Tessaud (115e *ex ae.*), Blaise Lepeuple (115e *ex ae.*), Mickaël Brossard (115e *ex ae.*), Benoît Dumortier (118e *ex ae.*), Thomas Wanecq (118e *ex ae.*), Julien Ferry (118e *ex ae.*), Sébastien Fourest (121e *ex ae.*), Grégory Ginot (121e *ex ae.*), Antoine Deruennes (121e *ex ae.*), Alain Cercueil (124e *ex ae.*), Charles-Alexis Dubois (124e *ex ae.*), Nicolas Berger (124e *ex ae.*), Jean-Guillaume Bretenoux (127e *ex ae.*), Patricia Bouyer (127e *ex ae.*), Benjamin Wainstain (127e *ex ae.*), Romain Dujardin (130e *ex ae.*), Samuel Lelièvre (130e *ex ae.*), Bruno Caminade (130e *ex ae.*), Eliezer Niborski (133e *ex ae.*), Valérie Michaut (133e *ex ae.*), Stéphane Donzé (133e *ex ae.*), Noureddine El Karoui (136e *ex ae.*), Pierre Loiseleur (136e *ex ae.*), Xavier Blanc (136e *ex ae.*), Stéphane Micalet (139e *ex ae.*), Vincent Marion (139e *ex ae.*), Nicolas Vanhaecke (139e *ex ae.*), Fabrice Leguet (142e *ex ae.*), Michaël Trabbia (142e *ex ae.*), Olivier Hamy (142e *ex ae.*), Bertrand Collès (145e *ex ae.*), Christophe Papazian (145e *ex ae.*), Hadrien Devichi (145e *ex ae.*), Pierre Jourdain de Thieulloy (148e *ex ae.*), Mathieu Le Renard (148e *ex ae.*), Cyril Lecuire (148e *ex ae.*), Kotaro Yoshida (151e *ex ae.*), Florence Gautron (151e *ex ae.*), Pierre Boudier (151e *ex ae.*), Emilie Prat (154e *ex ae.*), Guillaume Malod (154e *ex ae.*), Laurent Castillo (154e *ex ae.*), Stéphane Chardon (157e *ex ae.*), Eric Gillette (157e *ex ae.*), Loïc Guignot (157e *ex ae.*), Pierre-Eric Conche (160e *ex ae.*), Rémi Duchateau (160e *ex ae.*), Benoît† Rouppert (160e *ex ae.*), François Cauhy (163e *ex ae.*), Pierre Calka (163e *ex ae.*), Clément Vidal (163e *ex ae.*), David Lefevre-Groboillot (166e *ex ae.*), David Maitrot (166e *ex ae.*), Damien Navizet (166e *ex ae.*), Sébastien Alborini (169e *ex ae.*), Gwenaël Le Merrer (169e *ex ae.*), Pierre Moreels (169e *ex ae.*), Vincent Bornert (172e *ex ae.*), Elie Cukierman (172e *ex ae.*), Tony Lelièvre (172e *ex ae.*), Sophie Martin (175e *ex ae.*), Thierry Lucas (175e *ex ae.*), Pascal Cohen (175e *ex ae.*), Vincent Malfère (178e *ex ae.*), Frédéric Carmillet (178e *ex ae.*), Stéphane Baudé (178e *ex ae.*), Marc Patoureaux (181e *ex ae.*), Pierre Bosquet (181e *ex ae.*), François Prot (181e *ex ae.*), Séverine Picard (184e *ex ae.*), Alexandre Lefevre (184e *ex ae.*), Sébastien Dauby (184e *ex ae.*), Martin Del Hierro (187e *ex ae.*), Quentin Besnard (187e *ex ae.*), Massis Sirapian (187e *ex ae.*), Rodolphe Gintz (190e *ex ae.*), Matthieu Scetbun (190e *ex ae.*), Catherine Kern (190e *ex ae.*), Laurent Fossiez (193e *ex ae.*), Frédéric Deglise (193e *ex ae.*), Hugues Magnier (193e *ex ae.*), Stéphane Clavel (196e *ex ae.*), Nicolas Freillat (196e *ex ae.*), Arnaud Franju (196e *ex ae.*), Gilles Bellon (199e *ex ae.*), Nicolas Faure (199e *ex ae.*), Olivier Laurent (199e *ex ae.*), Benjamin Moute (202e *ex ae.*), Grégory-Edward Louis (202e *ex ae.*), Nicolas Larue (202e *ex ae.*), Nathalie Gayral (205e *ex ae.*), Lucas Deshouillers (205e *ex ae.*), Stanislas Belot (205e *ex ae.*), Régis Lachaume (208e *ex ae.*), Nicolas Marcou (208e *ex ae.*), Sophie Kérambrun (208e *ex ae.*), Marcin Budkowski (211e *ex ae.*), Hortense Avrane (211e *ex ae.*), Olivier Blanc (211e *ex ae.*), Virginia Cruz (214e *ex ae.*), Pierre-Mayeul Badaire (214e *ex ae.*), Luc Mathieu (214e *ex ae.*), Emmanuelle Dupuis (217e *ex ae.*), Julien Couvreur (217e *ex ae.*), Thomas Sauvalle (217e *ex ae.*), Ludovic Anger (220e *ex ae.*), Eric Jungers (220e *ex ae.*), Roland Badeau (220e *ex ae.*), Laurent Sanchez Palencia (223e *ex ae.*), Florent Ségonne (223e), Christophe Girand (223e), Yolande Schuster (226e), Belaïd Amzal (226e *ex ae.*), Yann Picard (226e *ex ae.*), Juan Blanch (229e *ex ae.*), Axelle Amon (229e *ex ae.*), Yann Buril (229e *ex ae.*), Erwann Aubry (232e *ex ae.*), Sophie Nabon (232e *ex ae.*), Frédéric Hatt (232e *ex ae.*), Valdo Durrleman (235e *ex ae.*), Isabelle Bloy (235e *ex ae.*), Alexis Vuillemin (235e *ex ae.*), Thomas Polack (238e *ex ae.*), Françoise Péronnet (238e *ex ae.*), Hervé Le Corre (238e *ex ae.*), Fabien Caroulle (241e *ex ae.*), Grégory Massal (241e *ex ae.*), Stéphane Gasser (241e *ex ae.*), Cédric Renault (244e *ex ae.*), Eric Vivès (244e *ex ae.*), Matthieu Bonnet (244e *ex ae.*), Jacques Barbier (247e *ex ae.*), Olivier Franck (247e *ex ae.*), Benoît Mainguy (247e *ex ae.*), Christophe Giroire (250e *ex ae.*), Jérôme Taurines (250e *ex ae.*), Sébastien Joga (250e *ex ae.*), Bruno Tessier (253e *ex ae.*), Jean-Philippe Hellé (253e *ex ae.*), Anne-Laure de Besombes (253e *ex ae.*), Grégoire Dubost (256e *ex ae.*), Florent Contamine (256e *ex ae.*), Bénédicte Duffait (256e *ex ae.*), Matthieu Goulay (259e *ex ae.*), Sylvain Rubenthaler (259e *ex ae.*), Philippe Warin (259e *ex ae.*), Jean-François Bobier (262e *ex ae.*), Sébastien Pellisé (262e *ex ae.*), Pierre Gelpi (262e *ex ae.*), Stéphan de Fay (265e *ex ae.*), Olivier Restif (265e *ex ae.*), Aurore Lecanon (265e *ex ae.*), Bruno Vial (268e *ex ae.*), Jérôme Guyard (268e *ex ae.*), Yann Le Tourneur (268e *ex ae.*).

Option P'

Ousseynou Nakoulima (1er), Vincent Bouatou (2e), Christophe Michel (3e), Raphaël Voituriez (4e), Elisabeth Raynaud (5e), Julien Woillez (6e), Frédéric Morlaye (7e), Guillaume Marbach (8e), Michaël Deschamps (9e), Damien Jurine (10e), Guillemette Picard (11e), Julien Dodet (12e), Pierre Ribaute (13e), Benoît Pinguet (14e), Alexia Auffèves (15e), Marc Verdon (16e), Frédéric Turgis (17e), Michaël Le Bars (18e), Eric Plisson (19e), Grégoire Schneider (20e), Geoffroy Lenglin (21e), Franck Tull (22e), Michaël Merlange (23e), Louis-Nicolas Hallez (24e), Gilles Martinoty (25e), Harold Ollivier (26e), Julien Pouget (27e), Sandra Romero (28e), Laurent Mirguet (29e), Cyril Rousseau (30e), Nicolas Blais (31e), Charles Tiphine (32e), Christine Deschemin (33e), David Game (34e), Emmanuelle Cortot (35e), Elodie Ziegler (36e), Agnès Giraud (37e), Julien Chave (38e), Olivier Castany (39e), Franck Viollet (40e), Olivier Durantel (41e), Nicolas Bouley (42e), Laurent Soulier (43e), Olivier Boidin (44e), Yannick Marion (45e), Etienne Ferré (46e), Gabriel Oblin (47e), Nicolas Blanchard (48e), Grégoire Jean (49e), Nicolas Bacaer (50e), Julie-Anne Pruvost (51e), Xavier Barbaro (52e), Delphine Leguerrier (53e), Olivier Mangeot (54e), Nicolas Brunelle (55e), Jacques Perret (56e), Julien Stremsdoerfer (57e), Benoît Rademacher (58e), Hélène Coutière (59e), Jordi Amade (60e), Alexandre Urgell (61e), Antoine Lepetit (62e), Stéphanie Blanc (63e), Roland Strauss (64e), Vianney de L'Estang du Rusquec (65e), Yannick Fellens (66e), Sébastien Ory (67e), Régis Cadot (68e), Muriel Thomas (69e), Sébastien Remond (70e), Vanessa Roux (71e), Pierre-Olivier Beffy (72e), Edouard George (73e), Martin Jachimowicz (74e), Julien Petit (75e), François-Eugène Gaudemet (76e), Yves Colombe (77e), Benoît Rachez (78e), Xavier Castellan (79e), Ewen Lescop (80e), Pierre Mérel (81e), Yann Vasseur (82e), Guillaume Cohen (83e), Jean-Jacques Parmentier (84e), Catherine Sueur (85e), Philippe Cren (86e), Matthieu Cocq (87e), Yann Bouret (88e), Odilon Faivre (89e), Sylvestre Bonnet (90e), Stéphanie Rott (91e), Benoît Roulon (92e), Christophe Tordeux (93e), Cécile Previeu (94e), Jean-Marie Dorbon (95e), Etienne Brion (96e), Gwenaëlle Guillet de Chatellus (97e), Sophie Kazamias (98e), Grégory Erphelin (99e), Sonia Gridel (100e), François Rigou (101e), Patrice Plouvier (102e), Emmanuel Bretin (103e), Esfandiar Raissi Dehcordi (104e), Laurent Daniel (105e), Pierre Monnale (106e), Thomas Roucktout (107e), Cécile Bellier (108e), André Sallat (109e), Pierre Stepanov (110e), Carole Serrand (111e), Nicolas Puech (112e), Emmanuel Coeytaux (113e), Jean-Philippe Sibers (114e), Sébastien Fabre (115e), Alexandre Grosse (116e), Sébastien Piette (117e), Bruno Marescaux (118e), Benjamin Moreau (119e), Ludovic Meunier (120e).

Admis à la suite du concours de recrutement spécial ouvrant accès aux grandes écoles d'ingénieurs : Yannick Devouassoux, Nicolas Vandenberghe, Sébastien Jean, Pierre Le Lannic, Joseph Fruhauf, Ludovic Henrio.

Admis à la suite du concours réservé aux élèves médaillés de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers : Philippe Guivier, Stéphane Jeanneteau, Jean Genty.

Admis par la voie de l'option du concours d'admission à l'Ecole nationale des ponts et chaussées : Matthieu Feraille.

Admis à titre d'étrangers :

Au titre de la première voie, option M' : Mladen Dimitrov, Juan de Laiglesia, Mohamed Mechhidan, Mohamed Ben Rayana, Hatim Marouane, Salim Bouzekouk, Peter Horvai, Rabih El Chaar, Badiss Gharbi, Mohamed Bani, Joachim Tordjman, Sidartha Gordon Penaherrera, Kilani Ben Romdhane, Hassan Lahlou, Mohamed Yangui, Oualid Ammar, Moussif Aderkaoui.

Au titre de la première voie, option P' : Erik Huneker, Erik Ohman, Skander Goucha, Morsi Berguiga, Stéphane Bassène, Yeong Sy.

Au titre de la deuxième voie, option P' : Tatsuhei Iwasaki, Philipp Rüede, Marouane Benchekroun, Stefan Stanciu, Sorin Craciunescu, Dennis Wilkinson, Cristian Diaconu, Anca-Petronela Ferent, Stefan Kuhr, Bodgan Burchila, Hoa Nguyen, Taras Velikoroussov, Fabien Houeto.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 1er août sont publiés :

● **CIC** : un décret autorisant le transfert du secteur public au secteur privé de la participation majoritaire détenue indirectement par l'Etat dans le CIC.

● **Presse** : un décret sur les tarifs postaux pour le transport de la presse.

Au *Journal officiel* du vendredi 2 août sont publiés :

● **Miel** : deux décrets et un arrêté relatifs à l'appellation d'origine contrôlée « Miel de sapin des Vosges ».

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Rose.

André, Karine et Bénédicte.

Anniversaires de mariage

– Le 15 août 1996 : trente ans de bonheur déjà...

Anne-Sophie, Delphine, Nicolas.

Décès

– Paris. Guéret.

Cécile, Edouard,
ses enfants, et leur maman,
Suzanne,
sa mère,
Jacques et Marie-Françoise,
son frère et sa belle-sœur,
Matthieu, Thomas,
ses neveux,
Sa famille,
Ses amis parisiens et creusois,
Ses collaborateurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre CHATIGNOUX,
journaliste.

Ceux qui l'ont aimé et connu pourront se recueillir à la maison funéraire, 9, avenue de la Sénatorerie, le samedi 3 août, de 14 heures à 16 heures, où un registre sera ouvert pour les messages de sympathie.

Le lundi 5 août, ses cendres seront déposées au Jardin du souvenir, à Guéret.

Il souhaite, dans cet ultime moment, être accompagné de sa famille proche et de ses amis intimes.

Ni gerbes ni couronnes.

Des dons pourront être faits aux Restaurants du cœur en son souvenir.

17, rue Ferragüe,
23000 Guéret.
86, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
(lire ci-dessus.)

Alban DAUMAS-FLOCIA,
Nice, 31 décembre 1924,
Clichy, 29 juillet 1996,

a quitté ses parents et ses amis plus tôt qu'il n'aurait voulu. Il leur en demande pardon.

François LA RAMÉE,
1941-1944,

a combattu comme il a pu pour la liberté.

Alban DAUMAS

nous a quittés le 29 juillet 1996.

De la part de
ses frères et sœurs,
Lucienne Gasquet, née Daumas,
Didier Daumas,
Fabienne Cauvin, née Daumas
et de sa compagne,
Françoise Cotton.

L'incinération et la dispersion des cendres ont eu lieu le 1er août, dans la plus stricte intimité.

– Le président et le conseil d'administration de l'université Nice-Sophia-Antipolis,
Le directeur et le conseil de la documentation de la bibliothèque de l'université Nice-Sophia-Antipolis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Alban DAUMAS,
conservateur en chef
et directeur honoraire
de la bibliothèque de l'université,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 29 juillet 1996.

– Mme Michel Debré,
son épouse,

M. et Mme Vincent Debré,
M. François Debré,
M. et Mme Jean-Louis Debré,
M. et Mme Bernard Debré,
ses enfants,

Frédéric, Constance,
Charles-Emmanuel, Claire,
Guillaume, Benjamin,
Marie-Victoire, Grégoire,
Ondine, Edouard,
ses petits-enfants,

M. et Mme Philippe Monod-Broca,
M. et Mme Olivier Debré,
sa sœur, son frère, son beau-frère et sa belle-sœur,

Sa famille,
Ainsi que ses collaborateurs,
Ses collaboratrices,
Et ses amis,

font part du décès de

M. Michel DEBRÉ,
de l'Académie française,
ancien premier ministre
du général de Gaulle,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le vendredi 2 août 1996, à Montlouis-sur-Loire.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 5 août, à 10 h 30, en la collégiale Saint-Denis, à Amboise (Indre-et-Loire).

– Jean-Pierre Miquel, administrateur général de la Comédie-Française,
La troupe,
Le personnel du théâtre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Eric DOYE,
comédien et pensionnaire
de la Comédie-Française,

survenu le 31 juillet 1996.

– Mme Roland Girard,
son épouse,
M. et Mme Craig Copetas,
ses enfants,
Cooper,
son petit-fils,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland GIRARD,

survenu le 30 juillet 1996.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Gudefin-Fauquet,
M. Robert Gudefin,
Mlle Catherine Gudefin,
ses enfants
Ses petits-enfants,
M. et Mme Fischer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond GUDEFIN,

survenu à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques seront célébrées le lundi 5 août 1996, à 10 h 15, en l'église Sainte-Thérèse de Villers-lès-Nancy.

La bénédiction tiendra lieu de condoléances.

M. Gudefin reposera d'ici là au funérarium de Nancy, 62, rue des Fabriques.

– Marie-Thérèse Roux-Thomas,
sa fille,
Maurice Mattioli-Michel,
son frère,
Bente et Eivind Lotsberg,
Les familles Lancelot et Michel,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne MICHEL,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
directrice honoraire
de l'Ecole normale de Paris,
ancienne directrice
des Ecoles normales
de Caen, Saint-Germain-en-Laye, Tulle,

décédée, à Paris, le 2 août 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 août, à 14 h 30, en l'église de Saint-Germain-Chassenay (Nièvre), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui participeront à leur deuil.

33, cours de la Libération,
38000 Grenoble.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Le département d'études arabes et orientales,
Et l'ensemble de la communauté universitaire,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue,

M. Bernard MOUSSALI,
professeur agrégé d'arabe.

– Henri Pichette
a la tristesse de faire part de la mort de son frère,

James PICHETTE,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenue à Paris, le 2 août 1996, à l'âge de soixante-seize ans.

La crémation aura lieu le mardi 6 août, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

Priez pour lui.
Pensez à lui.

– Marie et Nicolas,
ses enfants,
Patrick, Jacqueline et Jérémy,
ses cousins,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Simone SOLODILOFF,

survenu le 29 juillet 1996, à Mortagne-au-Perche (Orne), dans sa soixante-sixième année.

La crémation a eu lieu le vendredi 2 août, au crématorium du Mans.

10, rue Gît-le-Cœur,
75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean VOILIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 juillet 1996, à son domicile.

De la part de
Mireille Fellous-Loviton,
sa fille.

Selon la volonté de la défunte, la cérémonie religieuse a eu lieu le 23 juillet, en l'église Notre-Dame de la Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8e, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Denise Weill,
son épouse,
Etienne et Nicole Weill,
Miquette et Georges Weill,
Gilbert et Odile Weill,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jean WEILL,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le 25 juillet 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 26 juillet.

22, rue Erckmann-Chatrian,
67000 Strasbourg.
21, rue Lasson,
75012 Paris.
9 Mevo Yoram,
92346 Jérusalem.
29, boulevard Tauler,
67000 Strasbourg.

Anniversaires de décès

– Pour le huitième anniversaire de la mort de

Claude-Pierre BLANCHE,

le 4 août 1988,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– Le 27 juillet 1995,

Denis BUISSON,
psychanalyste,

s'éloignait de ceux qui l'aiment, sidassassiné.

Tu es partout présent
et je regarde le monde
par tes yeux clairs.
Christian Bobin.

– Pour

Yvette CONRY,

disparue il y a quatre ans, le 4 août 1992.

...but now alas,
All measure, and all language,
[I should passe,
Should I tell what a miracle shee was.
John Donne.

– Il y a déjà cinq ans, le 4 août 1991,

Danielle GUILLOT REMBAULT

quittait les siens.

Nous l'appelions Chester, Gougou, tante,
sœur, marraine, fille, amie...
et son absence laisse un vide immense,
pour tous qui pensent encore à elle.
Ph. Rembault.

PORTRAIT

Michel Debré, le saint Paul du gaullisme

« MAIS certain, depuis juin 1940, que de Gaulle est nécessaire à la patrie, il m'a donné son adhésion sans réserve. Jamais, quoi que puisse parfois coûter ma manière de voir, ne manquera le concours résolu de sa valeur et de sa foi. » Ainsi le général résume-t-il, dans le premier tome de ses *Mémoires d'espoir*, paru en octobre 1970, un an et demi après son départ de l'Elysée, le comportement de Michel Debré durant les débuts de la Vᵉ République. On ne prétendra pas mieux dire : de Gaulle s'était fait, comme chacun sait, *« une certaine idée de la France »* ; Michel Debré avait, lui, une certaine idée de ce « de Gaulle » dont le général parle à la troisième personne et à propos duquel il leur arriva de s'affronter. Michel Debré ne savait-il pas, « parfois », mieux que de Gaulle ce que de Gaulle devait faire ou ce qu'il devait être ?

Du gaullisme, Michel Debré a comme nul autre associé la grandeur et les petitesses. Grandeur de la Résistance et de la remise sur pied de l'Etat à la Libération. Grandeur encore de l'œuvre constitutionnelle, dont il fut le principal artisan, et du « redressement » recherché à travers la sortie de la guerre d'Algérie. Petitesses des complots, des pièges tendus aux adversaires, des rivalités entre les affidés devenus des héritiers avides et chamailleurs. Il aura illustré lui-même ces querelles en se portant candidat à l'élection présidentielle, en 1981, contre Jacques Chirac, auquel il ne pardonnait pas d'avoir soutenu, sept ans plus tôt, Valéry Giscard d'Estaing, cet *« antigaulliste de naissance »*. Conflit de générations, en fait, entre les gaullistes de 1940 et ceux des années 60, les uns revendiquant la gloire du combat contre l'occupant, les autres, le mérite d'avoir installé durablement la Vᵉ République.

Le futur premier ministre naît le 15 janvier 1912 dans une famille juive alsacienne dont le père, Robert Debré, l'un des fondateurs de la pédiatrie moderne, s'est converti au catholicisme sous l'influence de Charles Péguy. Il a six ans lorsqu'il voit, place de la Concorde, après l'armistice du 11 novembre 1918, le président de la République, Raymond Poincaré, et le président du conseil, Georges Clemenceau, lors d'une cérémonie devant la statue de la ville de Strasbourg, voilée de crêpe depuis 1871. Ce souvenir, qu'il rapporte dans ses *Mémoires* (cinq tomes, Albin Michel, 1984-1994), ne sera peut-être pas étranger à la décision qu'il prendra, dix ans plus tard, de se consacrer au service de l'Etat. Auditeur au Conseil d'Etat en 1934, il entre dès 1938 au cabinet de Paul Reynaud, *ministre des finances de droite*, en qui il voit le seul homme d'Etat qui s'efforce alors d'enrayer le déclin du pays.

Mobilisé en 1939, participant aux combats de Saumur, dont il était sorti major en 1932, le jeune officier de cavalerie est fait prisonnier, s'évade, trouve un poste à Rabat et revient en France, où il se lance dans l'action clandestine. Il le fait non seulement pour lutter contre l'occupant, mais aussi pour éviter le retour des causes de la défaite. Car son passage au gouvernement lui a fait mieux comprendre la révolte des jeunes serviteurs de l'Etat devant la passivité et, même, l'incapacité des dirigeants politiques de l'avant-guerre, en qui il ne voit que *« l'association de la médiocrité et de la lâcheté »*. Michel Debré est, en effet, un parfait exemple de ce que l'on n'appelle pas encore les « technocrates », ces hommes formés aux sciences politiques et, pour certains d'entre eux à l'époque, économiques, et qui reprochent alors aux « politiques » d'être prisonniers des partis et prêts à toutes les compromissions et à tous les mensonges. Animateur des réseaux de résistance sous le pseudonyme de « Jacquier », il participe au comité général d'études chargé d'élaborer la doctrine administrative et économique de la Résistance, pour *« libérer l'Etat des féodalités »*.

Désigné pour organiser la relève de l'administration dans les ministères et dans les provinces, il sélectionne les futurs commissaires de la République dans chaque région et devient l'un d'eux à Angers. Puis il entre au cabinet du général de Gaulle, en 1945, comme chargé de mission pour la réforme administrative, inondant le chef du gouvernement provisoire de projets de réforme. Il est, ainsi, à l'origine de la création de l'Ecole nationale d'administration et des instituts d'études politiques, destinés dans son esprit à doter l'Etat de hauts fonctionnaires compétents, choisis et formés pour le soustraire à l'influence des intérêts particuliers. Après le départ de de Gaulle, en janvier 1946, plutôt que de retourner au Conseil d'Etat, il choisit de se lancer dans l'action politique afin de préparer le retour du général.

En 1948, il est élu sénateur d'Indre-et-Loire, où sa famille a une propriété, sous l'étiquette du Rassemblement des gauches républicaines, émanation du Parti radical, que de Gaulle lui-même lui aurait conseillée. Réélu en 1955 comme RPF, il préside le groupe gaulliste du Sénat. Le palais du Luxembourg retentit de ses imprécations contre *« ces princes qui nous gouvernent »*, de ses diatribes contre *« l'esprit de Vichy »* – dont de Gaulle lui dira, en 1969 : *« Nous n'avons jamais complètement pu en venir à bout »* – et de ses indignations, que cet amateur de Labiche traduira chaque semaine sur le mode pamphlétaire dans *Le Courrier de la colère*. Il mène d'incessants et véhéments assauts contre la Constitution de 1946, contre le « système » et contre les gouvernements successifs. Il va jusqu'à justifier, face à un pouvoir indigne, le devoir d'insurrection. Son acharnement à combattre la IVᵉ République est tel qu'il est réputé avoir été mêlé aux « complots » les plus divers. A Alger, alors que le FLN multiplie les attentats et que les « paras » du général Jacques Massu leur ripostent, les « ultras » doutent de la volonté du gouvernement et des chefs de l'armée de conserver l'Algérie française. Le 16 janvier 1957, un coup de bazooka est tiré contre le commandant en chef, le général Raoul Salan, mais c'est son adjoint qui est tué. L'instigateur de l'attentat, arrêté, déclare *avoir été en relation avec un* « comité des six » qui aurait préparé une prise du pouvoir à Alger et cite les noms de Pascal Arrighi, Valéry Giscard d'Estaing, Alain Griotteray, Jacques Soustelle, le général Cogny et Michel Debré. La preuve ne sera jamais apportée de la participation active de ce dernier à un tel complot.

« Comment ne pas crier à tous les Français : " On vous trompe et on abuse de votre candeur. Faites comme vos ancêtres de 1789, de 1830 et de 1948 et révoltez-vous !" »

Partisan de l'Algérie française, préconisant la formation d'un gouvernement de salut public, il lance, le 15 avril 1958, à la tribune du Sénat : *« Comment ne pas crier à tous les Français : "On vous trompe et on abuse de votre candeur. Faites comme vos ancêtres de 1789, de 1830 et de 1948 et révoltez-vous ! " »* Et, à l'adresse du gouvernement de Félix Gaillard (radical) : : *« Sachez que vous n'êtes pas digne de gouverner la France ! »* Si son rôle dans les complots du 13 mai, à Alger et à Paris, ne peut être démontré, du moins est-il clair qu'il n'est pas éloigné de l'esprit qui inspire certains des conjurés. Le 1ᵉʳ juin, lorsque le général de Gaulle devient le dernier président du conseil de la IVᵉ République, il nomme Michel Debré ministre de la justice, avec la tâche de préparer la nouvelle Constitution qui sera soumise aux Français par référendum.

ISSU de la haute fonction publique, initié par les combats de la Résistance à la dialectique de la « légitimité » qui peut parfois s'opposer à la « légalité », Michel Debré est devenu ou s'est révélé, aussi, un parlementaire dans l'âme. Aussi ne partage-t-il pas tout à fait la conception des institutions qui est celle de de Gaulle, au fond plus présidentialiste. A ses yeux, le gouvernement, s'il procède bien du chef de l'Etat, qui le nomme, a néanmoins une existence propre, fondée sur la confiance de l'Assemblée nationale. Il s'entretient de ce sujet le 9 janvier 1962 avec de Gaulle, auquel il reproche de ne pas reconnaître suffisamment le rôle du premier ministre (*Entretiens avec le général de Gaulle, 1961-1969*, Albin Michel, 1993). Il se plaint, aussi, du désaveu qu'il a subi sur la question du Sahara, le chef de l'Etat lui ayant donné instruction d'affirmer une position avant de la démentir lui-même quelques semaines plus tard. Convaincu qu'il a fait son temps et qu'il ne peut être le chef d'un gouvernement chargé de mettre en œuvre les futurs accords sur l'indépendance de l'Algérie, après avoir agi pendant plus de trois ans avec l'espoir de l'éviter, il demande à de Gaulle de lui désigner un successeur. Ce sera chose faite en avril. Le relais est passé à Georges Pompidou pour la réforme essentielle dans laquelle le fondateur de la Vᵉ République veut s'engager : l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel.

MICHEL DEBRÉ retrouve le canton d'Amboise, dont il est le conseiller général depuis 1951 (il deviendra maire de la ville en 1966), échoue aux élections législatives de novembre en Indre-et-Loire, mais est élu, en mai 1963, député de la Réunion, siège qu'il conservera jusqu'en 1988. Dès 1966, il retrouve l'Etat lorsque de Gaulle le nomme, en janvier, ministre de *l'économie et des finances* du troisième gouvernement Pompidou. Il y restera jusqu'en juillet 1968, puis deviendra ministre des affaires étrangères du gouvernement de Maurice Couve de Murville. Il choisit ainsi le camp de la fidélité au général, après la disgrâce de Georges Pompidou, mais ce dernier ne lui en tient pas rigueur puisque, devenu président de la République, il le nomme ministre d'Etat, chargé de la défense nationale, dans le gouvernement que dirige Jacques Chaban-Delmas. Michel Debré conserve ce poste dans le gouvernement de Pierre Messmer, lui qui aurait voulu être premier ministre ou, à défaut, prendre la direction du parti gaulliste d'alors, l'UDR (Union pour la défense de la République). Il essuie une terrible vexation lorsque, en 1973, sa réforme des sursis d'incorporation accordés aux étudiants jette dans les rues, par centaines de milliers, étudiants et lycéens qui croient vivre un nouveau mai 1968. La caricature de « l'amer Michel », comme l'a surnommé *Le Canard enchaîné*, coiffé d'un entonnoir par *Charlie-Hebdo*, fixe pour une génération l'image du premier chef de gouvernement de la Vᵉ République.

Cela ne l'empêche pas de s'insurger, quatre ans plus tard, contre le projet de M. Giscard d'Estaing d'élire l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle. Il avait au Sénat, dès 1952, combattu le projet de Communauté européenne de défense, la CECA et l'Euratom, en quoi il voyait déjà des atteintes intolérables à l'indépendance de la France. *Cette fois*, il fonde, en 1977, le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France. Après de multiples tractations, il conduit, en compagnie de Jacques Chirac, en 1979, la liste du RPR à l'Assemblée de Strasbourg, qu'il quitte l'année suivante.

Le 1ᵉʳ juillet 1980, alors que M. Chirac n'a pas fait connaître ses intentions, Michel Debré annonce sa candidature à l'élection présidentielle de l'année suivante, en espérant dissuader le président du RPR de se présenter ; mais celui-ci réussit à éviter la polémique. La déception de Michel Debré est grande lorsque, le 26 avril 1981, il doit constater qu'il ne recueille que 1,64 % des suffrages exprimés en *métropole* et 2,94 % outre-mer. La victoire de François Mitterrand, qu'il avait toujours combattu violemment, lui apparaît comme la sanction des erreurs du président sortant. Fidèle jusqu'en 1988 à l'Assemblée nationale, où l'ont rejoint en 1986 deux de ses fils, Jean-Louis (l'actuel ministre de l'intérieur) et Bernard (ancien ministre de la coopération), il est élu à l'Académie française. Apôtre du gaullisme, il en incarnait à la fois ce qui a le plus vieilli – un patriotisme, voire un nationalisme, très dix-neuvième siècle – et ce qui pourrait rester le plus actuel : un certain esprit de révolte.

Patrick Jarreau
Dessin : Pancho



Le principal artisan de la Constitution de 1958 avait une certaine idée de De Gaulle. Ne savait-il pas parfois mieux que le général ce que ce dernier devait faire ou devait être ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. *Télécopieur* : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les débuts prudents de la droite espagnole

Suite de la première page

Il a fallu un mois au nouveau pouvoir pour mettre au point un plan, qualifié de *« choc »*, pour redynamiser l'économie, essentiellement axé sur une libéralisation accentuée et une relance de l'investissement. Puis de nouveau trois semaines pour que soient annoncés les projets de privatisation du gouvernement, à grand renfort d'explications destinées à montrer qu'il s'agissait de rationaliser le secteur industriel public et d'améliorer sa compétitivité.

Tous les efforts du gouvernement semblent, pour le moment, dirigés vers un seul but : ne pas rater l'entrée dans l'Union économique et monétaire (UEM), et donc remplir les critères de Maastricht, et surtout celui qui apparaît comme le plus difficile : réduire le déficit public à 3 % du PIB. Pour ce faire, les salaires de la fonction publique seront gelés en 1997, les taxes sur les alcools et le tabac sont d'ores et déjà sensiblement augmentées et le projet de budget de 1997 prévoit un ajustement de 1 200 milliards de pesetas (48 milliards de francs). José Maria Aznar ne cache pas que cet objectif est pour lui une priorité absolue, voire une obsession, et insiste sur la nécessité des sacrifices.

Au-delà de l'horizon de l'UEM, qui semble accaparer toutes les énergies, le PP n'a pas encore jeté à bas l'édifice construit par les socialistes. Le nouveau pouvoir continue de jurer qu'il ne sera pas touché aux retraites, que la charge des impôts ne sera pas modifiée et que les acquis sociaux seront préservés. Il s'installe donc en douceur, si l'on excepte quelques purges dans l'audiovisuel public et la culture, où des redressements budgétaires et de nouvelles orientations sont en cours. Quelques dérapages, comme le retour des cours de religion obligatoires à l'école, ont vite été repris en main, afin de pouvoir continuer à cultiver l'image d'une droite moderne et centriste.

José Maria Aznar affiche une totale sérénité et pratique le détachement d'un homme qui se trouve à l'aise dans ses nouvelles fonctions, sans pour autant perdre le contact avec l'extérieur grâce à des sorties fréquentes. S'il a accepté de vivre à la Moncloa, c'est seulement après y avoir transposé son environnement familial, et il s'évertue à vouloir y mener une vie normale. Sa cote de popularité a grimpé et il est même devenu, pour la première fois, le dirigeant le plus apprécié, selon un sondage publié par *El Pais*, détrônant l'indéracinable Felipe Gonzalez. L'action de son gouvernement est plutôt notée favorablement même si les résultats concrets sont jugés peu nombreux pour le moment.

UN « APÉRITIF »

L'Espagne a accepté sans contrariété le changement de pouvoir, mais attend de voir plus avant comment les choses vont évoluer.

José Maria Aznar répète qu'il ne doit rien à personne, qu'il n'est pas homme à subir les pressions et qu'il n'a pas de passé à justifier. Il se présente comme un homme neuf. Pour le moment, il n'a fait qu'un galop d'essai et chacun attend qu'il dévoile davantage ses batteries, afin que le niveau de vie des Espagnols rejoigne celui des grandes nations européennes, son objectif affiché. Le vice-président Francisco Alvarez Cascos, numéro deux du pouvoir, a implicitement reconnu que, jusqu'à présent, il ne s'est agi que d'un *« apéritif »*. Il a indiqué que, d'ici la fin de l'année, quarante-deux projets de lois seront déposés devant le Parlement afin de *« rattraper le temps perdu »*. Temps perdu non par le Parti populaire mais par les gouvernements socialistes qualifiés de *« cigales »*. Les fourmis se sont, pour leur part, mises au travail. Chacun attend les résultats.

Michel Bôle-Richard

DANS LA PRESSE

THE ECONOMIST

■ Alors que l'Amérique se préoccupe du terrorisme et que l'Europe se prépare à partir en vacances, pourquoi le monde extérieur devrait-il s'intéresser aux émeutes qui secouent un lointain pays du tiers-monde ? Pourtant l'Indonésie n'est pas n'importe quel pays. Sa population de près de deux cents millions de personnes fait de lui le quatrième pays du globe par le nombre d'habitants. C'est aussi le plus grand dans une Asie du Sud-Est en croissance rapide. Depuis trente ans, l'Indonésie contribue d'une manière décisive à la stabilité et à la prospérité de la région. Comme elle constitue un élément vital du fragile équilibre de la sécurité en Asie, sa déstabilisation provoquerait *des secousses de la* Chine à l'Australie. Etant donné l'importance des investissements dans le pays (4,5 milliards de dollars pour la seule année 1995), celles-ci n'épargneraient pas les places financières de Tokyo, New York et Londres. Une telle hypothèse n'est plus à exclure. Le gouvernement du président Suharto, qui dirige l'Indonésie depuis trente ans, répond par une répression maladroite à des défis politiques sans précédent. (...) S'il reste une lueur d'espoir, en dépit de la violence de ces derniers jours, elle vient de ce que les deux parties peuvent encore éviter que le conflit ne dégénère. Megawati a désavoué la violence. M. Suharto lui-même s'est abstenu de déclarations publiques sur ses adversaires et a laissé le sale boulot à ses lieutenants. Il est encore temps pour lui de recueillir la confiance plutôt que le déshonneur.

THE TIMES

John Goodbody

■ C'est le général de Gaulle qui a posé les bases des succès français aux Jeux d'Atlanta. Aux Jeux de Rome, en 1960, la France n'avait remporté aucune victoire et un dessin humoristique montrait de Gaulle prêt à se rendre en Italie et disant : *« Dans ce pays, si je ne fais pas tout moi-même... »* Finalement, de Gaulle n'a pas pris part à la compétition, mais considérait comme un affront que sa vision de l'excellence et de la dignité de la France soit ainsi entachée. En 1961, il nommait un ministre des sports et mettait sur pied une structure qui a permis à la France, aux trois derniers Jeux olympiques d'été, d'obtenir de meilleurs résultats que la Grande-Bretagne. Aux Jeux d'hiver, depuis 1964, la supériorité de la France est également incontestable. (...) La principale différence entre les deux pays est que la France a un ministre *des* sports, Guy Drut, champion olympique du 110 mètres haies en 1976, qui a du pouvoir et un budget, alors que la Grande-Bretagne a un ministre *pour* les sports, Iain Sproat, ancien spécialiste des statistiques en cricket, qui n'a ni l'un ni l'autre.

Le Monde

ÉDITORIAL

Devoir de vigilance

L'ACQUITTEMENT, par le tribunal *militaire de Rome, de l'ex-capitaine* SS Erich Priebke, convaincu d'avoir participé au massacre des Fosses Ardéatines, en 1944, mais « sauvé » par les *« circonstances atténuantes »*, valant prescription, que lui ont accordées ses juges, a suscité une légitime indignation en Italie. Il a fallu que l'Allemagne réclame son extradition pour que l'ancien officier soit maintenu en prison jusqu'à nouvel ordre.

Cinquante ans après le verdict du tribunal militaire de Nuremberg, qui condamna à mort douze dignitaires nazis, et alors même que la communauté internationale tente de mettre sur pied un tribunal pénal chargé de juger tous les crimes contre l'humanité, en Bosnie, au Rwanda ou ailleurs, l'attitude des magistrats italiens a de quoi choquer.

Par-delà la question du degré de participation de l'accusé aux crimes qui lui étaient reprochés, il est pour le moins singulier, en effet, que l'argument constamment avancé par Priebke, selon lequel il n'aurait fait qu'obéir aux ordres de ses supérieurs, ait pu être retenu par le tribunal de Rome. Hannah Arendt a fait justice de cet argument dans son compte rendu du procès d'Eichmann, lequel, dit-elle, prenait toujours soin d'être « couvert » par des ordres. *« En politique, obéissance et soutien ne font qu'un »*, écrit-elle dans l'épilogue de son livre *Eichmann à Jérusalem*, qui décrit l'ancien officier SS comme un homme ordinaire, appliqué à bien faire son travail, et n'en justifie pas moins sa condamnation à mort.

Les Français ne peuvent pas se sentir à l'écart de l'émotion suscitée par « l'affaire Priebke ». Non seulement parce que, de Klaus Barbie à Maurice Papon, en passant par René Bousquet et Paul Touvier, la justice française a dû, elle-même, faire face à des défis de même nature. Mais aussi parce que, des récentes polémiques sur le « révisionnisme », alimentées par les déclarations de l'abbé Pierre, à la persistance de mouvements néonazis mis en évidence par le dénouement de *la profanation de Carpentras, sans parler des* dérapages verbaux de certains dirigeants d'extrême droite, les mauvais relents du nazisme flottent encore dans l'air du temps.

Histoire ancienne, diront certains. Histoire toujours actuelle, répondront ceux qui ont appris à lire dans le présent les signes d'un passé qui n'en finit pas de passer. En reconnaissant pour la première fois, le 16 juillet 1995, au nom de la République, *« les fautes commises par l'Etat »* dans la persécution des juifs, Jacques Chirac n'avait pas tort d'appeler les Français à ne pas tolérer la moindre résurgence, fût-elle apparemment la plus bénigne, de ce climat de haine meurtrière.

« Quand à nos portes, ici même, certains groupuscules, certaines publications, certains enseignements, certains partis politiques se révèlent porteurs, de manière plus ou moins ouverte, d'une idéologie xénophobe, raciste, antisémite », alors, déclarait le chef de l'Etat, l'*« esprit de vigilance »* doit se manifester avec la plus grande force. *« En la matière*, ajoutait-il, *rien n'est insignifiant, rien n'est banal, rien n'est dissociable. »*

Le verdict romain représente, de ce point de vue, un regrettable pas en arrière.

AU COURRIER DU MONDE



Les *« hommages irrespectueux »* du dessinateur André François à *« quelques maîtres illustres »* publiés dans notre page Horizons-Analyses du 9 au 19 juillet continuent de provoquer un abondant courrier. Des lecteurs partagent la désapprobation et l'indignation exprimées dans les lettres publiées dans notre numéro daté 28-29 juillet. D'autres, au contraire, en réaction à ce courrier, disent apprécier les dessins d'André François et la liberté qui lui est laissée de s'exprimer en toute indépendance d'esprit. Un courrier des lecteurs n'a de sens que s'il reste une tribune de libre expression. Il nous est apparu équitable de donner, aujourd'hui, la parole à ces lecteurs.

POURSUIVEZ

Je n'aurais pas eu l'idée de vous faire savoir combien j'ai apprécié la série de pastiches d'œuvres célèbres par André François, si elle n'avait suscité la rafale de commentaires pudibonds et agressifs que vous avez eu le courage de publier dans votre dernier courrier des lecteurs.

Ma lettre n'a d'autre but que vous encourager à poursuivre la publication de dessins qui égayent la nouvelle formule de votre journal, sans vous préoccuper des réactions des tenants d'un ordre moral qui, en France comme ailleurs, crient haut et fort et finissent par dicter leur loi, si on leur laisse le monopole de l'expression.

Puisque certains d'entre eux font état de leurs lettres de noblesse, je me permets de signaler que je lis *Le Monde* depuis bientôt cinquante ans, que je suis abonné depuis que vous avez lancé la formule de livraison à domicile en fin de journée, et que nous faisons partie, ma femme et moi, de la Société des lecteurs depuis son origine.

Robert Espérou
Sceaux (Hauts-de-Seine)

IMAGINATION POÉTIQUE

Le courrier des lecteurs publié dans votre numéro des 28 et 29 juillet traduit l'indignation de nombreuses personnes après la publication des « hommages irrespectueux » d'André François, que l'on qualifie de *« pornographiques »*, de *« grossiers »*, *« d'obscènes »*... Or, associer l'image d'un sexe de femme et celle d'un œil ou d'une bouche relève bien plus de l'imagination poétique et surréaliste, celle d'un Magritte, par exemple. Doit-on penser que trente ans (ou presque) après la disparition de celui-ci, les esprit sont demeurés si fermés ?

Frédéric Tournoux
Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire)

LAMENTABLE ET INQUIÉTANT

Généralement, le courrier des lecteurs du *Monde* m'intéresse, m'amuse souvent, m'agace parfois... Cette fois-ci, je suis atterré. Le courrier relatif aux excellents, drôles et pertinents dessins d'André François (depuis de longues années nous sommes habitués à son talent) est lamentable et inquiétant.

Lamentable, la veulerie des propos... Lamentable, l'hypocrisie des mots (style *« je ne suis pas bégueule »*)... Lamentable, la morale franchouillarde sous-tendue... Inquiétant, car ce désir d'ordre moral ravive de couleurs brunes notre futur...

Georges Raimondo
Saint-Michel l'Observatoire (Alpes-de-Haute-Provence)

UNE LECTRICE TOUCHÉE PAR L'ÉMOTION

Il ne sera pas dit que les dessins d'André François ne seront pas défendus. Face aux lettres de protestation de lecteurs parues dans *Le Monde* des 28-29 juillet, permettez-moi de faire entendre le point de vue d'une lectrice touchée par l'émotion à la vue de ces dessins.

Le sexe de la femme parle au monde, voit. Il est la parole première, le premier regard : il est beau.

Je conseillerai aux lecteurs choqués de lire le très beau livre, à ce jour inégalé, du docteur Gérard Zwang *Le Sexe de la femme*, qui est un vibrant hommage aux femmes (en poche, chez Marabout). Comme les lecteurs du *Monde*, je n'aime ni la pornographie, ni la vulgarité, ni le mépris de la femme : je n'en trouve pas dans ces dessins.

Nicole Arnould
Chatenois (Vosges)

DE MAUVAIS ARGUMENTS DE DÉFENSE

Je vous adresse cette lettre de protestation en tant que membre de la Société des lecteurs du *Monde* et comme abonné à ce journal. Comme nombre de vos lecteurs, j'ai été choqué par le dessin qui a été publié dans votre page « Horizon-Analyses » du 18 juillet dernier, en particulier.

Ce dessin, en effet, est tout simplement dégradant pour l'image qu'il donne de la femme, même si son graphisme est irréprochable et plus vrai que nature. Vos arguments de défense (« Courrier des lecteurs » des 28-29 *juillet*) sont, à cet égard, lamentables et injustifiés. Vous parlez de « censure », alors que vos lecteurs parlent de « bonnes mœurs... » !

J'espère que vous nous épargnerez, à l'avenir, un tel étalage de pornographie.

Bernard Huguenin
La Roche de Colondannes (Creuse)

MÉDAILLES OLYMPIQUES

En cette France où le feu d'artifice de réactions racistes éhontées contre ceux dont on dénonce, à longueur de journée, la peau bronzée, ne cesse, hélas !, jamais, je voudrais demander à ceux de mes compatriotes atteints de xénophobie de décompter, parmi les médailles attribuées à notre pays aux Jeux olympiques d'Atlanta, combien ont été conquises avec brio en notre nom par des sportifs dont les ancêtres n'étaient manifestement pas gaulois.

François Baradez
Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

ANNIVERSAIRE DE DÉCÈS

« Le Carnet » du *Monde* daté des 28-29 juillet rappelait, parmi les anniversaires de décès, que deux cent deux ans plus tôt, le 28 juillet 1794, mouraient Georges Couthon, Joseph Le Bas, Maximilien Robespierre, Louis-Antoine Saint-Just, et un cinquième nom figurait à sa place dans l'ordre alphabétique scrupuleusement respecté : celui d'Augustin Robespierre, le frère de Maximilien qui, n'ayant jamais été poursuivi ni décrété d'arrestation, avait néanmoins demandé à accompagner son frère aîné dans la mort, ce qui lui fut accordé.

Qu'il soit permis à un Européen d'aujourd'hui, domicilié en France, mais né ailleurs, d'exprimer ici sa reconnaissance émue de ce rappel.

S. Norberg
Uzès (Gard)

NUL NE PEUT VIVRE À RISQUE NUL

Selon Mme Elisabeth Dufourcq, *« nul ne peut vivre à risque nul »* (*Le Monde* du 23 juillet). Certes, mais nul ne peut imposer à autrui des risques qu'il n'a pas choisis, fussent-ils infinitésimaux. Tout simplement parce que ma vie est faite de sens et non pas de chiffres.

Je sais qu'il est statistiquement plus dangereux d'être marin-pêcheur que d'être travailleur du nucléaire. Pourtant, lorsque j'évoque une veuve de marin, j'ai des images de femme en noir sur la plage, image poignante, mais socialement acceptable et reconnue. Lorsque j'évoque une veuve d'irradié, je ne peux affronter que mes propres phantasmes, et les leçons dédaigneuses des chiffreurs de risques. Eh oui, Mme l'inspecteur des affaires sociales, il existe un écart entre un risque statistique et sa perception sociale ! Le fait que vous n'arriviez pas à l'accepter montre bien le gouffre entre les élites de ce pays et le citoyen que je suis. Un citoyen qui refuse de voir sa vie réglée en fonction de probabilités soumises aux évaluations chiffrées des rapports coût-bénéfice. Oui, j'en ai assez d'être part d'audimat, part de marché, cible de marketing et de communication. Assez de subir ce double discours publicitaire et technocratique. Pour les bénéfices, on flatte mes pulsions gustatives en m'agitant le leurre de la perfection des plaisirs. Pour les coûts, on me culpabilise au nom de la raison statistique en me faisant miroiter une vérité des chiffres !

On parle de panique sociale ? Je m'en réjouis, car j'y vois surtout la panique des élites en train de prendre conscience que leurs valeurs dominantes, qu'ils voudraient nous imposer, sont proprement immangeables.

Patrick Nguyen
Marseille

RÉPONSE À ELISABETH DUFOURCQ

Dans la tribune parue dans *Le Monde* du 23 juillet, Elisabeth Dufourcq a essentiellement une approche scientifique de la notion de risque et non une vision juridique.

Hormis trois allusions à la notion de *« faute »*, à celle de *« lien entre cause et effet »* ou à celle de *« responsabilité »* liée *« à une signification statistique »* des risques, je ne peux qu'être en désaccord, notamment sur l'affirmation selon laquelle : *« A ce compte, on aurait dû depuis longtemps interdire l'usage de l'automobile, de l'avion, du tabac, de l'alcool et même de la viande bovine... »*

Pour ce qui est du premier exemple cité, l'automobile, personne ne conteste que son usage présente des risques. La solution n'est pas d'interdire l'usage, mais de le réglementer par un code de la route permettant de déterminer les responsabilités (sur le plan des assurances, voire sur le plan pénal) en cas d'accident. Ceci vaut pour certains des autres domaines abordés par l'auteur : *« épidémie de la vache folle, inhalation d'amiante... »* : la réglementation existante en matière de responsabilité permet de répondre à la question principale, à savoir, qui a connaissance d'un risque (le cas échéant nouveau) qu'il fait prendre à autrui. Si toute activité humaine présente des risques (la vie, elle-même, présente un risque... mortel), il faut rechercher d'où proviennent ces risques pour en mesurer les éventuelles responsabilités, qu'il s'agisse de l'affaire de l'amiante, de celle dite de la « vache folle », ou de l'affaire du sang contaminé.

Il ne faut pas que la notion de risque fasse passer au second plan celle de responsabilité.

André Sillam
Noisiel (Seine-et-Marne)

LES CASQUES BLEUS EN IRLANDE !

Qu'attend l'ONU pour envoyer les casques bleus en Irlande ? Pourquoi parle-t-on de guerre civile et de guerre de religion, alors qu'il s'agit d'une guerre coloniale qui dure depuis la conquête de l'Irlande par les Anglais, il y a quatre cents ans ? Pourquoi Derry est-il devenu Londonderry ? Pourquoi l'opinion internationale se désintéresse-t-elle de ce peuple luttant pour son indépendance ? Parce qu'ils sont européens ? Parce qu'ils sont catholiques ? Pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle donné leur indépendance qu'à ses colonies extraeuropéennes, du moins quand il restait assez d'autochtones pour la réclamer ? Pourquoi rendre Hongkong aux Chinois et garder Gibraltar, l'Irlande du Nord, Jersey et Guernesey ? Et pourquoi oublier que les Irlandais ont été nos alliés pendant la guerre de mille ans contre l'Anglais ?

J. Costagliola,
Versailles

REMUEZ-VOUS !

« Français, remuez-vous ! » Atteints par l'âge de la retraite, *« Dégagez ! »*. Actifs, par solidarité, réduisez votre temps de travail. Pas d'entourloupettes genre *« travail au noir »* ou bricolage comptable ! Consommez, Français, sans chipoter sur les prix. Dame TVA leur colle aux basques. Ceux des carburants échappent au ridicule par fierté nationale, on a de la classe ! Le Second Empire découvrait que *« l'art de gouverner les peuples n'est autre chose que l'art de les fusiller à propos »* (Jules Ferry, par J.M. Gaillard, Fayard, p. 68). Ficelés comme nous sommes, contrôlés, on ne peut plus, le *« Remuez-vous ! »* présidentiel n'est guère rassurant ! Puissent les gadgets aux neutrons hésiter devant *« l'inévitable »* !

Marcel Bracquemond
Paron (Yonne)

DU NOUVEAU, TOUJOURS DU NOUVEAU !

Depuis quelque temps, se répand une espèce de mode galopante, une mode étranger style « prêt-à-parler ». (...) Elle consiste en une féminisation excessive, le plus souvent ridicule, de certains mots comme « la » députée (ne pas oublier le « e » !), « la » magistrate, « la » chercheuse, « la » juge, et même « la » jurée, traduction (?) d'un titre de film made in USA qui s'étale actuellement sur de nombreuses affiches.

Dans un long article sur Pina Bausch (*Le Monde* du 14 juin 1996), Dominique Frétard pousse l'audace féminisante ou féminisatrice jusqu'à écrire, parlant d'une danseuse de la troupe : *« ... elle fait tout : le ménage, la maîtresse de ballet, l'ancienne ballerina en boa, le chef scout, la croque-mort »*... Mais pourquoi pas *« la cheffesse » ?*

Je pense que le vrai féminisme ne se situe pas à ce niveau élémentaire, et que ce n'est pas en clamant « la » députée que plus de femmes seront en nombre à l'Assemblée nationale.

Denyse Pierrot
Asnières (Hauts-de-Seine)

Humanité plurielle

par Mgr Pierre Claverie

MON propos est issu d'une *expérience*. Je ne suis pas un politicien. Né en Algérie, j'ai suivi les évolutions de ce pays, en partageant l'existence de millions d'Algériens qui se trouvent aujourd'hui plongés dans la crise *que l'on connaît*. J'ai l'impression de revivre douloureusement ce qu'en d'autres temps j'ai vécu. J'ai passé mon enfance dans la « bulle coloniale », non qu'il n'y ait eu des relations entre les *deux mondes*, loin de là ; mais, dans mon milieu social, j'ai vécu dans une bulle, ignorant l'autre, ne rencontrant l'autre que comme faisant partie du paysage ou du décor que nous avions planté dans mon existence collective.

Peut-être parce que j'ignorais l'autre ou que je niais son existence, un jour il m'a sauté à la figure. Il a fait exploser mon univers clos, qui s'est décomposé dans la violence – *mais est-ce qu'il pouvait en être autrement ?* –, et il a affirmé son existence.

L'émergence de l'autre, la reconnaissance de l'autre, l'ajustement à l'autre, *pour moi, sont devenus* des hantises. C'est vraisemblablement ce qui est à l'origine de ma vocation religieuse. Je me suis demandé pourquoi, durant *toute mon enfance, étant chrétien* – pas plus que d'autres –, fréquentant les églises – comme d'autres, entendant des discours sur l'amour du prochain, jamais je n'ai entendu dire que l'Arabe était *mon prochain*. Peut-être l'avait-on dit, mais je ne l'avais pas entendu. Je me suis dit : désormais, plus de murs, plus de frontières, plus de fractures. Il faut que l'autre existe, sans quoi nous nous exposons à la violence, à l'exclusion, au rejet.

J'ai donc demandé, après l'indépendance, à revenir en Algérie, pour redécouvrir ce *monde où j'étais né*, mais que j'avais ignoré. C'est là qu'a commencé ma véritable aventure personnelle – une renaissance. Découvrir l'autre, vivre avec l'autre, entendre *l'autre, se laisser aussi façonner* par l'autre, cela ne veut pas dire perdre son identité, rejeter ses *valeurs, cela veut dire concevoir* une humanité plurielle, non exclusive.

Les évolutions de l'Algérie depuis l'indépendance allaient toutes à contresens de ce que j'avais rêvé. Politiquement et religieusement, se *sont développés, dans les trente* années après l'indépendance, des réflexes de Front, donc d'exclusion : politiquement, ou l'on est à l'intérieur du Front ou l'on n'existe pas. Mais, religieusement aussi, un autre discours se développait parallèlement et que soutenait le pouvoir politique. Religieusement se développait le même discours : ou l'on est à l'intérieur et on existe, ou on n'y est pas et on existe à la rigueur *comme hôte toléré, mais pas vraiment* comme faisant partie de la société.

Le discours qu'on entend aujourd'hui, appuyé par la violence *des armes, n'est pas nouveau en* Algérie. Il y existe une culture de violence (qui est le fait de tous les peuples), mais qui est plus ou moins régulée dans les civilisations.

C'est paradoxal de *dire cela, parce* que rarement comme dans les pays du Maghreb, en Algérie, en Tunisie, au Maroc, l'étranger ne ressent autant la chaleur de l'accueil. Ce qui frappe *tous ceux qui ont parcouru* les pays du Maghreb et qui y ont vécu quelques années de leur vie, c'est que, là-bas, on est accueilli. C'est une société humaine, avec encore cette dimension de la présence de la personne, qu'on regrette parfois quand on arrive en Europe. Cela est vrai à condition d'être de passage. Lorsqu'on vit dans le monde maghrébin, les choses sont beaucoup plus complexes. Il y a là une société qui a donc une religion traditionnelle, le plus souvent confrérique, un islam enraciné, terrien, dans lequel subsistent des *pratiques, des* idées et des conceptions anté-islamiques. Cette société qui vit dans cet islam reste de fait une société accueillante et paisible ; en majorité, le peuple algérien vit encore cet islam-là.

Parallèlement, l'islam orthodoxe (*le réformisme*) a *contribué à déraciner* l'islam traditionnel populaire et à l'idéologiser. Certainement pour mobiliser le peuple musulman contre les agressions et les intrusions étrangères, qui étaient trop réelles. Mais cet islam s'est transformé progressivement en instrument politique manipulé par les pouvoirs, luttant contre l'islam traditionnel, confrérique. Il n'est pas étonnant alors que, peu à peu, cet islam déra*ciné des valeurs profondes*, à *la fois* humaines et spirituelles, et devenu un facteur politique, se transforme aujourd'hui en instrument de violence ; celle-ci se développe pour des raisons *qui ne sont pas* religieuses, mais elle use de justifications d'ordre religieux.

> On ne peut plus se contenter d'appartenir à un groupe et d'identifier son identité personnelle à ce groupe parce que le groupe a éclaté. Il faut choisir et donc il y a émergence d'un phénomène nouveau et peut-être d'une autre manière de vivre ensemble

De ces images extrêmement pénibles diffusées à la télévision, l'une a marqué l'Algérie. Les enfants eux-mêmes en parlent et la miment entre eux : il s'agit d'un imam enlevé par les groupes armés et forcé de justifier les opérations de ces groupes armés en émettant des fatwas, des consultations juridiques. Complètement déstabilisé par ce qui se passait dans les maquis, ne pouvant plus en conscience justifier quoi que ce soit, il avait *décidé de se* rallier. On exploite donc ce ralliement ; et cet imam, un peu hors de lui devant l'écran de télévision, s'explique avec des gestes convulsifs en disant : *« Regardez à quel point nous en sommes arrivés, maintenant nous égorgeons, c'est le jugement de Dieu, c'est la loi de Dieu. »* Il est excessif de dire que c'est le jugement de Dieu, la loi de Dieu. Mais ce discours religieux est l'aboutissement d'une idéologisation de la religion. Ce que nous vivons actuellement est l'aboutissement d'une évolution qui ne date pas d'hier et qui a contribué peu à peu à façonner une culture d'exclusion et de violence.

Une crise oppose ceux qui se sont laissé enfermer dans cette culture *d'exclusion et d'autres qui, nourris* par d'autres canaux, ou ayant suivi d'autres évolutions, essaient de résister contre la clôture, contre l'enfermement. Des questions pro*fondes sont posées* à *l'intérieur du* monde algérien musulman comme jamais elles n'ont été posées auparavant. Paradoxalement, cette crise née d'un enfermement est aussi le *premier pas d'une ouverture dans* l'histoire contemporaine de l'Algérie. La religion y est profondément liée à l'identité ; être algérien et être musulman, cela va de soi et cela ne pose *aucune question*. On a *bien* accepté que d'autres étrangers, Européens ou autres, deviennent algériens. Ils le sont, mais d'une manière un peu particulière, on n'est jamais *complètement algérien si l'on n'est* pas vraiment musulman. Donc l'identité est liée à la religion.

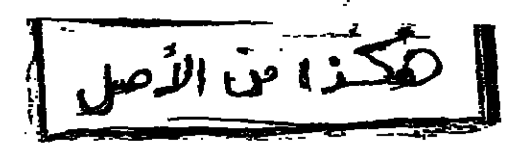
Or, aujourd'hui, alors qu'on était paisiblement musulman – cela faisait *partie de la culture, de la* personnalité, de ses évolutions historiques –, des gens arrivent et vous *disent que vous* êtes de mauvais musulmans, que vous n'avez jamais été vraiment musulmans. Au nom de cet islam idéologique, les personnes, les groupes sont remis en question : « Qu'est-ce donc que l'islam ? Y a-t-il plusieurs islams ? » On prend *alors conscience qu'il y a diverses* interprétations possibles, tolérables ou intolérables, orthodoxes ou non, mais qu'en tout cas elles existent et parfois s'imposent ; cette *question n'est pas seulement* intellectuelle, traitée dans des colloques, elle touche à l'identité profonde : « Qui suis-je maintenant ? Dans quel groupe vais-je retrouver mon identité ? » Parce qu'il *s'agit* en fait de cela, il s'agit de s'approprier maintenant son *histoire, aussi bien* pour tous ceux qui, islamistes, sont partis dans la montagne au sein de groupes armés que pour ceux qui résistent à cette forme d'islam. Il *s'agit de s'approprier maintenant* son identité.

Ce questionnement profond renvoie les Algériens non plus à leur groupe (car il y a plusieurs groupes), *mais à leur jugement personnel. Il* faut faire un choix : certains partent dans la montagne, certains soutiennent le pouvoir, certains sont des démocrates. Le choix personnel *est nécessaire maintenant*, et *c'est* pour moi l'avènement, dans la société algérienne, de ce que le professeur Talbi appelle la *« modernité »*, l'émergence de l'individu. On ne *peut plus se contenter d'appartenir* à un groupe et d'identifier son identité personnelle à ce groupe parce que le groupe a éclaté. Il faut choisir et donc il y a émergence d'un phé*nomène nouveau et peut-être d'une* autre manière de vivre ensemble.

Dans cette expérience faite de la clôture, puis de la crise et de l'émergence de l'individu, j'acquiers la conviction personnelle *qu'il* n'y a d'humanité que plurielle et que, dès que nous prétendons – dans l'Eglise catholique, nous en avons la triste expérience au cours de notre histoire – posséder *la vérité* ou parler au nom de l'humanité, nous tombons dans le totalitarisme et dans l'exclusion. Nul ne possède la vérité, chacun la recherche, il y a certaine*ment des vérités objectives mais* qui nous dépassent tous et auxquelles on ne peut accéder que dans un long cheminement et en recomposant peu à peu cette vérité-là, en *glanant, dans* les autres *cultures*, dans les autres types d'humanité, ce que les autres aussi ont acquis, ont cherché dans leur propre cheminement vers la vérité. Je suis croyant, *je* crois qu'il y a un Dieu, mais *je* n'ai pas la prétention de posséder ce *Dieu-là, ni par le Jésus, qui me le ré*vèle, ni par les dogmes de ma foi. On ne possède pas Dieu. On ne possède pas la vérité et j'ai besoin de la vérité des autres. C'est l'expérience que je *fais aujourd'hui avec des milliers* d'Algériens dans le partage d'une existence et des questions que nous nous posons tous.

On parle de tolérance, je trouve *que c'est un minimum* et je *n'aime* pas trop ce mot, parce que la tolérance suppose qu'il y ait un vainqueur et un vaincu, un dominant et un dominé, et que celui qui détient *le pouvoir tolère que les autres* existent. On peut évidemment donner un autre sens à ce mot, mais j'ai trop l'expérience de ce qu'il signifie dans la société musulmane dans son *acception condescendante pour* l'accepter vraiment. Bien sûr, il vaut mieux que le rejet, l'exclusion, la violence, mais je préfère parler du respect de l'autre. Si seulement, *dans la crise algérienne, après ce* passage par la violence et les cassures profondes de la société, mais aussi de la religion et de l'identité, on arrivait à concevoir que l'autre a *le droit d'exister, qu'il porte une vé*rité et qu'il est respectable, alors les dangers auxquels nous sommes exposés maintenant n'auraient pas été courus en vain.

Ce texte de Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran, assassiné jeudi 1er août en Algérie, a été publié en janvier 1996 dans le premier numéro des « Nouveaux Cahiers du Sud » (Editions de l'Aube).



1 **UN** point d'écart (244-245) face à la Finlande, et l'équipe de France masculine de tir à l'arc manque les quarts de finale.

2 **DEUX** argent, deux bronze. L'Espagnole Arantxa Sanchez a *gagné* quatre médailles olympiques sur quatre possibles. A Barcelone, bronze en simple et argent, en double ; à Atlanta : l'inverse...

3 **TROIS** avertissements des juges chargés de vérifier la *régularité de* l'allure des concurrents, ont éliminé Thierry Toutain dans le 50 km marche, remporté par le Polonais Robert Korzeniowski.

Les Jeux d'Atlanta





Le Monde

de nos envoyés spéciaux

Tous contents

Jacques Chirac est content. Il l'a fait savoir dans une lettre adressée à Henri Sérandour. Président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), il a été chargé de transmettre à l'ensemble de la délégation nationale aux Jeux d'Atlanta « *les plus chaleureuses félicitations pour le résultat exceptionnel et pour tout dire historique d'une équipe de France olympique conquérante qui donne au monde une bien belle image de notre nation* ». Le chef de l'Etat n'a pas tort. En dépit d'un zéro pointé en natation, en voile, en tir à l'arc et en tennis de table, sports où nos représentants s'étaient distingués à Barcelone, la France se retrouve avec un total (avant les dernières épreuves du week-end) de 35 médailles, dont 15 d'or.

Il s'agit d'une moisson qu'on n'avait plus connue depuis l'entre-deux-guerres. Aux très bons résultats de la première semaine ont succédé de très bons scores en seconde semaine. A tel point que les plus fins statisticiens n'ont pas eu le temps de noter que la France a atteint la 500ᵉ médaille gagnée depuis le début des Jeux grâce au judoka Christophe Gagliano. Bref, le cinquième président de la Vᵉ République ne risque pas de se retrouver croqué par Plantu en short et maugréant qu'il doit tout faire dans ce pays, une mésaventure survenue au général de Gaulle, à l'occasion des Jeux de Rome, quand il avait été représenté par Faizant vêtu d'un survêtement à la « une » du *Figaro*.

En 1960, au moment où les champions des pays fraîchement décolonisés concouraient pour leurs jeunes drapeaux, les Français ne gagnèrent pas la moindre médaille d'or aux Jeux *d'été* et en décrochèrent à peine cinq au total. Le poste de directeur des sports fut donc *créé et confié au colonel* Marceau Crespin, sous la houlette du vainqueur de l'Annapurna, Maurice Herzog. Une réforme en profondeur des structures de détection et de sélection du mouvement sportif fut entreprise, à mi-chemin entre le système étatisé en vigueur dans les démocraties populaires et l'amateurisme libéral des pays anglo-saxons.

Le sport à la française est depuis mené avec rigueur et connaît des succès honorables. Trente-six ans après sa mise en place, c'est en tout cas un système que certains de nos voisins européens nous envient, particulièrement les Britanniques, malheureux à Atlanta. Mais le ministère du budget, à l'affût de la *moindre économie, s'est mis en tête de le réformer* et a dévoilé ses intentions juste avant le début des Jeux d'Atlanta. Le ministre de la Jeunesse et des sports, Guy Drut, s'est d'ailleurs trouvé dans une position de plus en plus délicate, au fur et à mesure que les médailles s'accumulaient. A ses félicitations collectives, le président de la République a donc ajouté les mots d'apaisement attendus depuis près de trois semaines : il a, écrit-il, demandé « *au premier ministre d'écarter la proposition du ministère du budget visant à remettre en cause le régime des mises à disposition bénéficiant aux cadres techniques* » rattachés aux fédérations. Donc, maintenant, athlètes ou dirigeants, tout le monde est content.

Alain Giraudo

L'or majeur de Jean Galfione

Saut à la perche. Douze ans après Pierre Quinon, l'élève de Maurice Houvion est sacré au terme d'un très long concours

AVEC SON SAC en bandoulière, le drapeau du tour d'honneur proprement plié à l'intérieur, Jean Galfione quitte le sautoir du pas guilleret du voyageur bienheureux. L'Amérique, décidément, est une destination bénie pour la perche française. Une fois serrée la *main de* son dernier adversaire, l'athlète n'a d'ailleurs pas manqué d'aller saluer son seul prédécesseur pour l'or olympique conquis à la perche. Il est allé tout droit embrasser Pierre Quinon. « *Bienvenue au club* », lui a glissé celui qui gagna à Los Angeles, en 1984, dans un concours diminué par l'absence des représentants des pays du bloc de l'Est.

L'histoire ajoutera-t-elle les mêmes bémols au titre gagné, vendredi 2 août, par Jean Galfione à Atlanta ? Retiendra-t-elle seulement que sa victoire fut arrachée en l'absence de Sergueï Bubka, dominateur incontesté de la perche depuis douze ans, privé de Californie par le boycott de son ancien pays et chassé de Géorgie par une blessure ? Il faut espérer que non. Les concours olympiques commencent à prendre l'*habitude de se passer de celui qui* devrait les étouffer et n'y aura réussi qu'à Séoul. A Barcelone, le zéro pointé en finale du père tutélaire de la discipline n'avait pas convaincu les apprentis champions de se comporter en garnements. Ils s'étaient regardés, tétanisés par leur nouvelle liberté, et n'avaient pu se partager les honneurs que par défaut.

MATURITÉ

Quatre ans plus tard, les jeunes ont grandi. La perche s'est décidée à devenir majeure, sans l'aide de son héros vieillissant. Quelques chiffres disent la solidité du concours disputé vendredi soir. Pour la première fois dans l'histoire de la perche olympique, sept hommes *ont* franchi au moins 5,80 m. A cette densité d'ensemble s'ajoute les perfor*mances* des trois médaillés. En 1988 à Séoul, Sergueï Bubka avait établi le record olympique à 5,90 m. A Barcelone, son échec avait marqué un recul, le vainqueur décrochant l'or avec un saut à 5,80 m. A Atlanta, Jean Galfione, Igor Trandenkov, le Russe, et Andreï Tivontchik, l'Allemand, ont pris les premières places en signant un nouveau record à 5,92 m. « *C'est une bonne performance pour une épreuve olympique, dont les enjeux n'ont rien à voir avec ceux des meetings* », plaidait le Français pour justifier l'écart qui sépare cette performance du record du monde de Sergueï Bubka à 6,14 m.

Dans le trio *majeur d'Atlanta*, le vainqueur est aussi le plus jeune. Jean Galfione, à vingt-cinq ans, a réussi à *faire coïncider* sa propre émancipation de champion avec celle de son sport. En une soirée, le Français a semblé mûrir au rythme du concours, s'affranchissait de la tutelle morale du grand absent. Le *fils idéal* a dû démontrer la force de son caractère pour émerger de la fratrie des prétendants. L'image lisse d'un physique parfait et d'un visage pour magazine a offert un masque de détermination. Le chic type a joué au mauvais garçon, au parieur, au compétiteur roué, pour déjouer les ruses adverses.

La qualité du concours imposait une telle métamorphose. La volonté de s'imposer exigeait cette férocité inhabituelle. Vendredi soir, le saut à la perche offrait en effet ce qu'il peut recéler de meilleur, loin des performances tronçonnées des meetings. La compétition débordait des moments de préparation en bout de piste, des courses d'élan et des instants miraculeux où le sauteur *se laisse catapulter par* sa perche. La lutte n'a pas connu de temps morts pendant quatre heures et demie. Elle a englobé chaque retour sur le banc, chaque minute à jauger les adversaires sans perdre sa concentration. Elle a imposé de composer aussi avec la demi-heure de réparation des montants soutenant la barre, abîmés par un concurrent.

Vendredi soir, le saut à la perche était un ensemble de gestes à effectuer à la perfection et de décisions à prendre sans hésiter. Jean Galfione a su accomplir les premiers et ne pas se tromper dans les secondes. La stratégie n'a pas trahi la technique, la tête a complété l'effort du corps. La qualité de ses sauts a hissé Jean Galfione jusqu'à 5,92 m, avec une seule tentative ratée, ce qui lui offrait la première place du concours à *cette hauteur. Ensuite*, lorsque la barre fut placée à 5,97 m, soit trois centimètres de plus que son record de France, la tactique se mit à primer.

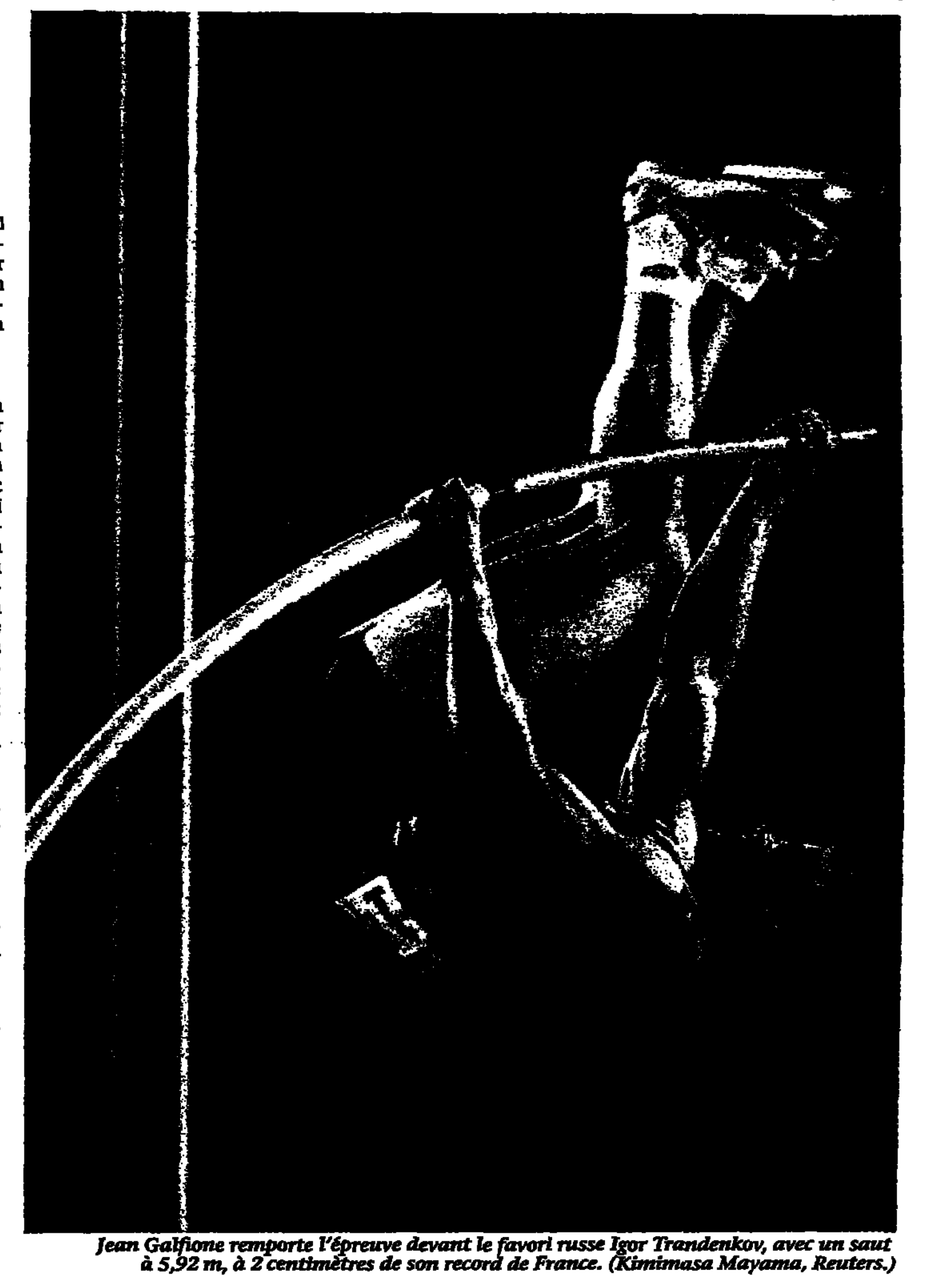
Le premier qui réussirait à cette hauteur obtiendrait la médaille d'or. Andreï Tivontchik s'y essaya en vain trois fois : son échec le condamnait au bronze. Igor Trandenkov décida *d'éluder* la *difficulté en faisant l'im*passe sur cette hauteur. Le Russe espérait ainsi assister à l'élimination de tous ses adversaires pour se retrouver seul et disposer de tout son temps pour passer la barre suivante. Jean Galfione ne se laissa pas prendre au piège. Après une tentative échouée, il renonça à une éventuelle amélioration de son record *pour déjouer les calculs du Russe en* faisant, lui aussi, l'impasse. Il condamnait ainsi Trandenkov à un duel à 6,02 m, une altitude que seul Sergueï Bubka a l'habitude de fréquenter. Si le Russe devait échouer trois fois contre une barre placée un centimètre au dessus de sa meilleure performance personnelle, la victoire irait au Français.

TALENT, FORCE ET PATIENCE

Pendant de longues minutes, Jean Galfione s'est ainsi balancé entre or et argent au gré des torsions de la perche de son rival. Le Français a échoué deux fois, a salué le public en levant les bras, sans savoir si l'image qu'il offrait servirait à illustrer l'euphorie d'une victoire ou la gratitude d'un bon perdant. Son sort dépendait de la dernière tentative du Russe. Trandenkov demeura *suspendu au haut de sa perche sans* esquisser le saut, hors de ses moyens. Jean Galfione venait d'atteindre le sommet de sa discipline en conjuguant, le même soir, talent et expérience, force et patience.

Le perchiste venait de synthétiser toutes les qualités que lui avait inculquées l'homme qui le guettait des tribunes du stade olympique, le sou*tenait de ses conseils et lui cachait* son angoisse. Champion au ton posé, jeune homme réfléchi malgré l'émotion, chef de clan affirmé d'une école hors du commun, Jean Galfione n'oublia pas de remercier Maurice Houvion, mentor de la perche française, qui a su former des recordmen du monde mais n'avait jamais connu la récompense *olympique suprême. Pour se* convaincre de la complicité entre les deux hommes, il suffisait de les écouter évoquer séparément, mais à l'unisson, la suite de la carrière de l'athlète. La volonté était commune de ne pas se laisser griser par cette chance d'une consécration précoce dans une discipline en plein renouveau qui va se chercher un chef de file.

Jérôme Fenoglio



Jean Galfione remporte l'épreuve devant le favori russe Igor Trandenkov, avec un saut à 5,92 m, à 2 centimètres de son record de France. (Kimimasa Mayama, Reuters.)

Chioma Ajunwa d'un essai, d'un seul

Longueur dames. La Nigériane apporte à l'Afrique son premier titre dans une discipline qui, actuellement, piétine un peu. L'Américaine Jackie Joyner-Kersee, sur une jambe, enlève la médaille de bronze

SUR LA PISTE d'élan du stade olympique, Jackie Joyner-Kersee fait à la fois figure de légende et d'ancêtre. A trente-quatre ans, elle brigue, *vendredi* 2 août, au saut en longueur, sa sixième médaille olympique. Sans grande conviction. La belle mécanique ouvragée par son époux, l'entraîneur californien Bob Kersee, est émoussée. Samedi 27 juillet, dès la première épreuve de l'heptathlon – le 100 m haies –, l'Américaine a contracté une blessure à la cuisse suffisamment sérieuse pour se résigner à l'abandon.

Depuis deux ans, rien n'est plus pareil. Heike Drechsler, sa rivale allemande de toujours, *également* usée et blessée, a renoncé à s'aligner à Atlanta. Sans les âpres duels enlevés bien au-delà des 7 m auxquels les deux jeunes femmes avaient accoutumé le public depuis 1987, le saut en *longueur féminin s'ennuie*. L'an passé, aux championnats du monde de Göteborg, Joyner-Kersee et Drechsler *ont officiellement* passé la main à l'Italienne d'origine britannique, Fiona May, en se classant respectivement sixième et neuvième avec de faibles bonds de 6,74 m et 6,64 m, réalisés sous vent favorable.

Malgré tout, Jackie l'Américaine n'a pu se résoudre à écouter son corps fatigué. Elle s'était promis de tirer sa révérence en beauté chez elle aux Etats-Unis. Elle a misé sur le temps : les six jours qui séparaient la première journée de l'heptathlon du concours de saut en longueur, prévu dans la soirée du vendredi 2 août. Anxieuse, elle s'est présentée la cuisse emmaillotée dans un large *bandage, décidée à se contenter de* n'importe quel métal. Longtemps, elle est apparue impuissante, dépassée. L'œil morne, elle regardait la main du juge brandir les drapeaux blanc ou rouge sanctionnant la validité de chaque essai. Comme si elle n'était pas à sa place dans ce décor. Nonchalamment, elle se replaçait sur ses marques, puis époussetait en grimaçant le sable collé à ses membres après chaque tentative.

Autour d'elle le tableau n'avait rien d'exaltant. La Bulgare Iva Prandzheva, inconsolable après sa quatrième place au triple saut, manifestait bruyamment son humeur en enchaînant les essais mordus. Exceptée la Nigériane Chioma Ajunwa, auteur d'un bond de 7,12 m au premier essai, les concurrentes ne montraient en rien la combativité de celles des années du règne Joyner-Kersee/Drechsler. Nerveuse, Fiona May, championne du monde en titre, piétinait la fin de sa deuxième course d'élan pour aller s'écraser à 7,02 m : sa meilleure performance du concours qui lui a valu une médaille d'argent. « *J'attendais peut-être trop de moi, mais enfin c'est mieux que le bronze* », a-t-elle dit, très contrariée.

« MA VITESSE M'A AIDÉE »

Chioma Ajunwa, qui n'a jamais été rejointe, s'est étonnée de sa victoire avec une candeur désarmante. « *Je ne savais pas que je sauterais à plus de 7 m*, a-t-elle déclaré. *Je m'étais préparée pour le 100 m mais j'ai été éliminée en demi-finale. C'est ma vitesse qui m'a aidée à remporter la longueur* ». Cette jeune fille de vingt-quatre ans est, de toute évidence, *hautement polyvalente sur le* plan sportif. Suspendue le 11 juin 1992 à la suite d'un contrôle positif aux anabolisants, cette ancienne joueuse de football s'est mise à l'athlétisme la saison dernière lorsqu'elle a « *retrouvé le goût de l'entraînement* ».

Irradiant encore du plaisir que lui procure ce titre olympique inattendu, elle raconte son histoire : « *J'ai pris des médicaments sans savoir ce que c'était alors que j'étais malade lors d'un camp d'entraînement au Nigeria. Je ne savais pas que ça existait. J'étais en Europe quand les résultats sont arrivés et c'était l'époque de l'affaire Katrin Krabbe. J'avais pensé qu'enfin, grâce à la suspension d'une sprinteuse de ce niveau, je pourrais peut-être me faire ma place. Je n'ai pas compris ce qui m'était arrivé. J'ai essayé de me défendre sans succès.* » Chioma Ajunwa est prête désormais à se contenter de cette ligne-surprise sur les tablettes du saut en longueur. Jackie Joyner-Kersee a entériné l'exploit d'une accolade.

L'Américaine a écouté le récit d'Ajunwa d'une oreille distraite. Pour elle, une seule chose comptait : l'honneur était sauf. Pour son sixième et dernier essai, Jackie a rassemblé ce qui lui restait de force. Dans un effort surhumain, elle a atterri dans le bac de sable à 7 m, tout rond. Bien loin de son record olympique de Séoul (7,40 m), encore plus loin du record du monde de la Russe Galina Chistyakova, établi au printemps 1988 (7,52 m). Pourtant, elle a souri. Elle venait d'assurer le bronze, sans bien savoir comment. « *J'ai voulu garder une attitude positive*, a-t-elle expliqué. *Je ne sais pas ce qui n'allait pas. Après mon cinquième saut, je me suis dit* "oublie ta jambe ; Ou tu prends la planche à fond ou tu t'abstiens de sauter". *C'étaient mes derniers Jeux et je voulais désespérément bien faire. J'ai dû mettre au défi ma volonté et ma motivation. Je prendrai ma retraite avec le sentiment d'avoir toujours donné cent pour cent.* »

Patricia Jolly

Cuba, oui Pays-Bas, peut-être

C'est reparti : Bill Waeckerle, juge américain du tournoi de boxe olympique, a remis sa démission afin de protester contre une décision « *totalement incompétente* » de certains de ses collègues qui se sont prononcés en faveur d'un boxeur bulgare, Serafim Todorov, lors de la demi-finale qui l'opposait à l'Américain Floyd Mayweather dans la catégorie des poids plume.


UN JOUR AUX JEUX

L'affaire, selon la délégation américaine, a été entachée d'un constant ridicule, le boxeur bulgare marquant même un point grâce à une chute tandis que l'arbitre, convaincu du succès de son adversaire, se trompait de bras au moment de lever celui du vainqueur.

Les conflits sur la qualité de l'arbitrage sont aussi vieux que la boxe aux Jeux olympiques. Malgré l'utilisation d'une machine destinée à recueillir les notes des juges littéralement sur le coup, la discipline ne se défait pas de ses polémiques.

Il s'agit là d'un retour à la nature des choses, tout comme ce qui s'est passé sur le ring : les sept boxeurs cubains participant aux demi-finales se sont qualifiés pour les finales qui se déroulent dimanche 4 août. La domination de Cuba sur la boxe amateur reste indiscutable. D'ailleurs, dans l'autre discipline favorite des Cubains, le base-ball, le résultat ne souffre pas davantage d'être discuté. L'équipe cubaine a conservé son titre conquis aux Jeux de Barcelone. Sa victoire en finale sur le Japon est plus large que ce que le score (13-9) laisse deviner. Avec 38 « home-runs » en 9 parties, dont 8 pour la seule finale, les joueurs venus de La Havane ont survolé l'épreuve. Ils n'ont plus qu'à attendre les Jeux de Sydney, et l'arrivée des joueurs professionnels dans un tournoi open, pour savoir, enfin, s'ils sont vraiment les meilleurs du monde.

La finale du tournoi de hockey sur gazon masculin a, de même, illustré la puissance d'une valeur établie : l'Europe. Le Vieux Continent, qui, dans la période récente, a remporté plus de succès que les équipes venues du sous-continent indien, a offert les deux protagonistes d'une finale solide, vive, où l'Espagne donna d'abord le sentiment de devoir l'emporter avant que les Pays-Bas n'imposent leur maîtrise grâce au légendaire Floris Jan Bovelander. Le joueur aux 235 sélections a marqué deux buts en trois minutes, sur des petits corners, mettant fin à l'élan d'une équipe espagnole qui restera comme la formation au jeu le plus enthousiaste. Mais que faire face aux hockeyeurs bataves, si convaincus de vaincre ?

Rien de comparable, on le devine, avec l'état d'esprit qu'auront les volleyeurs bataves au moment de disputer leur finale. Ils se sont défaits des Russes en trois sets secs. Il n'y a plus que l'Italie, vainqueur de la Yougoslavie, pour les séparer de l'obtention du titre. Mais, après trois défaites de rang en finales des trois derniers grands tournois mondiaux (aux Jeux de Barcelone, puis dans deux championnats), les volleyeurs néerlandais peuvent se croire maudits. Même s'ils ont battu à peu près toutes les formations, ils ne peuvent ignorer que le plus difficile est souvent de se vaincre soi-même.

Les footballeurs brésiliens doivent en savoir quelque chose. En pulvérisant leurs opposants portugais (5-0) dans le match pour la médaille de bronze, ils ont dû se conforter dans l'idée que leur absence de la finale du tournoi ne doit rien à leur absence de talent et tout à une inexplicable incapacité de faire valoir, le moment venu, des mérites établis depuis longtemps.

Les médailles par pays

A l'issue des épreuves du vendredi 2 août

PAYS	OR	ARG.	BRONZE	Total	PAYS	OR	ARG.	BRONZE	Total
Etats-Unis	36	31	20	87	Belgique	2	2	2	6
Russie	23	20	9	52	Corée du Nord	2	1	4	7
Chine	16	21	12	49	Afrique du Sud	2	1	1	4
France	15	6	14	35	Ethiopie	2	0	1	3
Allemagne	14	15	23	52	Biélorussie	1	6	8	15
Italie	11	7	11	29	Gde-Bretagne	1	6	6	13
Australie	9	9	19	37	Bulgarie	1	5	4	10
Corée du Sud	7	12	5	24	Kenya	1	3	1	5
Pologne	7	5	4	16	Suède	1	3	1	5
Ukraine	7	2	9	18	Jamaïque	1	3	0	4
Cuba	4	5	8	17	Rép. tchèque	1	2	4	7
Roumanie	4	5	6	15	Finlande	1	2	0	3
Hongrie	4	3	6	13	Norvège	1	1	3	5
Espagne	4	3	4	11	Indonésie	1	1	2	4
Grèce	4	3	0	7	Iran	1	1	1	3
Suisse	4	1	0	5	Arménie	1	1	0	2
Turquie	4	0	1	5	Nigéria	1	0	2	3
Japon	3	6	5	14	Portugal	1	0	1	2
Pays-Bas	3	4	9	16	Slovaquie	1	0	1	2
Brésil	3	2	7	12	Yougoslavie	1	0	1	2
Nlle-Zélande	3	2	1	6	Costa Rica	1	0	0	1
Danemark	3	1	1	5	Equateur	1	0	0	1
Irlande	3	0	1	4	Hongkong	1	0	0	1
Canada	2	9	7	18	Syrie	1	0	0	1
Kazakhstan	2	3	2	7					

Source : Olympic News.

Fernanda Ribeiro, modeste dominatrice

10 000 m dames. La discrète Portugaise, championne du monde, souffle le titre à Wang Junxia

LA FINALE du 10 000 m n'a longtemps aperçu de Fernanda Ribeiro que le noir de ses cheveux et l'éclat de son regard. Le reste était caché dans le creux du peloton. A peine visible. L'athlète portugaise n'est pas de ces dévoreuses d'espace qui ne conçoivent la course que seule en tête et les autres à leurs pieds. L'allure lui importe peu, pas plus que le nom de ses rivales. « *Je me moque bien de savoir comment se déroule une épreuve*, raconte-t-elle. *Je fais simplement confiance à ma pointe de vitesse pour remporter la victoire.* »

En 1994, cette fausse insouciance l'avait accompagnée au plus long du 10 000 m des championnats d'Europe. Puis elle avait senti monter dans ses muscles le besoin de prendre ses distances. Une envie tardive, mais qui l'avait conduite vers son premier titre européen. L'an passé, le même phénomène s'est répété aux championnats du monde. Fernanda Ribeiro a pris son mal en patience, puis glissé son visage à la porte et quitté ses suivantes peu avant l'arrivée. Deuxième titre, mondial celui-là. Le troisième ? Une copie presque conforme des deux précédents. Fernanda Ribeiro a conduit, à sa façon, la finale olympique.

Avec discrétion pendant les premiers tours de course. Avec intelligence, ensuite, laissant la Chinoise Wang Junxia se dessiner, dans l'ultime kilomètre, un profil de gagnante. A 200 mètres de l'arrivée, le public aurait bien juré que la fragile Chinoise, dernière survivante de la troublante « armée de Ma », ne serait plus rejointe. Mais Fernanda Ribeiro n'a jamais appris, tout au long d'une vie modeste et rigoureuse, la signification du mot renoncement. A l'entrée de la dernière ligne droite, elle accélère une foulée pourtant déjà alerte. La victoire est au bout, elle le sait. Dans le coin d'une tribune, son entraîneur Joao Campos l'accompagne d'un cri, puis il jette un regard sur son chronomètre. 63 secondes au dernier 400 m. Unique et prodigieux.

A sa descente du podium, Fernanda Ribeiro peine à trouver les mots : « *Ce n'était pas si difficile*, souffle-t-elle avec lenteur. *J'ai seulement été inquiète lorsque Wang Junxia a pris la tête de la course. Mais je savais que j'étais capable de terminer vite, vraiment très vite.* » Simple, donc. Peut-être trop. Mais Fernanda Ribeiro n'a jamais vécu autrement les choses de l'athlétisme. Enfant, elle s'échappait de l'école pour courir sans relâche dans les rues de son village. A dix ans, elle se moque bien des conseils de prudence et dispute sa première course d'endurance, un semi-marathon qu'elle boucle à la deuxième place. Trois ans plus tard, elle s'offre un titre national juniors, sur 1 500 mètres. L'année suivante, le Portugal la vêt d'une tenue d'enfant prodige et l'emmène aux championnats d'Europe juniors. Depuis, sa vie n'a plus quitté la piste.

Alain Mercier

La plus belle pour aller lancer

Poids dames. Epargnée par le soupçon de dopage, l'ex-Allemande de l'Est Astrid Kumbernuss a remporté son 42e concours consécutif

ASTRID KUMBERNUSS regrette que sa discipline, le lancer de poids des dames, ne suscite que de légers applaudissements. Il faut dire qu'elle-même n'y met pas du sien, question piment. La championne, dès le premier lancer, pose le poids à 20,56 mètres et puis s'en va. Les autres concurrentes ont l'air de pauvres malheureuses. L'Américaine Ramona Pagel crie et on voit ses dents, de longues dents pointues : Ramona n'y arrive pas. La Russe Irina Korzhanenko est en deux-pièces et elle est à l'aise, Irina, le ventre à l'air, généreux et tremblotant. La Cubaine Belsis Laza a le visage doux et rassurant d'une mamma dans sa cantine. La Chinoise Xinmei Sui est sans doute la plus massive, marchant péniblement, la tête rentrée dans ses larges épaules.

Astrid Kumbernuss, elle, est non seulement championne mais elle est belle. Enfin, au regard des allures « survitaminées » de ses concurrentes, elle aurait presque la silhouette élancée, les cheveux bien coupés, un visage, un vrai visage. Et elle en joue, la grande Astrid, vingt-six ans, marchant comme la plus belle au pays des disgraciées, cachant son minois sous des lunettes de soleil qui accentuent sa solitude d'intouchée. Elle surveille les autres, les mains sur les hanches, elle fait patronne.

La Chinoise Xinmei Sui est heureuse avec ses 19,88 m, la Russe Irina Khudorozhkina l'est un peu moins avec ses 19,35 m et sa médaille de bronze. « *J'ai fait un lancer à plus de 20 mètres, qui a été annulé, mais je pouvais y arriver. Le problème, c'est que je me suis blessée à un doigt, une violente tendinite* », explique-t-elle. Irina a essayé de poursuivre en tirant la manche de son tee-shirt pour coincer le boulet et atténuer la douleur. Sans s'en rendre compte, la Chinoise se met de la magnésie partout, s'en barbouille le cou et le menton dans la sueur et la précipitation. Au sixième tour, Astrid Kumbernuss reste toujours impeccable, bouche pulpeuse et mèches blondes sous les projecteurs. Cette finale olympique, après tout, n'est que la quarante-deuxième compétition où elle demeure invaincue.

La presse allemande estime que la jeune femme vivant à Naubraundenburg est une des rares athlètes d'ex-RDA qui aurait échappé au système de dopage massif et grossier tel qu'il sévissait avant la chute du Mur. Pieter Kollark, son mari et entraîneur, est devenu illustre par le fait qu'il n'aurait jamais figuré sur les listes noires de coaches indélicats. « *Toute l'année, je me suis entraînée avec des poids de 7 kilos, je les lançais à 15 mètres. Alors, évidemment, quand je retrouve mes poids de 4 kilos, je me sens proche des 21 mètres* », explique Astrid.

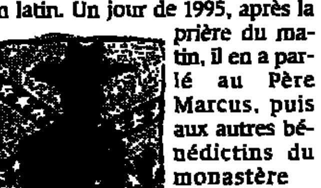
Elle est encore loin de battre le record mondial (22,63 m) réalisé par Natalya Lisovskaya en 1987, ni le record olympique (22,41 m) obtenu par Ilona Slupianek, deux athlètes qui appartenaient à un autre temps, celui de l'URSS... La championne du monde, aujourd'hui olympique, a l'habitude de ne faire « *aucun commentaire* » sur ces deux performances. Elle poursuivra ses meetings, sa vie avec son mari dans la petite ville du Nord, entre leur boutique d'articles de sport et le stade d'entraînement. « *Je ne me consacre qu'à ça, tout le reste est secondaire. Ça peut durer encore quelques années.* » La Chinoise et la Russe ont le regard un peu plus désespéré.

Dominique Le Guilledoux


Astrid Kumbernuss, les yeux fixés sur la ligne des 21 mètres. (Wolfgang Rattay, Reuter.)

Quand les bénédictins prient pour les footballeurs argentins

CULLMAN (Alabama). – L'idée est venue de Frère Ignace, Ignatius en latin. Un jour de 1995, après la prière du matin, il en a parlé au Père Marcus, puis aux autres bénédictins du monastère Saint-Bernard, à quatre heures de route d'Atlanta. L'abbé Gregory et Frère Thomas, les anciens, ont trouvé la suggestion un peu saugrenue avant de céder à l'avis général : pourquoi ne pas profiter des Jeux olympiques pour faire connaître la communauté et inciter les touristes à visiter l'Ave Maria Grotto, village miniature dédié à la Vierge ? Soutenu par la commune de Cullman, le projet suivit son chemin. Voilà comment trente-cinq moines d'Alabama, tous américains, finirent par accueillir seize footballeurs, tous argentins, finalistes du tournoi olympique contre le Nigeria.


PLEIN SUD

« POUR BOIRE UNE BIÈRE »

Confessons-le : cette alliance inédite du goupillon et du ballon doit moins à la piété qu'à l'intérêt. La délégation argentine cherchait un centre d'hébergement à la fois proche de Birmingham (stade du premier tour) et éloigné de l'agitation urbaine. Un lieu où les joueurs pourraient s'entraîner dans la sérénité, sans être tentés par les péchés de l'olympisme en fête. Saint-Bernard offrait tout cela : des pelouses tondues par Frère John, un centre de conférences dirigé par Frère André, et les installations du collège mixte, désertées, en cette période estivale, par les cent trente pensionnaires.

Les champions sont donc arrivés le 8 juillet, avec leurs chaussures à crampons et quelques dizaines de journalistes au verbe passionné. La délégation a vécu trois semaines dans un bâtiment annexe, à l'écart du monastère. Et même s'ils n'ont guère fréquenté l'église, ces jeunes gens ont trouvé en leurs hôtes de fervents supporteurs. « *Sauf lorsqu'ils ont joué contre les Etats-Unis* », concède le Père Marcus, directeur des études, qui s'est lui-même rendu au stade.

Dans cette région fort pieuse où les baptistes, méthodistes et autres presbytériens prêchent la bonne parole, Saint-Bernard fait figure d'îlot catholique (2,5 % de la population de l'Etat), ce qui n'empêche pas les moines en robe noire d'entretenir d'excellentes relations avec la population, même s'ils regrettent que les élus locaux, sous l'insistance des baptistes, aient imposé à l'ensemble du comté l'interdiction de vente et de consommation d'alcool, sous peine d'arrestation. « *Pour boire une bonne bière, nous sommes contraints d'aller dans le comté voisin !* », sourit le Père Marcus, inquiet devant l'« *intolérance* » de certains prêcheurs.

Le séjour des footballeurs a quelque peu perturbé la tranquillité de ces religieux aux manières de bons vivants. Il a fallu faire venir des policiers, instaurer des barrages et même un système de laissez-passer. « *Nous n'avions pas l'habitude, nous étions un peu déboussolés* », admet le Frère André, Américain d'origine canadienne, entré dans les ordres en 1982. L'emploi du temps quotidien n'a pas été modifié pour autant : réveil à 5 heures, trois prières par jour, coucher à 21 heures. Les moines, affairés à l'entretien des installations, n'ont pas non plus dérogé à leurs règles de vie. Les repas du soir, dans le réfectoire aux tables de bois, sont restés silencieux.

Au final, l'expérience leur a laissé d'excellents souvenirs, comme ce match organisé un soir – après les vêpres – entre leur équipe (renforcée) et les invités sud-américains. Maintenant que ceux-ci sont partis disputer la finale à Athens, le Père Marcus dresse un bilan positif de l'expérience. « *Vous savez, les bénédictins sont ouverts sur le monde, il n'y avait donc rien d'extraordinaire à accueillir cette équipe. Et puis nous sommes sportifs : chaque année, nous disputons un match de basket contre les élèves !* »

RÉSULTATS

Vendredi 2 août

ATHLÉTISME

Messieurs

● **3 000 m steeple.** 1. J. Keter (Ken.), 8 mn 7 s 12 ; 2. M. Kiptanui (Ken.), 8 mn 8 s 33 ; 3. A. Lambruschini (It.), 8 mn 11 s 28 ; 4. M. Birir (Ken.), 8 mn 17 s 18 ; 5. M. Croghan (EU), 8 mn 17 s 84 ; 6. S. Brand (All.), 8 mn 18 s 52 ; 7. B. Boulami (Mar.), 8 mn 23 s 13 ; 8. J. Svenoey (Norv.), 8 mn 23 s 39.

● **Relais 4 x 100 m. Demi-finales.**
Série 1. 1. Canada, 38 s 36 ; 2. Brésil, 38 s 42 ; 3. Ukraine, 38 s 56 ; 4. Ghana, 38 s 62.
Série 2. 1. Etats-Unis, 37 s 96 ; 2. Cuba, 38 s 55 ; 3. Suède, 38 s 63 ; 4. France, 38 s 82.

● **Relais 4 x 400 m. Demi-finales.**
Série 1. 1. Grande-Bretagne, 3 mn 1 s 36 ; 2. Sénégal, 3 mn 1 s 72 ; 3. Kenya, 3 mn 1 s 73 ; 4. Pologne, 3 mn 2 s 29.
Série 2. 1. Etats-Unis, 2 mn 57 s 87 ; 2. Jamaïque, 2 mn 58 s 42 ; 3. Japon, 3 mn 1 s 92 ; 4. Bahamas, 3 mn 2 s 17.

● **Perche.** 1. J. Galfione (Fr.), 5,92 m ; 2. I. Trandenkov (Rus.), 5,92 ; 3. A. Tiwontchik (All.), 5,92 ; 4. I. Potapovich (Kaz.), 5,86 ; 5. P. Bochkarlov (Rus.), 5,86 ; 6. D. Markov (Biél.), 5,86 ; 7. T. Lobinger (All.), 5,80 ; 8. L. Johnson (EU), 5,70 ; 9. A. Andiji (Fr.), 5,70.

● **50 km marche.** 1. R. Korzeniowski (Pol.), 3 h 43 mn 30 ; 2. M. Chichennikov (Rus.), 3 h 43 mn 46 ; 3. V. Massana (Esp.), 3 h 44 mn 19 ; 4. A. Di Mezza (It.), 3 h 44 mn 52 ; 5. V. Ginko (Biél.), 3 h 45 mn 27 ; 6. I. Zamudio (Mex.), 3 h 46 mn 7 ; 7. V. Kononen (Fin.), 3 h 47 mn 40 ; 8. S. Korepanov (Kaz.), 3 h 48 mn 42

Dames

● **10 000 m.** 1. F. Ribeiro (Port.), 31 mn 1 s 63 ; 2. W. Junxia (Chine), 31 mn 2 s 58 ; 3. G. Wami (Eth.), 31 mn 6 s 65 ; 4. D. Tulu (Eth.), 31 mn 10 s 46 ; 5. M. Chiba (Jap.), 31 mn 20 s 62 ; 6. T. Loroupe (Ken.), 31 mn 23 s 22 ; 7. Y. Kawakami (Jap.), 31 mn 23 s 23 ; 8. I. Negura (Roum.), 31 mn 26 s 46.

● **Relais 4 x 100 m.**
Série 1. 1. Etats-Unis, 42 s 49 ; 2. Bahamas, 43 s 14 ; 3. Australie, 43 s 75.
Série 2. 1. Jamaïque, 43 s 36 ; 2. Nigeria, 43 s 54 ; 3. Grande-Bretagne, 43 s 88.
Série 3. 1. Russie, 43 s ; 2. France, 43 s 09 ; 3. Bulgarie, 44 s 19.
Les deux premiers de chaque série en finale avec les deux autres meilleurs temps.

● **Relais 4 x 400 m.**
Série 1. 1. Etats-Unis, 3 mn 22 s 71 ; 2. Nigeria, 3 mn 23 s 24 ; 3. France, 3 mn 28 s 07 ; 4. Grande-Bretagne, 3 mn 28 s 13 ; 5. Ukraine, 3 mn 28 s 16.
Série 2. 1. Allemagne, 3 mn 24 s 08 ; 2. Cuba, 3 mn 24 s 23 ; 3. Russie, 3 mn 24 s 86 ; 4. Jamaïque 3 mn 25 s 33 ; 5. République tchèque 3 mn 26 s 82.
Les trois premiers de chaque série en finale avec les deux autres meilleurs temps.

● **Longueur.** 1. C. Ajunwa (Ngra), 7,12 m ; 2. F. May (It.), 7,02 ; 3. J. Joyner-Kersee (EU), 7 ; 4. N. Xanthou (Grè.), 6,97 ; 5. I. Chekhovtsova (Ukr.), 6,97 ; 6. A. Karczmarek (Pol.), 6,90 ; 7. I. Prandjeva (Bulg.), 6,82 ; 8. N. Boegman (Austr.), 6,73.

● **Poids.** 1. A. Kumbernuss (All.), 20,56 m ; 2. S. Xinmei (Chine), 19,88 m ; 3. I. Khoudorojkina (Rus.), 19,35 m ; 4. V. Pavlich (Ukr.), 19,30 m ; 5. C. Price-Smith (EU), 19,22 m ; 6. S. Storp (All.), 19,06 m ; 7. K. Neimke (All.), 18,92 m ; 8. I. Korjanenko (Rus.), 18,68 m.

BASE-BALL

Finale : *Cuba b. Japon 13-9.*
Pour la 3e place : *Etats-Unis b. Nicaragua 10-3.*

BASKET-BALL

Messieurs
Pour la 5e place : Grèce b. Brésil 91-72.
Pour la 7e place : Croatie b. Chine 99-85.

Dames
Demi-finales : *Etats-Unis b. Australie 93-71 ; Brésil b. Ukraine 81-60.*

BOXE

Demi-finales.

● **Poids mouche (51 kg).** *M. Romero (Cuba) b. A. Pakeev (Rus.) ; B. Dzumadilov (Kaz.) b. Z. Lunka (All.).*
Médailles de bronze : *A. Pakeev et Z. Lunka.*

● **Plume (57 kg).** *S. Kamsing (Thaïl.) b. P. Chacon (Arg.) ; S. Todorov (Bulg.) b. F. Mayweather (EU).*
Médailles de bronze : *P. Chacon et F. Mayweather.*

● **Super-légers (63,5 kg).** *H. Vinent (Cuba) b. B. Niyazymbetov (Kaz.) ; O. Urkal (All.) b. F. Missaoui (Tun.).*
Médailles de bronze : *B. Niyazymbetov et F. Missaoui.*

● **Super-welters (71 kg).** *D. Reid (EU) b. K. Tulaganov (Ouz.) ; A. Duvergel (Cuba) b. E. Ibzalmov (Kaz.).*
Médailles de bronze : *K. Tulaganov et E. Ibzalmov.*

● **Mi-lourds (81 kg).** *V. Jirov (Kaz.) b. A. Tarver (EU) ; S.-B. Lee (Cor. S.) b. T. Ulrich (All.).*
Médailles de bronze : *A. Tarver et T. Ulrich (All.).*

● **Super-lourds (+ 91 kg).** *V. Klitchko (Ukr.) b. A. Lezin (Rus.) ; P. Wolfgram (Ton) b. D. Dokiwari (Ngra).*
Médailles de bronze : *A. Lezin et D. Dokiwari.*

FOOTBALL

Messieurs
Pour la 3e place : *Brésil b. Portugal 5-0.*

GYMNASTIQUE

● **Ensembles GRS.** 1. Espagne *38,933 pts.* 2. *Bulgarie 38,866 ;* 3. *Russie 38,365 ;* 4. France *38,199 ;* 5. *Chine 37,989 ;* 6. *Biélorussie 37,982.*

HANDBALL

Messieurs
Demi-finales : *Croatie b. France 24-20 ; Suède b. Espagne 25-20.*

HOCKEY

Messieurs
Finale : *Pays-Bas b. Espagne 3-1.*
Pour la 3e place : *Australie b. Allemagne 3-2.*
Pour la 5e place : *Corée du Sud b. Pakistan 3-1.*

LUTTE LIBRE

● **52 kg.** 1. V. Jordanov *(Bulg.)* ; 2. *N. Abdullayev (Aze)* ; 3. *M. Mamyrov (Kaz.)* ; 4. *C. Mongush (Rus.)* ; 5. *G. Mohammadi (Iran)* ; 6. *M. Topaktas (Turq.)* ; 7. *A. Achilov (Ouz.)* ; 8. *G. Woodcroft (Can.).*

● **62 kg.** 1. T. Brands *(EU)* ; 2. *J.-S. Jang (Cor. S.)* ; 3. *E. Tadayev (Ukr.)* ; 4. *T. Wada (Jap.)* ; 5. *M. Azizov (Rus.)* ; 6. *G. Schillaci (It.)* ; 7. *M. Calder (Can.)* ; 8. *R. Islamov (Ouz.).*

● **74 kg.** 1. B. Saytyev *(Rus.)* ; 2. *J.-S. Park (Cor. S.)* ; 3. *T. Ota (Jap.)* ; 4. *P. Paskalev (Bulg.)* ; 5. *A. Leipold (All.)* ; 6. *K. Monday (EU)* ; 7. *V. Peicov (Mold.)* ; 8. *M. Salam Gadzhiyev (Aze).*

● **90 kg.** 1. R. Khadem Azghadi *(Iran)* ; 2. *M. Khadartsev (Rus.)* ; 3. *E. Kurtanidze (Géor.)* ; 4. *J. Lohyna (Slova.)* ; 5. *D. Tyedyeyev (Ukr.)* ; 6. *V. Kodei (Ngra)* ; 7. *M. Douglas (EU)* ; 8. *I.-H. Kim (Cor. S.).*

● **130 kg.** 1. M. Demir *(Turq.)* ; 2. *A. Medvedev (Biél.)* ; 3. *B. Baumgartner (EU)* ; 4. *A. Shumilin (Rus.)* ; 5. *A. Kovalevsky (Kaz.)* ; 6. *S. Thiele (All.)* ; 7. *M. Valiyev (Ukr.)* ; 8. *P. Bourdoulis (Grè.).*

NATATION SYNCHRONISÉE

● **Ballet par équipes.** 1. Etats-Unis, *99,720 pts* ; 2. *Canada, 98,367* ; 3. *Japon, 97,753* ; 4. *Russie, 97,260* ; 5. France, *96,076* ; 6. *Italie, 94,253* ; 7. *Chine, 94,124* ; 8. *Mexique, 93,636.*

PLONGEON

Messieurs
● **Haut vol.** 1. D. Saoutine *(Rus.), 692,340 pts* ; 2. *J. Hempel (All.), 663,270* ; 3. *H. Xiao (Chine), 658,200* ; 4. *L. Tian (Chine), 648,180* ; 5. *V. Timoshinin (Rus.), 628,590* ; 6. *D. Pichler (EU), 607,110* ; 7. *F. Platas (Mex.), 603,030* ; 8. *M. Kuehne (All.), 583,980.*

TENNIS

Simple dames
Finale : L. Davenport *(EU) b. A. Sanchez Vicario (Esp.) 7-6 (8-6), 6-2.*
Pour la 3e place : *J. Novotna (Rép. tch.) b. M. J. Fernandez (EU) 7-6 (8-6), 6-4.*

Double messieurs
Finale : T. Woodbridge-M. Woodforde *(Aust.) b. N. Broad-T. Henman (GB) 6-4, 6-4, 6-2.*

TIR À L'ARC

Messieurs
● **Epreuve par équipes. Quarts de finale :** *Corée du Sud b. Slovénie 251-249 ; Australie b. Suède 253-241 ; Etats-Unis b. Ukraine 251-240 ; Italie b. Finlande 252-238.*
Demi-finales : *Etats-Unis b. Italie 251-247 ; Corée du Sud b. Australie 250-234.*
Match pour la 3e place : *Italie b. Australie 248-244.*
Finale : Etats-Unis *b. Corée du Sud 251-249.*

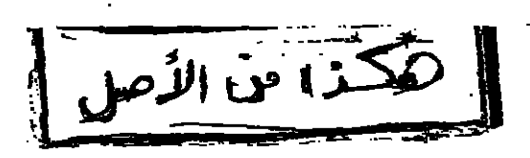
Dames
● **Epreuve par équipes. Quarts de finale :** *Corée du Sud b. Suède 249-226 ; Pologne b. Ukraine 242-235 ; Turquie b. Kazakhstan 247-226 ; Allemagne b. Chine 232-231.*
Demi-finales : *Corée du Sud b. Pologne 245-237 ; Allemagne b. Turquie 239-237.*
Pour la 3e place : *Pologne b. Turquie 244-239.*
Finale : Corée du Sud b. Allemagne 245-235.

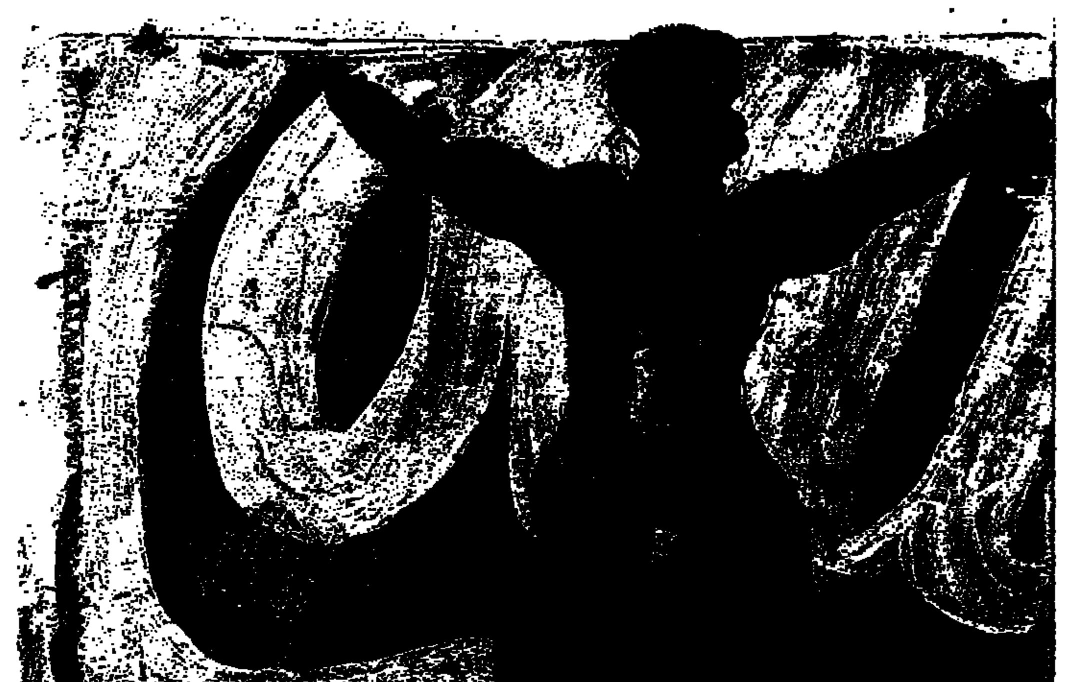
VOILE

● **Soling. Finale :** Allemagne *b. Russie 3 manches à 0.*
Pour la 3e place : *Etats-Unis b. Grande-Bretagne 3 manches à 1.*

VOLLEY-BALL

Messieurs
Demi-finales : *Italie b. Yougoslavie 3-1 (15-12, 8-15, 15-6, 15-7) ; Pays-Bas b. Russie 3-0 (15-6, 15-5, 15-10).*
Pour la 5e place : *Brésil b. Cuba 3-0 (15-12, 16-14, 16-14).*
Pour la 7e place : *Bulgarie b. Argentine 3-2 (15-10, 15-10, 7-15, 7-15, 20-18).*





Les Français

● **ATHLÉTISME.** Médaille d'or pour Jean Galfione au saut à la perche (5,92 m) ; Alain Andji (5,70 m) 9e. Herman Lomba, Régis Groisard, Pascal Théophile et Needy Guims (38 s 82) qualifiés pour la finale du 4 × 100 m messieurs après disqualification des Jamaïcains qui les avaient devancés en demi-finales. Sandra Citté, Delphine Combe, Patricia Girard-Léno et Odiah Sidibé (43 s 09) qualifiées pour la finale du 4 × 100 m dames avec le troisième temps des séries. Les Françaises (3 mn 28 s 07) qualifiées pour la finale du 4 × 400 mdames. Marie-José Pérec devrait renforcer les deux relais féminins français dans les finales. René Piller (3 h 58 mn) 19e, Martial Fesselier (4 h 4 mn 42 s) 28e et Thierry Toutain disqualifié dans le 50 km marche.

● **CANOË-KAYAK.** Sabine Kleinhenz et Séverine Loyau (K2 500 m) qualifiées pour les finales. Eric Le Leuch (C1 500 m) et Anne Michaut (K1 500 m) éliminés en demi-finales.

● **GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE.** Charlotte Camboulives, Caroline Chimot, Sylvie Didone, Audrey Grosclaude, Frédérique Lehon et Nadia Mimoun 4es des ensembles.

● **HANDBALL.** Désillusions pour les Français, champions du monde en titre, battus par la Croatie (24-20) en demi-finale.

● **NATATION SYNCHRONISÉE.** Virginie Dedieu, Marianne Aeschbacher, Myriam Lignot, Céline Lévêque, Julie Fabre, Isabelle Manable, Magalie Rathier, Charlotte Massardier, Delphine Maréchal et Eva Riffet 5e en ballet.

● **TIR À L'ARC.** Sébastien Flutte, Damien Letulle et Lionel Torrès éliminés au premier tour (huitièmes de finale) du tournoi par équipes par les Finlandais (245-244).

PALMARÈS. Les Français ont remporté jusqu'ici 55 médailles olympiques en athlétisme, dont 14 titres. La médaille de Jean Galfione est la neuvième obtenue par un Français dans les épreuves de sauts. Si on excepte la médaille de bronze obtenue en 1900, à Paris, par Emile Torcheboeuf, au saut en longueur sans élan (une discipline ensuite ôtée du programme), toutes les médailles gagnées au XXe siècle l'ont été au saut en hauteur et au saut à la perche.

● **1896 (Athènes)** : Alexandre Tuffère, argent au triple saut
● **1908 (Londres)** : Géo André, argent à la hauteur
● **1924 (Paris)** : Pierre Lewden, bronze à la hauteur
● **1928 (Amsterdam)** : Claude Menard, bronze à la hauteur
● **1948 (Londres)** : Micheline Ostermeyer, bronze à la hauteur
● **1984 (Los Angeles)** : Pierre Quinon, or, et Thierry Vigneron, bronze, à la perche
● **1996 (Atlanta)** : Jean Galfione, or à la perche

Le 3 000 m steeple, mine d'or du Kenya

Obstacles. Joseph Keter a devancé son mentor, Moses Kiptanui, le recordman du monde

COMME TOUJOURS, Moses Kiptanui est parti en tête. Foulée ample, œil mi-clos, visage figé. Jusqu'à 150 mètres de l'arrivée, il a mené la course, d'un rythme invariable, usant dans son sillage la plupart de ses adversaires. Le Kenyan n'est pas homme à se retourner. Qu'aurait-il vu ? Son copain Matthew Birir, champion olympique en titre, craquer à l'amorce de l'avant-dernier tour ? L'Italien Alessandro Lambruschini, champion d'Europe, s'accrocher avec la dernière énergie à une médaille de bronze inespérée ? Sur sa nuque, le souffle de Joseph Keter suffisait à le renseigner : « *Je le connais par cœur car nous nous entraînons ensemble,* dit-il. *Moi, j'ai été malade depuis un mois, je me suis moins entraîné, et je me sentais un peu faible ce soir.* »

Le recordman du monde du 3 000 m steeple s'attendait à l'accélération de son ami. Il savait qu'il ne pourrait pas y répondre. Alors, il a tenté d'entretenir le doute dans la tête de son adversaire en maintenant le plus longtemps possible un rythme suicidaire.

« *Les deux derniers tours ont été très durs, car j'avais du mal à me rapprocher de Moses,* avouait Joseph Keter. *Puis, quand j'ai vu l'effet de mon accélération, j'ai su que j'allais gagner.* » Cela s'est produit au dernier franchissement de la rivière. Le favori de la finale olympique était battu dès l'amorce de l'ultime ligne droite.

Dans la défaite comme dans la victoire, Moses Kiptanui reste impassible. Une fois la ligne franchie, il a congratulé sans retenue son compatriote, lui a spontanément servi d'interprète lorsque celui-ci ne comprenait pas les questions des journalistes. Mais le masque de son visage dissimulait forcément un bouillonnement d'émotions. Triple champion du monde, il domine la spécialité depuis 1991. Il est le seul homme au monde à avoir couvert les sept tours et demi de piste, hérissés de trente-cinq barrières, en moins de huit minutes (7 mn 59 s 18 à Zurich le 16 août 1995). Ce titre olympique aurait déjà dû être le sien en 1992, or il avait renoncé aux sélections kényanes à cause d'une blessure au genou.

Dans les jours qui avaient suivi les Jeux de Barcelone, il pulvérisait le record du monde du 3 000 m steeple en surclassant ses trois compatriotes fraîchement médaillés (Matthew Birir, Patrick Sang, William Mutwol) et reléguait le détenteur du record, Peter Koech, à près d'un tour. L'an dernier, à Göteborg, il avait conquis sa troisième couronne mondiale sans opposition. A vingt-cinq ans, l'or d'Atlanta n'aurait pas dû lui échapper.

« *Le titre olympique, c'est plus qu'une médaille, et je m'étais entraîné durement pour l'obtenir,* confie-t-il. *J'ignore ce que je vais faire maintenant. Continuer à travailler dur. Peut-être que cela me conduira à Sydney.* » Moses Kiptanui semble sincèrement satisfait d'avoir contribué, par sa médaille d'argent, à la grandeur de son pays.

NEUF DES DIX MEILLEURS

Le 3 000 m steeple est une richesse nationale, exploitée de manière intensive depuis trente ans. Sauf absence pour raison politique, commme en 1976 ou en 1980, les coureurs kenyans ont toujours trusté l'or : Amos Biwott en 1968, Kip Keino en 1972, Julius Korir en 1984, Julius Kariuki en 1988, Matthew Birir en 1992. A Atlanta, ils ont réussi leur quatrième doublé de l'histoire, après l'exceptionnel triplé de Barcelone.

Et si le nombre des qualifiés olympiques n'était pas contingenté, la finale ressemblerait au championnat du Kenya. En 1995, les athlètes des hauts plateaux ont réalisé neuf des dix meilleures performances mondiales.

Joseph Keter, inconnu jusqu'à cette année, n'était pourtant pas loin des meilleurs. Il est vrai qu'il a commencé très tard, n'apparaissant dans les statistiques qu'à l'âge de vingt-deux ans. Le voilà au premier plan à vingt-six ans, après une saison de travail sur les hauteurs de Nyahururu, dans le très spartiate camp d'entraînement du demi-fond kényan. C'est dans cette région des monts Nyanduruan, entre 2 500 m et 3 000 m d'altitude, qu'habitent les frères Johna et Matthew Birir, ainsi que Moses Kiptanui et sa famille.

« *Moses m'a conseillé,* confie Joseph Keter. *C'est lui qui m'a incité à faire plus d'efforts à l'entraînement. J'étais proche de lui. Aujourd'hui, je savais que je le battrais, comme je l'ai déjà fait en 1993.* »

Kiptanui opine en souriant, comme à une bonne blague dont il ne serait pas la victime. En militaire discipliné, il se satisfait du succès de la mission.

Ce doublé sur 3 000 m steeple sauve l'honneur du demi-fond kenyan, en perdition sur la piste d'Atlanta. Suffira-t-il à apaiser le courroux de Kip Keino, l'entraîneur national, furieux que ses athlètes aient préféré courir les rémunérateurs meetings européens au lieu de le rejoindre en stage de préparation dans le Mississipi ?

Jean-Jacques Bozonnet



Les Kényans Joseph Keter (à gauche) et Moses Kiptanui devant l'Italien Alessandro Lambruschini. (Kimimasa Mayama, Reuter.)

Carl Lewis en bout de piste

4 x 100 m messieurs. La chaîne NBC le veut dans le relais américain. Pas les sélectionneurs

A QUELQUES heures de la finale du 4 x 100 m messieurs, programmée dans la soirée du samedi 3 août, bien malin qui pouvait affirmer avoir débusqué la vérité : Carl Lewis ferait-il ou non partie du relais américain ? En cas de réponse positive, une victoire, assez probable, lui offrirait une dixième médaille d'or olympique. Et cette ultime récompense ferait de lui le sportif le plus titré de l'histoire.

Cette « affaire » a occupé l'essentiel des débats, vendredi à Atlanta. Carl Lewis s'est contenté d'aller trotter sur le stade d'échauffement. Il n'a pas parlé. Mais les Jeux n'ont pas eu besoin de son avis pour tourner et retourner autour de lui la question du jour : Lewis ou pas Lewis ? Les entraîneurs américains n'avaient pas changé d'avis : ce serait sans Lewis. Ils se serraient fermement les coudes pour assurer que le scénario initial serait respecté. A savoir un quatuor américain composé, dans l'ordre d'apparition sur la piste, de Jon Drummond, Tim Harden, Mike Marsh et Dennis Mitchell.

Carl Lewis ? « *Il est remplaçant,* expliquait froidement Erv Hunt, l'entraîneur de ce relais. *Et seulement remplaçant. Sa huitième place dans le 100 m des sélections olympiques, fin juin à Atlanta, l'a condamné à ce second rôle. Nous avons établi une règle. Je ne vois aucune raison d'en changer.* » , Dès lundi 29 juillet, au soir de sa victoire dans le concours du saut en longueur, un journaliste questionne Carl Lewis sur ses projets. Fera-t-il le relais ? « *Oui, sans hésiter, si on me le demande* », répond Lewis. Ces quelques mots prononcés dans un sourire suffisent à allumer la polémique.

Joe Douglas, le manager de Carl Lewis, affirme avoir reçu de la fédération américaine l'assurance que son athlète hériterait d'une place dans le relais s'il parvenait à se glisser en finale du 100 m des sélections américaines. « *Faux,* répond Erv Hunt. *Ces propos n'ont aucun fondement. Ils démontrent seulement que Carl Lewis et son entourage ne reculent devant rien pour contourner la règle.* » Lequel des deux dit vrai ? Mystère. Mais l'entraîneur américain ne se trompe pas de beaucoup dans son analyse de la situation. Depuis lundi dernier, Joe Douglas n'a pas ménagé ses efforts pour avancer son pion. Il a fait le siège du bureau de Dick Ebersol, le patron des sports de la chaîne américaine NBC, afin de l'entendre lui promettre son soutien. Celui-ci aurait ainsi donné consigne aux journalistes de la chaîne chargés de l'athlétisme de suggérer à l'antenne que la présence de Lewis dans le relais américain leur semblait juste et opportune. Il se murmure également que Joe Douglas aurait insisté auprès de Ron Wilson, le sénateur du Texas, pour que ce dernier s'exprime publiquement sur cette sombre affaire athlétique.

NOUVEL INDICE

Jeudi 1er août, un nouvel indice a donné à la version Lewis un éclairage plus cru. Leroy Burrell, initialement désigné pour occuper la deuxième place du relais, a prévenu l'encadrement de l'équipe que sa blessure au tendon d'Achille venait brusquement de se réveiller. Un incident qui n'aurait étonné personne si le Burrell en question n'était pas le plus fidèle compagnon d'entraînement de Carl Lewis, habillé comme son « maître » par la société Nike. Leroy Burrell blessé, Carl Lewis gagnait une place dans la file d'attente.

Vendredi, le relais américain a poussé sans lui la porte de la finale. Jon Drummond, Tim Harden, Tim Montgomery et Dennis Mitchell ont associé leurs talents pour remporter leur série, puis leur demi-finale. Ils l'ont fait dans un temps, 37 s 96, suffisamment éloquent pour assurer, sauf accident, le pays d'une nouvelle médaille d'or. Lewis n'était pas là pour les regarder. Mais le stade tout entier a bien cru voir son ombre envelopper la piste.

Alain Mercier



NET OLYMPIQUE

BASE-BALL. Rien ne va pas plus au pays du base-ball. On le savait depuis la défaite, nullement surprenante, de l'équipe américaine de base-ball face à celle de Cuba, en demi-finale du tournoi olympique. On peut s'en rendre compte tout à fait en allant surfer sur le Net. Première impression, le base-ball, c'est vraiment l'Amérique. Le plus beau site, celui du club des Dodgers à Los Angeles, vous accueille ainsi avec un lapin *dessiné par Walt Disney* et une musique sirupeuse qui semble *empruntée à la bande sonore* d'un film hollywoodien. Les images, en noir et blanc, très « fifties », semblent adresser une ode cybernétique à un passé perdu. Le base-ball reste l'image tranquille que les Etats-Unis aiment à se donner d'eux-mêmes, tout comme le football représenterait son côté violent.

Le malaise n'en est pas moins perceptible à la façon dont on traite les récentes avanies. Cuba n'apparaît ainsi que comme une source d'approvisionnement en joueurs exotiques. En fait, la situation du base-ball américain est si mauvaise que les cybernautes ne s'attardent pas sur les difficultés de leur équipe nationale. Ils préfèrent mettre en œuvre une sorte de pétition mâtinée d'exhortation afin de requérir l'aide d'un *« négociateur chevronné »*, d'un *« homme d'Etat à l'inégalable stature »*, d'une personne assez intègre pour mettre de l'ordre dans une discipline qui part à vau-l'eau.

Cet homme, capable accessoire*ment de* veiller au bon *déroulement* d'élections dans le tiers-monde, c'est *Jimmy Carter ! L'ancien* président est, semble-t-il, pour ces fanatiques du jeu, *le seul* homme qui puisse rassembler tous les Américains autour de leur passion et au meilleur niveau.

E. P.

Les dodgers : <http : //www. fn. net/-spreng/dodgers. html>

La pétition : <http : //www. olemiss. edu/-egcah/carter. htm>

Humeurs

Il est grand temps que tout cela se termine. La grande famille olympique, qui a vécu pendant deux semaines en circuit fermé, donnant l'apparence d'une joyeuse bande d'amis, commence à s'étriper de belle manière. Christian Plaziat, décathlonien français, laisse entendre que l'exploit de Michael Johnson au 200 m jeudi est le résultat des



NUITS BLANCHES

progrès de la chimie, ce qui lui vaut une verte réprimande de Guy Drut. Ce n'est qu'un jaloux *qui n'a pas encaissé sa petite onzième place* dans la ronde des dix épreuves, insinuent, aimablement, certains de ses petits camarades du club France lors d'un débat sur France-Inter. Ambiance.
Les commentateurs commencent maintenant à mettre sérieusement en doute la nature de certaines performances, comme la victoire de la Nigériane Chioma Ajunwa au saut en longueur féminin. Il y aurait également du tirage chez les « barjots », l'équipe de France de handball, où les supposés joyeux drilles font la tête et pas la fête.
Les rumeurs s'enflent, l'air de la calomnie remplace les hymnes nationaux, le public a beau s'époumoner à brailler *« USA, USA ! »* sur l'air des lampions, l'atmosphère vire à l'orage.
A propos, nous serions très reconnaissants à celui de nos lecteurs qui pourrait nous faire parvenir une partition de *L'Air des lampions*, ou à défaut le nom de son compositeur, qui doit être très riche de droits d'auteur.
De deux choses l'une : ou bien ces affirmations sont dénuées de fondement, et alors on devrait voir les joutes judiciaires succéder aux joutes sportives ; ou bien au contraire il y a *anguille sous roche*, et on supprime carrément les Jeux olympiques pour les remplacer par des *concours de belote (sans pastis)*.
On aurait pu attendre des sages, ces nobles *vieillards qui veillent sur la moralité du sport* universel, qu'ils viennent calmer le jeu. Au contraire, saisis par *le virus de la discorde, ils* se mettent également à se quereller comme des chiffonniers. Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football (Fifa) reproche vivement à Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, d'avoir exilé le football à Miami, loin d'Atlanta *et de son ambiance de rêve.* Les *envoyés* spéciaux de la télévision belge, qui ont comme *qualité de ne pas tourner outre mesure autour* du pot, ont leur avis sur la capitale de la Géorgie : ils ne cessent de conseiller à leurs compatriotes de faire un grand détour s'ils se trouvaient par hasard dans les parages.
Comme il n'y a pas de raison de laisser tous ces messieurs-dames râler tout seuls, entonnons la complainte du téléspectateur nocturne, dont le seul dopage consiste à consommer plus de café qu'il n'est raisonnable.
S'il se donne la peine de sacrifier ses nuits à la chose sportive, ce n'est pas pour se voir offrir sous l'appellation « sports » des spectacles de cabaret. Vous avez dit GRS, autrement dit gymnastique rythmique et sportive ? Qu'on nous amène les petits rats de l'Opéra, cela éviterait de perdre du temps avec les notations. Natation synchronisée ? Un bon *vieux film en noir* et *blanc d'Esther Williams et* ses naïades ferait beaucoup mieux l'affaire. Au moins *il y a une histoire, de l'amour et des* baisers.

Luc Rosenzweig

Dimitri Saoutine inscrit son nom dans l'eau

Plongeon haut vol messieurs. Le Russe empêche la Chine de réaliser le grand chelem

LES REGARDS des quinze mille Américains qui remplissent à ras bords les tribunes de la piscine olympique convergent vers un point situé à 10 mètres au-dessus de la surface de l'eau. Dimitri Saoutine, jeune Russe aux cheveux ras et au verbe rare, vient de poser une serviette sur le bord du plongeoir. Il sait *qu'un titre olympique lui tend* les bras. Depuis le début de cette journée de vendredi, il enchaîne les plus beaux plongeons avec une régularité qui a relégué ses adversaires à plus de trente points.

Seule une erreur grossière pourrait encore le priver de ce titre qu'il avait aperçu de loin quatre années plus tôt à Barcelone, quand – à seulement dix-huit ans –, il avait terminé troi*sième au tremplin de 3 mètres*, l'autre épreuve olympique. Alors son regard s'absente, son corps musculeux se noue, Dimitri bondit dans l'air tiède de cette fin de soirée et enchaîne vrille sur vrille avant de s'enfoncer telle une flèche dans l'eau. Sa trace disparaît presque aussitôt de la surface. C'est la signature du Russe : une entrée dans l'eau nette, *sans éclaboussures*. La perfection pour un plongeur.

Cette dernière épreuve de plongeon des Jeux d'Atlanta a permis à l'école russe d'éviter la noyade et d'empêcher la Chine de réaliser le grand chelem. Dans la lutte qui oppose les deux grandes puissances du plongeon, les Asiatiques avaient en effet pris un net avantage avec le dou*blé de leur plongeuse vedette* Fu Mingxia (à 10 m et à 3 m), et la *victoire* de Xiong Ni, déjà médaillé à Séoul et Barcelone, au tremplin de 3 m messieurs.

TROP TENDRES

Mais les deux représentants chinois à 10 m, âgés de dix-neuf et seize ans, étaient encore trop tendres pour l'épreuve reine, celle qui fait vibrer les foules et trembler parfois les plongeurs *au moment de se lancer dans le* vide. Avec sa carrure de déména*geur et son style efficace* et sans fioritures, Dimitri Saoutine, vingt-deux ans (dont quinze consacrés au plongeon), a donc réussi à se mettre en travers des visées hégémoniques des plongeurs chinois.

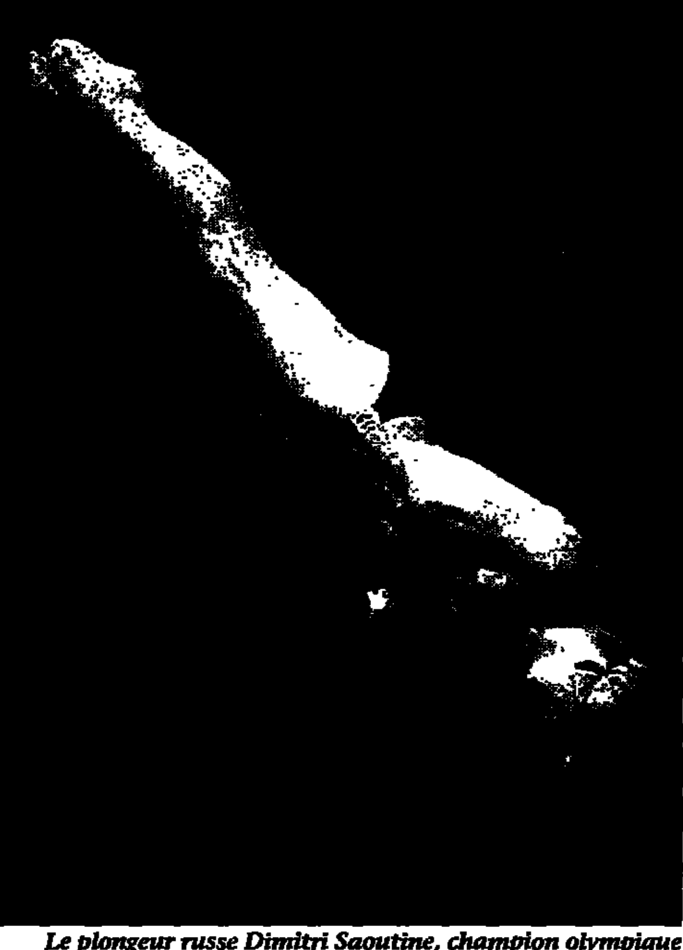
Le jeune Russe s'entraîne à Vorony, une ville industrielle située à quelques centaines de kilomètres de Moscou, où son entraîneur, Tatiana Starodubtseva, s'occupe de l'un des meilleurs clubs de plongeon du pays. *« Chez nous, le plongeon est un sport très populaire, mais évidemment pas autant qu'en Chine*, explique Alexei Evangoulu, *le di*recteur de l'équipe russe. *Les enfants en font dans le cadre scolaire. C'est ainsi que Dimitri s'y est mis. »* Depuis qu'il fait du plongeon au plus haut niveau, le nouveau champion olympique s'entraîne environ cinq heures par jour (*« Contre huit heures pour les Chinois »*, assure-t-il à voix basse), à raison de séances de musculation, de trampoline, d'expression corporelle et bien sûr de plongeon.

L'eau est son royaume. Quand il ne s'y jette pas à la verticale, c'est pour glisser dessus à l'horizontale, les séances de ski nautique sur la mer Noire étant pour lui la meilleure façon d'oublier la routine de l'entraînement.

Pour arriver sur la plus haute marche du podium olympique, Dimitri Saoutine a dû faire preuve à plusieurs reprises d'une grande force morale. A l'au*tomne dernier, à cause d'une* blessure au poignet, il ne pouvait même plus se tenir sur les mains, position indispensable au plongeur pour déclencher certaines figures. Un traitement suivi dans une université américaine où enseigne un ancien entraîneur russe en Pennsylvanie lui a permis de recouvrer tous ses moyens pour les Jeux.

En 1991, l'affaire avait été encore bien plus grave. Le jeune *Russe avait reçu quatre coups de* couteau dans le ventre lors d'une altercation avec le fils d'un responsable local du Parti communiste. Après avoir frôlé la mort, il était resté hospitalisé pendant plusieurs semaines. Six mois plus tard, il participait aux Jeux de Barcelone. Une belle preuve de courage, de ce courage dont chaque jour, sur son plongeoir, il *se fait un allié*.

Gilles Van Kote



Le plongeur russe Dimitri Saoutine, champion olympique au tremplin de haut-vol. (Jason Reed, Reuter.)

Les Français échouent sur le roc croate

Handball. Dominés, divisés, brouillons, les joueurs de Daniel Costantini ne joueront pas la finale dont ils rêvaient

CERTAINS, têtes penchées des sales jours, filent s'échouer dans les vestiaires. Denis Lathoud, Frédéric Volle et Stéphane Stoecklin restent là, de longs instants, prostrés sur leur chaise. Ils ferment les yeux pour ne plus entendre les hurlements ravis des Croates. Ce terrain, c'est encore leur refuge avant la réalité, avant les explications. Jackson Richardson s'arrête *poliment et esquisse un sourire* contrit : *« Voilà, nous avons perdu »*, *dit-il doucement*. Gaël Monthurel s'excuse presque, Grégory Anquetil crie un désespéré *« j'arrête ! »*.

C'est la fin. L'équipe de France de handball ne sera pas en finale du tournoi olympique. L'or, ils en rêvaient, comme des gamins qui se promettaient une lune décrochable. Depuis leur arrivée aux Etats-Unis, ils ne pensaient pas aux Jeux. Pour ainsi dire, ils se foutaient du village olympique et de l'ambiance. Ce qu'ils voulaient, c'était « la » médaille.

Elle aurait été l'issue logique d'une olympiade brillante, le pas*sage de témoin entre deux généra*tions qui auraient gagné ensemble les Jeux après avoir été champions du monde. Parce que les jeunes, ceux qui n'étaient pas à Barcelone, avaient tout entendu de l'aventure et de cette médaille de bronze. Avec les vieux, ils étaient devenus champions du monde, en 1995. Aux deux générations, il manquait le titre olympique et cela leur donnait des ailes communes.

Hélas ! sur la route de la finale, il y aura vendredi, les Croates. Des Croates revanchards, vexés d'avoir été battus en finale du championnat du monde 1995 par les Français. Défense rugueuse, attaque débridée, ils attendent leurs adversaires au coin de leur bois. Trop vite, le ton est donné, un premier but dos à la cage et Frédéric Volle, blousé, s'énerve déjà. Valter Matosevic, bras et jambes survoltés, se régale à défendre ses filets contre des attaques trop peu déterminées.

DÉFENSE PREMIÈRE CLASSE

Devant lui, Matosevic a une défense de première classe. Sur les ailes, là où les Français voudraient bien passer, trois hommes qui en font dix, peut-être, opposent un solide verrou. Gregory Anquetil, ailier droit, se perd. Son bras gauche tremble. Il tire. A côté. Il défend. Pour écoper d'un penalty.

Sur le parquet, côté français, on ne s'aime plus. Devant des arbitres plus qu'attentifs, on s'engueule et on commet bévue sur bévue. Les Croates, ravis de l'aubaine, ne cesseront encore d'asticoter les susceptibilités.

Du banc, Daniel Costantini veut *faire serrer les rangs*. Il est déjà trop tard. En quinze minutes, les Français marquent deux buts pour en encaisser six. Ils passeront le reste de la partie à galoper, haletants, derrière les Croates.

D'un but, d'un poing serré, Denis Lathoud, Frédéric Volle ou Stéphane Stoecklin veulent rassurer, mais ne parviennent qu'à mesurer l'écart croissant entre une formation soudée et un ensemble à la dérive. C'est fini, et ils ne comprennent pas.

Depuis les championnats du monde, tout allait pour le mieux. Après les premiers hoquets, le temps d'avaler quelques nouveaux venus et de digérer les nostalgies, l'équipe de France avait soigné sa préparation olympique. En un an, elle avait joué trente-huit matches internationaux et participé aux championnats d'Europe sans accorder trop d'importance au résultat. Les Jeux étaient déjà trop près.

Cette préparation a échoué, relativement. D'ailleurs Daniel Costantini, en traditionnel sceptique, avait marqué, avant la rencontre, quelque distance. Il disait seulement : *« Nous avons tout à perdre et rien à gagner. »*

Après, il dira : *« Vous les appelez les barjots. Avec les barjots, on sait aussi que l'on peut s'attendre au pire. Ce soir, nous avons eu leur mauvais côté. Un match comme celui d'aujourd'hui ne nous fait pas voir l'avenir avec optimisme. Oui, j'ai fait des choix en appuyant le jeu sur les ailes alors que c'est une petite faiblesse chez nous. Je le regretterai peut-être, mais on ne refait pas l'histoire. »* En un match raté, l'équipe de France est tombée des nues. Dimanche, en « petite finale », elle disputera le bronze à l'Espagne.

A la veille des Jeux olympiques d'Atlanta, Daniel Costantini a renouvelé son contrat pour un an afin d'emmener les joueurs défendre leur titre de champion du monde au Japon, en mai 1997. Pour l'heure, il faut recoudre avant d'avancer : *« Je suis responsable de cette équipe*, dit Costantini. *Je vais régler les problèmes avec elle. Mais, ce soir, je suis désemparé »*.

Bénédicte Mathieu

Bruce Baumgartner tombe de haut

Lutte libre. Le lutteur chéri par l'Amérique n'a pas pu remporter le titre des lourds pour la troisième fois

LE SOURIRE de Bruce Baumgartner hésite longuement à s'épanouir, témoignage d'une joie timide. Car le bronze n'est qu'un pauvre métal, une récompense en toc pour ce double champion olympique de lutte libre (1984, 1992). Bruce Baumgartner ne se *voyait qu'en or. Et il connaît* soudain la rude mésaventure des héros consacrés trop tôt.

L'Amérique l'avait donné gagnant. Il devait être vainqueur. Cette troisième place ressemble donc à un affront fait au pays et à lui-même. A Atlanta, le lutteur de Pennsylvanie se voulait le symbole de la réussite des Etats-Unis. Il allait montrer au monde entier la formidable efficacité du sport américain, incarner en ses larges *épaules toute la force d'un* peuple, comme il l'avait fait, vendredi *19 juillet*, pendant *la* cérémonie d'ouverture. Les capitaines de toutes les équipes des Etats-Unis l'avaient unanimement choisi comme porte-drapeau. Bruce était l'homme exemplaire, le champion d'exception digne d'une absolue confiance, une hampe idéale pour la bannière *étoilée*.

Mari attentionné, époux chéri de sa Linda, il est un fils admirable. *« Mon père a été mon plus grand modèle. Il n'a pourtant jamais été un athlète »*, assène-t-il tranquillement. Lutteur émérite, valeur sûre des grandes compétitions, il ajoute à ce florilège de qualités, le don des discours taillés sur mesure. Dans la bouche de *Bruce Baumgartner* règne *un infa*tigable optimisme. Sur lui-même. Sur la lutte. Et sur son pays. Il ne peut évoquer sans émotion sa rencontre avec le président Bill Clinton, se dit *« tellement heureux d'avoir pu passer quelques instants avec lui »*. Comment un tel homme aurait-il pu s'imaginer perdant ? C'était oublier qu'un héros aussi peut être fatigué. Que la sueur, les années de travail, les sacrifices consentis pour une disci*pline éprouvante ne garantissent* pas le succès. Et que le mauvais sort, parfois, place sur votre route des lutteurs avides de gloire.

La bête noire de Bruce Baumgartner porte un maillot rouge. Andreï Choumilin est russe et l'a battu quatre fois. Le duel des deux hommes semble être chaque fois l'écho d'une autre époque. Choumilin promène l'air d'un méchant dans un film d'espionnage du temps de la guerre froide. Crâne presque rasé, regard glacial, vi*sage impénétrable de ces envoyés* très spéciaux du monde communiste, décrits à la chaîne par les scénaristes d'Hollywood.

C'est aussi un bon lutteur. Il gère au mieux le capital de ses 130 kilos grâce à une vitesse d'exécution peu en rapport avec son poids. Il fait ressortir mieux qu'aucun autre de ses adversaires les défauts de l'Américain. Face à *Andreï Choumilin*, Bruce Baumgartner fait toujours son âge. Il devient un lutteur de trente-cinq ans, à la carrière déjà longue, essoufflé par l'avalanche des combats.

Jeudi 1er août, dans les éliminatoires, Baumgartner a perdu contre Choumilin, 6 points à 1. Sévère défaite. Vendredi 2, dans le match pour la médaille de bronze, *où, par le jeu des repêchages*, les deux lutteurs se retrouvaient, Baumgartner a pris une revanche trop tardive. Son rêve lui a échappé. Il ne serait pas le premier à gagner trois fois un titre olympique de lutte libre.

Il lui faudra donc s'en retourner vers le discret anonymat de son université d'Edinborough, en Pennsylvanie. Pour y retrouver les *aspirants lutteurs auxquels* il enseigne les prises et les véritables valeurs : *« l'importance des études, les dangers de la drogue »*. Bruce Baumgartner a avoué que, là-bas, il réfléchirait aussi à son avenir d'athlète. Peut-être méditera-t-il aussi sur les vanités de la gloire. Car la lutte libre américaine a déjà enfanté un nouveau héros *:* Kurt Angle, champion olympique de la *catégorie des 100 kilos. Sur la plus* haute marche du podium, ses *larmes de bébé* ont fait pleurer Atlanta.

Pascal Ceaux

PROGRAMMES (heure française)

SAMEDI 3 AOÛT

Athlétisme. 0.30 : hauteur D (finale) ; 0.55 : javelot M (finale) ; 1.00 : relais 4 × 100 m D (finale) ; 1.20 : relais 4 × 100 m M (finale) ; 1.50 : 1 500 m M (finale) ; 2.15 : 1 500 m D (finale) ; 2.40 : 5 000 m M (finale) ; 3.15 : relais 4 × 400 m D (finale) ; 3.40 : relais 4 × 400 m M (finale).

Basket-ball. Tournoi féminin, matches de classement. 16.00 : Zaïre-Canada ; 18.00 : *Chine-Corée du Sud* ; *21.00* : Japon-Italie ; 23.00 : Russie-Cuba. Tournoi masculin. 2.00 : troisième place M : Australie-Lituanie ; finale M : Etats-Unis - Yougoslavie.

Boxe. Finales. 19.30 : poids super-mouche, coq, légers, welters, moyens, lourds.

Canoë-kayak. Finales. 15.00 : *K1 1 000 m M* ; *15.25 : C1 1 000 m M* ; *15.50* : K4 500 m D ; 16.15 : K2 1 000 m M ; 16.40 : C2 1 000 m M ; 17.05 : K4 1 000 m M.

Cyclisme. 14.30 : contre-la-montre M ; 20.00 : contre-la-montre D.

Football. Tournoi masculin. 21.30 : finale : Nigeria-Argentine.

Gymnastique rythmique et sportive. 16.00 : concours général individuel (demi-finales).

Handball. Tournoi féminin. 21.30 : troisième place : Hongrie-Norvège ; 23.15 : *finale : Corée du Sud-Danemark.*

Sports équestres. 15.00 : dressage individuel (finale).

Tennis. Simple messieurs. 16.00 : troisième place : L. Paes (Inde)-F. Meligeni (Bré.) ; finale : A. Agassi (E-U)-S. Bruguera ; double *dames : finale double dames.*

Volley-ball. Tournoi féminin. 18.00 : troisième place : Brésil-Russie ; 20.30 : finale : Cuba-Chine.

DIMANCHE 4 AOÛT

Athlétisme. 13.05 : *Marathon M.*

Basket-ball. Tournoi féminin. 22.00 : finale : Etats-Unis - Brésil ; 0.35 : Ukraine-Australie.

Boxe. Finales. 19.30 : poids mouche, plume, super-légers, super-welters, mi-lourds, super-lourds.

Canoë-kayak. Finales. 15.00 : K1 500 m ; 15.20 : C1 500 m M ; 15.40 K1 500 m D ; 16.00 : K2 500 m D ; 16.20 : C2 500 m M ; 16.40 : K2 500 m D.

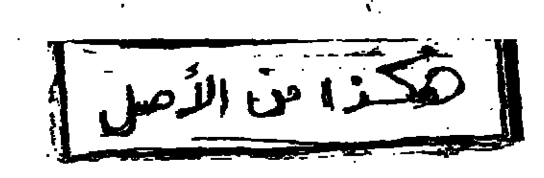
Gymnastique rythmique et sportive. 19.10 : concours général individuel (finales).

Handball. Tournoi masculin. 19.30 : troisième place : Espagne-France ; 21.30 : finale : Suède-Croatie.

Sports équestres. 16.00 : saut d'obstacles individuel (finale).

Volley-ball. Tournoi masculin. 18.00 : troisième place : Russie-Yougoslavie ; 20.30 : finale : Pays-Bas - Italie.

1.30 : cérémonie de clôture.



CESSION Le ministère des finances a annoncé, vendredi 2 août, le lancement de la privatisation de Thomson SA. La vente du groupe d'électronique, dans son périmètre actuel, doit intervenir *« avant la fin de l'année »* et se fera de gré à gré sans appel d'offres. ● POUR ASSURER la transparence et l'égalité de traitement entre les candidats potentiels, le gouvernement a désigné Bernard Ducamin, président de section au Conseil d'Etat comme personnalité extérieure. ● DEUX CANDIDATS se sont déjà déclarés intéressés par la reprise du groupe : Alcatel-Alsthom et Lagardère Groupe. Ils devraient présenter leur offre définitive à l'automne. Le gouvernement a décidé de se doter d'une action spécifique dans le capital de Thomson SA. *Celle-ci lui permet* de s'opposer à toute cession d'actif dans les activités de défense mais ne concerne pas l'électronique grand public.

Le gouvernement lance la privatisation de gré à gré de Thomson

L'Etat conservera une action spécifique dans le capital du groupe. Celle-ci lui donnera le droit de s'opposer à toute vente d'actif dans les activités de défense mais pas dans l'électronique grand public

LE GOUVERNEMENT presse le pas sur le dossier des privatisations. Vingt-quatre heures après avoir annoncé la prochaine cession de 67 % du capital du CIC (*Le Monde* du 2 août), le réseau bancaire lié au Gan, le ministère des finances décidait, vendredi 2 août, de lancer la procédure de privatisation du groupe Thomson. La semaine dernière, Bercy avait déjà lancé la vente de gré à gré de la Compagnie générale maritime (CGM).

Pour le gouvernement, cette accumulation d'opérations n'est *« qu'un hasard du calendrier »*. *« Tous ces dossiers requièrent des procédures longues. Il convient de les entamer dès maitenant si nous voulons réaliser notre programme de privatisations, et notamment celle de Thomson, d'ici à la fin de l'année »*, explique-t-on au ministère des finances.

Conformément aux souhaits de Jacques Chirac, Thomson SA sera vendu dans *« son périmètre actuel »*, *comprenant* 58 % de Thomson-CSF (électronique militaire), 100 % de Thomson Multimédia (électronique grand public) et 20 % de SGS-Thomson (semi-conducteurs). Pour mener à bien cette opération, le ministère des finances a choisi de retenir la procédure de cession de gré à gré sans appel d'offres.

LA FORMULE « ROULET »

C'est la formule que préconisait Marcel Roulet. Dans son rapport sur la privatisation du groupe d'électronique, remis au premier ministre le 22 juillet, le président de Thomson SA soulignait la difficulté de lancer une opération de marché d'ici à la fin de l'année, compte tenu de la mauvaise santé du secteur électronique grand public. Il y analysait aussi les deux candidatures qui s'étaient dégagées pour la reprise de Thomson : celles d'Alcatel-Alsthom et de Lagardère Groupe.

Dans les prochaines semaines, les candidats auront accès à tous les *comptes de Thomson pour réaliser* leurs évaluations. *« Afin d'assurer la transparence de cette opération et l'égalité de traitement des candidats »*, le gouvernement a désigné Bernard Ducamin, président de section au Conseil d'Etat honoraire, comme personnalité indépendante. Il sera chargé d'établir un rapport sur les conditions et le déroulement de l'opération, qui sera remis au ministre des finances et à la commission de privatisation.

A l'automne, les candidats devraient être en mesure de remettre leur offre définitive pour le rachat du groupe. Un des seuls points d'accord entre les deux repreneurs potentiels concerne la valeur négative qu'ils attribuent à Thomson SA. La mauvaise situation financière de Thomson Multimédia (1,09 milliard de francs de pertes en 1994) comme l'excessif endettement de sa maison mère (10 milliards de francs) imposent, selon eux, une recapitalisation. Prudent, le ministère des finances refuse d'évoquer cette question, préférant attendre les estimations des banques-conseils (Rothschild pour l'Etat, Lazard pour Thomson).

Mais plus que l'apport de capitaux, c'est le sort réservé à Thomson Multimédia qui risque de départager les deux candidatures (*Le Monde* du 27 juillet). Lagardère Groupe, qui a présenté une première offre en association avec le groupe britannique British Aerospace, est juste preneur des activités de défense. Il se serait entendu avec le sud-coréen Daewoo, qui reprendrait l'activité Thomson Multimédia. A l'inverse, Alcatel-Alsthom, bien que très discret sur ses intentions, a fait savoir que tout l'intéressait chez Thomson, la défense comme les téléviseurs.

Pour l'instant, le gouvernement semble ne pas avoir tranché entre les deux propositions. *« Tous les montages sont possibles, sous réserve d'assurer le développement industriel des deux composantes du groupe »*, souligne-t-on à Matignon.

Soucieux de garder un oeil sur l'évolution future du groupe, le gouvernement a décidé la création d'une action spécifique au capital de Thomson SA *« afin de garantir la préservation des intérêts de la défense nationale »*. Cela va lui permettre de conserver de nombreux pouvoirs dans le groupe d'électronique. Tout franchissement de seuil de 10 % du capital ou des droits de vote sera soumis à l'agrément du ministre des finances.

L'Etat disposera d'un représentant sans voix délibérative au conseil d'administration. Enfin, il pourra s'opposer à toute cession d'actif dans les activités de défense (Thomson-CSF) et dans certaines filiales. Thomson Multimédia, cependant, n'est pas concerné par cette action spécifique.

Martine Orange

Un programme chargé

Le gouvernement s'est fixé pour 1996 un programme lourd de cessions d'entreprises publiques. Ces privatisations devraient rapporter, selon le ministre des finances, Jean Arthuis, 40 milliards de francs au budget de l'Etat.

● **Février** : cession de gré à gré de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) au Crédit national pour 3,3 milliards de francs.

● **Mai** : offre publique de vente des AGF. L'opération rapporte à l'Etat environ 9 milliards de francs.

● **16 juillet** : lancement de la privatisation de gré à gré de la Société française de production (SFP).

● **17 juillet** : autorisation de Bruxelles pour recapitaliser la Compagnie générale maritime (CGM). Cet accord permet d'engager la procédure de vente de gré à gré du transporteur.

● **1er août** : lancement de la procédure de cession de gré à gré de 67 % du capital du CIC, filiale bancaire du Gan, groupe public d'assurances.

● **2 août** : annonce de la privatisation de gré à gré de Thomson SA.

● **D'ici à la fin 1996**, le gouvernement espère pouvoir engager la cession de gré à gré de la Société marseillaise de crédit, de la banque Hervet ainsi que la vente de la Caisse nationale de prévoyance (CNP).

La double vie du cerf-volant, guetteur du ciel et jeu d'enfant

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

IL EST BIEN des manières de croire au ciel. Voici sans doute la plus légère des religions célestes. Il suffit d'un maigre squelette – la membrure – assemblage de vergues et de longerons ; il suffit d'une voilure avec son bord d'attaque et son bord de fuite, son intrados (avant) et son extrados (arrière) ; il suffit enfin d'un bridage, quelques fils et cordelettes accrochés à la carcasse entoilée. Ajouter du vent, ni trop ni trop peu, et vole le cerf-volant ! Un jeu d'enfant. Vraiment ? Ce serait oublier la guerre, l'intimidation et la peur qui présidèrent d'abord à l'envol de l'étrange papillon aux ailes figées.

C'était il y a bien longtemps, dans la Chine ancienne, et pas un gamin sur les plages, fussent-elles du débarquement, ne pourrait en témoigner. Les fils de l'Empire du Milieu l'appelaient milan, l'oiseau de proie qui fait planer la menace sur les champs de bataille. Ils le représentaient sous forme de dragons ou de monstres mythologiques pour signifier à l'ennemi l'épouvantable danger. Icônes et tableaux moyenâgeux foisonnent de ce bestiaire, manches à air gonflées de vent, qui entraîneront plus tard des gueules de feu. Le cerf-volant est aussi un espion et un messager. D'Asie, il viendra en Europe après un détour par l'Arabie. Le dragon, sous nos contrées, se changera en cerf, l'animal fabuleux des armoiries féodales. On est loin des jeux d'enfant.

Au XVIIIe siècle, s'allument d'autres « lumières ». Des savants interrogent les ciels d'orage pour y dénicher l'électricité atmosphérique. Mais quel audacieux Prométhée irait chercher la foudre au milieu des nuages, en 1752 ? Benjamin Franklin a eu l'idée d'envoyer là-haut un cerf-volant. Bien lui en a pris. La pluie a mouillé la corde de chanvre. Le flux électrique est descendu en étincelles. Franklin venait d'avoir l'intuition du paratonnerre. Plus tard, des messieurs à haut-de-forme et des dames sous ombrelle ont pris place à bord du « char de Pocock », une calèche sans cheval tirée par un train de cerfs-volants.

HISTOIRES DE PRODUITS

★ Les principales informations et anecdotes sont tirées du très bel ouvrage d'un célèbre cerf-voliste, Gérard Clément, *Cerfs-volants, à la recherche du bleu* (Ed. Agla). On pourra lire aussi *Les Enfants d'Eole*, de Serge Allègre (Ed. Armine-Ediculture) et *Les Cerfs-volants* de Romain Gary (Folio).

ESPIONS LÉGERS

Mais un vieux rêve continue de tarauder les Terriens : s'élever dans les airs, échapper à la gravité, en un mot voler. Le nouveau siècle lâche en plein ciel des ballons, des nacelles et des hommes. L'Australien Hargrave et, après lui, le capitaine anglais Baden-Powell (le frère du fondateur du *scoutisme) étudient la force portante du* cerf-volant. Ainsi est mis au point le premier engin cellulaire à caisse destiné à l'ascension humaine. Plus lourd que l'air (à la différence du ballon), le papillon de toile ainsi harnaché et perfectionné apparaît comme le frère aîné de l'avion, un frère à moteur de vent.

Bien des états-majors se sont intéressés au cerf-volant remorqueur – celui qui tira l'Américain Samuel Cody à travers la Manche – ou au cerf-volant d'observation à haute altitude et de prévisions météo. Les premières téléphotographies datent de 1888. Fixé sur la corde de retenue, l'appareil se déclenche automatiquement après combustion d'une mèche d'amadou. Vues imprenables de Berck-Plage ou de la plaine de Bagatelle... En 1901, le physicien italien Marconi a réalisé la première radiotransmission transatlantique. Grâce à une antenne placée dans un cerf-volant, les ondes émises depuis la Cornouaille seront reçues à Saint-Jean-de-Terre-Neuve.

Pendant la Grande Guerre, on compte douze sections de cerf-volistes parmi les quatre-vingt-quatorze compagnies d'aérostiers. Les papillons de toile ouvrent un oeil indiscret sur les lignes ennemies. En 1940, les autorités allemandes auront gardé le mauvais souvenir de ces espions légers. Elles interdisent le survol du territoire français par les cerfs-volants. Seul Romain Gary pourra rêver d'un *« facteur timbré »* agitant face aux armées hitlériennes ces fragiles lucanes à l'effigie du général de Gaulle, en *signe dérisoire et obstiné de résistance.*

Le flip-flap des cerfs-volants, fort heureusement, n'annonce plus désormais de catastrophe. Place au sled (luge volante), au delta et au parafoil (aile d'avion) ; place aux figures de géométrie frissonnantes, aux mille-pattes et aux oiseaux de paradis ; place au jeu et au jouet. C'est l'été. Les enfants sont lâchés. Les cerfs-volants aussi, c'est-à-dire tenus à deux mains fermes, nez au vent, cœur content.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Opinel

La Saxe et Bruxelles s'opposent sur la subvention versée à Volkswagen

COLOGNE
correspondance

De Bonn ou de Bruxelles, la pression monte pour inciter la Saxe à faire preuve de bonne volonté dans le conflit qui l'oppose à la Commission de Bruxelles : la région allemande a en effet versé au constructeur automobile Volkswagen des subventions que la Commission avait pourtant considérées comme injustifiées.

Vendredi 2 août, les deux commissaires allemands de la Commission ont à leur tour critiqué l'attitude d'un gouvernement régional de plus en plus isolé. Martin Bangemann, chargé de l'industrie, a dénoncé *« ce type d'autodéfense »* et son collègue aux affaires régionales, Maonika Wulf-Mathies, considère que *« la Saxe met en danger l'ensemble de l'engagement européen de l'Allemagne »*. Les autorités européennes ont demandé au gouvernement allemand de faire connaître sa position avant le 10 août et menacent de recourir à la Cour européenne de justice pour mettre fin à ce qu'on considère à Bruxelles comme une *« provocation »*.

Pour le moment, la Saxe campe sur ses positions. Elle maintient le versement à Volkswagen de 141,920 millions de deutschemarks (481 millions de francs) dont une partie (90,7 millions) n'est pas autorisée par la Commission. Cette dernière avant demandé le *« remboursement immédiat des aides publiques illégales versées »* au constructeur automobile (*Le Monde* du 1er août). Ces subventions sont destinées à la mise en place de nouveaux ateliers de montage et de peinture sur le site de Moselle et à l'usine de moteurs installée à Chemnitz. Avec ce dernier virement, les sommes accordées dépassent le plafond fixé fin juin par Bruxelles : 540 millions de marks (contre 780 millions initialement).

Le gouvernement de Saxe juge la Commission « incompétente » pour *déterminer* le *niveau* des subventions et serait prêt à porter plainte contre elle devant la Cour européenne de justice. Il craint de voir Volkswagen délocaliser ses productions vers l'Europe centrale. Cette éventualité, mise en avant par le groupe, a été qualifiée de *« chantage »* par Monoïka Wulf-Mathies dans un entretien accordé au quotidien allemand *Handelsblatt* daté du vendredi 2 août.

En Saxe, près d'un quart des actifs sont au chômage et les pouvoirs publics misent sur l'engagement de grandes firmes pour tirer le développement économique. Volkswagen emploie 2 900 personnes mais plus de 20 000 emplois dépendraient de ce gros investisseur. Le groupe, alors séduit par les aides publiques, avait repris, après l'unification, une partie des effectifs du constructeur de la célèbre Trabant, la voiture symbole de l'ex-RDA.

« AFFRONT »

De son côté, le gouvernement fédéral joue les médiateurs pour limiter toute nouvelle escalade. A Bonn, on fait valoir que l'affaire risque de tendre les relations avec Bruxelles. Le secrétaire d'Etat au ministère de l'économie juge *« regrettable »* la méthode de la Saxe qui est interprétée par la Commission comme un *« affront »*. Les autorités européennes ne veulent pas créer de précédent et refusent le versement d'aides destinées à l'accroissement d'installation déjà subventionnée *au moment de son* implantation.

Le geste de Dresde, la capitale de la Saxe, pourrait affaiblir la crédibilité, selon certains observateurs, de l'Allemagne, un des pays qui exigent une grande discipline en matière d'aide publique.

Ces derniers mois, les subventions régionales allemandes avaient déjà été mises en cause par Bruxelles, notamment lors de la faillite du chantier naval Bremer-Vulkan. L'entreprise était soupçonnée d'avoir détourné une partie des crédits (850 millions de marks), destinés à la modernisation de chantiers rachetés dans les nouveaux Länder, pour renflouer ses activités occidentales. Selon les craintes du ministère de l'économie, le bras de fer avec la Saxe va inciter la Commission à être encore plus scrupuleuse dans le contrôle de ces financements et cela pourrait ralentir le redressement des nouveaux Länder.

Philippe Ricard

Fin de la coopération avec Toyota

Le groupe Volkswagen a confirmé, vendredi 2 août, la fin de sa *coopération* avec le constructeur japonais Toyota, au plus tard à la mi-1997. Lancée en 1989, la production commune, en Allemagne, d'un *pick-up* devrait cesser. Les ventes de ce véhicule, commercialisé par chacun des deux associés sous les marques Taro et Hillux, n'ont *jamais atteint* la barre des 15 000 exemplaires prévus chaque année.

L'interruption de ce partenariat fait partie de la stratégie de Ferdinand Piëch, président du directoire de Volkswagen, qui souhaite passer au crible la rentabilité des accords négociés par les précédents dirigeants. *« Nous voulons compter davantage sur nos propres forces »*, a commenté, vendredi, un des membres du directoire. En 1995, le groupe s'est déjà désengagé d'Autolatina, société partagée avec Ford au Brésil et en Argentine. La firme de Wolsburg reste associée au constructeur américain *pour le monospace Charan mis sur* le marché en 1995.

■ **DOCKS DE FRANCE : la famille *Deroy-Toulouse*** a informé la Société des bourses françaises qu'elle avait cédé à Auchan les 2,35 millions d'actions qu'elle détenait dans le capital de Docks de France, après l'OPA lancée sur le groupe de supermarchés. Au 31 juillet, Michel Deroy, Christian Toulouse et Jean-François Toulouse, agissant en tant que représentants du groupe familial, ne détenaient plus que 25 actions Docks de France représentant 50 droits de vote.

■ **MEESCHAERT-ROUSSELLE : la société de Bourse filiale à 98 % du groupe d'assurance AXA** devrait être cédée par sa maison-mère à ses salariés en septembre. Meeschaert-Rousselle avait accusé en 1995 une perte de 54 millions *de francs. A l'issue d'un plan so*cial, intervenu fin 1995, le nombre de salariés de la société est passé d'une centaine à une cinquantaine.

■ **DEUTSCHE BANK : la banque allemande** a affirmé, le 2 août, n'être pas candidate à une reprise du groupe bancaire français CIC, dont la privatisation a été lancée, jeudi, par l'Etat français.

■ **PELIKAN : la marque allemande de stylos**, peinture et matériel scolaire quittera cet automne le giron de sa société-mère germano-suisse Metro (distribution) pour devenir filiale à 70 % de la société malaise Goodace SDN BHD, spécialisée dans la production et la vente d'articles de bureau. L'entreprise malaise s'est engagée à garantir à long terme l'emploi des salariés allemands (980 personnes).

■ **EUROPE ON LINE : le tribunal de commerce de Luxembourg** a *prononcé, vendredi 2 août*, la faillite du premier service en ligne européen. Europe Online comptait 25 000 abonnés et enregistrait près de 400 000 appels par jour.

■ **DAUM : la compagnie française du cristal** va procéder à un coup d'accordéon sur son capital social (réduction suivie d'une augmentation immédiate du capital) destiné à apurer les pertes. Le capital social va être réduit de 121 245 800 francs par imputation des pertes, et sera ramené à zéro franc. Il sera ensuite augmenté immédiatement à 30 411 400 francs.

■ **MANUFACTURE DE L'ÉPÉE : le spécialiste des pendulettes de prestige**, dont l'usine est occupée depuis quatre mois par ses salariés licenciés, va être vendu aux enchères publiques en septembre. Pour le juge commissaire, cette solution *« est de nature à permettre à tout amateur animé d'un projet de reprise globale de l'entreprise de se porter acquéreur en vue d'une reprise de la production »*.

Le repli du dollar provoque des tensions monétaires en Europe

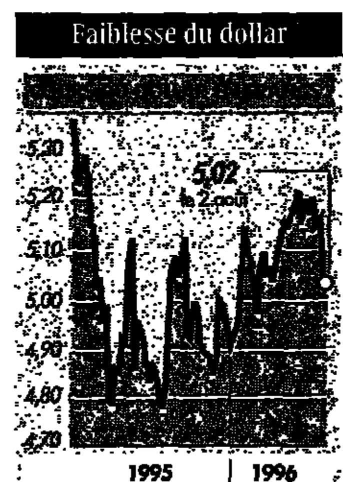
Le conseil de la Banque de France a réduit de 0,15 % le taux de ses prises en pension, ramené à 4,75 %. Il a en revanche laissé inchangé, à 3,55 %, le niveau de ses appels d'offres

Le rapport sur l'emploi aux Etats-Unis au *mois de juillet, publié vendredi 2 août,* a été bien accueilli par les investisseurs. Il a confirmé le léger ralentissement du rythme de croissance aux Etats-Unis et il a apaisé les craintes de tensions inflationnistes. Le scéna*rio d'une hausse des taux directeurs de la Ré*serve fédérale américaine n'apparaît plus désormais comme le plus probable. Le marché obligataire américain a profité de ces nouvelles perspectives monétaires. Le rende*ment de l'emprunt d'Etat à trente ans est re*venu, vendredi, à 6,73 %, son plus bas niveau depuis trois mois. La remontée des actifs financiers américains n'a que modérément profité au dollar, toujours à 5,02 francs le *2 août. La devise américaine reste pénalisée* par l'immobilisme monétaire en Allemagne. Le recul du dollar a provoqué des tensions sur le marché des devises européennes.


TAUX ET DEVISES

LA PUBLICATION, vendredi 2 août, du rapport sur l'emploi aux Etats-Unis au mois de juillet *(lire p. 4)* a dominé l'actualité, cette semaine, *sur les marchés financiers internatio*naux. Les créations d'emplois se sont élevées à 193 000, un chiffre légèrement inférieur aux attentes des analystes (207 000), tandis que le taux de chômage est lé*gèrement remonté* (5,4 % après 5,3 % en juin). Les investisseurs ont surtout été rassurés par l'annonce d'une baisse de 0,2 % du salaire horaire au mois de juin (+0,8 % en mai), d'un recul de 0,2 % des dépenses des ménages et d'une hausse du taux d'épargne (5,1 %).

Ces statistiques ont apaisé les craintes de tensions inflationnistes et éloigné la perspective d'un relève*ment des taux directeurs* de la Réserve fédérale (Fed). La majorité des analystes prévoyaient une hausse du taux des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,25 %, lors de la prochaine réunion du conseil de la banque centrale qui se tiendra le 20 août. Ce scénario n'est plus, depuis vendredi, le plus probable. « *L'éventualité d'un durcissement de la politique monétaire en août a nettement diminué* », explique Joseph Liro, économiste chez CIBC-Wood Gundy. La reprise du marché obligataire américain, en cours depuis plusieurs jours, a été confortée par ces nouvelles perspectives monétaires. Le rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans s'est nettement détendu – les taux baissent quand les cours des titres montent –, retombant à 6,73 % vendredi, son plus bas niveau depuis trois mois.



La faiblesse actuelle du dollar constitue une menace supplémentaire pour les économies européennes.

Dans le sillage de leurs homologues américains, les emprunts européens ont progressé (le contrat notionnel du Matif a gagné 42 centièmes).

La remontée, vendredi, des actifs financiers américains (Wall Street a également gagné du terrain) n'a permis qu'une modeste reprise du dollar. Il s'échangeait vendredi, à la clôture des marchés européens, à 1,4775 mark, 5,0180 francs et 106,85 yens. Le billet vert s'était brutalement replié, deux jours auparavant, tombant jusqu'à 1,4650 mark, son plus bas niveau depuis cinq mois face à la monnaie allemande, après l'annonce d'une réduction d'un demi-point des taux directeurs de la banque d'Australie. La baisse du dollar australien qui en avait résulté s'était aussitôt transmise au dollar *américain. Mais le dollar reste sur*tout pénalisé par l'environnement monétaire international. En particulier, les risques de hausse des taux au Japon, qui augmenteraient la rémunération et l'attrait du yen, grandissent de jour en jour, malgré l'annonce d'un recul de la production industrielle au mois de juin (– 3,9 %). Les responsables nippons s'efforcent de préparer les investisseurs à cette décision. Un représentant de la *Banque du Japon a expliqué,* vendredi, dans un entretien accordé à l'agence Reuter, que « *le changement de cap ne fera que corriger une politique très accommodante suivie depuis septembre. Il ne devra pas être ressenti comme un resserrement du crédit* ».

La situation en Allemagne est elle aussi inquiétante. La Bundesbank a décidé, jeudi 25 juillet, de verrouiller pour un mois supplémentaire sa politique de taux d'intérêt. Et nul ne sait au juste ce que le prochain conseil de la banque centrale allemande, réuni *le 22 août, décidera, surtout* si les statistiques à venir confirment le re*dressement* de l'économie (la production industrielle a progressé de 0,6 % en juin outre-Rhin).

DÉMARCHE SOLITAIRE

En France, le conseil de la politique monétaire (CPM) de l'institut d'émission a – symboliquement – démontré sa volonté d'entretenir le climat de détente monétaire en Europe. Il a réduit, jeudi 1er août, le taux *de ses prises en pension de cinq à dix* jours, ramené de 4,90 % à 4,75 %. Il a en revanche laissé inchangé, à 3,55 %, le niveau de son principal taux directeur, celui des appels d'offres, estimant sans doute que la relative faiblesse du franc à l'égard du deutschemark n'était pas propice à une action d'une telle audace.

Certains analystes soulignent toutefois que la démarche solitaire de la Banque de France est proche de son terme (l'écart entre le REPO alle*mand et l'appel d'offres français* s'établit à 0,25 %). Ils s'inquiètent des conséquences de l'immobilisme monétaire allemand. Pour la première fois depuis longtemps, le marché des devises européennes s'est retrouvé cette semaine sous tension. Le franc est tombé, mercredi, jusqu'à 3,3985 francs pour 1 mark, son cours le plus faible depuis la mi-avril. Les monnaies espagnole et portugaise ont été plus durement touchées, au point d'obliger les banques centrales *des deux pays à intervenir pour les* défendre.

Les experts s'inquiètent en observant que la situation monétaire européenne actuelle n'est pas sans rappeler celle observée au cours de l'été 1993. La Bundesbank avait alors fait la sourde oreille aux appels répétés de ses partenaires pour qu'elle baisse ses taux directeurs, déclenchant une crise sans précédent du système monétaire européen. Lors de son intervention télévisée du 14 juillet, le président de la République Jacques Chirac avait estimé que le niveau des *taux d'intérêt était* nettement trop élevé en France mais aussi en Allemagne. La *banque centrale alle*mande n'a pas tenu compte de l'appel lancé par l'Elysée, au risque de menacer la fragile paix monétaire qui s'est installée depuis dix mois en Europe.

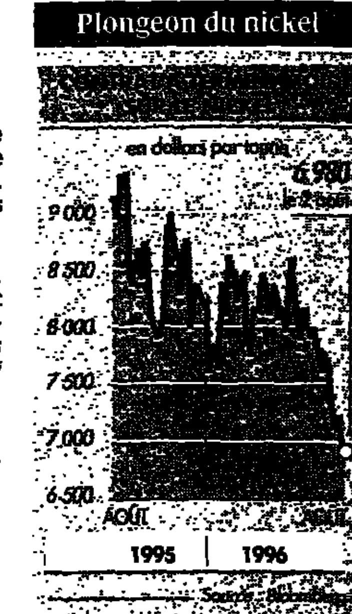
Pierre-Antoine Delhommais

Relancer le marché de l'écu

Le rapport des groupes de travail de la profession bancaire française consacré au passage à la monnaie unique, publié jeudi 1er août, préconise une relance du marché de l'écu. « *Pour faciliter le basculement du marché monétaire en euro* » dès le 1er janvier 1999, les au*teurs de ce texte recommandent que le Trésor et les établissements* de crédit émettent, dès 1998, une masse suffisante de bons du Trésor et de titres de créances négociables libellés en écu.

Ils soulignent aussi que « *la faiblesse actuelle des échanges ne doit pas émousser la vigilance des banques françaises : le marché de l'écu est appelé à connaître une entrée en force pour préparer l'euro, car il est le seul à assurer une conversion sans risque de change* ». Le marché obligataire de l'écu ne s'est jamais remis du choc provoqué par le « non » des Danois au référendum sur le traité de Maastricht, au mois de juin 1992. *Depuis* cette date, la plupart des émetteurs et des investisseurs l'ont déserté.

MATIÈRES PREMIÈRES



POUR DE NOMBREUX intervenants, la cause est entendue : le nickel est entré dans un cycle durablement baissier. Mercredi 31 juillet, les cours du métal au London Metal Exchange, le marché londonien des métaux, passaient en dessous de la barre symbolique des 7 000 dollars *la tonne. Après une légère reprise* jeudi, les prix sont repartis à la *baisse le 2 août pour terminer* à 6 980 dollars la tonne, soit leur plus bas niveau depuis octobre 1994.

Aucun élément susceptible de soutenir les cours ne se dessine pour l'instant. La demande est très faible. Avec l'été, les producteurs d'acier inoxydable, principal débouché du nickel, ont fermé la plupart de leurs usines. Les stocks dans les entrepôts du LME ont augmenté à nouveau de 2,8 % pour atteindre 33 702 tonnes le 2 août. *Mais d'importantes quantités de* nickel se seraient aussi accumulées tout au long de la chaîne, auprès des négociants comme des industriels. Des observateurs estiment que ces stocks non officiels représenteraient entre 30 000 et 40 000 tonnes.

Malgré cet encombrement, de nouvelles livraisons de nickel continuent d'arriver sur le marché. Les exportations en provenance de Russie ont augmenté ces dernières *semaines. Malgré sa volonté de* maîtriser ses ventes, le premier pro*ducteur mondial,* le russe Norilsk, ne peut se retirer du marché, tant ses difficultés financières sont aiguës.

La situation risque de ne pas s'améliorer à la rentrée. La consommation de nickel ne devrait pas reprendre : l'activité dans le secteur des aciers inoxydables s'annonce médiocre pour les derniers mois de l'année. La production, qui a déjà augmenté de 5,6 % sur un an, devrait continuer à croître avec l'exploitation de nouveaux gisements miniers, en Australie notamment. *Conscients de ce déséquilibre,* les courtiers s'attendent à de nouvelles baisses du nickel. Certains pronostiquent que les cours atteindront les 6 700 dollars la tonne d'ici à la fin de l'année.

Martine Orange

Marché international des capitaux : l'attrait des longues durées

CES DERNIERS JOURS, l'attrait des placements classiques à long terme et rémunérés à taux fixe a fortement augmenté, depuis que s'est écartée la crainte d'une montée prochaine du loyer de l'argent aux Etats-Unis, qui risquait d'affecter aussi les marchés européens. Il y a moins de raisons qu'auparavant *de privilégier les obligations* à moyenne échéance (dont les cours résistent mieux à une *augmentation du niveau de l'intérêt à court* terme) ou les obligations à taux variable (dont la *rémunération change régulièrement* en fonction de celle du marché monétaire à court terme).

Dans cette conjoncture, plusieurs spécialistes estiment que le moment est venu d'ouvrir plus largement le compartiment des obligations de longue durée libellées en deutschemarks. Celui-ci fait pâle figure en comparaison du marché des titres en francs français ou en livres sterling.

Il est devenu très difficile, ces derniers mois, d'attirer des emprunteurs internationaux à contracter de longs emprunts en marks car les *banques qui servent d'intermédiaires* n'étaient guère en mesure de leur assurer que leur *proposition remporterait l'assentiment* des investisseurs. Cette situation s'expliquait notamment par la perspective de la construction monétaire européenne, qui a fait s'affaiblir la devise allemande. Certains espèrent maintenant que l'évolution récente des marchés des changes et le raffermissement du mark pourraient réveiller bientôt l'appétit des souscripteurs. Il reste que, pour l'instant, les emprunteurs souhaitant se procurer des fonds à dix ans ou davantage songent plutôt à s'adresser au marché français. La liste des candidats est longue. Il ne s'agit encore que de projets, mais, s'ils se réalisent, la rentrée pourrait être très animée. L'Italie, en particulier, est un des émetteurs les plus courtisés dont les intermédiaires financiers souhaitent ardem*ment l'arrivée prochaine à Paris. Ce pays n'a* jamais émis d'euro-obligation en francs. Il *jouit d'un très grand prestige sur le marché in*ternational et c'est un des rares membres de l'Union européenne susceptibles de se procurer des ressources en devises pour des montants élevés d'ici à la fin de l'année. Beaucoup d'autres soit n'empruntent jamais qu'à domicile, dans leur propre monnaie, soit ont déjà levé la majeure partie des ressources qui leur faut obtenir cette année à l'étranger. En outre, d'une manière générale, les pays européens font moins appel au marché que dans le passé parce qu'ils souhaitent se conformer aux conditions prescrites par le traité de Maas*tricht.*

NOUVELLES SIGNATURES

Cette rareté même des Etats de l'Union renforce les chances d'autres débiteurs, qu'il s'agisse de collectivités locales des Quinze ou de pays voisins qui ont des chances d'être associés à la Communauté. C'est ainsi qu'apparaissent de plus en plus de signatures nouvelles sur les marchés qui s'annoncent pour des montants faibles ou moyens et à qui il est fait un très bon accueil. Les Açores, par exemple, s'apprêtent à se lancer sur l'euromarché et, à défaut du Portugal lui-même, les investisseurs sont nombreux à manifester leur intérêt pour cette transaction. Elle devrait être officiellement offerte à souscription publique ces prochains jours. Ce sera une opération à taux variable de 65 millions de dollars (plus de *325 millions de francs) sur une durée de dix* ans, dont on prévoit qu'elle rapportera 0,20 % *de plus que le Libor, qui est la référence du* marché monétaire international.

Deux emprunteurs français ont émis des obligations en dollars cette semaine. Ils l'ont fait, vendredi 2 août, bénéficiant ainsi de la forte amélioration du marché qui a suivi la publication des statistiques américaines de l'emploi. Le Crédit national, par l'intermédiaire de la banque Morgan-Stanley, a augmenté de 150 à 200 millions un ancien emprunt 7 % qui datait de 1995 et qui sera remboursé en 2005.

Usinor-Sacilor est venu sur le marché des titres *yankees,* celui des emprunts de débiteurs *étrangers à New York. La société voulait ob*tenir 250 millions de dollars pour une durée de *dix années. Elle avait confié son opération à* CSFB, un établissement qui fait partie du groupe du Crédit suisse, et proposait un coupon d'intérêt de 7,25 %. La réussite de son emprunt a été immédiate, ce qui a permis d'en porter le montant à 300 millions.

Christophe Vetter

La Bourse de Tokyo n'a pas profité de la reprise généralisée des autres places

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 0,87%	↗ + 3,78%	↗ + 3,08%	↗ + 2,65%	↗ + 1,55%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

L'INFLUENCE de la Bourse américaine a plutôt été bénéfique cette semaine pour les grandes places internationales qui ont toutes gagné du terrain, *à l'exception de la Bourse de To*kyo. Il y a huit jours, nombre d'intervenants redoutaient cette semaine, riche en statistiques, craignant que de mauvaises surprises n'entraînent les valeurs américaines au tapis, mais il n'en fut rien. Bien au contraire.

L'indice Dow Jones a enregistré sa *meilleure* performance hebdomadaire depuis le début *de l'année. En cinq séances,* les valeurs américaines ont gagné 3,78 %. Cette très vive progression s'est effectuée dans le sillage des marchés obligataires, dont la réaction face aux différentes statistiques était, depuis le *début de la période,* sous haute surveillance. Et c'est *presque un scénario idéal* qui s'est déroulé sous les yeux des opérateurs : que pouvaient-ils demander de plus ? Recul de l'indice des directeurs d'achats de la région de Chicago, recul du secteur manufacturier, hausse du coût de l'emploi inférieure aux attentes et enfin, commme une cerise sur le gâteau, les *créations d'emplois pour le mois* de juillet ont été moins nombreuses *que prévu.*

Ces statistiques mettaient un terme à la crainte entretenue depuis plusieurs semaines sur la possibilité d'un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale lors de sa réunion du 20 août. John Lonski, chef économiste de la firme financière Moody's *estimait vendredi* que les derniers chiffres publiés réduisaient les chances d'un augmentation des taux d'intérêt de la Fed à 20 %, alors que jusqu'à présent elles étaient légèrement supérieures à 50 %.

SÉANCES GAGNANTES À PARIS

Même si le marché américain a repris près de 400 points depuis le 23 juillet, date à laquelle Elaine Garzarelli, analyste vedette de Wall Street avait prévu une correction de 15 % à 25 % dans les prochains mois, il est encore trop tôt pour savoir si les marchés sont vraiment tirés d'affaire. Les analystes restent *partagés. Deux* d'entre eux, cités par l'AFP, ont une interprétation *différente sur la vigueur de cette* reprise. Jeffrey Sarrett, de Crédit lyonnais securities, ne sait pas si la phase de correction est terminée ou si la reprise s'est effectuée grâce aux statistiques, mais il est certain que Wall Street marquera une pause au cours de la semaine à venir. Bill Meehan, *analyste chez Prudential Securi*ties, indique pour sa part qu'il « *ne voit vraiment rien à court terme* [avant la réunion de la Fed] *qui pourrait renverser à nouveau la psychologie du marché* ». Selon lui, « *avec les taux* [d'intérêt] *à leurs niveaux actuels, des résultats de sociétés généralement bons, et de bonnes nouvelles dans le secteur des semi-conducteurs, où la correction des stocks semble être terminée, Wall Street bénéficie d'un environnement favorable* ». La Bourse de Paris est la place européenne qui a le mieux profité du mouvement imprimé par Wall Street. Après un repli insignifiant de 0,09 % lundi, les valeurs françaises n'ont cessé *d'aligner des séances gagnantes* jusqu'à celle de vendredi. En cinq journées, l'indice CAC 40 s'est apprécié de 3,08 % pour s'incrire en clôture, à la veille du week-kend à 2 023,41 points. Si l'on en croit les propos tenus il y a huit jours par Jacques-Antoine Bretteil de la société de Bourse *Leven* (*Le Monde* daté *28-29 juil*let), le marché parisien est entré dans une phase de rémission et pourrait replonger. Les analystes les plus optimistes pensent au contraire qu'une poursuite de la hausse à Wall Street pourrait encore donner de l'élan à la Bourse de Paris pour *atteindre 2 050-2 060* points.

Outre-Manche, la Bourse de Londres a mis un terme à trois semaines consécutives de baisse suivant de loin la reprise de la Bourse américaine. L'indice Footsie a terminé à 3 770,6 points vendredi en hausse de 2,65 % par rapport au vendredi précédent. Depuis le 29 mai, le Stock Exchange n'avait pas at*teint un tel niveau. Les* boursiers britanniques sont eux aussi dé*sormais convaincus qu'un* relèvement des taux américains n'est plus aussi certain qu'il y a une semaine. La semaine a été ponctuée par des résultats d'entreprises généralement positifs. La Bourse de Francfort a, pour sa part, pris ses quartiers d'été. Si la progression de l'indice DAX a été *sensible (+ 1,55 %), celle-ci* s'est effectuée dans des volumes de transactions plutôt ténus. Quelques valeurs allemandes, notamment Allianz et les bancaires, ont néanmoins quelque peu dynamisé le marché des ac*tions, ont souligné les* analystes de la Commerzbank dans leur rapport hebdomadaire. *Les* valeurs bancaires ont repris leur ascension. Les bons bilans semestriels publiés *jusqu'ici* et la poursuite des spéculations sur une concentration du secteur en Allemagne rendent ces valeurs intéressantes à l'achat, d'autant plus qu'elles sont sous-évaluées, estimait vendredi un analyste d'une grande banque allemande.

Les valeurs japonaises ont continué de céder du terrain franchissant à la baisse le *seuil* des 21 000 points pour terminé la semaine sur un score négatif (– 0,87 %) à 20 940,41 points. Seule la séance de jeudi a été gagnante grâce à une chasse aux bonnes affaires avant de renouer avec la baisse pour la dernière séance de la semaine. Depuis le *26 juin, date à laquelle* l'indice Nikkei a atteint un plus haut niveau à 22 666,80 points, les valeurs japonaises sont entrées dans une phase de consolidation et ne réussissent pas à en sortir, résumait, vendredi, un *opérateur nippon.*

François Bostnavaron

AUJOURD'HUI

SCIENCES

BIOCHIMIE Le moût du raisin doit être réfrigéré pour être amené à sa température de fermentation. Pour ce faire, un œnologue a imaginé de mélanger des bâtonnets de neige carbonique au raisin pressé au lieu d'utiliser les moyens frigorifiques traditionnels. Ce refroidissement brutal retarde la fermentation alcoolique, qui, en outre, démarre beaucoup plus lentement. ● L'ACTION CHIMIQUE du gaz carbonique semble, pour certains vins, libérer beaucoup plus d'arômes et dégager de meilleurs tanins. Le froid violent entraînerait aussi un éclatement des fibres, bénéfique pour la coloration du vin. Une dizaine de viticulteurs du Bordelais, d'Alsace ou du Perpignanais emploient désormais ce procédé. ● LE COÛT de la neige carbonique risque de limiter son entrée dans les chais. Efficace et propre, le froid carbonique, employé pour le transport de vaccins, connaît un succès grandissant.

L'emploi de la neige carbonique dans la vinification divise les œnologues

Les résultats de cette nouvelle méthode permettant un démarrage plus lent de la fermentation alcoolique sont très variables. Elle peut bonifier les vins de qualité moyenne, mais semble peu adaptée aux grands crus

EST-IL RAISONNABLE de traiter le raisin des vendanges avec de la neige carbonique à la température polaire de moins 79 degrés Celsius ? Cette question agite aujourd'hui le monde viticole. Les adeptes misent, pendant les fortes chaleurs, sur la puissance frigorifique de la neige carbonique. Soigneusement mélangée au moût de raisin, cette dernière possède la faculté de le conserver durablement avant sa fermentation alcoolique. Elle remplace alors les mécanismes de réfrigération traditionnels souvent utilisés pour refroidir la récolte pendant quelques heures afin d'atteindre sa température de fermentation (15 à 20 degrés).

« La nouvelle méthode consiste à abaisser la température de macération du raisin aux alentours de 5 degrés pour inhiber ou mieux contrôler sa fermentation, qui s'enclenche ainsi avec une extrême lenteur », explique Michel-Bernard Couasnon, œnologue et initiateur de cette pratique.

« Ce procédé nous permet de préserver le raisin sur une période de quinze jours maximum pendant laquelle on peut se consacrer tranquillement à la fin des vendanges », renchérit M. Olivier Sèze, viticulteur dans la région de Pauillac (Gironde). Véritable précurseur de cette nouvelle technologie, il pratique aujourd'hui la macération à froid sur 90 % de sa récolte.

Sous les conseils éclairés de Michel-Bernard Couasnon, cet exploitant utilise pleinement la propriété frigorifique naturelle de la neige carbonique depuis 1994. En se volatilisant lentement au contact de l'atmosphère, la neige diffuse un épais volume de gaz carbonique froid qui recouvre le moût. La vendange se trouve donc, de surcroît, protégée de l'oxydation au contact de l'air ambiant grâce cet écran gazeux.

MOINS DE SOUFRE

Philippe Mazeau, viticulteur à Targon, dans le Bordelais, entend profiter de cette caractéristique pour sa prochaine récolte de raisin blanc, en septembre. Il désire l'expérimenter dans la production de 130 hectolitres de son Chateau Toutigeac, un entre-deux-mers, afin de réduire sensiblement les doses de soufre, l'antioxydant communément employé mais toujours nocif.

Olivier Sèze, lui, est comblé par les résultats obtenus sur son vin rouge. Appliquée depuis 1991, d'abord *« par tâtonnements »*, puis étendue au traitement de la quasi-totalité de la récolte, cette méthode a, affirme-t-il, *« bonifié »* son Château de Charmail, un cru bourgeois Haut-Médoc. A la dégustation, ce vin se révèle plus rond, plus aromatique et d'une couleur plus soutenue (décalée vers le bleu) qu'auparavant. Outre son action thermique sur la vendange, le gaz carbonique libéré par la neige aurait ainsi une action chimique sur le processus de vinification. Il extrairait beaucoup plus d'arômes et dégagerait de meilleurs tanins. De plus, il engendrerait une « explosion » de la matière colorante provoquée par l'éclatement de ses fibres sous l'action du froid carbonique.

Mais ces conclusions sont loin de faire l'unanimité. Malgré l'impulsion de Michel-Bernard Couasnon, le procédé n'est suivi que par une dizaine de viticulteurs dans le Bordelais, en Alsace ou dans la région de Perpignan. De l'avis de certains experts, cette macération à froid avant la fermentation constitue une méthode trop brutale ou trop rapide et, surtout, mal maîtrisée. Ils estiment que le gain en qualité d'arômes et de tanins n'est absolument pas prouvé. Une fermentation alcoolique trop froide au départ engendrerait, selon eux, l'apparition d'esters et d'odeurs indésirables.

Cette opinion est corroborée par Yves Glorie, du laboratoire de chimie appliquée de la faculté d'œnologie de Bordeaux. D'après lui, le gaz carbonique favorise l'extraction de composés végétaux ou herbacés qui donnent des tanins plus durs. Il estime qu'au mieux ce traitement serait approprié pour des vins de qualité moyenne et de consommation rapide. La méthode permettrait alors de *« faire sortir du rang des vins assez ordinaires »*, sans pour autant constituer une solution miracle pour transformer du mauvais raisin en bon vin.

« SACRILÈGE »

Jacques Boissenot, œnologue à Lamarque, dans le Médoc, ne décèle dans ce procédé *« aucune utilité dans la fabrication de vins de garde qui rendent le meilleur d'eux-même à partir de 6 à 8 ans d'âge »*. Considérant la technologie comme *« barbare »* et son utilisation sur des vins renommés comme un sacrilège, certains exploitants traditionnels de très bons crus bourgeois abondent dans ce sens.

« On n'a pas le droit de forcer le processus de tanisage, trop rapide à mon goût avec cette pratique. Le vieillissement du vin est aléatoire, les tanins et les arômes ne perdurant pas », s'exclame François Theil, fabricant d'un excellent cru bourgeois, le Château Poujeaux à Moulis-en-Médoc. Les exploitants du Château Smith et Laffite, grand cru classé de Graves, qui ont testé cette méthode sur une petite portion de la récolte 1995 mélangée à des bâtonnets de glace carbonique confirment, pour leur part, que l'expérience s'est soldée par une *« dénaturation du cru en un vin à caractère aromatique primeur »*.

L'autre limite de la neige carbonique est son coût, dix fois plus élevé que celui des systèmes frigorifiques classiques. Une raison qui vient de pousser un grand cru bourgeois, le Château Citran, dans le Haut-Médoc, à l'abandonner malgré une expérimentation probante qui avait conduit à *« une amélioration de la couleur et de l'expression du vin »*.

Bruno Mouly

Vaccins et plateaux-repas

Exploitée depuis plus d'un siècle, la neige carbonique se fabrique à partir de dioxyde de carbone liquide maintenu à l'état solide sous une pression de 20 bars (vingt fois la pression atmosphérique) et une température de moins 20 degrés. En se réchauffant, elle passe de l'état solide à celui de gaz carbonique. Cette sublimation entraîne un abaissement de température sans provoquer de résidu gênant. Ces qualités permettent à la glace carbonique d'être employée pour le transport d'organes, vaccins, sérums ou la conservation des plateaux-repas à bord des avions.

La société Carboxyque, spécialisée dans la production de dioxyde de carbone, a mis au point, pour le transport des produits agroalimentaires frais ou surgelés, des conteneurs isothermes contenant une dose soigneusement calculée de neige carbonique. La production française de neige carbonique, actuellement de 65 000 tonnes par an, est en augmentation de près de 10 %.

LOISIRS

Le Tour de France sacre les nomades de la voile

UN QUART de point, quelques secondes grappillées sur un gros millier de milles, et de longues minutes de suspense avant de connaître le nom du vainqueur. En 1995, l'arrivée du Tour de France à la voile, à Monaco, avait pris des allures de loterie. Vendredi 2 août, à Nice, Sébastien Destrémau et Vincent Fertin, les skippers de *E.-Leclerc-Scaso*, ont pu courir la dernière manche avec la sérénité des capitaines de croisière et y ajouter une pincée de panache en signant leur huitième victoire d'étape. Arrivés dans la baie des Anges avec 50 points d'avance sur Bernard Mallaret (*Baume-et-Mercier*), les Bordelais ont ajouté dix longueurs d'avance pour effacer leurs cauchemars monégasques et remporter la dix-neuvième édition du Tour.

Morgan Trubovitch doit être heureux. Il y a quelques mois, Peter Blake avait convoqué l'élite des skippers néo-zélandais afin de définir une stratégie d'entraînement pour la prochaine Coupe de l'America (*Le Monde* du 29 juillet). Equipier sur *Team-New-Zealand*, vainqueur de la Coupe en 1995, le marin nourrissait quelques espoirs de participer au rendez-vous mythique d'Auckland. A vingt-trois ans, il a déjà côtoyé les plus grands et bourlingué sur tous les plans d'eau. Mais Sir Blake cultive le doute et l'effort. Il a conseillé aux jeunes troupes de travailler avant de rêver. Et, surtout, il a ordonné qu'on se frotte aux étrangers, entre un discret souci d'espionnite et la certitude que seul ce type de vagabondage maritime pourra faire naître les fines barres de demain. Le lendemain de la leçon inaugurale, Morgan Trubovitch prenait son sac pour filer droit sur les routes du match-racing.

La rencontre avec Sébastien Destrémau était inévitable. Absent du rendez-vous de San Diego, après l'échec financier du défi d'Antibes, le Bordelais attend les mois à venir comme une suite de tremplins vers la prochaine Coupe. Marié à Kim, une Australienne représentant un des sponsors du Tour de France, titulaire de la carte de résident australien depuis deux mois – *« En mars 2000, j'aurai vécu là-bas depuis trois ans, juste le délai exigé par le règlement de la Coupe si je veux participer à un défi australien »* –, Sébastien Destrémau a suivi la tendance nomade de l'école néo-zélandaise et s'est même associé à des navigateurs ukrainiens lors d'une compétition de match-racing. Soucieux de conduire un équipage cosmopolite le long des côtes françaises, et tenu de recruter un peu à la hâte, après l'abandon tardif de la région Aquitaine, le principal financier, Sébastien Destrémau n'a pas hésité à convier Morgan Trubovitch à partager la route de la Méditerranée.

En consacrant le tandem franco-néo-zélandais, le Tour délaisse encore les stars de passage. Russel Couts, barreur du *Class-America-New-Zealand*, vainqueur de la Coupe de l'America en 1995, Paul Cayard, venu apprécier pendant trois jours la popote réputée de l'équipage bordelais, ou encore Chris Dickson, n'ont pas marqué de leur empreinte la grande boucle. Ils y ont seulement laissé planer un léger parfum de Coupe de l'America.

Fabrice Tassel

La musique secrète des taureaux d'Azpeitia

Dans cette localité proche de Saint-Sébastien, on prend la corrida au sérieux

AZPEITIA
correspondance

L'affiche annonce la couleur. L'affiche des deux corridas d'Azpeitia, qui se tiennent les 31 juillet et 1[er] août dans la ville espagnole de la province basque de Guipùzcoa, montre ce que ne montrent plus les affiches des corridas depuis les années 20 : l'*arrastre*, le train de mule qui évacue, à l'aide d'une chaîne passée autour des cornes, la dépouille du taureau. L'*arrastre* s'exécute au galop dans le claquement des fouets. Quand le taureau a droit, sur ordre de la présidence, à un tour d'honneur *(vuelta)*, l'*arrastre* se fait au pas. C'est un moment délicat et mélancolique. Par égard pour la sensibilité des mangeurs de « vaches folles » et de poisson que nous sommes, les affiches de corridas évitent désormais de montrer l'*arrastre*. Sauf à Azpeitia.

Saint-Sébastien est à 30 kilomètres. On a l'impression d'être loin de tout. Azpeitia se donne au passage d'août un air de fête et remplit sa petite place. Décor : des cimenteries qui dégagent de solides fumées et les collines du Piémont des Pyrénées. On aime, ici, le taureau comme on l'aime à Pampelune ou à Bilbao, dur, bien présenté et sans facilité. On l'aime d'ailleurs de façon complexe.

Saint-Sébastien l'élégante a connu ses meilleures saisons du temps où elle servait de palais d'été à Franco. On aime le jeu, mais on déteste son rappel franquiste ou on ne l'aime carrément plus. Devant la *placita*, ce mercredi 31 juillet, un petit groupe de garçons et filles débonnairement surveillés par la police basque crient contre la bêtise tauromachique. Ils ont un pantin à tête de mort en costume vaguement de lumière. Ils sont calmes et, soudain, comme les pétards qui annoncent les fêtes, un slogan fuse. Tout le monde se connaît, leurs parents, leurs amis se pressent, endimanchés, vers la minuscule arène aux portes rares.

Bref, des deux côtés on prend le taureau au sérieux. Ici, le héros, ce n'est pas Jesulin d'Ubrique ou El Cordobès, c'est Manili, paysan aux manières solides du sud de Séville, et, plus encore que Manili, c'est le taureau qu'il a affronté le 1[er] août 1990. La tête du taureau orne le bar des arènes, minuscule lui aussi. La tête est énorme. Azpeitia est une petite arène plantée dans la montagne qui sert de coffre à une fête de taureaux.

DE L'ALLURE

A l'*arrastre* du troisième taureau, depuis quarante ou cinquante ans, personne ne sait plus, il se produit à Azpeitia quelque chose qui n'arrive nulle part ailleurs. Cette brève cérémonie rattrape à elle seule le voyage, les insultes des opposants et la fumée d'usine. Le train d'*arrastre* s'arrête. Les hommes au béret rouge se découvrent. Tout le monde se lève. Le soleil s'immobilise. Et la musique qui joue bien (surtout les basses à vent et les clarinettes) entonne un *zortzikao* (rythme en cinq-huit temps caractéristique du cru) très lent, déchirant, à la mémoire d'un banderillero mort il y a longtemps.

Dans les rangs, on fredonne. Il se trouve que l'exemplaire du comte de la Corte, qui venait d'être combattu en troisième, avait, ce soir-là, une robe presque rousse, comme celle des mules, et était d'une musculature fine et parfaitement visible. Comme un fait exprès, un banderillero, Curro Valencia, est mort la semaine dernière à Valence.

La musique à Azpeitia ne joue pas comme ailleurs. La banda a plus d'allure que tous les orchestres et harmonies que l'on peut entendre en France, même ceux du Sud-Ouest. Les flûtes basques *(txistus)* accompagnent la pique, ce qui est une bizarrerie. Les musettes locales *(gaitas)*, capables de réveiller un taureau mort d'ici à Barcelone, soutiennent les banderilles. Et, quand l'air est connu, tout le monde chante avec une certaine gravité.

On aime les taureaux et ceux qui savent les prendre. D'où la double présence de César Rincon, escorté le 1[er] août des vedettes de l'année, Enrique Ponce et le petit Jésus d'Ubrique. Le lot du comte de la Corte, de splendide présentation et de belle présence, se montre un peu juste de force. Ce qui n'empêche pas les six représentants du comte de déborder les trois hommes de l'après-midi (Rincon, Pepin Liria, José Ignacio Sanchez) et parfois de les manger, seule cette justesse de force les empêchant d'aller plus loin dans quelques sévères bousculades infligées à Rincon et Liria.

Ceux-ci ont coupé néanmoins une oreille, des banderilleros ont salué, coiffure en main, pour s'être bien montrés, d'autres ont été conspués. Et surtout, pleins de bravoure ou présentant le signe de *mansedumbre* proches d'être *manso*, pleins de génie défensif ou de noblesse candide, les six taureaux sont morts comme meurent les taureaux braves, avec caste, justifiant à six reprises l'exécution de l'hymne funèbre à l'*arrastre* d'Azpeitia.

Francis Marmande

Un temps estival

UNE CELLULE anticyclonique est venue s'installer sur la mer du Nord et le nord de la France pour le week-end; gage d'un temps calme et ensoleillé ; plus au sud, le baromètre va baisser lentement, favorisant des développements *orageux localisés sur le relief* ; en outre, l'ensemble du pays bénéficiera de températures agréables.

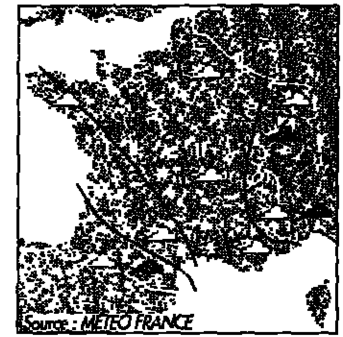
Dans le Nord, la Picardie, la Normandie, l'ensemble du Bassin parisien, la Bourgogne, la vallée du Rhône, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, ce sera une belle journée d'été: seul le littoral de la mer du Nord pourra subir quelques nuages bas en début de matinée.

Sur le flanc est du pays, depuis la Lorraine et l'Alsace jusqu'aux *Alpes du Sud*, le soleil devra partager le ciel avec des passages nuageux ; ceux-ci seront le plus généralement inoffensifs. Toutefois, sur le relief des Alpes, ces nuages se mettront à bourgeonner et prendront un aspect menaçant dès la mi-journée ; ils pourront alors par endroits donner un orage. Dans la partie du Sud-Ouest située au sud de la Garonne, ainsi que *dans le Roussillon*, le voile de nuages, déjà présent au lever du jour, s'épaissira progressivement au fil des heures. Des orages pourront éclater de manière isolée dans la chaîne pyrénéenne à partir de la mi-journée. En plaine, on ne risquera guère plus qu'une petite ondée au cours de l'après-midi.

Au nord de la Garonne, ainsi que dans le Languedoc, en Auvergne, dans le *Limousin*, les Charentes, le Poitou, les Pays de Loire et en Bretagne, ce sera une belle *journée d'été* ; *un fin voile de* nuages élevés viendra toutefois atténuer l'éclat du soleil au cours de l'après-midi. Les vents seront partout faibles ou modérés, venant le plus souvent du nord ou de l'est.

Les températures seront en légère hausse, tout à fait conformes à ce que l'on peut espérer pour un début août : les minimales seront comprises entre 9 et 13 degrés au nord de la Loire, entre 11 et 15 plus au sud, jusqu'entre 17 et 21 dans les régions méditerranéennes ainsi qu'au sud de *la Garonne* ; quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 21 à 22 degrés sur le littoral de la Manche, et seront comprises entre 24 et 27 degrés dans le reste de la moitié nord, entre 27 et 31 dans la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

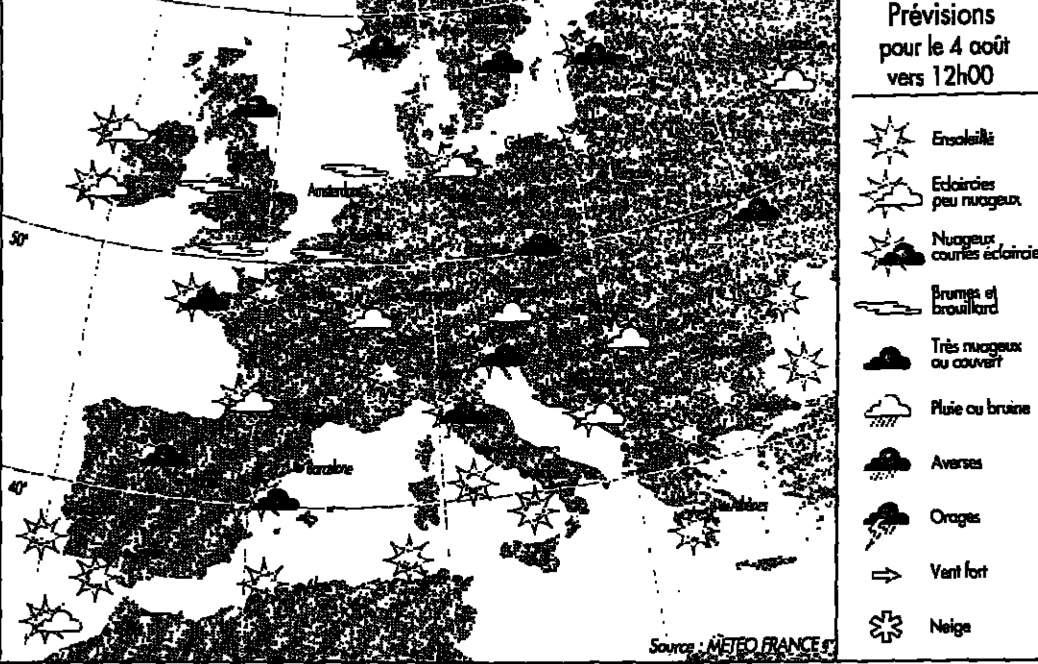


Prévisions pour le 4 août vers 12h00

La qualité de l'air

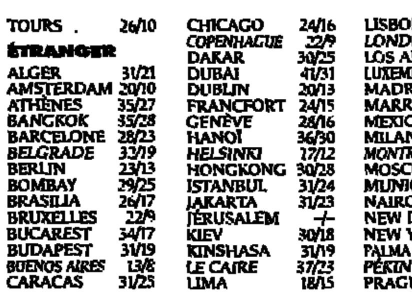


Tendance pour le 3 août : assez bon



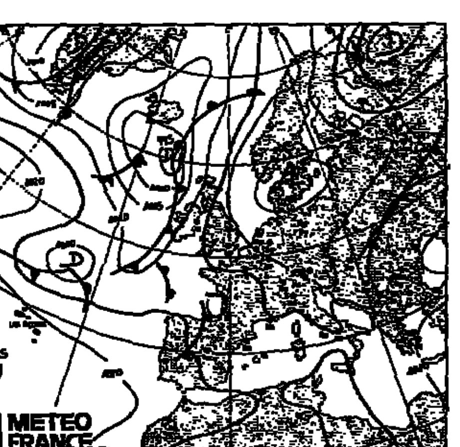
TEMPÉRATURES du 2 août maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	30/17	GRENOBLE	30/17	TOURS	26/10	CHICAGO	24/16	LISBONNE	28/18	PRETORIA	23/6
BIARRITZ	20/16	LILLE	22/11	ALGER	31/21	COPENHAGUE	22/9	LONDRES	21/13	RABAT	26/17
BORDEAUX	23/16	LIMOGES	25/14	AMSTERDAM	20/10	DAKAR	30/25	LOS ANGELES	25/20	RIO DE JAN.	23/15
BOURGES	26/13	LYON	26/17	ATHÈNES	35/27	DUBAI	41/31	LUXEMBOURG	25/13	ROME	30/17
BREST	20/10	MARSEILLE	30/20	BANGKOK	35/28	DUBLIN	20/13	MADRID	36/19	SAN FRANC.	20/11
CAEN	20/10	NANCY	24/14	BARCELONE	28/23	FRANCFORT	24/15	MARRAKECH	36/21	SANTIAGO	17/2
CHERBOURG	20/8	NANTES	25/12	BELGRADE	33/19	GENÈVE	28/16	MEXICO	20/13	SÉVILLE	34/20
CLERMONT-F.	21/15	NICE	27/21	BERLIN	23/13	HANOÏ	36/30	MILAN	31/17	ST-PÉTERS.	23/16
DIJON	27/15	PARIS	25/16	BOMBAY	29/25	HELSINKI	17/12	MONTRÉAL	21/15	STOCKHOLM	21/12
FORT-DE-FR.	31/24	PAU	18/17	BRASILIA	26/17	HONGKONG	30/28	MOSCOU	24/13	SYDNEY	20/12
		PERPIGNAN	29/19	BRUXELLES	22/9	ISTANBUL	31/24	MUNICH	27/15	TENERIFE	29/22
		POINTE-À-PIT.	31/24	BUCAREST	34/17	JAKARTA	31/23	NAIROBI	26/10	TOKYO	32/21
		RENNES	22/9	BUDAPEST	31/19	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	33/26	TUNIS	33/22
		ST-DENIS-RÉUNION	25/19	BUENOS AIRES	13/8	KIEV	30/18	NEW YORK	28/18	VARSOVIE	29/17
		ST-ÉTIENNE	25/15	CARACAS	31/25	KINSHASA	31/19	PALMA DE M.	33/19	VENISE	30/21
		STRASBOURG	27/13			LE CAIRE	37/23	PÉKIN	26/23	VIENNE	31/18
		TOULOUSE	22/17			LIMA	18/15	PRAGUE	24/15		



Situation le 3 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Heureux Suédois !

QUELLE impression dominante rapporte l'étranger d'un bref séjour en Suède ? A Stockholm, dans les petites villes provinciales, et dans les campagnes, il a repris contact avec un monde qu'il avait pu croire aboli. Il a la curieuse sensation d'avoir remonté le cours du temps, il est replongé dans une atmosphère normale et saine ; en un mot, il a retrouvé la civilisation européenne d'avant la guerre.

Stockholm est à quelques heures de vol de Paris, de Berlin, de Varsovie. Et il semble cependant qu'un long voyage vous ait transporté dans une planète nouvelle. On a quitté, le matin, des pays malheureux, des villes où les magasins n'offrent que de rares marchandises, où les gens ne mangent pas à leur faim, où sévit le marché noir, où de semaine en semaine s'écroule la capacité d'achat de la monnaie, où règne l'insécurité du lendemain.

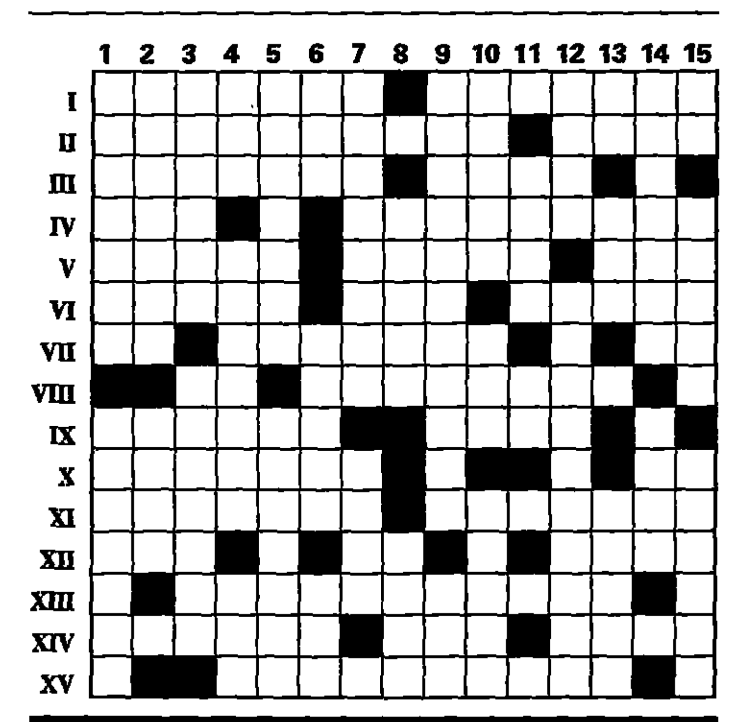
Ici, on se sent soudain loin de toutes ces misères et de toutes ces tares. On rencontre des gens équilibrés et heureux qui ont maintenu leur standard de vie, qui n'ont pas la hantise du ravitaillement, qui ont gardé le sens de toutes les valeurs. On redécouvre avec eux tout ce que la guerre et ses conséquences nous ont fait perdre. On revit une existence normale, comme autrefois chez nous, avant 1939, ou mieux encore avant 1914.

N'est-il pas normal, en effet, de trouver du lait, du beurre et des œufs dans une crémerie, d'acheter chez le fruitier des oranges et des dattes, des poires et des pommes et même, en cette saison, des raisins venus des pays chauds ? N'est-il pas naturel de prendre un repas à un prix raisonnable dans un restaurant, de se procurer des gâteaux dans les pâtisseries et des chocolats dans les confiseries, de trouver des chaussures à son pied et des vêtements à sa taille ?

André Pierre
(4-5 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6879



HORIZONTALEMENT

I. Rassemble ceux qui n'ont pas su s'échapper. Comme des langues de vipères. – II. *Des mots gentils.* Dans la famille des gadidés. – III. Elément de certains problèmes. Est bouclée naturellement. – IV. Fait sauter. Pas courant. – V. Sorte de câble. Petites, pour des bagatelles. N'est pas loin quand on voit une descente. – VI. Dans la *Mayenne. Le mouvement perpétuel.* Ancienne capitale. – VII. Pronom. On y signa des traités. Conjonction. – VIII. Une personne. Assommé d'une façon un peu vulgaire. – IX. Plis sur le *tapis. Moïse y mourut.* – X. *Pas fixée.* Dans la Côte-d'Or. – XI. La Méditerranée en fut un pour les civilisations. Qui n'est plus dans on orbite. – XII. Possessif. Symbole. Un grand prêtre. – XIII. Femmes qui soignent les pieds. – XIV. Pas imaginaire. Du *jus comme du miel. Dans les mon*tagnes Rocheuses. – XV. Va à l'étranger pour profiter des soldes.

VERTICALEMENT

1. Bues par celui qui ne perd rien. Plus claire quand on a une bonne tête. – 2. Facile à démonter. N'est pas fixé *sur sa destination.* – *3. Travail pour* l'imprimeur. Eprouvée quand on a trop sifflé. – 4. Portée au Japon. C'est la fin quand on arrive au bout. Théâtre d'une capitulation. – 5. Font *entendre un bruit qui était agréable* pour l'avare. Qui n'a pas bon dos. – 6. Cri d'encouragement. Est souvent assimilé à la littérature. Matière pour un chemin. – 7. Favorisent la croissance des plantes. Est encore très actif. – 8. Sur les épaules du prêtre. *Scintille et fume dans une Ballade.* – 9. Comme une partie de la Champagne. N'avait pas toujours une attitude très virile. – 10. Auteur d'un Livre. Pas annoncée. Une vieille foire. – 11. Descendant. *Un métal alcalin.* – 12. Vierges, aux Antilles. Utile en cas *d'obstruction.* – *13. Note. Coule* en Asie. Vraiment libre. – 14. Organe de la pensée. Cri d'une épouse surprise. – 15. Symbole. Engagea une action au sommet. Animal qui n'a qu'un os.

SOLUTION DU N° 6878

HORIZONTALEMENT

I. Pédologue. – II. Egarement – *III. Colères.* – *IV. Hue ! Elida.* – V. Etai. En. – VI. Tubitèle. – VII. Pô. Est. – VIII. Lier. Etna. – IX. Arlit. Agi. – X. Adipeux. – XI. Erne. Olé !.

VERTICALEMENT

1. Péché. Place. – 2. Egouttoir. – 3. Daleau. Elan. – 4. Ore. Ibéride. – 5. Léré. Is. *Ti.* – *6. Omelette. Pô.* – *7. Gésine.* Tael. – 8. Un. Langue. – 9. Etrave. Aix.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 6 août

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (40 F), 10 heures, 11 h 30, 14 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-CHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **JARDINS ET VILLAS DU 16e ARRONDISSEMENT** (50 F), 11 heures, sortie du métro Exelmans, côté boulevard Exelmans (Emilie de Langlade).

■ ***MUSÉE D'ART MODERNE*** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du *Président-Wilson (Musées de la* Ville de Paris).

■ **BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, *sortie du métro Jourdain* (Europ explo).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (40 F), 14 heures, devant l'entrée, côté place André-Honnorat (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté avenue Rachel (Ville de Paris).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, quai de l'Horloge dans la cour (Monuments historiques).

■ **DE LA PLACE DES VOSGES** à l'île Saint-Louis (55 F), 14 h 30, place des Vosges, devant la statue sortie du métro Maison-Blanche, côté impair (Europ explo).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (50 F), 14 h 30, sortie du métro hôtel de Ville côté rue Lobau (Frédérique Jan*nel).*

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les *siècles* (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ ***MUSÉE D'ORSAY*** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Renoir, 14 h 30 ; visite par thème, les *impressionnistes*, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE PARC DE BELLEVILLE** (35 F), 14 h 30, *devant l'entrée* côté rue Piat (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE BERCY** (40 F), 14 h 30, sortie *principale* du métro Bercy (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité universitaire (Paris capitale historique).

■ **DES INVALIDES** à l'hôtel Matignon (50 F), 15 heures, sortie du métro Varenne (Emilie de Langlade).

■ **DU PONT-NEUF** à la place Dauphine (55 F), 15 heures, sortie du métro Pont-Neuf (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : *hôtels, jardins et* place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : *36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)*

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La découverte d'un obus d'exercice datant de la deuxième guerre mondiale près de la piste principale de l'aéroport de Gatwick, au sud de Londres, a provoqué dans *la nuit du 1er au 2 août* une alerte de sécurité de plusieurs heures. – *(AFP.)*

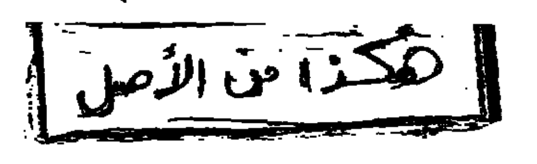
■ **TAÏWAN.** Eva Airways, compagnie aérienne privée de Taïwan, envisage une prise de participation et un partenariat avec des compagnies aériennes chinoises via Macao et Hongkong, anticipant ainsi une reprise des liaisons aériennes entre *la Chine et Taïwan*, interrompues depuis 1949 – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Un mouvement de grève lancé par le personnel du service des aéroports et par les dockers a sérieusement perturbé le trafic maritime et aérien en Israël, mercredi 31 juillet. Plusieurs vols en partance de l'aéroport Ben-Gourion, près de Tel-Aviv, ont subi des retards de quelques heures. – *(AFP, AP.)*

■ **SCANDINAVIE.** Quatrième compagnie européenne en termes de passagers transportés, Scandinavian Airlines System (SAS) a fêté jeudi 1er août son cinquantième anniversaire. – *(AFP.)*

■ **CHYPRE.** Les cent vingt pilotes du syndicat de la compagnie chypriote Cyprus Airways *devaient cesser le travail* quarante-huit heures samedi 3 août à partir de 12 heures, pour protester contre l'interdiction de vol d'un de ses membres. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** La Poste expérimente la vente de carnets de timbres dans ses distributeurs automatiques de billets. Sept lieux ont été sélectionnés : Arcachon (Gironde), Nice (Alpes-Maritimes), Val-Thorens (Savoie) et Paris (Paris Lamarck-Caulaincourt, Paris Dupleix, Paris Littré et Paris Austerlitz). Chaque carnet contient vingt timbres à 3 francs et a le même format qu'un billet de 200 F, ce qui permet à l'automate de distribuer indifféremment billets ou timbres.



CULTURE

LE MONDE / DIMANCHE 4 - LUNDI 5 AOÛT 1996

MUSIQUE John Rockwell, le directeur du Festival du Lincoln Center de New York, a eu l'audace de placer côte à côte la *Leonore* de Beethoven, interprétée par des instruments anciens, et sa version définitive, *Fidelio*, incarnée par une formation traditionnelle, l'Orchestre philharmonique de New York. ● LE PARI a favorisé très nettement la phalange de John Eliot Gardiner, l'Orchestre révolutionnaire et romantique, qui faisait ses débuts américains. Le chef britannique faisait ainsi oublier une *Missa Solemnis* qu'il avait eu du mal à « faire décoller » (*Le Monde* du 1er août) quelques jours plus tôt. ● JOHN ELIOT GARDINER répond aux questions du *Monde*, s'explique sur ses choix, ses méthodes et sa philosophie en matière de conduite stylistique. Il définit aussi ce qu'à ses yeux doit être un chef moderne.

Le Philharmonique de New York perd le duel des deux Beethoven

Le Festival du Lincoln Center proposait d'opposer « Fidelio » à sa première mouture, « Leonore ». L'Orchestre révolutionnaire et romantique de John Eliot Gardiner, et ses instruments anciens, est sorti vainqueur de cette confrontation audacieuse

LEONORE **de Beethoven. Hillevi Martinpelto (Leonore), Christiane Oelze (Marcelline), Michael Schade (Jacquino), Franz Hawlata (Rocco), Matthew Best (Don Pizzaro), Kim Begley (Florestan), Monteverdi Choir, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction), Alice Tully Hall, le 30 juillet. *FIDELIO* de Beethoven. Deborah Voigt (Léonore), Dominique Labelle (Marcelline), Gordon Gietz (Jacquino), Paul Plishka (Rocco), Gary Lakes (Florestan), New York Choral Artists, The New York Philharmonic, Kurt Masur (direction). Avery Fisher Hall, le 31 juillet. Festival du Lincoln Center, New York. Tél. : (19-1-212) 875-5132.**

NEW YORK
de notre envoyé spécial

John Rockwell, directeur du Festival du Lincoln Center, savait-il à quoi il allait exposer l'Orchestre philharmonique de New York en le confrontant, dans le même ouvrage de Beethoven (*Fidelio* et sa première mouture, *Leonore*), à l'Orchestre révolutionnaire et romantique de John Eliot Gardiner? S'il l'a deviné, gageons qu'il aura agi avec perspicacité, voire avec perversité. A quelques encablures du troisième millénaire, c'est un des paquebots de l'institution symphonique qu'il aura ainsi contribué à faire couler en direct. La chaîne de télévision CNN, à l'affût du moindre pétard, n'était pas là pour en rendre compte, mais l'explosion ne s'en est pas moins produite.

Explosion ou implosion, d'ailleurs? L'institution traditionnelle, dont le Philharmonique de New York est un des emblèmes, n'est pas encore réellement menacée de l'extérieur. L'argent, y compris celui du sponsoring, comme partout ailleurs, va là plutôt qu'aux activités marginales (Gardiner ne reçoit pas un sou du gouvernement britannique).

RÉSULTAT DÉCEVANT

En revanche, pour continuer de remplir sa salle, l'orchestre new-yorkais doit faire appel constamment à des « noms ». Ainsi l'équipe de ce *Fidelio* est-elle distribuée aux stars que sont, aux Etats-Unis, Deborah Voigt, Gary Lakes ou Simon Estes. Ce dernier, indisposé, a annulé l'après-midi même. Deborah Voigt se prend pour une Walkyrie et hurle comme si elle devait remplir deux fois l'espace du Met. Quant à Gary Lakes, il emblématise l'absurdité du système : à bout de voix – tantôt nasale, tantôt engorgée –, il ne peut plus chanter ses aigus que dans une sorte d'improbable voix mixte. Mais il « est » Gary Lakes (on se consolait, pour notre part, avec la Marcelline musicienne de Dominique Labelle et le Rocco débonnaire de Paul Plishka). Kurt Masur s'agite beaucoup, mais le résultat déçoit: l'orchestre répond mollement à ses impulsions (les levées de doubles-croches de l'air de Rocco n'étaient presque jamais en place, les chanteurs n'étaient pas « tenus »). Entendu le lendemain même de la *Leonore* de Gardiner, ce *Fidelio* semblait ennuyeux, empâté, brumeux (timbales ouatées, vents incolores et noyés dans la masse des cordes, ces dernières jamais poétiques, jamais vraiment justes dans les magnifiques passages lents que leur réserve la partition).

Gardiner, lui, avait choisi de reprendre le projet de Beethoven à ses racines. *Fidelio*, dernière mouture d'un ouvrage dont Beethoven se disait insatisfait, n'a rien à voir avec les premiers états de la *Leonore*. Dans le détail comme dans les grandes lignes: inversion des numéros, réécritures, suppressions. A ce dernier égard, comment ne pas regretter ce duo Marcelline/Leonore avec violon et violoncelle solos concertants? Comment ne pas déplorer le remplacement d'une belle introduction à l'air de Don Pizzarro par une marche conventionnelle, comment préférer le finale du premier acte à ce qui constitue, dans la première version en trois actes, une bouleversante conclusion à l'acte II ? Et surtout, comment ne pas se laisser séduire par cette équipe de chanteurs, musiciens subtils, chantant de mémoire et habitant une habile scénographie conçue par Annabel Arden (malgré la présence agaçante de l'acteur Daniel Massey, assurant des textes de liaison plus lourds que les dialogues originaux et singeant le Grand Sourd, la main constamment en cornet à l'oreille)? Comment ne pas se laisser convaincre par la finesse des détails voulue par un Gardiner des grands jours – remis d'une *Missa solemnis* décevante (*Le Monde* du 1er août) –, par l'exemplaire motricité des cordes, par la remarquable qualité des vents ? Il y a une brise fraîche et régénérante qui circule dans tout cela, faite de sentiment, d'intelligence, d'entente, de plaisir. *Leonore* a sonné le glas de *Fidelio*, et Gardiner a donné, sur son terrain, une des plus cruelles estocades à l'institution symphonique, qui devra revoir sa copie beethovénienne (entre autres...), à moins de se geler dans un marbre que l'on honorera bientôt comme un mausolée soviétique.

R. Ma.

John Eliot Gardiner, chef d'orchestre

« Le rôle du chef a perdu son essence tyrannique. Il doit être aussi un scientifique »

« Vous dirigez à la fois des orchestres d'instruments anciens, les English Baroque Soloists ou l'Orchestre révolutionnaire et romantique, et des formations « traditionnelles ». Avez-vous rencontré de la résistance au travail stylistique qui est le vôtre de la part de certains orchestres symphoniques?

– Cela s'est produit avec l'Orchestre de la NDR de Hambourg. Individuellement, les musiciens étaient charmants, mais collectivement, les choses étaient différentes. Je leur ai dit que je pouvais obtenir ailleurs ce qu'ils me refusaient. Je ne tiens pas à perdre du temps à tenter de séduire des musiciens qui n'en ont pas envie. Cependant, les disques que j'ai enregistrés avec cet orchestre ne sont pas mal... J'ai aussi eu quelques problèmes avec les orchestres américains, comme ceux de Boston et de Cleveland. A cause d'un problème de temps. Ces orchestres doivent travailler vite. Et le temps de répétition ne permet pas de changer les habitudes. En revanche, ma collaboration avec l'Orchestre philharmonique de Vienne est idéale. Les musiciens sont même prêts à reconsidérer leur conception brucknérienne! Je viens d'enregistrer la musique de Chabrier avec eux *[1 CD Deutsche Grammophon]*. Cela s'est passé simplement, naturellement. Ils découvrent ce répertoire français avec beaucoup de disponibilité...

– Votre expérience vous fait-elle croire que certains orchestres ont des « natures » spécifiques ?

– Les différences ont tendance à s'amenuiser, mais il demeure des caractéristiques. J'ai, en quelques semaines, dirigé Schubert à la tête de l'Orchestre révolutionnaire et romantique, de l'Orchestre de chambre d'Europe puis de la Philharmonie de Vienne. Mon orchestre était certainement le plus « authentique » – même si je déteste employer ce mot –, l'Orchestre de chambre d'Europe le plus virtuose, mais le Philharmonique de Vienne était le plus « schubertien ». Mais ce qui est valable pour Schubert ne l'est pas pour Beethoven.

– Dans Beethoven, justement, votre orchestre a fait la preuve, ici à New York, de sa supériorité stylistique, de la richesse de sa palette sonore. Mais il demeure des difficultés, du côté des vents ou du violon solo de la *Missa solemnis*...

– Evidemment, si vous cordez un violon de métal, le son sera plus « facile ». Notre flûte est également confrontée à de redoutables problèmes. Beethoven est toujours à la limite du jouable. Je crois qu'il faut lui garder ce caractère rude : faire entendre cette lutte entre le projet écrit et sa réalisation sonore. Cependant, nous évoluons sans cesse : je ne suis pas très satisfait de notre *Requiem* de Brahms *[1 CD Philips classics]*. Brahms pose un vrai défi : il faut que le son soit dense et que les lignes, les ambiguïtés rythmiques soient clairement entendues. En revanche, lorsque l'orchestre joue Berlioz, tout rentre dans l'ordre. Contrairement à Beethoven, Berlioz savait parfaitement ce qu'il pouvait attendre des instruments. Dans *Roméo et Juliette*, l'Orchestre révolutionnaire et romantique s'est senti parfaitement à l'aise. Ce fut un réel bonheur pour les instrumentistes.


JOHN ELIOT GARDINER

– Que pensez-vous des déclarations de Nikolaus Harnoncourt, selon qui Beethoven ne peut être correctement joué sur des instruments anciens ? Vous imposez-vous une limite temporelle ?

– Ses propos n'engagent que lui, mais je n'aime pas la solution bâtarde consistant à faire jouer des trompettes « anciennes » sans référence historique précise, et à confier le solo de la *Missa Solemnis* à un violon moderne parce que cela sonne mieux. Il ne s'agit pas d'être dogmatique, mais il faut être quelque peu rigoureux. J'ai choisi mon camp : quand je dirige Beethoven, je le fais avec des instruments anciens, sans tricher, même si cela ne facilite pas la tâche.

– Dans un texte paru dans le programme du Lincoln Center, vous combattez le style post-wagnérien appliqué à la musique de Beethoven et désignez un coupable : Herbert von Karajan...

– Je ne sais s'il est coupable, mais il est responsable ! Cette conception d'un son généreux, opulent, ultra-*legato*, c'est lui et ses disques qui l'ont imposée comme référence d'orchestre germanique. Or ce n'est pas une tradition... La « tradition Karajan » n'est qu'une parenthèse dans l'histoire de l'interprétation de la musique germanique...

– Etes-vous conscient d'être à l'avant-poste d'une nouvelle génération de chefs d'orchestre, moins héros, plus musiciens...

– Le rôle du chef d'orchestre n'est plus d'essence tyrannique. On ne peut faire de musique contre les musiciens. Il y a certes une forte part de charme entre un chef et ses musiciens, mais il y surtout du travail. Aujourd'hui, un chef doit aussi être un scientifique. Il doit consulter les travaux musicologiques, prendre des décisions éditoriales. C'est ce que j'ai fait avec *Leonore* : non seulement je renonce à la version traditionnelle de *Fidelio*, mais j'ai remis en question la première édition musicologique de *Leonore*, effectuée il y vingt ans. Ce métier, tel que je le conçois, est une constante remise en question de la musique et de soi-même.

– Peut-on raisonnablement continuer de diriger Berlioz, Chabrier, Bruckner, Weill et la musique ancienne ? Si vous deviez revenir à Rameau, auriez-vous le temps de vous consacrer à tout ce qui a été découvert en ce domaine, depuis votre enregistrement des *Boréades*, en 1982?

– C'est l'un des problèmes qui se posent à moi aujourd'hui. Je ne regrette pas du tout l'*Hyppolyte et Aricie* de Rameau donné avec Jessye Norman, en 1983, au Festival d'Aix-en-Provence. Je l'aurais même alors volontiers enregistré, mais Erato ne le souhaitait pas. Nous avions fait un grand travail sur les ornements, notamment sur leur intégration à la ligne, au discours. Mais il faut que Rameau respire large, alors qu'il est trop souvent interprété comme du Lully. Ce n'est pas du tout le même univers. Je vais prendre le temps de réétudier cette musique, qui m'est vitale. J'ai d'ailleurs planifié des projets Rameau pour 2001.

– Depuis votre départ de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, que vous avez fondé, vous n'avez plus dirigé d'orchestres français. Manque d'envie, ou absence de propositions ?

– Je n'ai eu que de vagues contacts et je suis de toute façon très occupé. Je n'ai de surcroît plus entendu les orchestres français depuis longtemps. La première fois, c'était le premier concert de Münch avec l'Orchestre de Paris, à sa création. La dernière fois, c'était l'Orchestre de la Bastille, magnifique sous la baguette de Chung. Je ne sais ce qu'il en est depuis. Je suis heureux de pouvoir collaborer dans les années qui viennent avec Jean-Pierre Brossmann, au Théâtre du Châtelet à Paris. C'est un homme avec lequel je me suis très bien entendu à l'Opéra de Lyon. Et puis, certains des musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon se sont mis aux instruments anciens et rejoignent l'Orchestre révolutionnaire et romantique quand ils le peuvent. Je reste grâce à eux en contact avec la France... »

Propos recueillis par
Renaud Machart

Les Chorégies d'Orange surprises par une sombre « Force du destin »

LA FORZA DEL DESTINO, de Verdi. Direction musicale : Michel Plasson. Mise en scène : Jean-Claude Auvray. Décors : Bernard Arnould. Costumes : Louis Désiré. Chorégraphie : Terry John Bates. Avec Michele Crider (Leonora), Violetta Urmana (Preziosilla), Keith Olsen (Alvaro), Paolo Coni (Carlo), Roberto Scandiuzzi (Padre Guardiano), Alain Vernhes (Fra Melitone). Orchestre du Capitole de Toulouse, Chœurs des Opéras de Marseille et d'Avignon, du Théâtre des arts de Rouen et du Capitole de Toulouse. Ballet de l'Opéra d'Avignon et des pays de Vaucluse. ORANGE : Théâtre antique. Samedi 3 août à 22 heures (retransmission en direct sur France 3 et sur France-Musique). Tél. : (16) 90-34-24-24.

« Chantre du nationalisme italien », Verdi ? C'est en tout cas comme cela qu'aime à le définir Jacques Bompard, maire Front national d'Orange, dans le programme des Chorégies 1996. Pourtant, malgré les drapeaux qui traversent la scène de bataille dans l'actuelle production de Jean-Claude Auvray, *La Forza del Destino* n'a rien d'un opéra patriotique. Lorsque Verdi l'écrivit, il prenait d'ailleurs ses distances avec la politique. L'ouvrage fut créé en terre étrangère, à Saint-Pétersbourg, en 1862, et repose davantage sur l'entraînement inexorable des destinées humaines que sur l'exaltation de l'unité italienne.

Pour donner cohérence à un livret qui n'en a guère et à une musique qui semble partir dans tous les sens – comique, tragique, scènes militaires, changements d'identité, déguisements, imprécations familiales, meurtres, pardon céleste –, « *il faut un chef* », disait Verdi. Michel Plasson impose dès la célèbre ouverture un rythme assuré. La course à l'abîme pourrait être plus haletante, plus âpre. Question de tempérament. Mais le directeur de l'Orchestre de Toulouse se plaît dans le maniement des masses et sait équilibrer les plans sonores. Dans un opéra où il faut d'abord tenir, il tient, et de belle manière.

Le même souci de cohésion sous-tend la mise en scène. Jean-Claude Auvray et ses collaborateurs se sont fait copieusement siffler le soir de la première. On se demande pourquoi. Leur production a le mérite de la sobriété. Le dispositif scénique se concentre autour d'une boîte ronde où se déroule l'essentiel de l'histoire : elle permet de passer assez rapidement d'une ambiance et d'un lieu à l'autre et de resserrer les épisodes d'un récit embrouillé. L'esthétique relève d'un romantisme un peu sombre daté 1860. Auvray en profite pour faire passer quelques messages : le défilé victorieux se mue ainsi en une théorie de soldats blessés. Dans un opéra où le deuxième acte s'ouvre par l'air *Viva la guerra !*, ce contrepoint n'est pas inutile.

TIMBRE RICHE

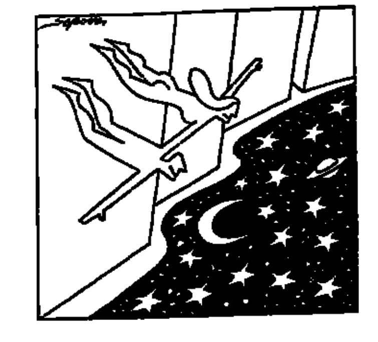
Les Chorégies ne s'endorment pas sur leur distribution. En dehors de Paolo Coni et d'Alain Vernhes, tous les chanteurs de la *Forza del Destino* font leurs premières armes dans le Théâtre antique. Celles de Keith Olsen (Alvaro) auront été douloureuses. Handicapé par des problèmes vertébraux, le ténor américain n'a pas pu vraiment tenir son rôle dans la deuxième partie. Parfois fâchée avec la mesure, Violetta Urmana campe une Preziosilla sans trop de relief, mais sans vulgarité. Paolo Coni (Carlo) est un baryton dans la tradition, mordant, violent, mais devrait surveiller ses aigus.

La Leonora de Michele Crider est une *révélation*. Malgré un vibrato un peu appuyé, la jeune soprano américaine monte sans effort apparent aux notes les plus élevées, contrôle son souffle jusque dans le moindre *pianissimo*. Roberto Scandiuzzi (Padre Guardiano) est une basse profonde dont la couleur italienne change de ses confrères russes ou scandinaves qui campent habituellement sur cette tessiture. Le timbre est riche et rayonnant. Jean-Claude Auvray, lui, a gardé sa prestance d'homme jeune : plus qu'un père par substitution, le religieux apparaît pour Leonora, en quête de paix intérieure, comme un grand frère consolateur. La rencontre entre Michele Crider et Roberto Scandiuzzi, à la fin du second acte, aura été le moment fort de la représentation.

Pierre Moulinier

Enfants du cirque

Paris, quartier d'été présente « Le Cri du caméléon » au Palais-Royal



ILS SONT DIX, issus de la promotion qui aura marqué l'accession à la maturité du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, dix jongleurs, acrobates, équilibristes, dix artistes en somme qu'on aurait pu attendre dans des numéros de cirque traditionnels si un chorégraphe, le Hongrois Josef Nadj, n'était passé par Châlons pour leur faire partager un peu de son univers, profondément influencé par Kafka, Borges et, ici, par Alfred Jarry et son humour narquois.

Après la Grande Halle l'hiver dernier, puis une tournée qui a fait une halte triomphale au Festival d'Avignon, Paris, quartier d'été reçoit ce *Cri du caméléon* de belle facture, farce noire donnée sur les airs de fanfare expressionnistes de Stevan Kovac Tickmayer. Dix jeunes artistes qui ne s'effraient pas du grotesque et de la provocation.

★ « Le Cri du Caméléon », jardins du Palais-Royal, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Du samedi 3 au mardi 6 août à 22 heures. Tél. : 49-87-64-40. Minitel : 3615 FNAC. 80 F et 100 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Awana
« Nous sommes là ». C'est ce que veut dire Awana en langue koyaka, parlée au nord-est de la Côte-d'Ivoire. Après leur tournée aux Etats-Unis et en Afrique, ces sept musiciens d'Afrique occidentale (Cameroun, Côte-d'Ivoire, Sénégal) sont à Paris pour la première fois. Outre le jazz, ils ont puisé leur son dans les chants traditionnels des travaux agricoles, des rites de purification ou celui du culte des morts. Une approche audacieuse de la musique africaine : des percussions et une technique vocale très particulière.
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte. Paris 14e. Mº Montparnasse. 21 heures, le 5 août. Tél. : 43-21-56-70.

BALS-CONCERTS À LA VILLETTE

Awilo Longomba
Le batteur est un habitué des stars de la musique zaïroise sans oublier les groupes de rock et de reggae. Compositeur et chanteur, il a sorti l'année dernière son premier album *Mutu Pamba*. Bourré d'humour, d'invention, et d'énergie. Entouré de ses « vaches folles » (six musiciens, deux chanteuses et trois danseuses), il fait danser La Villette sur des airs de pop zaïroise, de soukouss et de rumba.

Carlo Jones et les Surinam Kaseko Troubadours
Carlo Jones, le saxophoniste des années 50, colore d'une note Nouvelle-Orléans l'un des groupes-phares du Surinam. Mélanges de rythmes d'Afrique et d'Amérique latine pour ces sept musiciens (saxophone, tuba, banjo, trompette, skraki, trombone et snare drum).
Bal-concert du kiosque à musique. Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte de Pantin. De 17 h 30 à 21 heures, le 4 août. Tél. : 40-03-75-03. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'HEURE DU COCHON
Film britannique de Leslie Magahey
VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

MOONLIGHT & VALENTINO
Film américain de David Anspaugh
VO : UGC Cine-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Champs-Elysées, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10)
VF : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).

ROCK
Film américain de Michael Bay
VO : UGC Cine-Cité Les Halles, 1er ; UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e
VF : Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

ACE VENTURA EN AFRIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (39-17-10-00) ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
L'ÂGE DES POSSIBLES (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
BALTO CHIEN-LOUP, HÉROS DES NEIGES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
BEAUTÉ VOLÉE (Fr.-A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
CAFÉ SOCIETY (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CASINO (*) (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; res. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
COURS-Y VITE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CRASH (**) (Can., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
DANGEREUSE ALLIANCE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
DELPHINE : 1, YVAN : 0 (Fr.) : UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DES NOUVELLES DU BON DIEU (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
DIABOLIQUE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
DINGO ET MAX (A., v.f.) : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
DUNSTON, PANIQUE AU PALACE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EMPIRE RECORDS (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; George-V, 8e.
LE FACTEUR (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (Cub., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
GABBEH (Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GIRL 6 (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE GRAND TOURNOI (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
HEAVENLY CREATURES (néo-Zel., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
LE HUITIÈME JOUR (Fr.-Bel.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LA HUITIÈME NUIT (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, Deuxième programme (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INÉDITS DE PETER GREENAWAY, Premier programme (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
JANE EYRE (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA JURÉE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
LAME DE FOND (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; UGC Gobelins, 13e.
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LÉON (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10).
LOCH NESS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
MACHAHO (Fr.-Alg., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78).
MEURTRE EN SUSPENS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS (géorgien) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MONDO (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MONTREUR DE BOXE (Fr.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PÉDALE DOUCE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
PEUR PRIMALE (A., v.o.) : George-V, 8e ; v.f. : UGC Opéra, 9e.
PLANÈTE HURLANTE (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
PULP FICTION (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
RICHARD III (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10).
RIDICULE (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
LA SECONDE FOIS (It., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).
SEVEN (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SH'CHUR (Isr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
THE ADDICTION (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40).
THE FALLS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE TOMBEAU DES LUCIOLES (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TOY STORY (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAINSPOTTING (**) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LES TROIS FRÈRES (Fr.) : George-V, 8e.
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT (Fr.-Esp.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
UN ANIMAL, DES ANIMAUX (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
UN HÉROS TRÈS DISCRET (Fr.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
UNE NUIT EN ENFER (**) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; George-V, 8e ; v.f. : Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
VACANCES EN FAMILLE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
VENGEANCE FROIDE (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité Les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (47-07-55-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27 ; rés. 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
WITTGENSTEIN (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA CHINOISE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; rés. 40-30-20-10).
CHUNGKING EXPRESS (H., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
DUEL (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
DUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10).
FUNNY BONES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
KES (Brit., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60 ; rés. 40-30-20-10).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 20 h.
BUTTERFLY KISS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 21 h 40.
CROOKLYN (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 17 h 50.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 14 h 30.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) dimanche 10 h 20.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 16 h 10.
FUNNY BONES (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 11 h 45.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.
HOTEL DU NORD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h.
L'ILE AU TRÉSOR, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 18 h 20, 21 h 40.
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 21 h 50.
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 21 h 30.
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 18 h 20.
LES MOTOS SAUVAGES, v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 15 h 10, 18 h 25, 21 h 40.
MURIEL (Austr., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h, dimanche 15 h 50.
LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h.
LA PEAU DOUCE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) dimanche 13 h 30, 16 h 45, 20 h.
QUAND L'INSPECTEUR S'EMMÊLE (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) dimanche 21 h.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 16 h 20.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 19 h 20.
SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 17 h 10.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) samedi 22 h.
LES TUEURS (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 16 h.
UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h.
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 11 h 10.
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 18 h.

FESTIVALS

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Une femme disparaît, sam. 18 h 10, 22 h 10 ; l'Inconnu du Nord-Express, dim. 14 h 30, 16 h 20, 20 h 40, 22 h 20 ; Soupçons, lun. 13 h 35, 17 h, 20 h 25, 22 h 15 ; Numéro 17, mar. 14 h 10, 15 h 40, 19 h 10, 20 h 30, 22 h.
ARNAUD DESPLECHIN CINÉASTE DE NOTRE TEMPS, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). la Vie des morts, dim. 19 h 45, mar. 18 h 30 ; la Sentinelle, dim. 21 h.
AVANT-PREMIERE (v.o.), Rex (Le Grand Rex), 2e (39-17-10-00). L'Effaceur, mar. 20 h 30.
BRANDO, LE REBELLE (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). La Poursuite impitoyable, sam. 16 h, 18 h 10, 20 h 20 ; Sur les quais, dim. 14 h, 16 h, 18 h 10, 20 h 15 ; L'Homme à la peau de serpent, lun. 13 h 50, 16 h, 18 h 10, 20 h 20 ; Le Corrupteur, mar. 15 h 05, 16 h, 18 h 05, 22 h 10.
BUNUEL ARCHITECTE DU REVE, Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h ; Tristana, lun. 12 h.
LE CINÉMA CHINOIS, DE LA TRADITION A LA MODERNITÉ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Salé sucré, sam. 16 h, 20 h ; Raining in the Mountain, dim. 12 h 20, 18 h 10 ; Message du ciel, lun. 12 h, 15 h 25, 18 h 50 ; Vive l'amour, mar. 12 h, 17 h.
ERIC ROHMER, Gaumont Les Halles, 1er (40-39-99-40). Les Nuits de la pleine lune, sam. 11 h, 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50 ; Le Rayon vert, dim. 11 h 40, 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; L'Ami de mon amie, lun. 11 h, 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 50 ; Pauline à la plage, mar. 11 h 40, 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05.
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Ministère de la peur, sam. 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; La Femme au portrait, dim. 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; Cape et poignard, lun. 18 h 30, 20 h 30 ; Les bourreaux meurent aussi, mar. 18 h, 20 h 15.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
FRANK CAPRA (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). La Blonde platine, sam. 18 h, 20 h ; Lady for a Day, dim. 14 h 05, 16 h 10, 18 h, 20 h ; New York-Miami, lun. 14 h, 16 h 10, 18 h, 20 h ; Forbidden, mar. 14 h, 18 h, 20 h.
GÉNÉRATION 90, Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). La Discrète, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Riens du tout, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Augustin, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Circuit Carole, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
GRANDS ESPACES SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Rivière rouge, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Johnny Guitar, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Prisonnière du désert, lun. 19 h, 21 h 30 ; Pat Garrett et Billy the Kid, mar. 19 h, 21 h 30.
JAMES BOND (v.o.), Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14). Opération Tonnerre, sam. 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; On ne vit que deux fois, dim. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; Les diamants sont éternels, lun. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15 ; Casino Royal, mar. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.
LIAISONS DANGEREUSES (v.o.), Parc de La Villette. Prairie du triangle, 19e (40-03-75-03). Haut bas fragile, sam. 22 h ; Reflets dans un œil d'or, dim. 22 h ; Le Portrait de Dorian Gray, mar. 22 h.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). La Pêche au trésor, dim. 12 h ; La Soupe au canard, mar. 12 h 15 ; Monnaie de singe, lun. 12 h 15.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Miss Oyu, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Contes de la lune vague après la pluie, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Femmes de la nuit, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Les Amants crucifiés, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
MODELES DU 7E ART, LA COMÉDIE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34). Le Pigeon, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Noblesse oblige, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; To be or not to be, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
REGARDS SUR LE CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). La Ballade de Narayama, dim. 14 h, lun. 18 h 30 ; Le Roman de Genji, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 16 h 15 ; Nuages flottants, lun. 14 h ; Le Grondement de la montagne, sam. 16 h 20 ; L'Idiot, mar. 15 h 30.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Raining Stones, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Family Life, dim. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Pas de larmes pour Joy, lun. 13 h 45, 15 h 45, 18 h, 20 h, 21 h 55 ; Ladybird, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). L'amour est plus froid que la mort, mar. 15 h 10.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Les Ailes du désir, sam. 17 h ; Alice dans les villes, lun. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Etat des choses, mar. 16 h 40 ; Paris, Texas, mar. 19 h.

FERMETURES ANNUELLES

Latina, 4e (42-78-47-86) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Paris Ciné II, 10e (47-70-21-71) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; rés. 40-30-20-10).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Révisons nos classiques : La Passion de Jeanne d'Arc (1928), de Carl Théodor Dreyer, 16 h 30 ; L'Epreuve du feu (1921), de Victor Sjöström, 19 h ; Le Trésor (1970, v.o. stf.), de Lester James Peries, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Exotismes : Escalation (1967, v.o. stf.), de Roberto Faenza, 17 h ; Lawrence d'Arabie (1962, v.o. stf.), de David Lean, 19 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Portraits de Berlin : Les Anges de fer (1980, v.o. stf.), de Thomas Brasch, 14 h 30 ; Si loin, si proche (1993), de Wim Wenders, 16 h 30 ; Berlin, symphonie d'une grande ville (1927), de Walter Tuttmann, 19 h ; Le Coup de foudre (1991, v.o. stf.), de Rudolf Thome, 21 h.
MARDI
Portraits de Berlin : Les Rats (1955, v.o. stf.), de Robert Siodmak, 14 h 30 ; La Cassure (1989, v.o. stf.), de Frank Beyer, 16 h 30 ; Playgirl (1966, v.o. stf.), de Will Tremper, 19 h ; M le Maudit (1931, v.o. stf.), de Fritz Lang, 21 h.

SAMEDI 3 AOÛT

TF 1

20.50

588, RUE PARADIS
Téléfilm d'Henri Verneuil, avec Richard Berry, Omar Sharif (155 min). 32958881
Suite de l'histoire d'Azad Zacharian (Henri Verneuil) et de sa famille, quarante ans plus tard.

23.25

LES DESSOUS DE PALM BEACH
Téléfilm. Linge très sale, de Stephen C. Geyer, avec Mitzi Kapture (105 min). 1422135
Chris et Rita enquêtent sur le meurtre d'un député. Une boucle d'oreille est retrouvée sur le politicien, elle appartient à l'amie de son fils...

0.20 La Nuit olympique. En direct : Athlétisme : finales 4 x 100 m D et M, 1 500 m D et M, 5 000 m M, 4 x 400 m D et M ; Basket : finale M (345 min).

France 2

20.55

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Guy Savoy, Muriel Hermine, Kathleen Tourlonais, Michel Malafosse, Alexandre Chazalet, Patrick Chêne. Au profit de l'association Rêves (95 min). 3442864

22.30

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Basket-ball : finales D ; Cyclisme sur route : finale contre la montre individuel D et remise des médailles ; Handball : bronze D, or et remise des médailles ; Volley-ball : or et remise des médailles D (125 min). 1841845

0.35 Journal, Météo.
0.45 J.O. d'Atlanta. En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Athlétisme ; Basket-ball ; Handball ; Tennis (320 min).

France 3

20.50

J.O. D'ATLANTA
En direct. Basket-ball : finales par équipe D ; Boxe : médaille d'or ; Cyclisme sur route : finales contre la montre individuel D ; Handball : bronze par équipe D ; Tennis : or simple M ; Volley-ball : bronze et or par équipe D (80 min). 188048

22.10

LA FORZA DEL DESTINO
Diffusé en direct depuis le théâtre antique d'Orange. Opéra de Giuseppe Verdi par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, les Chœurs des opéras d'Avignon, Marseille, Toulouse et du théâtre des Arts de Rouen, Opéra de Normandie, dir. Michel Plasson. Mise en scène de Jean-Claude Auvray. Avec Michèle Crider, Violeta Urmana, Sophie Pondjiclis, Gegan Grigorian, Paolo Coni... (75 min). 3335845

23.25 Journal, Météo.
23.50 La Forza del Destino (suite) (85 min). 7908777
1.15 Bizarre, bizarre. Série.

Arte

20.45

LA FEMME DE TA VIE
Série [3/7]. La femme orientale, de Miguel Hermoso (57 min). 1132512
Plaqué par sa femme, un homme sombre dans la déprime. Son copain tente de lui remonter le moral en lui montrant les aspects les plus excitants de la vie de célibataire...

21.40 Métropolis. Magazine. Sommaire en page 16, Arte 1.05 (60 min). 7440609

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. Lost in Music. Out of Country, de Christoph Dreher (55 min). 1764593

23.35 L'Enfant du désert. Téléfilm [histoires russes 3/7] de Victor Titov, avec Natalia Danilova, Andreï Pavlovitch (56 min). 4389999
En 1920, en Asie centrale, un groupe de bolcheviques décime un détachement de gardes blancs. La jeune épouse d'un colonel exécuté attise la violence dans les rangs révolutionnaires.

0.40 L'Île aux trente cercueils. Feuilleton [9/12] (rediff.). 1.05 Police fédérale, Los Angeles ■. Film de William Friedkin avec William L. Petersen, Willem Dafoe (1985, v.o., 115 min). 6550487.

M 6

20.45

V
Série de Kenneth Johnson et Richard T. Heffron, avec Marc Singer [1/4] (99 min). 843951
[2/4] (87 min). 840628
Apparue pour la première fois à la télévision française en 1985 dans sa version initiale (5 x 90 minutes), cette mini-série de science-fiction régulièrement diffusée par M 6 depuis 1993 dans une version tronquée (quatre épisodes au lieu de cinq, une durée globale réduite de plus d'une demi-heure) précède la série, dix-neuf épisodes de qualité scénaristique inférieure, qui sera diffusée à partir du 14 août. L'histoire : des extraterrestres d'apparence humaine, en réalité d'horribles lézards qui parlent, arrivent sur notre planète avec l'intention d'asservir les humains. Ils font face à un réseau de résistants très organisé.

0.05 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 14 (55 min). 9277029
1.00 Best of Dance.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
20.30 Volley ball. Finale D (30 min). 35
21.00 Basket-ball. Finale 7-8 D (30 min). 16
21.30 Handball. Finales D ; Football : finale M.
22.00 Tennis. Doubles D (60 min). 59828
23.00 Basket-ball. Finale 5-6 D.
23.15 Handball. Finale D (75 min). 2852864
0.30 Athlétisme. Finales du saut en hauteur D, du javelot, du 1 500 m M, des relais 4 x 100 m D et M (90 min). 1394617
2.00 Basket-ball. Finale M.
2.15 Athlétisme. Finales du 1 500 m D et du 5 000 m M (60 min). 5968568
3.15 Athlétisme. Finales des relais 4 X 100 m D et M (45 min). 6705891
4.00 Basket ball. Médaille d'or M.

Radio

France-Culture

21.35 Avignon 96. Ecrire les langues françaises. 1. Avec René Depestre.
22.35 Musique country. 2. Le western.

0.05 Sélection prix. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Aux sources de la musique gaélique ; 1.16, Sean MacBride ; 1.51, Aux sources de la musique gaélique ; 2.02, Philippe Garrel ou l'enfance de l'art ; 3.57, Jean-Jacques Lebel ; 6.27, Laurence Berrouet et Gilles Laurendon (Métiers oubliés de Paris).

France-Musique

19.35 France Musique l'été. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. 80e anniversaire de Yehudi Menuhin. Concert donné le 1er août à l'Opéra Berlioz-Le-Corum, par la Sinfonia Varsovia, dir. Yehudi Menuhin : œuvres de Beethoven : Symphonie nº 6 Pastorale ; Symphonie nº 3 Héroïque.
21.30 Chorégies d'Orange 1996. Festival d'été Euroradio. Opéra donné en direct du Théâtre antique d'Orange, retransmis en direct sur France 3, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson : La Forza del destino, de Verdi, M. Crider (Donna Leonora), V. Urmana (Preziosilla).
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Tchaïkovski les années 1880. Sérénade, de Tchaïkovski, par la Symphonie de Londres, dir. Stokowski ; Waldesnacht, de Brahms, par les Chœurs Schœnberg ; Trio, de Tchaïkovski, Bronfman, piano, Lin, violon, Hoffman, violoncelle ; La vie pour le Tsar, de Glinka, par l'Orchestre du Festival de Sofia, dir. Tchakarov ; Lac des cygnes, de Tchaïkovski, Labèque, piano ; Andante Cantabile, de Tchaïkovski, par le Philarmonique de Berlin, dir. Rostropovitch ; Chant des chérubins, de Tchaïkovski, par le Chœur de Chambre de Moscou.
22.45 Da Capo. Janos Starker, violoncelliste. Sonate nº 1, de Brahms, Sebök, piano ; La voix dans le désert, de Bloch, par l'Orchestre Philharmonique d'Israël, dir. Mehta ; Trio K. 542, de Mozart, trio Starker. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Le Château des Oliviers. Feuilleton.
21.30 Reportages.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.30 Faites la fête.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Shaolin.
21.25 Les Plus Beaux Jardins du monde. [12/12] Le génie de la Grande-Bretagne.
21.55 15 jours sur Planète.

22.20 Cayo Santiago, l'île des singes.
23.15 Des jouets pour le futur.
0.10 D'un pôle à l'autre. [1/8] Départ à froid.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Supercross de Bercy.
22.30 Concert : Eric Clapton. (60 min). 9741512
23.30 Paris dernière.
0.20 Laurent Violet. (55 min).

France Supervision

20.00 et 23.00 J.O. : Basket-ball.
20.30 J.O. : Volley-ball.
22.45 Interviews.
0.35 J.O. : Athlétisme (205 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Jean-Claude Romer.
22.05 Le Meilleur du cinéma britannique.
23.00 Claudelle Inglish ■ Film de Gordon Douglas (1961, N., v.o., 95 min) 57629951
0.35 Le Repas de noces ■ ■ Film de R. Brooks (1956, N., v.o., 100 min) 74805704

Ciné Cinémas

20.20 Les Six de Birmingham Téléfilm de Rob Ritchie (1990, 105 min) 42248951
22.05 Les Dessous de Hollywood. Les agents.
23.00 Ma vie de chien ■ ■ Film de Lasse Hallström (1985, 100 min) 57639338

Série Club

19.55 Agence Acapulco.
20.45 Miami Vice. La dernière aventure.
22.15 Mission impossible. Extradition.
23.00 Les Têtes brûlées. Secours en mer.
23.45 Hongkong Connection.
0.30 D'Artagnan amoureux. Cinquième heure.

Canal Jimmy

20.00 Earth Two.
20.50 Friends.
21.35 Batman.
22.25 Chronique californienne.
22.30 T'as pas une idée ? Invité : Le général Marcel Bigeard.
23.30 L'Adieu aux as.

Eurosport

15.00 J.O. : Canoë-kayak. Finales (135 min). 8593241
17.15 J.O. : Athlétisme.
18.00 J.O. : G.R.S.
19.00 J.O. : Cyclisme.
19.30 J.O. : Boxe. En direct. Finales (90 min). 931512
21.00 Olympic Extra.
21.30 J.O. : Boxe (30 min). 550512
22.00 J.O. : Football. En direct. Finale messieurs (120 min). 112425
23.45 J.O. : Athlétisme.
0.00 J.O. : Handball. En direct. Finale dames (30 min). 748839
0.30 J.O. : Volley-ball.
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Tennis.
4.00 J.O. : Basket-ball. En direct. Finale messieurs (120 min). 3894433

Les films sur les chaînes européennes

TSR

22.05 Les hommes préfèrent les blondes. Film de Howard Hawks (1953). Avec Marilyn Monroe. *Comédie.*
OU 22.05 Butch Cassidy et le Kid. Film de George Roy Hill (1969). Avec Paul Newman. *Western.*
OU 22.05 Le Flic de Beverly Hills. Film de Martin Brest (1984, 90 min). Avec Eddie Murphy. *Comédie.*
23.50 Inferno. Film de Dario Argento (1979, 100 min). Avec Leigh McCloskey. *Fantastique.*

DIMANCHE 4 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.20 Walker Texas Ranger. Série. Arrête ton cinéma.
14.15 Arabesque. Série. Pourquoi le base-ball peut-il être mortel ?
15.05 Le Rebelle. Série. Poker menteur.
15.50 Les Dessous de Palm Beach. Série. Charité mal ordonnée.
16.40 Dingue de toi. Série.
17.10 Disney Parade.
18.15 Des millions de copains.
19.10 Alerte à Malibu. Série. La Vengeance de l'Australien.
20.00 Journal, Journal des J.O., Tiercé, Météo.

20.55

ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS
Film français de Michel Lang (1980, 110 min). 5407742
Trois copains qui ne pensent qu'à draguer s'aperçoivent qu'ils aiment la même femme.

22.50 Ciné dimanche.

23.00

VENT D'EST
Film de Robert Enrico avec Malcolm McDowell (1992, 114 min). 9512029
En mai 1945, des soldats russes, mercenaires de la Wehrmacht, se réfugient au Liechtenstein. Les autorités de la principauté – neutre – doivent décider de leur sort.

0.55 La Nuit olympique. En différé : handball : finale M ; Boxe : finales ; Canoë-kayak : finales ; Equitation : finale obstacles en individuel ; Gymnastique rythmique et sportive : finales en individuel. En direct : cérémonie de clôture.

France 2

12.55 et 13.15 Météo.
12.58 Journal, Loto.
13.25 La Terre en partage Téléfilm [1/3]. Otage des Comanches, de Steven H. Stern, avec Christopher Reeve (90 min). 3337605
14.55 Tiercé. En direct de Deauville.
15.10 Laisse parler ta mère. Pièce de théâtre d'Yves Jamiaque, avec Dany Carrel, Jacques Balutin (125 min). 5455433
17.15 Le Feu de la Terre. Triangle de l'Afar.
18.15 J.O. d'Atlanta. (35 min). 185452
18.50 Stade 2.
19.25 J.O. d'Atlanta. (34 min). 925907
19.59 Journal, Journal des Jeux, A cheval, Météo.

20.50

ÇA VA COGNER
Film de Buddy Van Horn avec Clint Eastwood, Sandra Locke (1980, 115 min). 530723
Une suite inutile de Doux, dur et dingue.

22.50

J.O. D'ATLANTA
En direct.
Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Basket-ball : bronze, or et remise des médailles D ; Volley-ball : or et remise de médailles M (110 min). 2183742

0.40 Journal, Météo.
0.55 J.O. d'Atlanta. En direct. Présentés par Gérard Holtz et Pierre Sled. Athlétisme : Remise de médailles marathon M ; Basket-ball. Cérémonie de clôture.

France 3

12.40 Journal, Météo des plages.
13.03 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. L'échasse noire.
14.05 J.O. d'Atlanta. En direct. Présentés par Michel Drhey. Athlétisme : finale marathon M ; Canoë-kayak : finales D et M ; Handball : bronze par équipe M (205 min). 70289029
18.20 Y a pire ailleurs.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.

19.55

J.O. D'ATLANTA
En direct. Présentés par Michel Drhey. Boxe : médailles d'or poids mouche, plume, super légers, mi-moyens, mi-lourds, super lourds ; Equitation obstacles : finales course obstacle individuel ; Volley-ball : or par équipe M (180 min). 98485758

22.55

MOURIR D'AMOUR
Série. Un fil à bâtir, de Richard Clupka, avec Lydia Andrei, Yves Soutière (50 min). 2111636

23.45 Journal, Météo.
0.10 Les Ensorcelés ■ ■ ■ Film de Vincente Minnelli (1952, N., v.o., 118 min). 46108921
Un des plus beaux, des plus fascinants films de Minnelli, sur les rapports du rêve et de la réalité, sur l'univers et la faune de Hollywood. Des relations ambiguës, une tension dramatique constante, une prodigieuse composition de Kirk Douglas.

La Cinquième

12.00 L'Esprit du sport. L'esprit du surf : le surf en Europe [1/5].
13.00 Jimbô. 13.30 Teva. 14.30 Autour des festivals. 15.30 Les Lumières du music-hall.
16.00 Venise en hiver Téléfilm de Jacques Doniol-Valcroze, avec Yolande Folliot [2/2] (90 min). 83384
17.30 Décisions secrètes. 18.30 Va savoir.

Arte

19.00 Premiers Comiques. La Course des sergents de ville (1906) ; Le Cochon danseur (1907) ; Le Costume blanc (1908) ; Le Noël de Gribouille (1910) (30 min). 6097
19.30 Maestro. Magazine. Riccardo Muti dirige Mozart. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne (60 min). 3029
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : MARLENE DIETRICH

20.46 Desire (Désir) ■ ■ Film américain de Frank Borzage avec Marlène Dietrich, Gary Cooper (1936, N., v.o., 89 min). 100801051
Marlene Dietrich et Josef von Sternberg venaient de rompre – sur l'initiative du réalisateur – leur association après La Femme et le Pantin. *La Paramount s'efforça de créer une « nouvelle Marlene » dans une comédie où elle retrouvait Gary Cooper, son partenaire de* Morocco *en 1930.* Desire *est une parfaite réussite de comédie américaine sophistiquée avec interprètes de grande classe.*
22.25 La Deuxième Vie de Marlene. Documentaire de Christian et Matti Bauer (45 min). 7516839
Un portrait intime de Marlene par sa fille, à partir de son incroyable héritage : ses robes, ses chapeaux, ses photos, de Berlin à Hollywood.
23.10 Marlene, souvenirs. Documentaire de Klaus Neumann (v.o., 65 min). 2913988
0.15 Marlene à Londres en 1972. Concert (50 min). 4951785

1.05 Métropolis. Avignon in, Avignon off ; Witold Gombrowicz ; Disparition ; Sherlock Holmes à Paris (rediff., 60 min). 2.05 Le Canapé rouge. Série. Dialogues burlesques sur canapé.

M 6

12.25 Madame est servie. Série. Le grand secret.
12.55 Le meurtre que je n'ai pas commis Téléfilm de S. Stern, avec Tatum O'Neal.
L'épouse d'un policier est accusée du meurtre de l'ancienne femme de son mari. Celle-ci venait d'obtenir une forte pension, la jouissance exclusive de la maison et la garde définitive des enfants.
16.20 Grand Prix moto d'Autriche. Sport.
18.55 Models Inc. Série. La charité.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. L'espace.
20.35 et 0.35 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine d'Emmanuel Chain. Spécial été. Invité : Loïc Peyron. Reportages : Sécurité en avion ; Championne à treize ans ; Chirac en v.o ; Le Guide du Routard (110 min). 452855

22.35 Culture pub. Magazine. Spécial hommes et femmes.

23.10

DÉLICIEUSE LIBERTINE
Téléfilm de Franck de Niro, avec Monica Seller (77 min). 2824094
Une jeune « cover-girl » qui doit sa célébrité à son imprésario tombe follement amoureuse d'un joueur de casino. Prête à abandonner sa carrière pour cet homme sans avenir, elle provoque le courroux de son mentor qui va tout faire pour lui ôter cette idée saugrenue de la tête.

0.45 Grand Prix moto d'Autriche. Les 500 cc.
1.45 Best of 100% nouveautés.

Canal +

▶ Les J.O. en direct.
13.05 Athlétisme. Finale du marathon M (55 min). 772636
14.00 Les J.O. d'Atlanta. Magazine présenté par Eric Besnard et Thierry Dugeon (60 min). 94162
15.00 Canoë-kayak. Finales des 500 m sprint kayak simple D et M, et du 500 m canoë simple M (60 min). 67094
16.00 Canoë-kayak. Finales des 500 m sprint kayak double D et M, et du 500 m canoë double M : Equitation : open saut individuel Tour 1 (60 min). 61810
17.00 Handball. Finale M (60 min). 50758
18.00 Volley-ball. Finale M (30 min). 6839
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Georgia. Magazine. Présenté par Charles Bietry, avec Véronique Jacquinet, Jean Teulé, Jérôme Bureau et Nicolas Canteloup. Handball : finale M ; Gymnastique rythmique et sportive : finales épreuves en individuel ; Boxe : finales diverses catégories M ; Equitation : finale open saut indidvduel, Tour 2 (120 min). 586013
20.30 Volley-ball. Médaille d'or M (90 min). 76758
22.00 Basket-ball. Médaille de bronze D (155 min). 59136742
0.35 Basket-ball. Médaille d'or D (145 min). 21811476
3.00 Cérémonie de clôture.

Radio

France-Culture

19.00 Le Bon Plaisir de. (rediff.). Hugo Pratt.

22.00 De bouche à oreille. Goûter le monde ailleurs et ici, saveurs nomades. 4. De la tour des souhaits aux fleurs de zizanie (Chine). 22.35 Le concert. Avignon 96. Chanter les langues françaises : Wallonie-Bruxelles. Christiane Stefanski et Jean-Louis Dauine. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Le Tueur de Riqueval, par Philippe Perez et Bruno Roncières ; Rub a dub dub ; Rémanences : Numismates ailés ; La Durée du oui : Ancien Lights and the Blackcore (Sub rosa). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). Clara Malraux (1) ; 1.56, Jules Renard ; 3.20, Le Journal de Jules Renard : L'œuvre d'une vie ; 4.53, Le voyage des comédiens ; 6.17, Lydie Dattas (Le Livre des Anges) ; 6.47, Sonia Wieder-Atherton, le violoncelle au féminin.

France-Musique

19.35 Eté de Carinthie. Festival d'été Euroradio. Concert donné le 2 août 1996 à la Stiftskirche d'Ossiach, par le Trio avec piano de Vienne : œuvres de Beethoven : Trio pour violon, violoncelle et piano nº 2 op. 1 nº 2 ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 4 Gassenhauer ; œuvres de Haydn : Chansons écossaises et chansons populaires Hob. 31a (extraits) ; Chansons populaires galloises Hob. 31b, Helmut Wildhaber, ténor.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct de l'Opéra Berlioz-Le-Corum, par le Chœur de la Radio-Télévision de Riga et le Sinfonia Varsovia, dir. Yehudi Menuhin : œuvres de Beethoven : Symphonie nº 8 ; Symphonie nº 9, Michèle Lagrange, soprano, Jeanne Piland, mezzo-soprano, Thomas Moser, ténor, Reinhard Hagen, basse.

0.05 Akousma. Instantanés musicaux de Ilhan Mimaroglu, Jean-Jacques Palix et Francis Dhomont : Passage intérieur, de Pebdnho, Daniel Kientzy, saxophones, guitares électriques ; Chasin' (création), de Schwarz, Jean-Paul Céléa et Jean-François Jenny-Clarke, contrebasses. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. La Walkyrie, de Wagner, par l'Orchestre Philharmonique de Vienne, dir. Furtwängler, Mödl (Brünnhilde), Rysanek (Sieglinde), Frantz (Wotan), Suthaus (Siegmund), Klose (Fricka), Frick (Hunding), Schreyer (Gerhilde), Hellwig (Ortlinde), Schmedes (Waltraute), Siewert (Schwertleite), Köth (Helmwige).

0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Grands reportages.
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 et 0.55 Les J.O. d'Atlanta 96.
22.30 Le Bal du gouverneur ■ Film de Marie-France Pisier (1989, 110 min) 12587810
0.20 Jour de congé.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Millénium. [5/10] L'art de la vie.
21.30 Les Parois de la mémoire. [1/6] Riccardo Cassin.

22.00 L'Inde fantôme. [5/7] Réflexions sur un voyage.
22.50 Le Nouvel Habit de l'empereur.

Paris Première

20.05 Aux arts et caetera.
20.30 Premières loges.
21.00 La Puritaine ■ Film de Jacques Doillon (1986, 85 min) 83946471
22.25 Symphony of swing.
23.20 Concert : La Symphonie fantastique, de Berlioz. Enregistré au Conservatoire national supérieur d'Art dramatique, en 1991 (70 min). 46506810

France Supervision

20.00 et 22.45 J.O. d'Atlanta.
20.30 J.O. : Volley-ball.
0.40 J.O. : Basket-ball (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Repas de noces ■ ■ Film de Richard Brooks (1956, N., v.o., 95 min) 5435520
22.05 Mon espion favori ■ Film de Tay Garnett (1942, N., v.o., 85 min) 15562097
23.30 Leur dernière nuit ■ Film de Georges Lacombe (1953, N., 95 min) 60089177

Ciné Cinémas

20.15 Star Profiles. Kenneth Branagh.
20.45 L'Argent de poche ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 100 min) 4053471
22.25 High Spirits ■ Film de Neil Jordan (1988, v.o., 100 min) 72103029

Série Club

20.35 Le Club.
20.45 Commissaire Flemming.
22.00 Mission impossible.
22.50 Jake Cutter. Pilote.
23.40 Hong Kong Connection.
0.30 Anthelme Collet.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. Le voyage.
20.30 Dream On. C'est la faute au nouveau patron.
20.55 Top bab.
21.35 Father Ted. Comment se débarrasser du père Stone.
22.00 et 1.10 La Semaine sur Jimmy.
22.10 New York Police Blues.
23.00 Le Meilleur du pire.
23.30 Friends. Celui qui devient papa.

Eurosport

13.00 J.O. : Marathon. En direct. Epreuve masculine (150 min). 2681538
15.30 J.O. : Canoë-kayak. En direct. Sprint. Finales. (105 min). 4092641
17.15 J.O. : Equitation. En direct. Jumping individuel. Finale. (75 min). 8091384
18.30 J.O. : Marathon.
19.00 J.O. : Handball. En direct. Finale messieurs (90 min). 501385
20.30 J.O. : Volley-ball. En direct. Finale messieurs (120 min). 780810
22.30 Olympic Extra.
23.00 J.O. : Boxe.
1.00 Olympic Spécial.
1.30 J.O. : Basket-ball. En direct. Finale dames (45 min). 8330940
3.00 J.O. : Cérémonie de clôture. En direct de l'Olympic Stadium d'Atlanta (180 min). 33052389

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Coup de torchon. Film de Bertrand Tavernier (1981, 130 min). Avec Philippe Noiret. *Comédie dramatique.*
22.40 Les Chiens. Film d'Alain Jessua (1978, 100 min). Avec Gérard Depardieu. *Drame.*
0.35 L'Incroyable Homme puma. Film d'Alberto De Martino (1980, 95 min). Avec Sidney Rome. *Aventures.*

TMC

20.35 Dix petits nègres. Film de Peter Collinson (1974, 100 min). Avec Oliver Reed. *Policier.*

ATLANTA 96

Le détail et la programmation des épreuves olympiques sont en p. 14.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 4 - LUNDI 5 AOÛT 1996

M. Chirac reçoit M. Rocard et M. Mauroy

Le président de la République s'entretiendra aussi, en début de semaine, avec François Léotard et Charles Pasqua pour renforcer l'unité de la majorité

JACQUES CHIRAC, qui a entamé en début de semaine une série d'entretiens avec des responsables politiques extérieurs au gouvernement, va prolonger l'exercice. Après Alain Madelin, Philippe Séguin et Edouard Balladur, le président de la République devait recevoir, samedi 3 août, l'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard, et il s'entretiendra, lundi après-midi, avec Pierre Mauroy, maire de Lille et également ancien chef de gouvernement de François Mitterrand. Du côté de la majorité, il a convié François Léotard, président de l'UDF, à déjeuner lundi, et l'ancien ministre Charles Pasqua, mardi.

Ces rencontres, dont le caractère *« privé »* est souligné, traduisent le souci du chef de l'Etat de manifester sa présence sur la scène politique et de montrer, comme lors de ses déplacements en province, qu'il est le président de tous les Français. Dans l'atmosphère de morosité engendrée par la montée du chômage, de mauvais indices économiques, le regain des affaires, et face aux difficultés auxquelles le gouvernement s'attend à l'automne, M. Chirac éprouve la nécessité de faire des gestes pour ravauder une majorité encore marquée par l'affrontement de l'élection présidentielle.

Si Philippe Séguin et Alain Madelin sont des familiers de M. Chirac à l'Elysée, les invitations faites en l'espace de quelques jours à M. Balladur et à deux de ses principaux lieutenants de l'élection présidentielle, M. Léotard et M. Pasqua, marquent une nouvelle étape à laquelle la préparation des élections législatives n'est sans doute pas étrangère.

Quelques jours après la réunion de Chamonix entre MM. Balladur, Léotard, Nicolas Sarkozy et Mme Simone Veil, les balladuriens, qui n'ont eu de cesse de lancer des piques contre l'action d'Alain Juppé, s'en félicitent. L'initiative du président de la République leur permet d'espérer un rééquilibrage prochain du dispositif majoritaire en leur faveur. L'ancien ministre de l'intérieur, qui n'avait pas encore eu l'honneur d'une rencontre publique avec M. Chirac, peut nourrir l'espoir que les portes du gouvernement ne lui sont pas définitivement closes.

AMORCE DE NORMALISATION

M. Léotard peut estimer avoir été entendu de M. Chirac à qui, le 8 juin, il en appelait pour *« faire respecter, dans la majorité, la pluralité des initiatives et des propositions »*. L'ancien ministre de la défense ne peut cependant considérer comme suffisante cette amorce de normalisation avec l'exécutif. Il doit encore faire reconnaître son rôle de chef de la seconde formation de la majorité, dont il veut faire un *« partenaire »* et non plus un simple *« allié »* du RPR. Reste à savoir s'il choisira de le faire en demeurant à l'écart de l'exécutif jusqu'en 1998, comme c'était son intention affichée il y a encore peu, ou bien s'il préférera accepter une possible promotion gouvernementale.

Le souci d'apparaître au-dessus de la mêlée partisane a conduit M. Chirac à élargir ses entretiens à deux anciens premiers ministres socialistes. Mais, pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas d'une consultation officielle des partis, Lionel Jospin n'a pas été sollicité. Entre deux voyages à l'étranger, M. Rocard devait être reçu, samedi à midi, par M. Chirac. L'entourage du sénateur des Yvelines indique qu'il devrait s'agir d'un *« tour d'horizon »*.

L'ancien premier secrétaire du PS avait déjà été reçu par le chef de l'Etat, le 1er août 1995 et le 15 février 1996. Il y a un an, M. Chirac avait sans doute voulu, en recevant son ancien condisciple de Sciences-Po, le remercier des propos aimables qu'il avait eus sur ses prises de position sur la Bosnie et la responsabilité de l'Etat dans la rafle du Vel'd'Hiv'. M. Rocard avait alors salué ses *« mots justes »*. Mais deux jours après sa visite, il avait vivement attaqué le chef de l'Etat : *« Chirac est ainsi fait que ses convictions sont souvent porteuses de coups de menton. »* Le 15 février, M. Rocard avait exposé à M. Chirac sa proposition sur la réduction de la durée du travail. Celui-ci l'avait écouté d'une oreille attentive et l'avait renvoyé chez M. Juppé avant que son idée, revue et corrigée par le commissariat au Plan, soit enterrée.

M. Mauroy ne cache pas qu'il a une *« relation très cordiale »* avec M. Chirac, expliquée par leur appartenance commune *« au club très fermé des anciens premiers ministres »*. Pour autant, le maire de Lille, président de l'Internationale socialiste, ne cache pas son opposition à la politique de M. Juppé et ne perd pas une occasion, comme M. Rocard, de réaffirmer son soutien à M. Jospin. Lors du G 7 sur l'emploi, les 1er et 2 avril à Lille, M. Mauroy avait entendu avec intérêt le chef de l'Etat évoquer, sans davantage la préciser, l'idée d'une « troisième voie » entre la précarité et le chômage. Nul ne sait si ce sujet sera abordé lundi.

Cécile Chambraud et Michel Noblecourt

Soutien à la candidature olympique de Lille

Pierre Mauroy, le maire de Lille, rentre d'Atlanta, où il a défendu la candidature de sa ville aux Jeux olympiques de 2004, qui sera déposée officiellement devant le Comité international olympique le 15 août à Lausanne. Une candidature à propos de laquelle l'ancien premier ministre a reçu le soutien du président de la République lors d'un tête-à-tête le 11 décembre 1995. *« Il m'a dit que la candidature de Lille était désormais celle de la France »*, raconte M. Mauroy, qui sait, toutefois, que son prochain entretien ne portera pas sur les Jeux olympiques.

Américains et Japonais sont parvenus à un accord sur les semi-conducteurs

Ses dispositions en excluent les Européens

LE PRÉSIDENT des Etats-Unis est un homme heureux : alors que Bill Clinton s'apprête à se rendre dans la Silicon Valley californienne la semaine prochaine, le Japon et les Etats-Unis sont enfin parvenus à un accord sur les semi-conducteurs, vendredi 2 août au petit matin, à Vancouver, après une négociation marathon. Le président s'est félicité de la conclusion de cet accord de trois ans sur un sujet *« très, très important pour l'industrie américaine »*.

Côté japonais, la satisfaction semble également de mise. *« Nous avons réussi à mettre fin à un système d'organisation du marché reposant sur la fixation de parts de marché et d'objectifs chiffrés »*, a déclaré le ministre japonais pour le commerce extérieur et l'industrie, Shunpei Tsukahara. L'accord de Vancouver ne prévoit effectivement aucun objectif de parts du marché nippon des semi-conducteurs – un marché de 44 milliards de dollars (220 milliards de francs) – pour les étrangers.

L'accord de 1991, qui a expiré le 31 juillet, comprenait, lui, un engagement implicite des Japonais à favoriser une pénétration des étrangers sur leur marché des semi-conducteurs de plus de 20 %. Objectif atteint en mars 1993 pour la première fois. Ces derniers temps, les étrangers détenaient 31 % du marché nippon des semi-conducteurs. Les fabricants américains de semi-conducteurs, comme Texas Instruments, Hewlett-Packard, IBM ou encore Motorola, auraient largement préféré que ce type d'accord soit reconduit.

Les Etats-Unis ont finalement cédé aux exigences japonaises. En contrepartie, ils ont obtenu des Japonais qu'ils s'engagent sur un meilleur système de publication de tous les chiffres concernant le commerce des semi-conducteurs. La principale organisation professionnelle de chaque pays devra, dans ce contexte, réunir l'ensemble des données sur les flux commerciaux entre les différents pays, les tendances du marché et les liens entre les différents industriels du secteur.

DES TERMES FLOUS

Ces études, que les organisations remettront à leur gouvernement respectif chaque trimestre, devront, notamment, mettre en évidence toute tentative des Japonais de privilégier les importations en provenance des filiales nippones installées à l'extérieur de l'archipel. Mais la représentante américaine au commerce par intérim, Charlene Barshefsky, a déclaré qu'elle ne savait pas si ces rapports seraient rendus publics. Ce qui fait dire à bon nombre d'analystes que les termes du nouvel accord nippo-américain sont flous.

Autre objet de satisfaction pour les Américains : ils ont obtenu que l'accord de Vancouver soit établi sur une base bilatérale et exclue les Européens. En théorie, cet accord reste ouvert à d'autres pays à condition qu'ils s'engagent à supprimer les taxes à l'importation sur les semi-conducteurs. *« Une telle exigence serait politiquement inacceptable »*, avait déclaré Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission européenne chargé des négociations sur le commerce international, dans une lettre adressée aux deux chefs de délégation, dans laquelle il demandait que l'Europe soit partie prenante à tout accord sur les semi-conducteurs. Si les deux parties posaient une telle condition, avait-il alors déclaré, l'Union européenne continuerait à bloquer les discussions dans le domaine technologique (International Technology Agrement).

Le représentant de l'Union européenne envoyé à Vancouver pour assister aux discussions bilatérales avait affirmé : *« Nous avons un marché européen des semi-conducteurs qui représente 28 milliards de dollars. Les Etats-Unis et le Japon contrôlent 66 % de ce marché (les Etats-Unis, 47 %, et le Japon, 19 %). Nous n'avons que 1,5 % du marché japonais et 6 % du marché américain. »* Les taxes européennes, qui vont de 0 à 7 %, n'apparaissent donc pas comme des obstacles insurmontables aux entreprises américaines et japonaises désireuses de vendre en Europe.

Après l'annonce de l'accord, Sir Leon Brittan a refusé de se prononcer. *« Nous étudierons le nouvel accord conclu à Vancouver en détail et très attentivement avant de donner notre réaction »*, a-t-il précisé le 2 août dans un communiqué.

Virginie Malingre

Le Big Bang dans une goutte d'hélium

« CE N'EST PAS L'AMÉRIQUE », affirme modestement Henri Godfrin du Centre de recherches sur les très basses températures (CNRS) de Grenoble (Isère). Mais cela y ressemble suffisamment pour que les physiciens et les astrophysiciens s'émeuvent des découvertes faites par des chercheurs britanniques, finlandais, français et russes dans des laboratoires de Grenoble et d'Helsinki.

Au départ, ces expériences n'avaient rien de particulièrement palpitant puisqu'elles consistaient à refroidir une petite goutte d'hélium 3 à une température proche du zéro absolu (– 273 degrés Celsius). Mais, à l'arrivée, il semble bien, d'après la revue *Nature* du 25 juillet, que cette minuscule perle de liquide froid ouvre une fenêtre sur les origines de l'Univers.

Quand il est « superfluide », à très basse température, l'hélium 3 ne se comporte pas comme un liquide normal, dont les molécules agissent de façon indépendante : ces dernières présentent un comportement collectif. A Grenoble, comme à Helsinki, les physiciens ont donc pris une goutte de cet hélium superfluide et l'ont refroidie à une température d'un dix-millième de degré au-dessus du zéro absolu. Une fois ce résultat obtenu, ils ont soumis l'ensemble à un flux de particules – des neutrons – qui, du fait de leur énergie, ont réchauffé de minuscules régions de l'échantillon. Ils ont pu alors constater que ces zones chaudes, ayant perdu leur superfluidité du fait du réchauffement, ne revenaient pas tout de suite dans leur état initial. Au sein de la goutte d'hélium, se créent, en effet, des sortes de défauts, des tourbillons ou vortex, témoins fossiles de ce qui s'y est passé précédemment.

SYMÉTRIE ORIGINELLE

L'observation de cette surprenante propriété intéresse beaucoup les spécialistes du Big Bang. A en croire le physicien britannique Tom Kibble, de l'Imperial College de Londres, ce comportement de l'hélium semble présenter quelque analogie avec celui de l'Univers dans sa première seconde d'existence. Durant cette période, l'Univers a subi une série rapide de transformations appelées transitions de phase.

De telles transitions nous sont familières comme celle qui conduit la vapeur d'eau à devenir de l'eau liquide et l'eau liquide à devenir de la glace. Lors de la naissance du monde, les choses furent, bien sûr, un peu plus complexes. Des théories postulent que les transitions ont pu engendrer des défauts qui auraient, en quelque sorte, conservé la mémoire de leur passé en gardant leur symétrie originelle. Selon certains travaux théoriques, fort complexes et âprement discutés, ces défauts pourraient être des cordes cosmiques. Des entités étranges, bourrées d'énergie et toujours pas observées qui, en s'enchevêtrant et en s'étirant à l'infini, auraient joué un rôle important dans la formation des galaxies, dont la plus célèbre est la Voie lactée.

Ne nous y trompons pas. Les cordes cosmiques ne sont pas les vortex de l'hélium superfluide, et, comme l'a fait remarquer un astronome à *Nature*, *« il y a loin du comportement d'une bouteille d'hélium au Big Bang »*. Pourtant, grâce aux expériences menées à Grenoble, les cosmologistes disposent désormais d'un indice supplémentaire pour les aider dans leur chasse...

Jean-François Augereau

Le personnel tente de s'opposer à la mise en vente de la SFP

LES SALARIÉS de la Société française de production (SFP) ont décidé, vendredi 2 août, à l'issue d'une assemblée générale (AG), d'écrire une nouvelle lettre au premier ministre, pour protester contre les conditions de privatisation de l'entreprise. L'assemblée générale a, également, approuvé la décision du comité d'entreprise d'assigner en référé la direction pour *« entrave à son fonctionnement »*. Enfin, l'AG a voté le principe de *« nouvelles actions »* à engager, au nom du personnel, dans les jours qui viennent, sans préciser lesquelles. Les salariés redoutent une reprise par le financier Walter Butler (avec sa société d'investissement ESI) et la société Euro Média pour une somme de 40 à 50 millions de francs et 400 à 600 suppressions d'emplois. Lors d'un récent comité d'entreprise, Jacques Bayle, président de la SFP, a précisé qu'*« aucune offre émanant d'un acquéreur potentiel n'a été déposée »*.

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : un projet de loi prévoyant une augmentation du salaire minimum américain de 20 %** sur deux ans, la première depuis cinq ans, a été votée, vendredi 2 août, par la Chambre des représentants. Le président Clinton avait dû, pendant plusieurs mois, faire face au refus de la majorité républicaine de discuter cette augementation. – *(AFP.)*

■ **RADIO : Hugues Durocher, nommé directeur de l'information et des programmes de Radio-France internationale** (RFI) au mois de février, a annoncé son départ de la station. Anne Toulouse, qui était son adjointe, devient directrice de l'information, et Alex Taylor, directeur délégué aux programmes, devient directeur des programmes. Cette démission intervient alors que RFI prépare une nouvelle grille pour la rentrée pour devenir une radio d'information continue.

■ **TÉLÉVISION : Patrick Sébastien, ancien animateur sur TF 1**, doit faire sa rentrée sur France 2 en septembre. Il sera animateur et producteur exécutif d'une *« émission bimensuelle de seconde partie de soirée »*. En novembre 1995, Patrick Sébastien avait annoncé qu'il quittait définitivement le petit écran à la suite des polémiques engendrées par son émission « Osons », sur TF 1.

Tirage du Monde daté samedi 3 août 1996 : 505 414 exemplaires

La fin du « gang de Roubaix »

LE DERNIER membre du *« gang de Roubaix »*, contre lequel les policiers du Raid avaient lancé une opération le 29 mars, a été mis en examen et écroué, vendredi 2 août, pour *« vols à main armée, assassinat et tentative, association de malfaiteurs »*. Interpellé à Tourcoing, Hocine Bendaoui, un Franco-Algérien de dix-neuf ans, aurait avoué sa participation à plusieurs attaques à main armée menées dans le département.

Selon le procureur de la République de Lille, le jeune homme aurait, également, reconnu avoir eu connaissance de la préparation de l'attentat contre le commissariat de Lille, le 28 mars.

L'explosion de cette bombe avait déclenché l'intervention du Raid au cours de laquelle quatre malfaiteurs avaient péri dans l'incendie de leur maison, à Roubaix. Un autre était tué le même jour par les policiers belges à Courtrai. Confirmant les informations du *Monde* (daté 12 avril), le procureur a indiqué que le groupe n'avait *« pas de lien établi avec un réseau terroriste »*.

La menace du Sentier lumineux réapparaît au Pérou

LIMA
de notre correspondante

Le chef de la lutte antiterroriste, le général de la police Carlos Dominguez, a été relevé de ses fonctions suite aux deux attentats à la voiture piégée qui ont eu lieu pendant la célébration de la fête de l'indépendance entre le 26 et le 29 juillet. Le premier attentat, dirigé contre la garnison de la police anti-émeutes, située à trois cents mètres du palais présidentiel et du Congrès, a tué un passant et blessé dix personnes. Soixante-douze heures plus tard, le second visait le domicile du général de l'armée de terre, Manuel Varela, responsable politique et militaire de la région en état d'urgence du Huallaga (dans le nord du pays), principal repaire des « narco-terroristes » et faisait vingt-cinq blessés. Dans les deux cas, les dégâts matériels ont été considérables.

Le président Fujimori a minimisé l'importance de ces actes criminels attribués au Parti communiste-Sentier lumineux, le PCP-SL, assurant : *« Nous n'avons pas baissé les bras »* (dans la guerre contre les maoïstes insurgés). Mais le ministre de l'intérieur, le général Juan Briones, a reproché à la police antiterroriste sa négligence, d'où le limogeage de son chef. Certes, les quarante kilos de dynamite employés le 26 juillet dernier sont bien peu en comparaison de la demi-tonne que contenait la voiture piégée qui explosa, il y a quatre ans, au cœur du quartier commerçant, massacrant une trentaine de personnes.

EMBUSCADES ET PROPAGANDE

Ces attentats sont-ils des actes isolés de propagande d'un PCP-SL moribond, *« des signes de main de noyés »*, comme l'assure le gouvernement ? Ou bien sont-ils le signe de la réorganisation des sentéristes dans la capitale, comme le pensent des sociologues experts en la matière ?

L'arrestation d'Abimaël Guzman, fondateur et leader du Sentier lumineux en septembre 1992, puis *« l'accord de paix »* souscrit par les principaux dirigeants condamnés à la prison à perpétuité, ont signifié la déroute politique et militaire du parti maoïste. Néanmoins, la faction dissidente conduite par « Feliciano » n'a pas renoncé à la *« guerre populaire »*. Elle est parvenue à noyauter les miliciens dispersés. Depuis la fin de l'année dernière, elle a regagné du terrain dans la capitale en infiltrant les syndicats et les organisations de quartiers des bidonvilles ou dans le cône est du *« ceinturon de misère »*. Plusieurs dirigeants de la résistance urbaine au terrorisme sentériste ont été assassinés.

Dans la stratégie de « Feliciano », Lima n'est plus le théâtre privilégié des actions militaires. La guérilla se limite à des actions de propagande et à des embuscades de convois de troupes et elle n'est active que dans les campagnes. Le PCP-SL a, notamment, récupéré des positions dans la vallée tropicale du Huallaga, et il maintient des foyers dans plusieurs régions, notamment la vallée de l'Ene (à l'ouest de Lima).

Nicole Bonnet

